

POUVOIRS

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CNRS

1986

39

mai 68

interpréter mai
paradoxes du gauchisme
évolutions communistes
interprétations syndicales
visions gaullistes
brèches
lecture d'Aron
individualisme
messianisme
critiques
à contre-courant

luc ferry
evelyne pisier
claudé journès
denis barbet
paul bacot
edgar morin
alain renaut
gilles lipovetsky
henri weber
cornélius castoriadis
bernard lacroix

COMITÉ DE RÉDACTION

Philippe Ardant, Pierre Avril,
Guy Carcassonne, Olivier Duhamel,
Georges Dupuis, Jean Gicquel,
Yves Mény, Hugues Portelli,
Marc Sadoun.

DIRECTION

Philippe Ardant, Olivier Duhamel.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Josette Alia, Robert Badinter,
Michel Bouissou,
Monique Chemillier-Gendreau,
Olivier Chevrillon, Michèle Cotta,
Jean-Louis Cremieux-Brilhac,
Pierre Dabezies, Charles Debbasch,
Francine Demichel, Francis Doré,
Michel Durupty, Jacques Georgel,
Stanley Hoffmann, Benoît Jeanneau,
Catherine Lalumière, Alain Lancelot,
Jean Leca, Rémy Leveau,
Jean-Luc Parodi, Jean Raes,
René Rémond, Jacques Rigaud,
Jacques Robert, Jean-L. Samson,
Roger-Gérard Schwartzberg,
Dusan Sidjanski,
Jean-Marie Vincent.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Monique Mathieu.

VENTES ET ABONNEMENTS

Presses Universitaires de France
Département des Revues
12, rue Jean-de-Beauvais
75005 Paris (43-26-22-16)
CCP 1302 69 C Paris

ABONNEMENTS

(4 numéros de 200 pages)

	<i>Franca</i>	<i>Etranger</i>
1 an (1987)	260 F	350 F
2 ans (1987-1988)	490 F	660 F

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CNRS

P O U V O I R S

REVUE FRANÇAISE D'ÉTUDES CONSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES

39

Mai 68

Luc FERRY. — Interpréter Mai 68.....	5
Evelyne PISIER. — Paradoxes du gauchisme.....	15
Claude JOURNÈS. — Les interprétations communistes de Mai 68	25
Jeannine VERDÈS-LEROUX. — Intervention sur l'interprétation communiste de Mai 68.....	37
Philippe RAYNAUD. — Le Parti communiste et Mai 68	39
Denis BARBET. — Les interprétations syndicales de Mai-Juin 68	43
Paul BACOT. — « Crise salutaire » ou « divertissement triste », A la recherche d'une certaine idée de Mai 68.....	59
Edgar MORIN. — Mai 68 : complexité et ambiguïté	71
Alain RENAULT. — La Révolution introuvable ?	81
Gilles LIPOVETSKY. — « Changer la vie » ou l'irruption de l'indivi- dualisme transpolitique	91
Henri WEBER. — Notes à l'usage des interpréteurs.....	101
Cornélius CASTORIADIS. — Les mouvements des années soixante..	107
Bernard LACROIX. — A contre-courant : le parti pris du réalisme	117

JOURNAL

François PIERRELAT. — Iran : où va la Révolution islamique ?...	129
Chronique de l'étranger : Espagne, Pere VILANOVA	139
Chronique de l'opinion publique : Profil de l'année politique, septembre 1985 - août 1986, Jean-Luc PARODI	147
Chronique constitutionnelle française : Pierre AVRIL et Jean GICQUEL (1 ^{er} mai - 30 juin 1986)	159
Pouvoirs-Biblio	181
Summaries	185
Index	189

ISBN 2 13 039509 0

ISSN 0152-0768

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1986, novembre

© Presses Universitaires de France, 1986
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Les interprétations de Mai 68

« C'était quoi, Mai 68 ? » Ce numéro a d'abord pour ambition de confronter les réponses à cette question, posée maintes et maintes fois par les étudiants d'aujourd'hui, alors à peine nés. Ainsi n'y raconte-t-on pas les événements, préférant partir à la recherche de leur sens. Ainsi s'est-on soucié avant tout de la France, même si la vague fut multinationale, pour évoquer ce que l'on connaît, et parce que le mouvement étudiant a été accompagné d'une crise de la société sans équivalent ailleurs.

Ces réductions délibérément opérées nous simplifiaient un peu la tâche. On la compliqua donc en décidant de commencer par un colloque, organisé les 13 et 14 mai 1986 à Lyon par Evelyne Pisier pour le Centre des Conceptions politiques classiques et modernes de l'Université de Paris I, Luc Ferry pour l'Institut d'Études politiques de l'Université de Lyon II et la revue Pouvoirs. Mais comment se faire l'écho fidèle d'un colloque en cent cinquante pages ? La voie traditionnelle des actes était exclue. Nous avons d'emblée renoncé à publier tout ce qui fut dit, ce qui nous permit de donner la parole à quelques-uns qui ne l'avaient pas prise.

Ces choix furent dictés par le seul souci de la confrontation la plus large des points de vue, fût-ce à notre détriment comme le lecteur pourra le constater. Les hasards des défections avaient pu donner l'impression que l'interprétation de tel courant sociologique était sacrifiée. Aussi avons-nous sollicité un article qui en rendrait compte. En résulte un texte « à contre-courant », qui dénonce les intentions supposées du colloque et du présent numéro. Les contraintes de l'espace et du temps disponibles offrent ainsi à un auteur le privilège d'une critique sans réplique.

Nous avons pourtant choisi d'évoquer les interprétations immédiates de l'événement, mais de ne pas s'y tenir, d'où la place accordée aux années 80. Nous avons retenu comme fil directeur les interprétations de Mai 68, tout en traitant les questions posées par l'idée même d'interprétation, ce que fait le premier article.

Quoi qu'il en soit, l'entrelacs des désaccords politiques, divergences d'interprétation et affrontements de disciplines éclaire la signification de Mai 68. A cette fin, nous avons voulu confronter les interprétations des « savants » avec celles des « acteurs ». Et pour conclure sur des excuses, plutôt que de les adresser à tel courant ou tel groupe qui aurait pu espérer une reconnaissance plus explicite, on se tournera vers les historiens, délaissés par le principe directeur de ce numéro. Si ces mois de travail pour le réaliser ont confirmé une chose, c'est l'urgence d'un autre colloque, d'une autre publication sur « les événements de Mai 68 ».

Olivier DUHAMEL

MAI 68 EST ÉTUDIÉ PAR

- Paul Bacot, docteur d'Etat en science politique, maître de conférences à l'Institut d'Études politiques de Lyon, responsable du CESPEA-CERIEP ; *Les dirigeants du Parti socialiste : histoire et sociologie* (1979), Lyon.
- Denis Barbet, assistant en science politique à l'Institut d'Études politiques de Lyon, chercheur au CESPEA ; *Les déçus du syndicalisme* (avec Paul Bacot) (1984).
- Cornélius Castoriadis, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences sociales, psychanalyste ; *L'institution imaginaire de la société* (1975) ; *Domaines de l'homme*, Les carrefours du labyrinthe II (1986).
- Luc Ferry, professeur à l'Institut d'Études politiques de Lyon II ; *Philosophie politique I, II et III* (1984, 1985), Paris ; *La pensée 68* (avec Alain Renaut) (1985), Paris ; *Système et critique* (1984), Bruxelles (avec A. Renaut).
- Claude Journès, maître de conférences de science politique à Lyon II ; *Les nouvelles idéologies* (codirection) (1982), Lyon.
- Bernard Lacroix, professeur de science politique à l'Institut d'Études politiques de Bordeaux ; *L'utopie communautaire* (1981), Paris.
- Gilles Lipovetsky, professeur de philosophie à Grenoble ; *L'ère du vide, Essais sur l'individualisme contemporain* (1983), Paris.
- Edgar Morin, directeur de recherches au CNRS, codirecteur du CETSAP de l'École des Hautes Études en Sciences sociales ; *Mai 68 : La brèche* (en collaboration) (1968), Paris.
- Evclyne Pisier, professeur à l'Université de Paris I.
- Philippe Raynaud, agrégé de philosophie ; coauteur avec F. Furet et A. Linières de *Terrorisme et Démocratie* (1985), Paris.
- Alain Renaut, animateur avec Luc Ferry du Collège de Philosophie, maître de conférences à l'Université de Nantes, doctorat d'Etat sur le système du Droit ; *La pensée 68* (avec Luc Ferry) (1985), Paris.
- Jeannine Verdès-Leroux, maître de recherche au CNRS (CEVIPOF) ; *Au service du parti* (1982), Paris.
- Henri Weber, maître de conférences en science politique à l'Université de Paris VIII - Saint-Denis ; *Le patronat* (1986), Paris.

LUC FERRY

*Interpréter Mai 68**

Je dois d'abord confesser le caractère partiel et sans doute fort subjectif des quelques remarques qui vont suivre. Il ne s'agit pas là d'une simple précaution rhétorique mais bien du sentiment très réel de l'extraordinaire complexité du mouvement de Mai et, plus encore peut-être, des enjeux théoriques, politiques et affectifs qui traversent les multiples tentatives d'interprétation qui ont commencé d'apparaître dès la fin du printemps 68. J'ai eu l'occasion de faire récemment encore l'expérience des passions que continuent de susciter les débats autour de Mai et j'aimerais formuler le souhait que l'on accepte, ne fût-ce qu'à titre d'hypothèse méthodique permettant le dialogue, que les controverses intellectuelles ne sont pas nécessairement la continuation des rapports de force dans la théorie.

Ce qui m'a frappé le plus en lisant ou en relisant la plupart des essais consacrés à Mai, c'est leur caractère d'interprétation « après coup » : aucun, ou presque, qui n'avoue en quelque façon la surprise, voire la stupeur devant une crise que rien ne laissait prévoir. Ce fut là l'un des thèmes principaux de *La brèche*, ouvrage collectif écrit à chaud, au cours même des événements (1). L'un des auteurs, Claude Lefort, donnait alors de l'état de la France une description qui semble en tout point convaincante : « La France, écrivait-il, ne paraissait pas, dans les derniers jours d'avril, sur le point d'engendrer une révolution. Un pouvoir qui a gagné la stabilité, le plus ferme qu'on ait connu depuis un siècle, le mieux armé (...) ; une économie en expan-

* Malgré quelques modifications, on a conservé le style oral de cet exposé prononcé en introduction du Colloque des 13 et 14 mai 84.

(1) *Mai 68 : La brèche. Premières réflexions sur les événements*, par E. Morin, Cl. Lefort, et C. Castoriadis, Fayard, 1968.

sion, suivant le rythme d'une croissance dont les pauses ne font pas douter qu'elle se poursuivra, le niveau de vie des salariés s'élevant peu à peu — si lente soit l'ascension et réduit le bénéfice que ceux-ci tirent de l'accroissement de la productivité —, la hausse des prix contenue, l'inflation conjurée, la monnaie consolidée ; une opposition installée dans une pratique parlementariste et électoraliste (...); une population enfin qui, dans sa majorité, ne s'intéresse à la politique que le temps des joutes électorales et dont les désirs, les goûts et les conduites tendent à se modeler en fonction des mêmes critères — quelles que soient les différences de classes — orientés qu'ils sont par toutes les puissances qui magnifient les emblèmes de la modernité : non, voilà qui n'annonçait pas pour un proche avenir les barricades dans les rues de Paris et dix millions de grévistes » (2). Bref, comme le soulignait encore Lefort, face à une telle situation, l'honnêteté intellectuelle minimale consistait à « laisser libre cours à l'étonnement », à ne point tenter coûte que coûte « d'oublier sa surprise » pour, en toute hâte, « colmater la brèche » (3).

Pourtant, en raison même de cet indénié effet de surprise, les premières interprétations de Mai devaient presque unanimement se laisser fasciner par la question de la *causalité* ou, en langage wébérien, par la question de l'*explication* des événements : soit pour proposer un principe explicatif unitaire, voire une énumération de causes occasionnelles ou concurrentes (4) ; soit au contraire pour récuser *a priori* comme réductrice une telle tentative et laisser tout son mystère à la puissance créatrice de l'histoire.

Ces débats autour de l'*explication* de Mai sont sans nul doute essentiels. Ils mettent en jeu des questions, aujourd'hui presque classiques dans notre culture politique, comme celles du rôle respectif du mouvement ouvrier et du mouvement étudiant, ou encore, de la capacité des diverses formes de la sociologie des classes sociales à rendre compte de ce que d'autres tiendront pour l'émergence de « nouveaux mouvements sociaux », etc. Pourtant, si nous éprouvons aujourd'hui, en la deuxième moitié des « années 80 », la nécessité de repenser Mai 68, c'est bien pour prendre en vue davantage l'aval que l'amont, soit, si l'on veut : la postérité de 68.

Point n'est besoin d'une perspicacité exceptionnelle pour percevoir que nos années 80 ne ressemblent guère, en apparence, aux années 60 : le calme qui règne à l'université est parfois déconcertant

(2) *Ibid.*, p. 38.

(3) *Ibid.*, p. 37.

(4) Cf. par exemple Ph. Bénéton et J. Touchard, Les interprétations de la crise de mai-juin 1968, *RFSP*, juin 1970.

et, de toute part, nous assistons à un retour des valeurs individualistes. Non seulement les anciens projets communautaires (« le mouton dans les Causses ») nous font, au mieux, sourire, mais le désinvestissement des grands projets politiques et des institutions partisans ou syndicales qui prétendaient les incarner est une donnée de fait qui tend à prendre, dans certains cas (celui de l'extrême gauche notamment), des proportions étonnantes. Tous les repères culturels et politiques de Mai 68, de la mode hippie aux marxismes tiers-mondistes en passant par la musique rock, sont aujourd'hui en crise ; l'individu a cessé d'être militant pour devenir, selon l'admirable formule qui concluait un article d'*Actuel* consacré à la « nouvelle morale des années 80 », « petit, mobile et intelligent » — à l'image bien sûr des éminents symboles de la libre entreprise moderne que sont l'ordinateur de poche et l'industriel japonais. Paradoxe de la période que nous vivons : loin que cette nouvelle morale soit restée sans échos sur les couches sociales les plus directement engagées dans le mouvement de Mai, tout porte au contraire à croire qu'elle a été, sinon engendrée par elles, du moins largement véhiculée par leurs soins. (Un travail sur l'évolution, au cours de ces dix dernières années, d'un journal comme *Libération* serait tout à fait significatif à cet égard.)

Sans développer davantage ce thème, je voudrais seulement suggérer que notre compréhension de Mai gagnerait à prendre en compte les problèmes que pose cette apparente ou paradoxale rupture entre les années 60 et les années 80. Dans ses *Essais sur la théorie de la science*, Max Weber élabore les principes d'une herméneutique des phénomènes historiques selon laquelle une question apparemment quelque peu saugrenue doit servir de fil conducteur à l'interprète : « Que se serait-il passé si... » tel ou tel événement n'avait pas eu lieu ? « Il n'y a absolument rien d'oiseux, écrit Weber, à poser la question : qu'aurait-il pu arriver si Bismarck n'avait pas pris la décision de faire la guerre ? Elle concerne en effet le point décisif pour la structuration de la réalité, à savoir : quelle signification causale faut-il au fond attribuer à cette décision individuelle au sein de la totalité des éléments infiniment nombreux qui devaient précisément être agencés de cette manière-là et non d'une autre pour amener ce résultat-là, et quelle est la place de cette décision dans l'exposé historique. Si l'histoire prétend s'élever au-dessus d'une simple chronique des événements et des personnalités, il ne lui reste d'autre voie que de poser des questions de ce genre. Et pour autant qu'elle est une science, elle a toujours procédé de cette manière » (5), peu

(5) Traduction Plon, 1965, p. 291.

oiseuse, en effet, pour qui en comprend la signification et la portée véritable : il s'agit d'abord, comme le suggère ce texte, de trier parmi les causes possibles d'un événement celles qui sont essentielles et celles qui sont secondaires, voire négligeables. Le recours à l'hypothèse permet ensuite — et surtout — de définir la notion même d'événement historique : comme tout ce qui est se trouve, par définition, être dans l'histoire, l'idée d'événement historique relève nécessairement d'une construction intellectuelle. Si nous ne discernons pas à toute péripétie le titre prestigieux d'événement *historique*, c'est bien qu'implicitement nous opérons au sein de la diversité infinie des faits une sélection. Or — telle est la thèse de Weber — cette sélection s'effectue toujours sous l'égide d'un jugement hypothétique : si l'on peut supposer raisonnablement que l'inexistence d'un fait n'aurait rien changé au cours de l'histoire, c'est qu'il n'est pas un événement historique ; si au contraire, en le supprimant par abstraction, le déroulement de l'histoire devient inintelligible, c'est que ce fait est bien, au sens fort, un événement historique. Cette méthodologie confère dès lors à l'historicité l'indétermination que lui dénie toutes les grandes philosophies rationalistes de l'histoire (de Hegel à Marx). Admettre que certains événements ont été déterminants qui auraient pu tout aussi bien ne pas avoir lieu, c'est au fond réintroduire dans le passé la pluralité des possibles qu'on accorde plus aisément à l'avenir (sans comprendre qu'il deviendra lui aussi du passé).

Si j'évoque ici cet aspect central de la méthodologie webérienne, ce n'est pas que la recherche des causes me paraisse être la tâche unique, ni même peut-être essentielle, d'une interprétation de Mai ; c'est plutôt pour suggérer qu'une telle interprétation devrait aujourd'hui s'interroger sur ce qui, dans nos années 80, serait difficilement concevable, voire impensable, sans Mai 68. La question est peut-être moins banale qu'il n'y paraît. Elle devrait, à mes yeux, inciter ceux — fort nombreux au demeurant — qui ont vu dans Mai 68 une véritable faille ouverte dans la société capitaliste/bureaucratique à reconsidérer leur interprétation.

Vue d'aujourd'hui, la thèse de « la brèche » semble en effet difficilement tenable — à moins de considérer que Mai 68 fut une rupture totale non seulement avec ce qui le précédait, *mais aussi et même tout autant, avec ce qui l'a suivi* — hypothèse que les auteurs de l'ouvrage qui porte ce titre ont pourtant par avance récusée tant ils prévoyaient à Mai une autre postérité que la société individualiste/libérale des années 80, comme en témoigne, sans doute mieux qu'aucune autre, la thèse de Castoriadis : « Il ne faut pas, écrivait-il

en 68, sous-estimer les immenses possibilités qu'offrira la période historique qui s'ouvre. La « tranquillité » et l'abrutissement de la société capitaliste moderne en France — et peut-être ailleurs — ont été détruits pour longtemps. Le « crédit du gaullisme » est par terre ; même s'il survit pour un temps, son talisman imaginaire est brisé. Les directions bureaucratiques d'encadrement des travailleurs ont été profondément ébranlées. Une cassure les sépare désormais des jeunes travailleurs. Les politiciens de la « gauche » n'ont et n'auront rien à dire sur les problèmes qui se posent. Le caractère à la fois répressif et absurde de l'appareil d'Etat et du système social a été massivement dévoilé et personne ne l'oubliera de sitôt. Les « autorités » et les « valeurs », à tous les niveaux, ont été dénoncées, déchirées, annulées. Il se passera des années avant que l'énorme brèche ouverte dans l'édifice capitaliste soit vraiment colmatée — à supposer qu'elle puisse l'être » (6). Avec moins de talent sans doute, mais aussi parce qu'il se plaçait du point de vue de « la brèche », Sartre se déclarait également (7), au lendemain des événements, « convaincu que tous les dirigeants actuels de la Gauche ne représenteront plus rien dans dix ans » ; et de citer alors, entre autres recalés de l'histoire, François Mitterrand...

Qu'en est-il véritablement de cette brèche ? Castoriadis est le premier à le clamer aujourd'hui (dans la préface de son dernier livre par exemple) : la période que nous vivons est entre toutes celle du « crétinisme libéral », voire néo-libéral — « crétinisme » qui s'étend bien entendu à l'ensemble de la classe politique, de droite comme de gauche. D'où l'on pourrait évidemment se borner à conclure que l'évaluation de la brèche était certes quelque peu démesurée et qu'elle sous-estimait le pouvoir de normalisation abêtissante qui caractérise nos sociétés. L'interprétation n'aurait au fond péché que par ses côtés quantitatifs — Mai restant, qualitativement, une brèche. Voire...

Une autre hypothèse se peut aussi concevoir qui offre à mes yeux le mérite de ne pas faire de 68 une parenthèse quasi miraculeuse dans l'histoire contemporaine. Que les « autorités et les valeurs » aient été « dénoncées, déchirées et annulées à tous les niveaux », cela, en effet, n'est pas douteux. Reste à savoir, toutefois, si ces diverses déchirures n'ont pas été plus prosaïquement l'épiphénomène d'une lame de fond suscitée par les *sociétés démocratiques* et, en un sens, pour servir leurs propres fins. Envisagé du point de vue de ce repli sur

(6) *La brèche*, p. 126.

(7) Dans *Les communistes ont peur de la révolution*.

la sphère privée qui caractérise les années 80, Mai 68 n'apparaît guère comme une parenthèse délaissée par paresse, mais plutôt comme un mouvement dès l'origine fondamentalement individualiste, ou, selon Lipovetsky, comme le signe manifeste de « la désertion et de l'indifférence travaillant le monde contemporain : révolution sans finalité, sans programme, sans victimes ni traîtres, sans encadrement politique, Mai 68, en dépit de son utopie vivante, reste un mouvement laxiste et décontracté, la première révolution indifférente »... (8).

Car il faut bien en convenir aujourd'hui : la « société capitaliste » (la « société de consommation » comme on disait alors) n'a guère été entamée par Mai. Bien plus : malgré « la crise », elle ne s'est peut-être jamais aussi bien portée. Non justement que les difficultés économiques soient réglées, que le chômage ait disparu, ou que la classe politique ait reconquis par quelques mérites notoires la crédibilité qui lui fit, un temps, défaut. Il n'empêche que l'Etat de droit démocratico-libéral jouit actuellement d'une légitimité sans doute rarement égalée dans l'histoire ; et si l'on entend parfois dénoncer le caractère « à la fois absurde et répressif de l'appareil d'Etat », force est de constater que ces reproches n'émanent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, de forces politiques « antibureaucratiques » — les « politiciens de gauche », nullement réduits au silence, exposant volontiers pour leur part les mérites du service public et de l'Etat de droit.

Mai 68 : parenthèse fugitive ou origine véritable de l'individualisme contemporain ? Tel me semble être aujourd'hui l'enjeu essentiel d'une interprétation de Mai. Encore faut-il percevoir les quelques paradoxes que recouvre une telle question. D'abord sur le plan purement terminologique : il est clair que le mouvement de Mai se laisse qualifier de « démocratique » en des sens tout différents, voire opposés. On peut en repérer au moins trois : selon l'interprétation esquissée par Lefort, les meilleurs aspects de Mai (ceux qu'incarne le mouvement du 22 mars) peuvent être dits « démocratiques » en ceci qu'ils manifestent une volonté antibureaucratique et cependant émancipée à l'égard du fantasme révolutionnaire de la « bonne société ». Après Mai, écrit Lefort, « le pouvoir, en quelque lieu qu'il prétende à régner, trouvera des opposants qui ne sont pas prêts néanmoins à en installer un meilleur (...). De toutes les occasions, ils se serviront pour stimuler les initiatives collectives, abattre les cloisons, faire circuler les choses, les idées et les hommes, mettre chacun en demeure d'affronter les conflits au lieu de les masquer. Si je ne me trompe, ce langage ne se nourrit pas de l'illusion d'une *bonne société*, délivrée des contradic-

(8) *L'ère du vide*, Gallimard, 1983, p. 51.

tions » (9). Bien que partageant partiellement cette analyse, Castoriadis lui donne une inflexion notablement différente : démocratique, Mai 68 l'est bien en tant que mouvement antibureaucratique, mais il l'est surtout en tant qu'il incline massivement vers la démocratie directe. Contre « la liberté des modernes » (le système représentatif, le libéralisme politique), le mouvement (ou du moins « ses meilleurs éléments » — tradition révolutionnaire oblige !) fait valoir les exigences de l'autogestion : « Dans les conditions du monde moderne la suppression des classes dominantes et exploiteuses exige non seulement l'abolition de la propriété privée des moyens de production, mais aussi l'élimination de la division dirigeants-exécutants en tant que couches sociales... Ce qui doit remplacer (cette) division (...) c'est l'autogestion, à savoir la gestion autonome et démocratique des diverses activités par les collectivités qui les accomplissent » en vue d'instaurer « la démocratie directe la plus large possible » (10). De là la reprise, par Castoriadis, de la critique gauchiste de « la comédie électorale et parlementaire » (d'autres diraient : « l'Etat de droit »...) au sein de laquelle communique l'ensemble de la classe politique : « La complicité est totale, de Pompidou à Waldeck-Rochet, en passant par Mitterrand et Mollet, pour porter au plus vite les problèmes sur le faux terrain où ils savent très bien qu'ils ne pourront être ni résolus, ni même posés : le terrain parlementaire » (11). De là aussi le fait que Castoriadis (suivant en cela la ligne d'un désaccord déjà ancien avec Lefort) préconise, comme seul antidote possible à sa récupération, l'*organisation* du mouvement : « Tout peut être récupéré sauf une chose : notre propre activité réfléchie, critique, autonome... La récupération, on ne l'évite pas en refusant de se définir. L'arbitraire, on ne l'évite pas en refusant de s'organiser collectivement, plutôt on y court » (12).

Quelle que soit la sympathie que puisse m'inspirer cette analyse quasi rousseauiste, il m'est difficile de ne pas retenir deux objections. La première est purement philosophique, et, bien que triviale, difficilement contournable, à mes yeux tout au moins : outre qu'il ne me semble ni absurde, ni « immoral » de préférer la liberté des modernes à celle des anciens, je ne parviens pas à saisir les conditions sous lesquelles cette dernière pourrait être compatible avec la modernité (sauf à susciter des situations politiques infernales que nul ne souhaite). D'autre part : cette lecture de Mai me semble largement « projective » (elle sélectionne ce qui, dans Mai, correspond à un choix

(9) *La brèche*, p. 62.

(10) *Ibid.*, p. 108.

(11) *Ibid.*, p. 125.

(12) *Ibid.*, p. 103-104.

pratique, celui d'une vision du monde autogestionnaire) et, comme telle, sans réelle valeur *théorique* pour concevoir ce qui est, et, éventuellement, ce qui sera. D'où la portée, à mes yeux, de l'interprétation néo-tocquevillienne proposée par Lipovetsky dans *L'ère du vide* : ici, Mai 68 ne sera pas dit démocratique en tant que mouvement antibureaucratique, ou autogestionnaire, mais en tant que mouvement *individualiste* (13), annonçant au-delà de la critique des « autorités et des valeurs », le repli actuel sur la sphère privée. Le paradoxe, bien sûr, c'est que Mai 68, malgré ou plutôt à travers les projets communautaires et collectifs qui s'affichaient de toute part, ait pu, non pas interrompre, mais bien renforcer comme jamais auparavant les tendances des sociétés modernes à l'individualisme. Paradoxe seulement apparent, pourtant, pour qui comprend véritablement *l'ensemble* de l'argumentation tocquevillienne : si la naissance de la démocratie ou de l'individualisme politique (autour de la Révolution française, pour donner un repère aisément visible) correspond à l'émergence d'un sujet qui commence de se penser non seulement comme une monade autonome et douée de liberté, mais comme le fondement ultime de toute valeur et de toute norme, la faculté de remettre sans cesse en cause ces valeurs et ces normes, tout particulièrement bien sûr celles du pouvoir politique, est inhérente par nature aux sociétés démocratiques. Comme tous les mouvements « d'avant-garde » (que ce soit sur le plan esthétique ou politique), Mai aura été un mouvement anti-traditionnel — en l'occurrence, « anti-bourgeois » — et le fait que la critique de la tradition se soit référée à des idéologies communautaires, voire totalitaires (maoïsme, castritisme, par exemple) ne doit pas nous dissimuler la dimension authentiquement individualiste, et donc, en un sens, démocratique qui fut globalement celle de la *masse* des étudiants. C'est même là ce qui explique la brutale mise au rancart de ces idéologies, une fois épuisée une mission critique qui, finalement, était fort limitée. Les anciens soixante-huitards qui ont su se recycler aux sommets de l'État, s'adapter le week-end aux diverses surfaces des cours de tennis n'ont pas trahi leur cause. Ils ont accompli la vérité d'un mouvement dont les acteurs, pour l'essentiel, faisaient l'histoire sans savoir l'histoire qu'ils faisaient.

(13) On sait comment Tocqueville, dans la *Démocratie en Amérique* définit l'individualisme « un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis de telle sorte que, après s'être créé ainsi une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même » (t. II, Ed. Gallimard, 1961, p. 104).

Comme je l'ai souligné au début de cet exposé : ces quelques remarques n'ont aucune prétention à l'objectivité et encore moins à l'exhaustivité. D'autres interprétations, sans doute également importantes, auraient pu être évoquées, d'autres aspects aussi — notamment le caractère international du mouvement. Je ne voudrais cependant pas conclure sans formuler la difficulté principale que soulève à mes yeux l'interprétation néo-tocquevillienne esquissée par Lipovetsky. Cette interprétation — qu'à tort ou à raison je considère comme la plus éclairante — me semble pécher par un excès d'unilatéralité. Ce qu'elle met admirablement en lumière, ce sont les caractères strictement individualistes du mouvement : lutte pour l'égalité, rejet des traditions et des dogmes, émergence d'une culture de l'authenticité et du « souci de soi », bref, tout ce qui contribue à produire cette atomisation du social si caractéristique de la période actuelle. Toutefois, le procès d'individualisation me paraît posséder nécessairement une autre face, moins « égoïste » si l'on veut, qui permet de jeter sur Mai 68, et par suite sur les années 80, un regard globalement positif : si les progrès de l'individualisme impliquent inévitablement la critique des valeurs traditionnelles (proprement : des *dogmes*, c'est-à-dire des contenus normatifs légitimés par une autorité), cette critique, on ne doit pas l'oublier, ne peut elle-même trouver sa légitimité que dans une *argumentation*. En d'autres termes : dans un monde où la subjectivité devient reine, la légitimité doit cesser d'être « traditionnelle » pour devenir « légale ». Telle est, me semble-t-il, notre situation : sur le plan juridique, politique, scientifique, philosophique, éthique, esthétique, religieux même, les progrès de l'individualisme nous ont fait perdre presque toute possibilité de nous référer, sans autre forme de discussion, à des certitudes établies. Reste que, par la nécessité de l'argumentation qui vient seule donner sens à une légitimité qui a cessé d'être traditionnelle, l'individu, par son propre mouvement, est poussé à se dépasser lui-même dans la recherche de justifications *qui ne valent pas seulement pour lui, mais aussi pour autrui*. Rien n'interdit dès lors de penser que, si Mai 68 a puissamment contribué à l'atomisation du social, il a aussi démocratisé considérablement les exigences de l'argumentation et de l'esprit critique dans les domaines juridiques et politiques.

RÉSUMÉ. — *Exposé par oral en introduction du colloque, ce texte s'interroge sur les conditions d'une interprétation de mai qui prendrait en compte les problèmes soulevés par l'opposition, au moins apparente, entre les années 60 et les années 80.*

EVELYNE PISIER

Paradoxes du gauchisme

Près de vingt ans après, le mouvement de *Mai 68* suscite une nouvelle bataille d'interprétations. Bataille, le mot n'est pas trop fort au regard de la radicalité de certaines thèses, aux enjeux plus ou moins explicites mais à la volonté de provocation manifeste. Bataille nouvelle : si l'on excepte quelques voix isolées bien que non négligeables, un long mutisme a succédé aux premières interprétations « à chaud ». Mutisme gêné, autocensure universitaire rappelant un peu l'après-guerre d'Algérie. Absent des thèses, mémoires, séminaires de science politique, *Mai 1968* est devenu une sorte de non-objet scientifique qu'une certaine condescendance universitaire réserve à un journalisme forcément superficiel et pourquoi pas mondain. Condescendance du mauvais souvenir mais prudence légitime aussi : vingt ans après, le sujet ne se prête pas encore aux recherches les plus sereines ; les sensibilités politiques s'affrontent dans les frénésies de la rationalité rétrospective. Assumant le risque de la polémique, le Colloque tenu à Lyon, le numéro de *Pouvoirs*, d'autres manifestations bientôt témoignent pourtant d'une volonté de débat au sein de la communauté scientifique et universitaire. Communauté riche de la pluralité de ses approches et de ses « points de vue » : historiens, philosophes, sociologues, politistes, anciens acteurs, nouveaux curieux désireux de confronter des interprétations, d'en mesurer la validité, d'en connaître les leçons : à Lyon l'expérience a été tentée d'une discussion possible, vive certes mais libre au moins de tout modèle imposé par quelque impérialisme de puissance ou de compoction...

Traiter, non pas du mouvement de Mai, mais seulement du gau-

chisme en 1968, n'est-ce pas à la fois rester à la marge du débat sans pour autant y tenir position plus confortable ? Le gauchisme fait l'objet d'une sorte de consensus : c'est un coupable dont le terrorisme ou le totalitarisme font aujourd'hui la vérité, c'est un absent auquel ne doit rien le mouvement « réel » qui l'a débordé. Chacun s'accorde à dédaigner l'assassin groupusculaire devenu exsangue et bien peu digne d'intérêt. Le mouvement de Mai n'est certes pas réductible au gauchisme mais il paraît pourtant difficile de n'en pas faire une pièce, au moins parmi d'autres, à verser à un débat plus large qui concerne les interprétations de Mai 68. A suivre par exemple la thèse, au demeurant très stimulante, de Lipovetsky, Mai 68 n'annonce nulle revitalisation du tissu social, nulle promesse de régénération de la société civile, nulle rupture ni révolution, mais, préparant un « hyperinvestissement de l'ego », s'inscrit dans la logique individualiste et ne fait que prolonger la tendance lourde de la société moderne à la privatisation des existences, bref à la liquidation du « sujet ». De ces thèses à celles de L. Ferry et A. Renaut en effet se dessine une stratégie interprétative clairement revendiquée : la substitution de l'individu au sujet ferait le lit de l'antihumanisme et Mai 68 « tomberait » bien du côté d'un tel antihumanisme... *A fortiori*, le sort du gauchisme paraît-il réglé : de l'anti-humanisme au totalitarisme. D'autres, par exemple, qu'une telle interprétation de 68 ne convaincrat pas, préférant voir dans le mouvement de Mai une « rupture » d'inspiration profondément « démocratique » ou/et profondément « révolutionnaire », seront légitimement tentés de réserver au gauchisme le même sort : l'exclusion du gauchisme devient le prix du sauvetage de Mai. Démarche cohérente mais d'une rigueur fragile. Aussi voudrait-on proposer ici une réflexion sur quelques paradoxes du gauchisme qu'aucun sentiment d'antipathie ne peut suffire à éluder. Démarche suspecte évidemment : ne suggère-t-elle pas qu'à l'inverse un sentiment de sympathie préside à une entreprise de réhabilitation pour épouser la forme bien naïve de la question : le gauchisme est-il un humanisme ? Soupçonne qui voudra qu'aucune protestation ne convaincra. La réflexion, ici menée en marge des grandes stratégies interprétatives, entend se limiter à quelques hypothèses concernant les rapport ambigus que nouent gauchisme et marxisme, réflexion sans statut philosophique ou sociologique, simple argumentation critique ne prétendant qu'à une histoire de l'idée politique...

A titre de jalon pour une recherche, on tentera de penser une hypothèse paradoxale : le gauchisme dit « soixante-uitard » coïncide avec l'effervescence du marxisme français ; il se veut à la fois formi-

dable tentative de galvanisation et de vénération des jeunes et vieux Marx, relais de mythologies en voie d'extinction (dictature du prolétariat, révolution violente par le pouvoir-au-bout-du fusil ou le nucléaire-tigre-de-papier, espérance et nostalgie de l'union du travailleur-prolétaire et de l'étudiant-jeune travailleur), témoignage de la vitalité de la lutte de classes dans un dérisoire mimétisme de la lutte de sectes ; pourtant ce gauchisme-là, par-delà sa diversité, par le biais d'un matériau théorique particulier, contribue à une formidable critique du marxisme, facteur d'une crise de légitimité qui atteint ses représentants organisés et incarnés. Le gauchisme de 68 est-il le signe, le symptôme d'une effervescence du marxisme qu'il faut opposer au « déclin » du marxisme des années 80 ? Le gauchisme est-il, non pas certes la cause, mais le signe, le symptôme de ce même déclin du marxisme qu'il faudrait donc largement antidater ? Ou pour être plus radical encore, humour et provocation conjugués : le gauchisme, cette dernière carte (perdue) d'un marxisme auquel Soljenitsyne ôte définitivement toute légitimité pourrait-il être considéré aussi comme vecteur de ce déclin du marxisme au sens où Mao aurait permis de rendre Soljenitsyne crédible ?

On conviendra que la légitimité d'une telle interrogation exigerait quelque préalable méthodologique. Il faudrait tout d'abord supposer examinée la question du déclin du marxisme : crise provisoire qu'un retour du balancier culturel transformera en « renouveau » ou déclin véritable ? Pour les commodités de l'exposé, on se contentera de raisonner sur des symptômes apparents qui font à peu près consensus pour au moins conclure à une si forte baisse d'intensité dans les années 80 qu'on serait en droit de l'opposer à l'effervescence des années 60. Langue de bois devenue langue morte : la crise du marxisme accompagnerait une crise de l'appareil qu'il faudrait s'efforcer de périodiser.

Sans doute faudrait-il aussi supposer acquise la signification du terme gauchisme. Selon une terminologie courante, empruntée à Lénine, le mot aurait servi à désigner une série de groupuscules politiques situés à l'extrême gauche du PC et dominés par « l'impatience révolutionnaire ». Même aussi grossièrement simplifiée, une telle définition pose plus de problèmes qu'il n'y paraît pour une mise en perspective du gauchisme français en 1968. A parcourir rapidement la littérature consacrée à ce sujet on s'aperçoit que l'accord ne règne pas. Sous l'influence évidente de certains partis pris, et notamment selon le degré de sympathie ou d'antipathie éprouvée à l'égard du mouvement de Mai en général, certains auteurs ont tendance à désigner ainsi les groupes « libertaires » à l'exclusion de

l'extrême gauche ou à procéder au contraire à la démarche inverse. Les uns, arguant notamment de la lenteur de certains groupuscules d'extrême gauche (maoïstes en particulier) à « rejoindre le mouvement » et de l'importance de l'idée libertaire dans la culture politique de 68, désignent par gauchisme « cette fraction du mouvement révolutionnaire qui offre, ou veut offrir une *alternative radicale au marxisme léninisme*... ce qui exclut... toutes les tentatives de renouveau théorique en provenance de la social-démocratie... ce qui exclut encore toutes les entreprises d'opposition communiste ou de renouvellement communiste en tant qu'elles n'offrent pas d'alternative (mais se proposent de revenir aux sources léninistes ou révolutionnaires du communisme) » (cf. R. Gombin, *Les origines du gauchisme*, Seuil, 1971, p. 18). D'autres à l'inverse ont tendance à associer 68 et extrême gauche de sorte qu'apparaisse la vérité à la fois marxiste et terroriste du mouvement de Mai dans la seule évocation du gauchisme... On supposera ici, malgré le surcroît de difficultés pour la démonstration, que le gauchisme sert à désigner un ensemble très hétérogène de groupes et d'idées.

Un thème au moins paraît dominant : celui de la *bonne révolution* contre les tendances réformistes des PC soviétique et français, thème commun à la fois aux groupes libertaires et aux groupes d'extrême gauche, en général issus d'un processus d'exclusion de l'UEC (Union des Etudiants communistes). Paradoxe pour l'histoire des idées : si Lénine en 1920 désigne par gauchistes des « opposants », en 1968 l'extrême gauche — au-delà de ses divergences — se veut « ultra-léniniste » ; mais à ses côtés les groupes dits « libertaires » auto-assument le terme gauchisme en le réinvestissant dans une critique radicale du léninisme (en ce sens D. Cohn-Bendit : « le gauchisme remède à la maladie sénile du communisme... »). Léninistes, anti-léninistes : la divergence est si sérieuse que rien ne devrait plus leur être commun, bien qu'il soient dans la même rue... On objectera que seul l'ennemi (le PC) est commun et que le reste est sans signification. [La question est peut-être plus complexe et la clé de l'énigme serait plus gaie du côté des « mao-spontex »...] Léninistes, antiléninistes partagent donc au moins une commune aversion pour le réformisme révisionniste : c'est le cas à la fois des trotskistes, maoïstes, anarchistes, situationnistes, et autres *22 Mars*. Mais surgit un « désordre nouveau » : révisionniste est bien ce PCF ainsi nommé pour ses stratégies d'alliances dites de classe avec la social-démocratie (stratégies qu'on impute à sa fidélité au révisionnisme khrouchtchevien lors même qu'on lui reproche son stalinisme) mais révisionnistes aussi sont ceux-là même que le PC a ainsi désignés : les *Italiens français*, gauche

ambiguë, espèce étrange nourrie à la fois de coexistence pacifique, de pluralité des voies d'accès au socialisme mais aussi de tiers-mondisme anti-impérialiste et anticolonialiste. On objectera que ceux-là ne sont pas « organisés » en 68, qu'ils ne sont dans la rue qu'à titre individuel, Togliatti dans la poche mais le pavé dans la main et le slogan castro-guevariste à la bouche. Sans organisation propre mais sans grande difficulté à rejoindre les autres, voire à passer d'un groupuscule à l'autre. Révisionnistes, antirévisionnistes : la critique du PC ne suffit donc à faire langue commune qu'à condition de l'entendre *d'abord* comme cette critique d'un PC jugé « trop mou » dans le contexte de la décolonisation, et plus particulièrement de la guerre d'Algérie. Le gauchisme de 68 a pris naissance dans les années 60, avec la manifestation du 27 octobre, avec les réseaux Jeanson et le manifeste des 121, avec le cri des « damnés de la terre ». Peu importe ici la sympathie ou l'antipathie, s'il s'agit d'affirmer simplement que de guerre d'Algérie en guerre du Viêt-nam, que de CVN en CVB (1), le contexte de la décolonisation est lourdement significatif et qu'à négliger cette clé, ignorance délibérée ou pas, on prend le risque du malentendu. Pour s'en tenir à un propos plus étroit, on avancera seulement l'hypothèse selon laquelle ce contexte de la décolonisation donne naissance à un marxisme dont les contorsions nouvelles annoncent dans l'apparence même de l'effervescence, l'éclatement par incohérence et finalement le déclin. Sans doute pourrait-on s'en tenir là et s'en remettre aux événements qui assurent le passage de l'effervescence au déclin. Événements aisément repérables : Edgar Morin par exemple a raison d'écrire que « ce qui a entraîné le collapsus du marxisme est un enchaînement d'événements étonnants qui autodémystifient Révolution et communisme » de l'affaire Lin Piao à la mort de Mao (*Le Débat*, mai-sept. 1986) ; de même Lucio Colletti d'affirmer qu'avec ces événements « il s'agissait vraiment de la conclusion d'un cycle, de la fin d'une époque. Les prophètes les plus enthousiastes et les plus imaginatifs se turent et s'isolèrent mais ce n'était pas pour avoir une explication avec eux-mêmes, mais plutôt comme s'ils étaient brouillés avec l'Histoire » (*Le déclin du marxisme*, PUF, 1984, 60-61). Sans vouloir nier l'importance de tels événements historiques, on voudrait simplement aller au-delà de ce type d'interprétations en suggérant que le *contenu même* de ce marxisme dit triomphant est digne d'attention.

La réduction du gauchisme au seul mouvement libertaire est donc un préalable aussi discutable qu'inutile : c'est à tenir compte,

(1) Comité Viêt-nam national, Comités Viêt-nam de base.

en effet, du contexte de la décolonisation que l'on peut avancer l'hypothèse selon laquelle le gauchisme, même dans sa composante léniniste, contribue ainsi à rendre « audible » une critique du totalitarisme. Ni par intelligence, ni par sainteté. Le propos ici tenu, indifférent à une quelconque tentative de réhabilitation pour angélisme, interroge simplement la nature même de la critique gauchiste du marxisme. Or on constate que, par-delà l'hétérogénéité des discours et des écrits, se dessine cette constante critique de l'économisme et de l'historicisme qui fait aujourd'hui le fond même de la critique antitotalitaire. Lié au contexte de la décolonisation, le gauchisme accumule dans le désordre le plus incohérent et la dispute la plus dogmatique, un matériau théorique dont la tendance profonde est au même « repentir méthodologique » (2) : c'est désormais du côté de la superstructure qu'il faut se tenir pour comprendre le secret de l'aliénation, une superstructure questionnée de part en part pour lui faire avouer l'impuissance de l'économisme à rendre compte de la force révolutionnaire des « peuples du monde », et au-delà, de la pesanteur bureaucratique du socialisme construit ou de la domination technocratique dans la « société industrielle ». Un tiers-mondisme disparate, échevelé, simplificateur, mystificateur, martelle la même idée en formes différentes : si l'économisme est stérile, la lutte de classes n'est pas le moteur de l'histoire ; sauf à se condamner à l'attentisme de la condition « objective », la révolution est culturelle ou n'est pas ; l'imagination et la subjectivité sont créatrices d'histoire, la révolution a des « bottes de sept lieues » lorsqu'elle s'émancipe de la bureaucratie, de la hiérarchie, de l'autoritarisme... Se produit un décalage persistant entre la teneur même du discours et ses effets : l'absurde culmine certes à dire la superstructure « relativement » autonome mais quelque mystificatrice que soit l'intention et incohérente la démonstration, le message délivré, parce qu'il délivre effectivement, s'entend du côté de l'autonomie et non de la relativité. Fanon, Guevara, Mao Tsé-Toung, Ho Chi-minh : la version occidentale du tiers-mondisme renouvelle le marxisme jusqu'à le rendre méconnaissable.

A l'usage occidental, ce message tiers-mondiste met en cause la nature principielle du marxisme et la remise en cause s'effectue désormais sur tous terrains. Ainsi s'amorce par exemple un processus de critique « antiéconomiste » de la nature de l'URSS et de la société soviétique. L'abolition de la propriété privée, l'industrialisation

(2) Expression empruntée dans un autre contexte à P. Ayçoberry, *La question nazie*.

massive, la collectivisation de l'économie s'y avèrent impuissantes à « révolutionner » les rapports sociaux. Le matérialisme historique est pris en défaut. Gauchistes, ces analyses de l'URSS, aussi diverses soient-elles, restent le plus souvent prisonnières d'illusions ou d'aberrations simplificatrices. Elles convergent toutefois dans une inquiétude généralisée : la défaillance de l'économisme ne s'accompagne-t-elle pas en URSS d'une « domination » odieuse ? Défaillance de la capacité théorique et défaillance parallèle de la force mobilisatrice, épuisement de la force explicative du marxisme et perte de crédibilité du modèle alternatif : Cuba, le Viêt-nam, la Chine, contexte d'une mise en cause « politique » du grand tabou, patrie du socialisme. Mise en cause effectuée d'abord au prix de mystifications nouvelles bien sûr : de guerres de guérilla en conflit sino-soviétique. Mais la nature même de la critique, le contenu de ses propositions rendent déjà précaire le sort des référents substitutifs dès lors que le référent soviétique est touché. Critique antiléniniste du marxisme ou révision léniniste du marxisme : la différence est considérable mesurée à l'intention stratégique mais elle importe peu au regard de l'effet produit. A l'égard de l'URSS, le gauchisme de 68 met fin aux dernières prudences de ses aînés marxistes et saute le pas de l'Etat dégénéré mais ouvrier. Même si les porte-voix manquent encore de fermeté lors de l'intervention en Tchécoslovaquie (cf. le débat dans *Action*), la conviction du militant est faite. Le discours de Castro en août 68 porte un coup définitif à la mythologie : la critique du socialisme soviétique est bien acquise puisqu'on accepte de la payer d'un nouveau renoncement au romantisme.

Le tiers-mondisme n'est donc pas réductible à une tentative de sauvetage d'un marxisme en faillite ? Il n'est donc pas uniquement ce blason d'un néo-marxisme, grotesquement redoré, aux vérités purement totalitaires ? On rencontre immédiatement une objection de taille : le gauchisme tiers-mondiste se prétend l'arme, contre l'Occident, de la *révolution* anticapitaliste et anti-impérialiste. Aux accents d'une critique engluée au plus profond de l'historicisme marxiste, ne lui ajoutant par sa radicalité même qu'un supplément de terrorisme. Critique inévitable parce qu'elle n'est pensable, une fois de plus, que dans le contexte de la décolonisation. Critique inévitable : non pas comme recherche dérisoire d'une juste compensation de la critique de l'URSS. Critique inévitable parce que dirigée contre un Occident jugé coupable de colonialisme. Or le matérialisme historique s'avère aussi impuissant à révéler la nature de l'aliénation coloniale qu'à penser celle de la société de consommation. Au nom de quoi cette *révolution* ? D'Alger à Paris, de Pékin à Los Angeles,

de La Havane à New York se tracent les lignes imaginaires du Grand Refus de l'impérialisme technologique et savant. Critique de l'homme blanc, à prétention d'universel, de lumières, de raison européocentristes. Fanon accuse : au nom d'un « universel authentique » bien plus que d'un quelconque repli culturaliste de la « différence », lui qui suspecte au contraire les effets pervers de la « négritude ». Les damnés de la terre n'ont plus rien à attendre de l'objective transformation des rapports économiques, l'aliénation est au cœur de l'homme et c'est au cœur qu'il faut frapper. Adossé à ce tiers-mondisme, le gauchisme se condamne à la parole terroriste. Faut-il pour autant baptiser antihumaniste l'étrange philosophie des années 60, elle-même baptisée trop vite *pensée 68* et qui se nourrit du combat contre l'ethnocentrisme ? Jusqu'à faire de la critique de l'ethnocentrisme la marque d'une impuissance à mener une critique du totalitarisme ? Par pure complicité d'antihumanisme ? Faut-il aller jusqu'à faire de la Nouvelle philosophie elle-même le « dernier avatar de la pensée 68 » sous le prétexte que prisonnière de ses présupposés elle ne peut critiquer le totalitarisme parce qu'elle mène une critique parallèle des Lumières et de la Raison occidentales ? A méconnaître le contexte de la décolonisation et le discours critique de l'ethnocentrisme qu'il produit, ne risque-t-on pas de méconnaître aussi le caractère singulier de cet « antihumanisme » pour ne l'interpréter que comme le banal rejeton de la philosophie allemande ou simplement du nietzschéisme ? (cf. A. Finkielkraut, *Le Débat*, mars-mai 1986). La critique du totalitarisme n'est-elle légitime que menée au nom de la démocratie formelle et représentative, produit indépassable de la démocratie occidentale et de son humanisme ? Le gauchisme n'a-t-il donc assuré que le passage d'une idéologie à l'autre où l'homme reste l'invariable accusé ? Faut-il souscrire alors à cette désespérante philosophie de l'histoire des idées que nous propose Colletti : « Menée d'abord au nom d'un marxisme remodelé selon une clé utopiste et eschatologique, la critique apparaît maintenant soutenue et corroborée par la pensée théologique de Heidegger... Nous sommes donc passés d'une eschatologie à une autre » (1984, 79).

A sa manière hybride et paradoxale, adossé au tiers-mondisme et immergé dans 68, le gauchisme n'est-il pas aussi un moment de cette critique du totalitarisme dont Lefort et Castoriadis par exemple avaient commencé d'indiquer la voie ? Tout simplement parce qu'une telle critique ne saurait proposer une alternative indépassable entre humanisme et antihumanisme, entre régime totalitaire et démocratie représentative ? S'ouvre alors un autre débat qui concerne le mouvement de Mai dans son ensemble et qui pourrait permettre de

s'interroger sur l'inspiration paradoxalement profondément démocratique de cette critique de la démocratie : lutte antihiérarchique, anti-autoritaire, antibureaucratique, le mouvement prend acte des déficits de la démocratie. Moins pour la détruire que pour la mieux « inventer » ? Elections-trahisons : en 1968 le slogan gauchiste est celui de tous : parce qu'il a une signification paradoxale irréductible à la tradition à laquelle il l'emprunte ? Encore faudra-t-il cependant éviter ces constants glissements de sens du terme démocratie : terme élogieux s'il désigne le juste combat humaniste du sujet contre l'individu, terme péjoratif s'il désigne le triste repli de l'individu hors de l'intersubjectivité ? A jouer du double sens, *Mai* finit par n'avoir d'autre vérité que narcissique et totalitaire, à jouer du double sens, la route du sens risque d'être définitivement coupée.

RÉSUMÉ. — *Le gauchisme français des années 68 est en général interprété comme le symptôme d'une effervescence du marxisme que l'on oppose à son « déclin » dans les années 80. Pourtant, né dans le contexte de la décolonisation, le gauchisme n'accumule-t-il pas, de manière certes désordonnée et sectaire, un matériau théorique dont la tendance profonde est une critique antiéconomiste et antihistoriciste du marxisme ?*

CLAUDE JOURNÈS

Les interprétations communistes de Mai 68

L'histoire retiendra sans doute de l'attitude du Parti communiste français à l'égard du mouvement de Mai la dénonciation par Georges Marchais de « l'anarchiste allemand Cohn-Bendit », dans *L'Humanité* du 3 mai 1968. Pourtant, dix-huit ans plus tard, les téléspectateurs ont pu entendre, le 22 mars 1986, le rédacteur en chef de la même *Humanité* parler du « sympathique Daniel Cohn-Bendit », au cours de l'émission « Droit de réponse ».

Par-delà la question de personne, le Parti communiste français a donc profondément modifié son interprétation de Mai 1968. Ce changement peut surprendre qui n'aurait pas suivi l'évolution idéologique du Parti.

Encore faut-il expliquer cette mutation idéologique en prenant garde de ne pas négliger le contenu des idées au profit de leurs conditions externes de production. Ce travers nous paraît caractériser par exemple l'hypothèse de Philippe Robrieux, selon laquelle « la récupération de Mai 68 et l'ouverture sur le gauchisme », opérées par le PCF en 1973, découlent des analyses soviétiques. Cet auteur écrit : « La direction russe estime que Mai 1968 a constitué un ébranlement révolutionnaire, elle juge donc que le PCF a eu un comportement opportuniste en se refusant à soutenir le mouvement (...) (et) que le pouvoir pompidolien est considérablement affaibli et qu'il faut désormais que les communistes français poussent plus fort » (1).

Une telle analyse, conforme à l'idée académique assez courante

(1) P. Robrieux, *Histoire intérieure du Parti communiste*, t. III : 1972-1982, *Du Programme commun à l'échec historique de Georges Marchais*, Paris, Fayard, 1982, p. 79.

du caractère étranger des partis communistes dans leur origine ou leur stratégie, nous paraît témoigner d'une conception trop réductrice de la causalité et surtout méconnaître l'autonomie des idéologies, le poids de leur évolution en profondeur.

Nous nous efforcerons donc de démontrer, dans le cadre limité de cet article, que les interprétations communistes de 1968 constituent un bon révélateur de l'évolution de l'idéologie communiste dans sa totalité.

Afin de préciser la notion d'idéologie communiste, il est possible de partir du texte dans lequel Jean Touchard distinguait entre « le communisme des dirigeants », exprimé par leurs déclarations ou les textes officiels du Parti, « le communisme des intellectuels », auteurs d'œuvres diverses, celui des « militants », à divers degrés de responsabilité, enfin celui des « électeurs » (2).

Pour s'en tenir aux deux premiers niveaux cités, qui constituent le matériau de notre étude, il est sans doute possible aujourd'hui de faire la différence entre les textes qui lient le parti, soit en raison de leur caractère collectif, soit du fait de la responsabilité de leur auteur, et les écrits émanant d'un membre du parti et n'engageant, en principe, que lui-même. Il faudrait aussi réévaluer la notion d'intellectuel communiste, en fonction d'une plus ou moins grande autonomie à l'égard de l'organisation partisane, comme l'a proposé J. Verdès-Leroux (3). Enfin, parmi les intellectuels retenus, il importe de réserver une place à ceux, fort nombreux, qui depuis ont quitté le parti.

La lecture d'une telle production idéologique nous conduit à découvrir deux orientations distinctes dans les interprétations communistes de 1968. La première consiste dans la critique du mouvement étudiant, puis dans l'affirmation de son caractère second par rapport au mouvement ouvrier, seul potentiellement révolutionnaire. La logique intellectuelle du parti envers une réalité qui lui échappe est donc celle d'une condamnation et d'une réduction.

Une deuxième tendance des idées communistes témoigne au contraire d'une réelle acceptation de Mai 68, y compris dans sa variante étudiante. Limitée au départ à quelques intellectuels, cette tendance caractérise aujourd'hui, de façon plus ou moins explicite, le parti lui-même. Il s'est produit, en effet, depuis 1976, une coupure

(2) J. Touchard, Introduction à l'idéologie du Parti communiste français, in *Le communisme en France et en Italie*, t. I : *Le communisme en France*, Paris, Colin, 1969, p. 85.

(3) J. Verdès-Leroux, *Au service du parti. Le Parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Paris, Fayard Minuit, 1983, 585 p.

dans l'idéologie du parti, avec l'abandon de la stratégie de dictature du prolétariat et des références léninistes au profit d'une inspiration autogestionnaire. Le parti tend à accepter les mouvements sociaux, tels qu'ils se présentent, donc à revendiquer l'héritage de Mai dans sa totalité, dans une logique de compréhension voire d'assimilation.

I. — DE LA CONDAMNATION À LA RÉDUCTION

La première interprétation communiste de Mai 1968 se trouve dans l'article déjà évoqué de Georges Marchais dans *L'Humanité* du 3 mai, « de faux révolutionnaires à démasquer ». La chronologie, le poids du locuteur et la logique même de l'argument en font un bon révélateur d'un aspect majeur du discours communiste à propos de 1968. Il nous paraît cependant inexact d'écrire que « ce texte présente l'intérêt de définir la position constante du PCF sur les étudiants et le gauchisme, qui ne variera pas tout au long de la crise » (4).

Au printemps 1968, G. Marchais n'est pas encore secrétaire général adjoint, il le deviendra officiellement en février 1970, mais il remplit de fait ce rôle depuis mai 1966 dans les relations avec le Parti communiste d'Union soviétique ou dans les négociations avec la Fédération de la Gauche. Il est difficile de savoir si G. Marchais est bien l'auteur de l'article dont il est le signataire, la référence à Anatole France pourrait en faire douter. Toujours est-il qu'il en assume la responsabilité et que l'orientation du texte correspond assez bien à l'image qu'on peut se faire du personnage, de l'affaire Servin-Casanova en 1961, à la formule ironique de 1978 à l'encontre des intellectuels contestataires accusés de « monologuer assis derrière un bureau ».

L'article de G. Marchais comprend trois idées : les groupes gauchistes composés de faux révolutionnaires s'agitent, surtout à l'Université, chaque fois que progresse l'union et font ainsi le jeu du pouvoir ; le rôle du Parti communiste pour la défense des travailleurs, l'établissement d'un régime démocratique et d'une société socialiste reste irremplaçable en raison de ses liens avec la classe ouvrière ; le Parti communiste ne confond pas les gauchistes avec la masse des étudiants qu'il assure de sa solidarité.

Il importe surtout de dégager les traits de l'analyse et d'abord son caractère réducteur. Les gauchistes sont qualifiés de « fils de grands bourgeois (...) qui rapidement mettront en veilleuse leur "flamme révolutionnaire" pour aller diriger l'entreprise de papa (...) ».

(4) D. Labbé, *Le discours communiste*, Paris, Presses FNSP, 1977, p. 155.

Ces gauchistes sont opposés à « la masse des étudiants », à propos desquels aucune indication de type sociologique n'est apportée. L'essentiel est l'interprétation du gauchisme à travers l'origine sociale supposée de ses membres.

L'analyse est aussi manichéenne. Elle dénonce les uns, les gauchistes, et exalte les autres, le Parti communiste et la classe ouvrière.

Les gauchistes forment des « groupuscules » ; le terme employé quatre fois paraît signifier que la valeur d'un mouvement politique se mesure à son importance numérique. Est souligné aussi le côté trompeur des gauchistes, ce sont de « pseudo » ou de « faux » révolutionnaires ou des « révolutionnaires » entre guillemets. Le comportement de ces groupes est condamné à travers les mots « agitation », « élucubrations » ou « aventurisme ». G. Marchais dénonce le rôle objectif des gauchistes qui « favorise les provocations fascistes », sert « les intérêts » « du pouvoir gaulliste et des grands monopoles capitalistes » ou « de la bourgeoisie et du grand capital ». En outre, les intentions des gauchistes sont dangereuses car ils « émettent la prétention de donner des leçons au mouvement ouvrier », ils « cherchent à mettre en cause le rôle fondamental de la classe ouvrière dans la lutte pour le progrès, la démocratie, le socialisme » et « à nuire au mouvement démocratique » ; d'ailleurs « leurs activités s'inscrivent dans le cadre de la campagne anticomuniste du pouvoir », c'est une « malfaisante besogne ». On pourrait enfin trouver un dernier trait négatif dans l'évocation de l'inspiration étrangère du gauchisme à propos de Cohn-Bendit et dans la phrase « un des maîtres à penser de ces gauchistes est le philosophe allemand Herbert Marcuse qui vit aux Etats-Unis ».

Face aux gauchistes, symbole de l'altérité, est exalté le héros positif, le Parti communiste, qui fait corps avec la classe ouvrière et le mouvement révolutionnaire.

Le Parti communiste bénéficie d'un véritable discours de légitimation fondé sur des attributs qui l'opposent trait pour trait aux gauchistes. Il se caractérise d'abord par son « influence », alors que les gauchistes ne sont que des groupuscules. Son activité porte le sceau de l'excellence contrairement à la malfaisance des gauchistes. Il est en effet « le meilleur » comme « défenseur des revendications immédiates des travailleurs » et comme « artisan de l'union des forces ouvrières et démocratiques ». En outre « il lutte pour l'abolition du capitalisme et l'instauration d'une société socialiste ».

Vient ensuite l'expression du cœur de l'argument, l'identification du Parti communiste à la classe ouvrière à travers trois postulats. Le premier est que le PC « fonde son action avant tout sur la classe

ouvrière », le deuxième est « la grande mission historique de la classe ouvrière », le remplacement du capitalisme par le socialisme ; en effet, de par les conditions mêmes de la production, la classe ouvrière est « la mieux organisée, la plus disciplinée et la plus consciente », « la seule véritablement révolutionnaire », c'est elle d'ailleurs qui « a donné naissance au système socialiste ». Ainsi s'explique le troisième postulat : le Parti communiste est « le seul parti révolutionnaire dans le bon sens du terme ».

Pour G. Marchais la scène se réduit à l'évidence à deux acteurs principaux : les gauchistes et le pc. De façon très significative, la condamnation de « la politique désastreuse du pouvoir gaulliste en matière d'éducation » intervient seulement à la fin du texte, alors même que l'anticommunisme du régime a été critiqué quelques paragraphes plus haut. L'essentiel est donc pour le pc, à ce stade de son analyse, que les gauchistes ont indûment porté atteinte à sa légitimité.

Outre ses aspects simplificateurs et manichéens, l'analyse de G. Marchais présente enfin un caractère essentiellement synchronique. Elle repose en effet sur des invariants qu'annonce la première phrase de l'article : « Comme toujours lorsque progresse l'union des forces ouvrières et démocratiques, les groupuscules gauchistes s'agitent dans tous les milieux. »

Il nous semble intéressant d'évaluer l'originalité de l'article de G. Marchais par rapport aux écrits communistes antérieurs et postérieurs.

Les difficultés du Parti avec les étudiants et même l'Union des Etudiants communistes dominent les années soixante et expriment un conflit permanent entre des dirigeants prolétariens et des intellectuels dont l'origine bourgeoise explique, aux yeux du Parti, les divergences envers les positions de la classe ouvrière (5).

Les critiques adressées aux étudiants recouvrent souvent celles formulées à l'encontre des « groupuscules » gauchistes d'inspiration maoïste. Différents textes diffusés au premier trimestre de 1968 (6) soulignent la nocivité de ces groupes hostiles aux voies de passage pacifique au socialisme et l'utilisation de leur action par la bour-

(5) Cf. R. Johnson *The French Communist Party versus the Students, Revolutionary Politics in May-June 1968*, New Haven and London, Yale University Press, 1972, 215 p.

(6) Le terme « groupuscules » est utilisé, par exemple, par W. Rochet « Qu'est-ce qu'un révolutionnaire dans la France de notre temps ? (discours du 15 oct. 1967) in *Ecrits politiques 1956-1969*, p. 172 et s. (ce texte était paru aux Editions Sociales en 1968) ; cf. aussi G. Marchais, La débâcle des pro-Chinois en France, in *L'Humanité*, 5 janvier 1968.

geoisie ou le pouvoir. Les textes renvoient aux écrits de Lénine sur le gauchisme, et en particulier à l'élucidation de ses racines dans l'instabilité petite-bourgeoise. Après les événements de 1968, la dénonciation du gauchisme se poursuit dans les écrits du Parti (7).

Il n'en reste pas moins que la lecture communiste de Mai 1968 s'est modifiée au cours des événements eux-mêmes, du fait du succès du mouvement, de l'entrée de la classe ouvrière dans la lutte et des sentiments propres des intellectuels communistes. Les premières déclarations de l'Union des Etudiants communistes ou de la municipalité communiste de Nanterre considèrent que la fermeture des Facultés lèse les étudiants et que les gauchistes font le jeu du pouvoir. Le ton change à partir du 6 mai, le Parti dénonçant à la fois « la répression policière, les responsabilités du pouvoir et des aventuriers gauchistes ». La critique de la répression prend donc la première place, la dénonciation du gauchisme passant au second plan, même si un article de *L'Humanité* du 24 mai conclut encore que « les manifestations en faveur de Cohn-Bendit ne peuvent être que division, diversion, provocation ».

Dans le rapprochement avec les étudiants, le point le plus avancé paraît constitué par un communiqué du Bureau politique publié dans *L'Humanité* du 13 mai, jour de la grève générale et dû vraisemblablement (8) à la plume de Roger Garaudy. Il indique que « le Parti (...) s'associe sans réserve au juste combat des étudiants (et) travaille à cimenter l'unité de toutes les forces ouvrières qui luttent contre le même ennemi au nom de la même espérance ».

Mais l'inexistence d'un programme commun avec les autres forces de gauche, donc l'absence de perspective politique satisfaisante, puis le chantage à la peur utilisé par le Gouvernement amènent le parti à une analyse assez différente.

C'est d'abord le rapport présenté par Waldeck Rochet au Comité central des 8 et 9 juillet 1968 (9) qui voit en Mai un mouvement essentiellement ouvrier dont la composante étudiante a été « le détonateur », mais en aucune façon « la cause », celle-ci se trouvant dans la

(7) J. Duclos, *Anarchistes d'hier et d'aujourd'hui, Comment le gauchisme fait le jeu de la réaction*, Paris, Editions Sociales, 1968, 94 p. ; C. Prévost *Les étudiants et le gauchisme*, Paris, Editions Sociales, 1969, 190 p. (ouvrage plus nuancé que le précédent et composé à partir d'articles parus dans *La Nouvelle Critique*) ; M. Dion, Le gauchisme et la politique, in *Cahiers du communisme*, janvier 1976, n° 1, p. 51-58.

(8) Selon P. Noirot, *La mémoire ouverte*, Paris, Stock, 1976, p. 298.

(9) W. Rochet, *Les enseignements de mai-juin 1968*, in *Ecrits politiques, op. cit.*, p. 223-256.

politique du pouvoir. W. Rochet crédite le mouvement étudiant de ses idées sur la rénovation de l'Université, de son « potentiel démocratique », mais lui reproche sa propension au gauchisme due à l'origine sociale de ses membres. Le Parti communiste n'a pas partagé l'illusion d'une vacance du pouvoir, sachant bien qu'une insurrection aurait débouché sur une répression sanglante ; il s'est efforcé de soutenir les revendications des travailleurs et de remplacer le pouvoir gaulliste dans la légalité.

Une optique du même type se retrouve dans le livre de René Andrieu *Les communistes et la révolution* (10) qui replace les événements de Mai dans une perspective historique. L'ouvrage défend l'idée du primat des luttes ouvrières sur les luttes étudiantes en l'illustrant par la formule : « Il y a longtemps que le train est en marche et les dirigeants ouvriers n'ont pas eu à le prendre : ils se trouvaient dans la locomotive. » R. Andrieu montre aussi la nature contradictoire du mouvement étudiant « historiquement positif », plein de « combativité », de « générosité », mais manipulé par le pouvoir et la police ; sur ce point le rédacteur en chef de *L'Humanité* se montre beaucoup plus sévère que pendant les événements eux-mêmes (11).

En décembre 1968, tirant les enseignements de Mai-Juin, W. Rochet considère que « la lutte des classes a fait un bond considérable » et le *Manifeste de Champigny* en vient à la conclusion que « les conditions mûrissent rapidement pour une action commune de toutes les couches atteintes ou menacées par les monopoles » (12).

II. — DE LA COMPRÉHENSION À L'ASSIMILATION

La deuxième orientation de l'idéologie communiste à l'égard de Mai 68 est le fait, sur le moment, de certains intellectuels, et depuis quelques années, du parti lui-même.

Parmi les interprétations proposées à l'époque des événements par certains intellectuels en désaccord avec la direction du Parti, la plus importante est celle de R. Garaudy (13), d'abord dans son intervention au Comité central de Nanterre le 8 juillet 1968. Revenant

(10) R. Andrieu, *Les communistes et la révolution*, Paris, UGE, 1968, 320 p.

(11) R. Andrieu, *Choses dites, 1958-1978*, vingt ans rédacteur en chef à *L'Humanité*, Paris, Editions Sociales, 1979, p. 162 et s.

(12) Parti communiste français, *Manifeste du Comité central*, Champigny-sur-Marne, 5 et 6 décembre 1968, *Pour une démocratie avancée pour une France socialiste*, Rapport de W. Rochet..., 60 p.

(13) R. Garaudy, *Toute la vérité*, mai 1968-février 1970, Paris, Grasset, 1970, p. 19 et s.

sur l'article de G. Marchais, il le juge mauvais, non parce qu'il combattait les gauchistes, « mais parce qu'il les combattait mal ». Il leur reprochait d'empêcher « le fonctionnement normal » de l'Université, alors que cette normalité créait depuis plusieurs mois un malaise chez les étudiants. Ensuite « l'action malfaisante » des gauchistes n'était pas située « dans la perspective d'un grand mouvement positif qu'ils discréditaient », sans parler enfin de la sous-estimation de la répression policière.

Dans un article de *Démocratie nouvelle* (mai-juin 1968), R. Garaudy relève l'insuffisance d'une interprétation en termes d'origine sociale des étudiants, plus conforme, selon lui, à l'esprit de Taine qu'à celui de Marx. Il convient, au contraire, par-delà les aspirations confuses des étudiants d'évaluer leur place objective dans le procès de production en situant le rôle de l'intellectuel comme partie intégrante du « travailleur collectif » à une époque où la science devient une « force productive directe ». R. Garaudy explicitera ces idées l'année suivante (14).

A l'autre pôle théorique du parti, Louis Althusser ne s'exprime pas sur le moment. Une lettre de sa correspondante d'alors, M. A. Macciocchi, datée du 1^{er} juillet, souligne « l'élan irrépensible de la classe ouvrière et de la jeunesse vers le socialisme dans le cœur du vieil Occident » et « le rapport entre parti et masses (...) entièrement à repenser » (15). L. Althusser témoignera de son intérêt pour le mouvement étudiant dans un article de *La Pensée* en mai-juin 1969 et traduira en quelque sorte Mai sur le plan théorique un an plus tard dans la même revue sous la forme du célèbre « Idéologie et appareils idéologiques d'État » (16). Il accordera enfin un certain statut théorique au terme de « masses ».

De leur côté, *Démocratie nouvelle* et *Les Lettres françaises* tentent dans la période des événements d'influer sur les positions du parti et manifestent leur solidarité critique au mouvement étudiant. Des témoignages ultérieurs des responsables de ces deux publications expriment un désaccord profond avec les positions de G. Marchais (17). L'affaire tchécoslovaque aidant, ces deux revues ne tardent pas à disparaître.

(14) R. Garaudy, *Le grand tournant du socialisme*, Paris, Gallimard, 1969, 317 p.

(15) M. A. Macciocchi, *Lettres de l'intérieur du parti* (1969), Paris, Maspero, 1970, p. 260-262.

(16) Comme l'ont bien vu L. Ferry et A. Renaut, *La pensée* 68, Paris, Gallimard, 1985, p. 15.

(17) P. Noïrot, *op. cit.*, p. 285 et s. ; P. Daix, *J'ai cru au matin*, Paris, Laffont, 1976, p. 409 et s.

Le destin politique des auteurs qu'on vient de citer témoigne de la rupture qui s'opère alors entre le Parti et les milieux intellectuels. Pourtant, dans la même période, le Parti bénéficie aussi d'une dynamique ancrée sur les thèses libérales d'Argenteuil, sur le Colloque de Cluny consacré à la littérature, le prestige de la *Nouvelle Critique* et les liens avec le groupe Tel Quel. Ainsi s'explique l'adhésion dans la foulée des événements de C. Clément ou R. Jean (18). Ce dernier valorise la portée symbolique de Mai 1968 : « En faisant les gestes de la révolution, on pouvait finir par faire la révolution elle-même » (19).

C'est plus récemment le Parti lui-même qui avance progressivement une lecture nouvelle de 1968. En effet, le contexte idéologique a changé ; en février 1976, le XXII^e Congrès du Parti marque le début de l'abandon du léninisme et son remplacement par l'auto-gestion longtemps critiquée auparavant. Quant au contexte politique, la signature du Programme commun en 1972 a apporté la solution politique globale qui faisait défaut en 1968, mais les difficultés causées par son actualisation rendent sceptique sur la pertinence des accords au sommet.

L'ouvrage *Les communistes et l'Etat* qui légitime *a posteriori* l'abandon de la stratégie de la dictature du prolétariat souligne de façon assez classique, à propos de Mai 68, la « contradiction entre la puissante volonté de changement et l'immaturité relative de ses conditions politiques », situation qu'a exprimée et exploitée le gauchisme (20). De son côté, J. Elleinstein, partant de son expérience personnelle, considère qu'il n'a « jamais eu le sentiment de vivre une révolution » dont les conditions n'étaient pas réunies et distingue entre le passéisme du « gauchisme politique » et l'intérêt du « gauchisme culturel » surtout de l'écologie (21).

Au début novembre 1977, le PC formule une déclaration destinée aux syndicats et proposant de rompre avec « une société de répression de censure des aspirations et des désirs, d'exclusion des travailleurs, de violence et de haine (qui) mutile et frustre les individus (et) leur vole leur vie « afin » d'avancer de front dans tous les domaines vers

(18) P. Combes, *La littérature et le mouvement de Mai 68*, Paris, Seghers, 1984, 319 p.

(19) R. Jean, *La singularité d'être communiste*, Paris, Seuil, 1979, p. 56.

(20) J. Fabre, F. Hincker, L. Sève, *Les communistes et l'Etat*, Paris, Editions Sociales, 1977, p. 104.

(21) J. Elleinstein, *Lettre ouverte aux Français sur la République du Programme commun*, Paris, A. Michel, 1977, p. 175 et s.

une société toujours plus démocratique, décentralisée, autogestionnaire » (23).

En 1978, le dixième anniversaire de Mai et le désarroi des lendemains de défaite électorale amènent à un retour en arrière, en particulier sous la plume d'Arnaud Spire, dans *La Nouvelle Critique* (23). Partant de l'idée que Mai a inversé le rapport de force en France en faveur des travailleurs, l'auteur souligne ce que le XXII^e Congrès du Parti doit à Mai 68 : les luttes pour des revendications négligées jusque-là, la meilleure connaissance du pouvoir et du désir, la pénétration féconde des idées libertaires dans le marxisme. Selon A. Spire, le rôle des étudiants en Mai montre que le Parti n'avait pas le monopole des aspirations révolutionnaires. Un parti révolutionnaire exprime son essence dans une pratique discontinuée, mais devrait se montrer capable de prendre en compte ce qui naît en dehors de lui.

Cet article frappe par sa tonalité autocritique si on le compare à un autre de caractère collectif paru dans la revue du comité central (24), où sont évoquées l'ampleur de la lutte des classes, la nouveauté de ses formes et de ses acteurs, la découverte du monde du travail par les étudiants.

En mai 1979, l'autocritique reprend sur la base du XXIII^e Congrès, tourné vers le socialisme autogestionnaire. Un ouvrage paru alors justifie les critiques formulées en 1968 par le parti à l'encontre de l'autogestion tout en estimant qu'il a manqué les aspects positifs du mouvement de Mai (25).

En 1981, un livre d'histoire revient sur les « formes de réflexion théorique et politique » à travers lesquelles le parti a analysé au départ les événements du Mai : la référence restait le Front populaire et le changement paraissait impliquer un accord programmatique avec les socialistes (26). Ce dernier point sera repris en février 1985 par G. Marchais dans sa présentation des différents aspects du retard stratégique du parti : l'absence de Programme commun en 1968

(22) *L'Humanité*, 8 novembre 1977.

(23) A. Spire, Mai 68-mai 78 : dix ans, ça suffit pas, in *La Nouvelle Critique*, n° 114, mai 1978, p. 7-9.

(24) G. Beetz, G. Frischmann, C. Poperen, L. Salini, P. Zarka, F. Biccoci, Retour sur Mai 68, in *Cahiers du Communisme*, juin-juillet 1978, n° 6-7, p. 49-63 (L. Salini est l'auteur de *Mai des prolétaires*).

(25) F. Damette, J. Scheibling, *Pour une stratégie autogestionnaire*, Paris, Editions Sociales, 1979, p. 64 et s.

(26) Collectif *Le PCF étapes et problèmes 1920-1972*, Paris, Editions Sociales, 1981, p. 528 et s.

a conduit le parti à considérer que le mouvement populaire ne pouvait avoir de débouché politique (27).

Les interprétations communistes de Mai 1968 sont donc contrastées puisque le parti est passé de la condamnation à la compréhension du mouvement étudiant, d'une analyse réductrice de la réalité sociale à l'assimilation de toutes ses potentialités.

Cette évolution s'articule sur l'idéologie du parti dans son ensemble, sur sa représentation de la société et des modalités de passage au socialisme : accepter mai 68 n'était possible qu'en abandonnant le léninisme. La pertinence ou non de ce choix est une autre question.

(27) G. Marchais, Rapport au xxv^e Congrès in *Cahiers du Communisme*, mars-avril 1985, n^o 3-4, p. 26.

RÉSUMÉ. — *Le Parti communiste français a proposé des interprétations contrastées de Mai 1968. Au départ il critique le mouvement étudiant et affirme son caractère second par rapport au mouvement ouvrier. Quelques intellectuels communistes manifestent plus de compréhension, devançant ainsi le parti lui-même, qui après l'abandon de la dictature du prolétariat en 1976, réinterprète Mai 1968.*

JEANNINE VERDÈS-LEROUX

Intervention
sur l'interprétation communiste
de Mai 68

Pour parler d'interprétation(s) communiste(s) de Mai 68, il faut veiller à la date des textes retenus, et surtout à leur statut : textes officiels, ou tolérés, ou désavoués, etc. Sur Mai 68, le PC a défini sans retard son interprétation officielle, dès juillet, et il ne l'a pratiquement pas modifiée. Après deux mois d'insultes réciproques, d'embardees, de langage d'ordre, de refus du mouvement étudiant, Waldeck Rochet a dit, devant le *Comité central* réuni à Nanterre (8-9 juillet 1968), comment il fallait comprendre les événements, après en avoir énoncé la cause, de manière simple : « La cause de la grève sans précédent par son ampleur qui vient de se dérouler n'a rien de mystérieux : c'est la politique du pouvoir depuis dix ans. C'est l'indifférence cynique des milieux dirigeants aux besoins les plus pressants des travailleurs. » Il a défini 4 leçons majeures : 1) Confirmation du rôle décisif de la classe ouvrière qui a obtenu des succès « considérables » sur le plan matériel, et le renforcement de l'autorité du syndicalisme. Si la question de la relève du pouvoir n'a pas trouvé de réponse, c'est que les dirigeants de la Fédération de la gauche et ceux de la CFDT n'étaient pas acquis à l'idée d'un Programme commun de Gouvernement, il y a de ce fait risque de fascisation ; 2) Entrée, nouvelle, dans l'action de catégories comme les techniciens, les ingénieurs, les cadres, etc. ; 3) Rôle du mouvement étudiant : il n'a été qu'un « détonateur », les « masses inflammables » étaient accumulées dans la classe ouvrière. Il faut distinguer les groupes *gauchistes*, « irresponsables », « troubles », qui voulaient pousser à un « affrontement sanglant » répondant au vœu de De Gaulle ; et la masse des étudiants. Ceux-ci étaient sensibles à la sclérose de la pédagogie, au manque de

personnel, au recrutement non démocratique de l'Université. Cette masse a posé des problèmes intéressants mais par son origine, bourgeoise et petite bourgeoise, « elle ne se range pas d'emblée sur la position de la classe ouvrière » ; 4) Nécessité, pour aller au succès par une voie pacifique, d'un rassemblement autour de la classe ouvrière, qui passe avant tout par *l'alliance* entre celle-ci et les intellectuels, « c'est une affaire capitale ». Cette alliance reste au centre du discours officiel du PC jusqu'en 1976 : son abandon n'est pas lié à une révision théorique (l'abandon de la dictature du prolétariat) mais à une stratégie électorale. La recherche d'un électorat, face à l'expansion du PS, se traduit par la campagne pour les « pauvres », qui « oublie » complètement cette alliance « capitale ». L'analyse de juillet 1968 va être répétée pendant des années, à des détails près. Le PC dira toutefois que, si d'emblée, son analyse d'ensemble a été « juste », il n'a pas trouvé, « en toute occasion », « les mots et les actes » qui lui auraient permis de se faire entendre. (Je cite ici Juquin, dans *Le sens du réel*.) Au XXV^e Congrès, en condamnant les erreurs et les contraintes de la période du Programme commun, Marchais a laissé entendre que cette perspective, qui était déjà le projet communiste avant 68, avait conduit à une certaine interprétation de Mai 68, comme mouvement permettant seulement d'arracher des acquis sociaux et démocratiques. Mais il n'a pas proposé une nouvelle interprétation.

Dans les entretiens que j'ai menés ces dernières années auprès de politiques et d'intellectuels, il n'a jamais été exprimé l'idée qu'une autre voie aurait dû ou pu être empruntée en Mai 68.

PHILIPPE RAYNAUD

Le Parti communiste et Mai 68

Si, comme le dit ici même C. Journès, on peut admettre qu'à la fin des années 1970 l'attitude des communistes (des dirigeants et des militants) à l'égard des aspects « gauchistes » de Mai 1968 a changé, il serait hâtif d'en conclure que cette modification traduit un changement en profondeur de l'idéologie du parti. Si l'on défendait cette thèse, il faudrait montrer que les positions prises en 1968 et dans les années qui ont suivi mettaient en jeu les *principes* de la politique communiste, et non pas simplement la stratégie et la tactique qui prévalaient alors ; le problème est donc pour nous de reconstituer la logique des prises de position du PCF en 1968, avant d'analyser les constantes et les variations de l'interprétation communiste du mouvement de Mai.

1. — LE PCF EN 1968

Pour comprendre l'attitude des communistes en 1968, le mieux est sans doute de se placer au point de vue de la direction du parti lui-même, et de reconstituer les problèmes que lui posait le développement d'un mouvement social important, qui portait au premier plan des mouvements d'extrême gauche jusqu'alors relativement obscurs. Or, il est clair, comme l'avait bien vu alors Annie Kriegel (1), que, dans le contexte de la formation de l'Union de la gauche (qui, pour le PCF, devait préparer la « voie démocratique au socialisme »), le

(1) Annie Kriegel, *Les communistes français*, Paris, Le Seuil, 1968, 3^e éd., 1985.

mouvement de Mai, avec tout ce qu'il avait d'imprévu, représentait à bien des égards une gêne pour le parti. En ce sens, l'attitude du PCF était d'une certaine façon « rationnelle » : il était *aventureux* (voire « aventuriste ») de parier sur un mouvement qui pouvait conduire aussi bien à un simple retour aux politiques d'avant 1958 qu'à un affrontement prématuré ; il fallait donc au contraire contenir ce mouvement dans les limites étroites de la « défense des revendications », pour préserver les chances d'une « véritable » « alternative démocratique ».

A ce problème stratégique, s'ajoutait un fait douloureux pour la direction communiste : alors que, de 1962 à 1967, on avait pu progressivement éliminer les différentes oppositions internes de l'UEC (« italienne », puis « trotskyste » et « maoïste »), voilà que les groupes issus de cette épuration connaissaient une notoriété nationale, bien au-delà des cercles intellectuels militants.

L'attitude de Georges Marchais et de ses amis est dans ce contexte aisément intelligible : il s'agissait, en même temps que l'on saluait la convergence possible du mouvement étudiant (puis des grèves ouvrières) avec les « forces démocratiques », de s'efforcer de les mettre au service d'une stratégie déjà élaborée (et dont le succès dans d'autres pays, comme la Tchécoslovaquie de 1948, montrait le bien-fondé). On comprend aussi que les premières analyses proposées après l'événement soient surtout fondées sur la *critique* des illusions du mouvement étudiant (2) : illusion autogestionnaire de la conquête *des* « pouvoirs » (étudiant, ouvrier, etc.) qui détourne l'attention du problème essentiel qui reste celui *du* pouvoir politique central, illusion *spontanéiste* qui aboutit à remettre en cause le rôle irremplaçable des *appareils* politiques et syndicaux dans la politique révolutionnaire (3). Dans ce cadre-là, l'attachement de nombreux enseignants communistes à certaines valeurs « républicaines » ébranlées par la crise de 1968 (pédagogie directive, « méritocratie » scolaire, etc.), qui justifiait à leurs yeux la méfiance à l'égard des thèmes de l'autogestion pédagogique, est sans doute beaucoup moins important que les contraintes politiques. L'essentiel, c'était la conscience du fait que, par ses revendications « qualitatives » et son orientation anti-bureaucratique, le mouvement de Mai avait un potentiel antimarxiste qui devait impérativement être neutralisé. Un schéma léniniste classique (celui de la solidarité entre l'« opportunisme de gauche » et l'« opportunisme de droite ») permettait par ailleurs de dévoiler,

(2) Michel Verret, Mai étudiant ou les substitutions, in *La Pensée*, n° 143, février 1969.

(3) Michel Verret, *op. cit.*, p. 12-13.

derrière la phraséologie révolutionnaire des « gauchistes », l'orientation effectivement réformiste qui inspirait les critiques de la société industrielle et de l'autoritarisme ou les revendications d'auto-gouvernement.

2. — MAI 68 APRÈS MAI 68

Pour l'essentiel, dans les années qui ont suivi, la plupart des interprétations communistes restèrent fidèles à la position prise « à chaud » : comme le dit le manifeste de Champigny, le mouvement de Mai 1968 a marqué une étape importante dans le rassemblement des « forces démocratiques » contre les monopoles, autour de la classe ouvrière, même si, faute des conditions politiques du succès, il a favorisé diverses illusions, réformistes ou « gauchistes ».

Diverses circonstances favorisaient cependant quelques *variations* sur ces thèmes, somme toute, assez pauvres. Dans un premier temps, on joua assez habilement de l'agacement de beaucoup d'hommes de gauche devant les formes nouvelles de la contestation pour investir avec leur appui des appareils syndicaux jusqu'alors dominés par l'extrême gauche enseignante (SNESUP) ou pour s'installer dans les structures de direction mises en place par la loi d'orientation de 1968. Par la suite, quand il devint évident que les « gauchistes » ne disparaîtraient pas immédiatement, et qu'ils influençaient une partie de la gauche non communiste (le PSU, voire la gauche du Parti socialiste), le problème devenait de récupérer ce qu'il y avait chez les *individus* d'énergie révolutionnaire tout en refusant toute espèce d'existence aux organisations gauchistes et en analysant avec plus ou moins de bonheur les divers éléments de la sensibilité « gauchiste » (critique de l'École, antipsychiatrie, « sinophilie » maoïste, etc.), toujours perçue à travers le schéma léniniste de la complicité entre réformisme et « gauchisme ». Les débats internes au PCF faisaient aussi apparaître un autre problème. Ceux qui, en 1968 ou dans les années qui suivirent, manifestèrent une certaine compréhension pour les étudiants gauchistes avaient en général très peu de sympathie pour les idéologies maoïstes ou trotskystes, mais étaient plutôt sensibles à l'importance du mouvement social représenté par l'entrée en action de couches de jeunes intellectuels. Dans leur esprit, comme devait le dire Roger Garaudy, il fallait donc envisager une réorientation de la stratégie du parti et une modification de sa politique d'« alliances de classes » ; or, un tel changement aurait conduit non seulement à modifier la politique d'Union de la gauche, mais à

remettre en question l'identité même du « Parti de la classe ouvrière » : pas plus que les thèmes gauchistes, l'intérêt pour les « nouveaux mouvements sociaux » ne pouvait guère conduire à un changement dans l'appréciation portée par le PCF sur Mai 68.

3. — LE PCF ET MAI 68 AUJOURD'HUI

On comprend donc que, tant que sa stratégie demeurerait la même, l'attitude du Parti communiste à l'égard du mouvement de Mai ne pouvait pas changer très profondément. Si, après 1978, elle a évolué, cela ne tient donc pas tant à une modification en profondeur de l'idéologie communiste qu'à un changement stratégique, déterminé en partie par l'évolution de la politique française. L'abandon de la dictature du prolétariat a ici peu de poids : elle est dans la droite ligne du ralliement antérieur à la pluralité des partis ou à la « voie pacifique » au socialisme, et ne sort pas du cadre classique de la stratégie communiste depuis la formation des démocraties populaires. Il n'est pas évident non plus que le PCF soit aujourd'hui plus sensible aux mouvements qui affectent la société française, puisqu'il met en valeur des revendications, des formes d'action ou des aspirations qui semblent beaucoup moins attirantes que lorsqu'il les refusait ; au contraire, il semble bien que le divorce entre la société française et le Parti communiste n'a jamais été aussi profond : le Parti même ne dit-il pas, pour expliquer ses infortunes, que la société elle-même a glissé à droite ? Dans ce contexte nouveau, la reprise aujourd'hui de certains aspects du « gauchisme » peut présenter des avantages ; l'affermissement du Parti socialiste (dont il est désormais clair qu'il ne sera pas le marchepied qui permettrait au « Parti de la classe ouvrière » de promouvoir le « socialisme ») a conduit en 1978 à l'abandon plus ou moins officiel de la stratégie unitaire et, inversement, les conditions qui conduisaient en 1968 à condamner les thèmes gauchistes (leur potentiel antibureaucratique, l'existence d'organisations qui prétendaient concurrencer le Parti sur son propre terrain) ont aujourd'hui disparu : on peut donc en toute sécurité jouer sur la rhétorique révolutionnaire.

Les effets de Mai 68 (le développement de l'individualisme, la démocratisation des relations sociales) vont sans doute à l'encontre des intentions de beaucoup de ses acteurs : en réhabilitant certains aspects de l'idéologie de ces derniers, le PCF continue paradoxalement à s'opposer à ce qui fait le sens de l'événement lui-même.

DENIS BARBET

Les interprétations syndicales de Mai-Juin 68

S'il existe à l'évidence des oppositions entre les syndicats, dans et sur la période de Mai-Juin 1968, elles ne sauraient occulter d'autres antagonismes, sans doute plus fondamentaux, entre les centrales et d'une part le Pouvoir gaulliste et le patronat, d'autre part certains traits du mouvement étudiant. En outre, opposer les syndicats entre eux peut conduire à une sous-estimation de leurs divergences internes (1). Pour schématiser, il y a certainement plus de désaccords entre le secrétaire général de la CFDT, Eugène Descamps, et certains de ses camarades trotskystes qu'entre lui-même et le dirigeant de la CGT, G. Séguy. Et pour ne retenir qu'un exemple anecdotique, leur description semblable (2) des locaux de l'UNEF, rue Soufflot, après la visite du 9 mai (« c'est la pagaille ») — réaction s'apparentant d'ailleurs davantage à une communauté d'« ethos de classe » qu'à l'identité syndicale —, témoigne du phénomène : les interprétations, et leur évolution, ne sont pas toujours opposables par organisations.

D'autres remarques préalables s'imposent :

— Le choix de la CGT, de la CFDT et de la FEN parmi les interprètes syndicaux est motivé d'abord par l'impossibilité d'embrasser dans le cadre de cet article l'ensemble du champ syndical, même réduit à sa dimension salariée. Ensuite, ces trois syndicats sont les plus représentatifs, dans leur domaine (3), des acteurs majeurs

(1) [38] (numéro du document cité en fin d'article) : p. 163.

(2) [4] : p. 19 et [11] : p. 110.

(3) Sur la représentativité et l'anatomie syndicales dans la période, voir notamment [20] : p. 15 s., *Le Monde* du 4 février 1969 et [35] : p. 225 s.

durant la période (ils sont présents dès le 11 mai à la réunion de la Bourse du Travail, avec le SNESup et l'UNEF, pour lancer le mot d'ordre de grève générale le 13 mai). Enfin, ce sont les trois centrales qui ont consacré le plus d'études et de réflexions aux événements.

— Une seconde remarque touche au niveau de l'enregistrement de l'interprétation : priorité sera accordée au discours dirigeant — et dominant — des organisations (déclarations ou témoignages des principaux responsables, communiqués ou prises de position des instances de direction, dans un corpus composé de documents d'origine surtout confédérale et fédérale, d'ouvrages et d'entretiens personnels avec les anciens dirigeants syndicaux). Ce privilège accordé au discours dirigeant pose problème : en effet, la dispersion, la fragmentation des événements et de leur représentation (4) devraient conduire à l'examen de réactions particulières ou localisées : telle fédération ou tel syndicat apporte éventuellement des nuances ou une opposition à l'interprétation dirigeante (la FEN et le SNES ou la CFDT et le SGEN par exemple). Telle centrale apparue à l'arrière-plan national peut par contre exercer localement une influence (comme Force Ouvrière, et ses éléments trotskystes ou anarcho-sindicalistes en Loire-Atlantique, par exemple). Tel mouvement de grève ou occupation d'usine (comme à Renault-Flins ou à la CSF de Brest) présente un caractère spécifique, dans la représentation des tendances ou les systèmes d'alliances, et peut ainsi s'écarter du schéma dominant. Telle manifestation, enfin, en Province, ne correspond pas à sa configuration parisienne (à Lyon, notamment, la CFDT, la FEN et l'UNEF se joignent à la CGT le 29 mai). En fait, la situation en Province diffère souvent de celle de Paris, spécialement par la moindre représentation, physique et idéologique, des groupes gauchistes. Pourtant, la plupart des analyses sur Mai 68 privilégient l'univers parisien (5) : s'il y a bien sûr dans cette tendance une nécessité, on peut y déceler également un risque de déformation « capitale »... Et la primauté accordée ici au discours dirigeant n'échappe pas, nous en sommes convaincus, à cette critique : quel rapport, en définitive, entre l'interprétation de l'organisation syndicale et les représentations populaires, qui présentent, certes, l'inconvénient de n'être pas écrites, contrairement à une production dominante assez accoutumée aux délices de la Sorbonne ?

Cela étant, bien que les singularités locales inclinent à nuancer l'homogénéité des interprétations, il reste sans doute présomptueux

(4) [33] : p. 34 s.

(5) Cf. [22] : p. 5 et [33] : p. 35.

de vouloir atteindre la dimension globale des événements (6) et la tentation est grande dans ce cas soit de s'arrêter à l'énonciation de contre-exemples à la version centrale, soit de diluer celle-ci dans un ensemble plutôt énumératif, soit enfin de substituer des localismes à un autre.

— La dernière remarque est relative à la notion même d'interprétation, qui possède à l'évidence plusieurs propriétés :

- celle de se multiplier d'abord : nous n'avons pas ici affaire à un auteur mais à plusieurs collectifs plus ou moins homogènes (sujets à des rapports de forces internes — des contradictions à gérer — et externes — une concurrence à assumer). Pour cette raison, nous indiquerons le plus fréquemment possible l'identité précise des interprètes ;
- celle de se démultiplier ensuite (on peut étudier l'interprétation de l'interprétation) : des versions variantes ou dissidentes seront mentionnées, mais les analyses concurrentes ou adversatives, dépassant notre perspective, ne seront pas développées (7) ;
- celle d'évoluer : l'interprétation a pu se modifier, durant la période, en se forgeant, progressivement alimentée par l'événement (ex. : l'évolution, entre la première et la seconde semaine de Mai, très sensible, sous l'effet de la répression policière, de l'ensemble du discours syndical sur le mouvement étudiant). Mais l'analyse a pu, surtout, évoluer après coup (ex. : la relecture autogestionnaire de Mai-Juin 1968 par la CCT ou la mythification cédétiste de Mai). Nous tiendrons particulièrement compte de cette évolution, en distinguant des versions à chaud, intermédiaires et actuelles, pour tenter de saisir une dimension diachronique de l'objet, l'entrée dans la mémoire syndicale en quelque sorte.

L'interprétation peut porter sur l'ensemble de la séquence ou bien sur tel épisode : l'examen contradictoire de multiples versions d'événements singuliers (comme Grenelle ou Charléty) et non plus

(6) Voir sur ce point la tentative de A. Delale et G. Ragache ([29] : p. 7).

(7) Producteurs d'interprétations, les syndicats sont aussi objets de représentations : entre le point de vue gauchiste (autour de la « trahison des appareils ») et la vision de type poujadiste (Édouard Leclerc voit dans les syndicalistes « des incapables et des refoulés »), les appréciations les plus courantes soulignent le débordement du ou des syndicats en 1968. Sur ces différents diagnostics, cf. notamment [35] : p. 329 et *passim*, [36] : *passim*, [32] : *passim*, [28] : *passim*, [30] : p. 74 et *passim*, [31] : p. 74 et [38] : p. 174. Il faut bien reconnaître que la progression des effectifs syndicaux après Mai 68 — consécutive certes à une période d'exceptionnelle mobilisation — relativise la critique de l'institution syndicale ou la portée de sa mise en cause ([39] : p. 23).

agrégés dans l'ensemble, Mai 68 ne contribuerait qu'imparfaitement, de toute façon, à rendre compte de phénomènes en définitive fort diversifiés et de motivations diffuses (8), qui, apparus au mois de mai et juin de l'année 1968, *a posteriori*, constituent un objet construit, doté de signification, et souvent mythifié. Quel rapport encore, par exemple, en restant même dans le monde syndical, entre la mobilisation d'une ouvrière quinquagénaire dans une petite entreprise de textile en Vendée — où la grève, qui s'essouffle après quatre jours, a vraiment été perçue comme « la révolution » — et la réaction du jeune délégué syndical à Renault-Billancourt ?

Enfin, il n'est pas certain du tout que les conduites syndicales soient toujours explicables par une ligne implacable, les contingences et la gestion quotidienne d'événements imprévisibles pouvant jouer un rôle non négligeable (la CFDT voit même dans sa capacité d'improvisation une raison de son succès en Mai 68...)

Pour autant, il existe des fils conducteurs, des constantes analytiques, bref, des logiques interprétatives syndicales. A défaut de les saisir dans leur exhaustivité et leur complexité (en fait, elles ne sont jamais purement monistes et se réfèrent, de façon inégale, à divers registres), nous devons nous contenter, après ces remarques préalables, de dégager des types d'interprétation syndicale, en recourant le plus souvent au lexique autochtone.

L'INTERPRÉTATION DE TYPE CÉGÉTISTE

Le rapport présenté par G. Séguy au Comité confédéral national des 13 et 14 juin 1968 (9) constitue l'un des documents résumant le mieux l'interprétation à chaud de la séquence : plusieurs thèmes y sont rassemblés, sous le dénominateur commun de *l'affrontement de classes, entre le grand capital monopoliste et les travailleurs*. Cette thèse principale est corroborée par la version de Benoît Frachon, qui voit dans les événements « le premier grand affrontement entre la classe ouvrière et le pouvoir des monopoles depuis son instauration en 1958 » (10).

L'idée de *crise de civilisation* n'est, dans cette perspective, qu'une diversion (11). Des signes avant-coureurs, dont l'inconvénient est certes de n'apparaître tels qu'après coup (comme les grèves des

(8) [29] : p. 7 et [33] : p. 35.

(9) [1] : p. 113 s.

(10) [3] : p. 9 ; voir également [4] : p. 202.

(11) Cité in [27] : p. 28.

deux années précédentes), laissaient « présager la suite ». Ultérieurement, la CGT aura tendance à insister sur ces antécédents, par la formule récurrente selon laquelle les événements ne représentent « pas un coup de tonnerre dans un ciel serein ». Le mécontentement s'accumulait, notamment contre les ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale et c'est l'entrée de la classe ouvrière dans la lutte (le 13 mai est la date décisive) qui donne au mouvement « son contenu réel, son véritable cours ». Ceci n'exclut pas l'affirmation fréquente d'une solidarité avec les étudiants, mais la CGT oppose constamment la masse aux « éléments troubles », qui ont perturbé ses relations avec les étudiants (12). Les gauchistes veulent dévier le mouvement sur des bases insurrectionnelles. Or la situation n'est pas révolutionnaire, les conditions politiques n'étant pas réunies (13) : les motivations des grévistes restent revendicatives (des revendications concrètes, opposées aux « formules creuses » de l'autogestion et du pouvoir syndical avancées par la CFDT) (14), ou bien orientées vers une alternative démocratique, majoritaire, au Pouvoir gaulliste (la CGT, fidèle à sa tradition (15), fera pression en faveur d'un Programme commun PC-FGDS, associant éventuellement les syndicats, et d'un gouvernement populaire — avec les communistes). A l'évidence, les gauchistes — contre lesquels la CGT cherchera en permanence à « protéger » (16) le mouvement ouvrier — représentent une menace, idéologique et stratégique : certains entendent se substituer aux organisations ouvrières, prétendent confisquer la direction du mouvement (« Nul besoin d'encadrement petit-bourgeois ») (17). Les « crapules staliniennes » répondent, parfois physiquement, aux « fauteurs de troubles ».

Réflexes de l'institué contre le spontané, de l'expérimenté (« La lutte des classes, ça s'apprend ») (18) ; « Nous, on a connu 36, la Libération et Charonne ») contre le novice, de la « grande force tranquille »

(12) [4] : p. 174 ; [1] : p. 122.

(13) André Barjonet, qui pense le contraire (voir [24] et [25]), démissionnera de ses responsabilités à la CGT le 23 mai 1968 ; sur l'appréciation de la situation, dix ans plus tard, cf. [7] : p. 20 et [2] : p. 66 ; pour G. Séguay, Mai 68 a créé une situation révolutionnaire par rapport au niveau de la lutte (la grève avec occupation) mais les conditions de la prise du pouvoir par la classe ouvrière n'étaient pas réunies.

(14) Voir notamment [1] : p. 125 et [6] : p. 10, 36 s.

(15) Cf. [1] : 77 et [23] : p. 81 s.

(16) L'expression est de M. Piolot. J.-L. Moynot (secrétaire confédéral, en 1968 et jusqu'à sa démission en 1981) introduit une variante : cette « garde aux frontières » fut tout de même excessive. Il verra dans Mai 68 les « prémices d'une révolution culturelle de masse » ([34] : p. 24 et 30).

(17) [5] : p. 205, 206 et 75 (B. Frachon).

(18) [6] : p. 77.

contre l'irresponsabilité mais aussi le « laisser-aller de l'Etat » (19). Le souci d'apparaître comme une force responsable aux yeux de l'opinion publique (mais aussi du pouvoir) est très important pour apprécier le comportement de la CGT en 1968.

Le recours à l'*interprétation par le complot* participe aussi de cette volonté. Ce complot est lié à la menace d'un *coup de force militaire* et de l'instauration d'une *dictature* : « De Gaulle caressait l'espoir de tout noyer dans un bain de sang » (20). En définitive, bien que cette thèse reste plutôt minoritaire dans le champ interprétatif cégétiste, G. Séguy écrit en 1972 : « Notre position de principe a fait échec à l'un des plus sombres et des plus dangereux complots qui ait été fomenté contre le mouvement ouvrier » (21). Le 27 mai, B. Frachon avait évoqué chez Renault « les hommes de l'OAS et les services secrets américains » (22). Si l'interprétation en termes de *concoures de circonstances* est également avancée, ce n'est qu'à propos de l'éclatement du mouvement, c'est-à-dire dans sa période étudiante (23).

Dix années après les événements, la CGT organise un Colloque sur Mai 68, dans l'objectif explicite, non pas de commémorer — pas question de se confondre avec d'anciens combattants de Mai 68 —, mais de rétablir quelques vérités historiques (sur le rôle et la place de la classe ouvrière et de la Confédération durant la période, généralement occultées par la littérature postsoixante-huitarde). Si la charpente de l'interprétation à chaud résiste en 1978, quelques variantes intéressantes apparaissent dans le discours des dirigeants : la version du *complot* n'est plus évoquée clairement ; quant à celle du *coup de force militaire*, elle est même prêtée à la CFDT et n'apparaît plus qu'à l'état virtuel (l'aventure dans laquelle les gauchistes voulaient entraîner le mouvement). Dans la perspective d'un XL^e Congrès se voulant novateur, l'accent est porté sur la jeunesse : pour autant, la Confédération ne cède pas à la thèse du *conflit de génération*, qui masquerait le caractère de classe de la crise (24). Le recul permet également à la CGT de souligner les aspirations profondes du mouvement, l'émergence d'idées nouvelles (elles bousculèrent de vieux tabous). Cependant la démocratie n'est pas la « foire » (les gauchistes diraient sans doute que la CGT ne fut pas à la fête en 68), et certains

(19) [1] : p. 117.

(20) Sur ces points, voir [1] : p. 121, 133, 36 ; [4] : p. 135 ; [6] : p. 150 ; [31] : p. 175 (A. Berteloot) et [25] : p. 34.

(21) [4] : p. 76 ; sur l'interprétation du PCF, cf. [35] : p. 602 et sur la thèse du complot, [21] : p. 98.

(22) Cité *in* [30] : p. 125.

(23) A. Berteloot, cité *in* [31] : p. 174.

(24) Sur ces points voir [2] : p. 9, 7.

excès, comme « les orgies de la Sorbonne », sont condamnés (25). Mais l'évolution la plus significative réside sans doute dans la relecture autogestionnaire des événements : avec les précautions oratoires nécessaires, la grève de Mai 68 constitue pour G. Séguy « la meilleure — et jusqu'à ce jour — l'unique expérience d'application pratique de la démocratie autogestionnaire, telle qu'il est devenu possible de la concevoir aujourd'hui » (26). Le dirigeant de la CGT rappelle à ce titre « l'autodétermination » laissée aux travailleurs en 1968 et n'oppose pas, contrairement à ce qu'aurait fait la CFDT à l'époque, l'autogestion à la conquête du pouvoir politique. Laissons à R. Buhl le soin de conclure, avec modestie, sur cette version de 1978 : « Nous n'avons aucunement l'intention de nous accaparer Mai 68, ni l'outrecuidance de démontrer que nous avons tout prévu, que nous avons tout dirigé, tout contrôlé, que nous avons tout compris » (27).

L'interprétation cégétiste actuelle (telle, du moins, qu'elle apparaît dans un entretien récent avec M. Piolot) tient évidemment compte des apports successifs : elle se présente comme différente mais non contraire de celle de l'époque. Si les responsables de la division de la gauche sont toujours, plus ou moins directement, désignés (la FGDS et la CFDT en particulier), quelques nuances transparaissent : le mouvement semble un peu *dédramatisé* : « plus spectaculaire que vraiment dangereux » ; les quelques mouvements de troupes (opération d'intoxication plutôt) n'ont pas vraiment pesé dans les préoccupations de la Confédération ; en outre, il y aurait eu plutôt huit que neuf millions de grévistes — quand bien même cette estimation serait plus proche de la réalité, il n'est pas coutumier dans le monde syndical de sous-évaluer la mobilisation. Sur le mode du conditionnel passé, « il aurait pu se produire des catastrophes », dans les manifestations, dans les entreprises, les services publics, et le fait qu'il n'en fût rien atteste la responsabilité des syndicats. Un regret itératif, enfin, l'interposition des groupes gauchistes a entravé les relations normales avec les étudiants (28). La logique dichotomique subsiste (il est vrai que réciproquement, elle fonctionne aussi chez les gauchistes, distinguant « les appareils bureaucratiques et les militants honnêtes et intéressants », notamment à la CFDT) (29).

(25) [2] : p. 68, 14.

(26) [2] : p. 68.

(27) [2] : p. 5 ; voir également A. Berteloot, *in* [31] : p. 174 et [7] : p. 9 (la reconnaissance de l'imprévisibilité est liée à un effort de rationalisation des événements).

(28) [8].

(29) Voir, par exemple [36] : p. 84 (J. Sauvageot) et 66 (22 mars).

L'INTERPRÉTATION DE TYPE CÉDÉTISTE

Bien que ses conceptions apparaissent assez diffuses et évolutives, la CFDT donne souvent l'impression d'épouser le mouvement de contestation (30). Eugène Descamps, dans un document de base consacré fin 1969 aux positions et actions de sa Confédération, décrit ainsi la période : « Mai-Juin 68, ce sont des heures exceptionnelles dans la longue marche que le mouvement ouvrier a entreprise pour transformer la société » (31). La *crise sociale* — qui débouchera sur une *crise de régime* — est donc réinsérée dans les luttes ouvrières : elle révèle une contestation fondamentale des « structures autoritaires, sclérosantes et de classes de la société capitaliste » (32) : des institutions que combattent, dans un même esprit — malgré des analyses et des méthodes parfois différentes, dit-on, c'est le « même combat » —, les étudiants à l'Université et les travailleurs dans l'entreprise (33). Divers documents rappellent les facteurs du mécontentement social à l'origine du conflit : dégradation de la situation économique, accumulation du contentieux revendicatif, extension du chômage et développement des grèves dures (34).

Cependant, le conflit *sort de l'ordinaire*, représentant un « grand courant de *renovation* » (35) :

— Le mouvement est « déclenché par les travailleurs eux-mêmes ».

— Des « forces nouvelles » entrent dans la lutte — jeunes, femmes et cadres notamment —, vivifiant le mouvement syndical. Mais la CFDT déclare simultanément veiller à ce que le rôle déterminant des organisations syndicales ne soit pas nié et combattre le discours antisindicaliste de certains groupes révolutionnaires (c'est l'une des raisons de son soutien à l'organisation syndicale étudiante, l'UNEF). Les cédétistes se préparent en fait à accueillir ces nouvelles couches de travailleurs, et développent un argument spécifique : les futurs cadres que représentent les étudiants sont envisagés comme une clientèle potentielle (36). S'attachant à « surmonter les réticences à

(30) Cf. [12] : p. 47.

(31) [9] : p. 8.

(32) [9] : p. 77.

(33) Leitmotiv du discours cédétiste durant la période : A. Jeanson, *Le Monde* du 22 mai, p. 3 ; [9] : p. 11, 53, etc.

(34) [9] : p. 6 ; [11] : p. 109 ; [12] : p. 53.

(35) [10] : p. 18 ; [9] : p. 162.

(36) [9] : p. 12, 34.

l'égard des jeunes, le plus souvent d'origine bourgeoise », la CFDT avance sa volonté de dialogue avec les étudiants, pour comprendre leur révolte, mais aussi l'enrichir de l'expérience des luttes syndicales ouvrières. La composition sociale de la CFDT, mais aussi un vieux fond chrétien d'autocritique perpétuelle expliquent sans doute pour une bonne part qu'elle ait été assez sensible au message du mouvement étudiant. Les cadres, de recherches surtout, occuperont — comme à FO d'ailleurs — des positions assez avancées : ayant souvent fréquenté l'université, ils semblent plus perméables aux thèmes en vogue. Mais le « vent de libération » que les cadres cédétistes disent « respirer à pleins poumons » (37) ne semble pas atteindre Paul Vignaux et le SCEN, en contact direct avec les étudiants : au tout début du mouvement, la branche enseignante de la CFDT refuse « toute solidarité avec les groupes dont l'action incohérente compromet une véritable réforme » (38).

— Autre aspect original de cette crise, le surgissement d'aspirations nouvelles, de démocratie et de liberté, révélées par le mouvement et portées par la centrale. La CFDT s'attachera à montrer que les objectifs du mouvement ne sont pas seulement revendicatifs ou matériels et visent plus fondamentalement l'organisation sociale : d'où la priorité accordée aux thèmes de pouvoir syndical et de « structures démocratiques à base d'autogestion », avancés dès le 16 mai et à Grenelle ; d'où l'attitude cédétiste devant l'alternative politique au gaullisme : « Si la solution de rechange résidait dans l'alliance de la gauche non communiste et du Parti communiste, elle devait exprimer avant tout les revendications et aspirations de ce mouvement » (39). On conçoit mal dans cette perspective la participation du PC... De même, la solution Mendès France (également préconisée à l'époque par le CNJA et le secrétaire de la Fédéchimie-FO, M. Labi), associait aux partis de gauche les « forces nouvelles » (cette fameuse nouvelle gauche).

Le thème de la *Liberté* est aussi largement présent : alors que A. Detraz, secrétaire confédéral, voit dans les drapeaux noirs « la résurgence d'un idéal de liberté », G. Séguy évoque « le lugubre drapeau noir de l'anarchie » (40).

Après les événements, la CFDT évoquera Mai 68 comme une

(37) Cité in [35] : p. 424.

(38) [9] : p. 20 ; [11] : p. 111.

(39) [9] : p. 7.

(40) [37] : p. 32 et [1] : p. 121.

« révolution », un mouvement « plus contestataire que revendicatif », la manifestation d'une *crise de civilisation* (41). Avec le temps, le mythe de la Révolution ou de « l'esprit de Mai » entre dans la légende cédétiste, tout en restant l'enjeu de rapports de forces internes. Dans un numéro spécial de *Syndicalisme*, en 1978, les Bastilles se multiplient, et la lecture d'un article en particulier, donne l'impression que tout dérive de 1968, du recentrage cédétiste à la défaite électorale de la gauche. Cette mythification est logiquement solidaire d'une identification accrue de l'acteur à la pièce : « La CFDT a été mai 68 », déclare A. Jeanson, ancien président.

Mais la part du *conflit de génération* n'est pas négligée dans la doctrine cédétiste (Mai est aussi pour J. Julliard une *révolte contre le père*, de famille...).

L'aspect culturel de la crise est souligné et si l'on en rappelle ça et là les facteurs économiques, J. Julliard reconnaît aussi qu'elle s'est « produite dans une période d'euphorie économique » et avance un paradoxe de Mai : à la fois une sorte de *fête de la Société de consommation* et une *contestation* de cette société (42). Enfin, la citation par G. Séguy d'une déclaration après coup d'un responsable de la CFDT, Robert Duvivier (« Il s'agissait de faire échec au double risque d'un *coup de force militaire* ou d'un gouvernement populaire préconisé par la CGT et le PC qui se seraient taillé la part du lion ») (43), laisse entendre que la thèse de la guerre civile ne serait pas à écarter de la thématique cédétiste. Elle y reste pourtant très minoritaire.

L'analyse actuelle de l'ancien dirigeant de la CFDT, E. Descamps, ne correspond pas toujours à l'évolution du discours théorisant de son organisation et à sa construction mythique. Il s'efforce d'une certaine manière de restituer son caractère de classe à Mai-Juin 1968 : contrairement à ce qu'on a écrit, tout ne partait pas du mouvement étudiant, l'unité d'action CGT-CFDT a été déterminante dans le développement du mouvement ouvrier. Contrairement aux autres pays — comme l'Allemagne, où la contestation étudiante était puissante — la pression sociale montait en France. Sans cela, la grève n'aurait pas connu cette ampleur, et sans l'agitation parisienne et la répression policière, les syndicats « auraient obtenu six mois ou un an plus tard les revendications acquises en mai et juin » (44). De même, dans le

(41) [9] : p. 167.

(42) Sur les éléments de ce paragraphe, cf. [10] : p. 24, 14 et 11.

(43) [4] : p. 182.

(44) Cf. également G. Séguy (sur la trop grande précipitation de l'affrontement) *in* [2] : p. 66 ; à propos des prévisions pour la rentrée, cf. A. Meyer ([34] : p. 8) et R. Aron ([21] : p. 92).

bilan social, c'est la remise à flot du SMIG qui est d'abord citée, avant le pouvoir syndical et l'instauration ultérieure de la section syndicale d'entreprise, sous « l'influence incontestable de la CFDT » (45). On voit assez clairement dans le cas cédétiste l'importance que peuvent revêtir les diversifications interprétatives internes.

L'INTERPRÉTATION DE TYPE FÉNISTE

Partenaire majeur dans les négociations de Grenelle, au même titre que les Confédérations, la FEN, par sa nature d'organisation des personnels d'Education, est portée à accorder plus d'importance que les syndicats ouvriers au caractère universitaire de la crise et aux préoccupations de la jeunesse. Ces aspects pourtant n'épuisent pas l'interprétation. En effet, J. Marangé abonde dans le sens des confédérations en précisant : « On a parlé d'une *crise de l'enseignement, de la Jeunesse*, l'une et l'autre n'étant qu'un aspect de la *crise de notre société* (...). Mais, phénomène typiquement français, la crise de Mai 68, ayant comme partout pris naissance à l'Université, a vu les travailleurs se joindre au mouvement. Ce constat mérite réflexion. Cela n'a pu se faire qu'à partir d'une base revendicative sérieuse » (46). L'interprétation, à chaud, apparaît plurielle : si la contestation a été aussi forte et le ton de la révolte particulier, il faut y voir l'inadaptation des structures d'enseignement mais « aussi et surtout » la mise en cause du régime politique et social : « Les institutions et l'usage qui en est fait, ne peuvent pas plus qu'à chaque citoyen donner (aux jeunes) le sentiment d'être concernés par les affaires du pays » (47).

Le mouvement recèle aussi des *aspects nouveaux* : aux revendications traditionnelles s'ajoutent des préoccupations relatives à la « qualité de la vie », auxquelles la FEN dit accorder de l'importance (48).

En contact fréquent (par l'intermédiaire du SNESUP) avec les étudiants — dans une crise déclenchée à l'Université —, occupant au sein du mouvement syndical, mais aussi de la Gauche une situation

(45) [13] : La sous-estimation, dans la littérature sur 1968, du bilan de Grenelle, s'explique en partie par l'absence de recul historique (la plupart des ouvrages paraissent avant la loi du 27 décembre 1968, instituant les sections syndicales d'entreprise).

(46) [15] : p. 177.

(47) [14] : Editorial de J. Marangé.

(48) [15] : p. 178.

stratégique (dérivée de l'autonomie de 1948), la FEN est conduite à adopter une position de médiateur en 1968 :

- entre les manifestants et les pouvoirs publics (dans la nuit du 10 au 11 mai) (49) ;
- entre le monde universitaire et celui du travail ;
- entre la CGT et les étudiants : jouant les « bons offices », elle présentera régulièrement l'UNEF et le SNESup comme des organisations ayant le sens des responsabilités (50). La FEN invoquera constamment sa solidarité avec étudiants et enseignants, déclarant refuser à la fois l'excommunication ou l'isolationnisme de la jeunesse, sans pour autant « justifier, encore moins reprendre à son compte certaines méthodes au caractère contestable » (51) ;
- entre les organisations syndicales (la FEN se flatte d'avoir mis FO « dans le coup », le 13 mai ; sa direction cherche à ne pas isoler la centrale d'A. Bergeron, alors que le SNES, qui adoptera durant la période des positions assez proches de celles de la CGT, propose de rejoindre l'accord CGT-CFDT de 1966) ;
- entre les partis de gauche, enfin, pour leur demander par exemple de se présenter unis au premier tour des élections de juin (52).

L'hypothèse de la guerre civile n'occupe pas une grande place dans l'interprétation de la FEN, même si, après le départ de De Gaulle, « on pouvait tout supposer » (53). Quelques inquiétudes ont pu se manifester, au moins localement, ce que laisse entendre une communication, datée du 30 mai au matin, de la sous-section Sarre de la Section Etranger de la FEN : « au vu de l'intention du Pouvoir gaulliste de requérir à la troupe », elle adresse un appel au gouvernement fédéral et aux syndicats allemands des cheminots et de la police afin d'empêcher les mouvements de troupes françaises (54).

Quelques années plus tard, l'ancien dirigeant de la FEN concevra la révolte étudiante comme le résultat d'un *concours de circonstances* : une série de maladresses provocantes du ministre de l'éducation nationale entraînant une crise encore larvée dans le monde étudiant, la situation de Nanterre, l'entrée en scène de D. Cohn-Bendit, la mise à sac par l'extrême-droite des locaux du Comité Viêtnam, la Police à la Sorbonne et la répression...

(49) [17] : p. 5.

(50) [17] : p. 4.

(51) [14] : éditorial.

(52) [17] : p. 12.

(53) [15] : p. 177.

(54) [18].

Un entretien récent avec J. Marangé permet de réaffirmer l'*explication circonstancielle* de la crise étudiante, d'autant plus que la causalité « générale » est envisagée de façon assez subsidiaire : il n'existait pas vraiment de mobilisation politique depuis la fin de la guerre d'Algérie, et la situation sociale était, dans un contexte d'expansion économique, relativement bonne. Ce schéma explicatif se prolonge d'ailleurs par une honnête reconnaissance de l'incertitude devant l'événement et de la nécessité de réagir instantanément, sans que quiconque puisse sérieusement prévoir la suite...

Si la FEN, enfin, a constitué un frein, c'est à la « rêverie » révolutionnaire : la situation ne l'était pas, il n'existait pas de relais politique (55).

Certaines thèses peuvent spécifier typiquement chaque centrale : par exemple, le privilège accordé au conflit traditionnel de classe par la CGT, à la rénovation de Mai par la CFDT et à l'explication conjoncturelle par la FEN (ces différentes logiques interprétatives renvoient à des oppositions idéologiques et politiques fondamentales et correspondent à la diversité des compositions sociales des syndicats). Il n'existe pas pour autant une interprétation syndicale, unilatérale et uniformisée, mais des interprétations multiples, composites, diversifiées, dépassant parfois les clivages d'organisation (ce phénomène témoigne en définitive de l'hétérogénéité qui caractérise Mai-Juin 1968). Parmi les logiques communes aux syndicats, la mise en évidence d'un potentiel revendicatif préalable, spécifique à la France : la littérature exégétique sur Mai 68 est riche en métaphores et l'on retiendra, en l'occurrence, le registre détonique (56) : sans étincelle, pas d'explosion, mais sans poudre non plus, et les syndicalistes peuvent prétendre qu'ils ont fourni préalablement cette poudre ou que l'intensité de la déflagration dépendait de la quantité de poudre accumulée. On pourrait également citer plusieurs exemples où la divergence d'appréciation de tel épisode semble relever davantage de la logique de concurrence intersyndicale que de l'idiosyncrasie des centrales : c'est sans doute le cas des interprétations des apartés entre les délégations syndicales et les pouvoirs publics à Grenelle, ou des versions de l'accueil réservé au discours de G. Séguin, le 27 mai, par les grévistes de l'île Seguin, à Billancourt.

L'historien rétablit parfois les faits mais l'interprétation, prise cette fois au sens tendancieux du terme, court toujours...

(55) [19].

(56) [26] : p. 147 et [5] : p. 147.

Documents cités

a) Origine syndicale :

CGT :

- [1] La grève générale de Mai 68, *Le Peuple*, n° 799/800/801, 15 au 30 juin 1968.
- [2] Colloque sur Mai 68 (Paris, 17-18 mai 1978), *Le Peuple*, n° 1041, 1^{er} au 15 juillet 1978.
- [3] Deux témoignages sur Mai 1968 (G. Séguy), in *Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire sociale*, juillet-août 1983, p. 7-10.
- [4] Séguy G., *Le Mai de la CGT*, Julliard, 1972.
- [5] Séguy G., *Lutter*, Stock (chap. 5), 1975.
- [6] Krasucki H., *Syndicats et lutte de classes*, Ed. sociales, 1969.
- [7] *La Vie ouvrière*, n° 1762, 5 au 11 juin 1978, p. 9-24.
- [8] Entretien avec Marc Piolot, directeur de l'Institut CGT d'Histoire sociale, le 6 mai 1986.

CFDT :

- [9] Positions et actions de la CFDT au cours des événements de mai-juin 1968, numéro spécial de *Syndicalisme*, 1266 A, novembre 1969.
- [10] Mai 68 - Mai 78, numéro spécial de *Syndicalisme*, 1704, 11 mai 1978.
- [11] Descamps E., *Militer*, Fayard, 1971.
- [12] Krumnov F., *CFDT au cœur*, Syros, 1977.
- [13] Entretien avec Eugène Descamps, secrétaire général de la CFDT en 1968, le 9 mai 1986.

FEN :

- [14] *L'Enseignement public*, août-septembre 1968.
- [15] Marangé J., *De Jules Ferry à Ivan Illich*, Stock (chap. 5), 1976.
- [16] Chéramy R., *FEN. 25 ans d'unité syndicale*, Epi, 1974.
- [17] *La FEN en Mai 68*, conférence de J. Marangé du 11 janvier 1984, au CRHMSS (supplément à *L'Enseignement public*).
- [18] Documentation et archives de la FEN.
- [19] Entretien avec James Marangé, secrétaire général de la FEN en 1968, le 6 mai 1986.

b) Autre origine :

- [20] Adam G., Bon F., Capdevielle J., Mouriaux R., *L'ouvrier français en 1970*, A. Colin, Presses FNSPA, 1971.
- [21] Aron R., *La révolution introuvable*, Fayard, 1968.
- [22] Bacot P., *La CFDT et les grèves de mai-juin 1968 dans la région lyonnaise*, Mémoire DES, Ed. de l'AGEL, 1969.
- [23] Barbet D., *L'action électorale de la CGT*, thèse III^e cycle, Lyon, 1979.
- [24] Barjonet A., *La CGT*, Seuil (chap. 7), 1968.

- [25] Barjonet A., A propos d'un décalage : Mai 68, in *Que faire aujourd'hui ?*, n° 19, mai 1982, p. 32-34.
- [26] Bensaid D., Weber H., *Mai 68, une répétition générale*, Maspero, 1968.
- [27] Champagny J.-P., Quelques éléments sur l'attitude de la Confédération en 1968, in *Que faire aujourd'hui ?*, n° 19, mai 1982, p. 27-31.
- [28] Cohn-Bendit D., *Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme*, Seuil, 1968.
- [29] Delale A., Ragache G., *La France de 68*, Seuil, 1978.
- [30] Ferniot J., *Mort d'une révolution*, Denoël, 1968.
- [31] Labro P., Manceaux M. et al., *Ce n'est qu'un début*, Editions et publications premières, n° 2, édition spéciale, 1968.
- [32] Morin E., Lefort C., Coudray J.-M., *Mai 1968, La brèche, premières réflexions sur les événements*, Fayard, 1968.
- [33] Mouriaux R., Les représentations diverses de Mai 68 et leur prolongement dans la mémoire collective, in [2] : p. 33-37.
- [34] *Nouvelle Revue socialiste*, « Où en sommes-nous avec mai 68 ? », n° 76, août-septembre 1985.
- [35] Rioux L., Backmann R., *L'explosion de mai, histoire complète des événements*, Laffont, 1968.
- [36] Sauvageot J., Geismar A., Cohn-Bendit D., Duteuil J.-P., *La révolte étudiante*, Seuil, 1968.
- [37] Seale P., McConville M., *Drapeaux rouges sur la France*, Mercure de France, 1968.
- [38] Touraine A., *Le mouvement de Mai ou le communisme utopique*, Seuil, 1968.
- [39] Trempe R., Places et caractéristiques de Mai 68 dans l'Histoire du mouvement ouvrier français, in [2] : p. 18-23.

RÉSUMÉ. — *L'hétérogénéité des événements de 1968 contribue à expliquer que les conceptions syndicales ne soient pas toujours uniformes ou opposables par organisations. On peut cependant dégager des types de logiques interprétatives et appréhender l'évolution du discours syndical dirigeant : tandis qu'à la CGT domine la version du conflit traditionnel de classes, la CFDT souligne la rénovation de Mai et la FEN privilégie la thèse du concours de circonstances.*

PAUL BACOT

« *Crise salutaire* »
ou « *divertissement triste* » ?
A la recherche d'une certaine idée
de Mai 68

Interpréter Mai avant Mai

Lire ou écouter les interprétations que des acteurs donnent d'événements auxquels ils ont été mêlés est un exercice qui n'est pas sans danger et dont les limites sont évidentes. Sans s'y dérober, on pourra momentanément tenter de contourner en partie l'obstacle en interrogeant le discours antérieur aux faits. On ne cherchera certes pas ainsi une quelconque *prédiction* — « l'avenir n'appartient pas aux hommes, et je ne le prédis pas » (1) — mais plutôt une *disposition* d'esprit.

Deux propos méritent, de ce point de vue, d'être cités ici : l'un de Charles de Gaulle, à la veille de 1968, l'autre de Georges Pompidou, à celle du printemps de cette année-là.

Dans ses vœux à la télévision, le Président de la République dit son espoir, « l'ardeur du renouveau faisant son chemin, et ses promoteurs, surtout les jeunes, faisant leur œuvre... » (2). Trois mois plus tard, lors d'un banquet de l'UJP (3), le Premier ministre déclare : « Il faut que les jeunes apportent la remise en cause de tout. La remise en ordre, c'est la tâche de ceux qui gouvernent » (4).

Ne peut-on, sans extrapolation excessive, trouver dans ces deux discours l'amorce de deux fils conducteurs dans notre recherche d'une

(1) Ch. de Gaulle, allocution radiotélévisée, 31 décembre 1967.

(2) Id.

(3) Union des Jeunes pour le Progrès (jeunesse gaulliste).

(4) G. Pompidou, discours à la Mutualité, 21 mars 1968 (*La Nation*, 22-23 mars 1968).

certaine idée de Mai 68, qui avait été celle du pouvoir politique de l'époque ? Entre la théorie de la *révolte féconde* et celui de la *gesticulation stérile*, c'est toute l'étendue de la diversité de l'interprétation gaulliste des « événements » qui s'offre à notre observation.

Transformation, disparition, dissolution

De ce foisonnement d'analyses diverses, voire contradictoires, le présent article n'a que l'ambition modeste de dresser un inventaire, manifestement loin d'être exhaustif. Il s'agit de vérifier la pertinence de la *typologie* esquissée ci-dessus ; mais le classement des différentes composantes de la représentation que les hommes au pouvoir et ceux qui les soutiennent se font de Mai 68 sera d'abord calqué sur celui des réactions gaulliennes à l'événement. Trois catégories d'initiatives présidentielles face au « mouvement » renvoient en effet à trois catégories d'images de celui-ci.

Si la première réponse à l'émeute, venant de l'Elysée, est l'annonce de *transformations* de la société, partiellement concrétisées ultérieurement dans des projets de réformes soumis au scrutin référendaire ou à l'approbation parlementaire (Université, Régions, Sénat...), c'est bien parce qu'existe sous des formes diverses le sentiment de l'explosion au grand jour d'une crise *sociale* profonde.

Si la deuxième réponse gaullienne à l'événement, celle-ci unique en son genre, est l'épisode ô combien théâtral de la *disparition* (à Baden-Baden), c'est bien parce que les facteurs *psychologiques* à l'œuvre dans la situation complexe du moment sont perçus comme fondamentaux.

Enfin, si la troisième catégorie de réponses du général aux désordres de Mai est la *dissolution* — celle de l'Assemblée nationale, d'abord, celle des groupuscules gauchistes ensuite — c'est bien parce que le jeu *politique* des autres acteurs est (évidemment) pris en compte.

De fait, les interprétations gaullistes de « soixante-huit » vont toutes reposer sur ces trois dimensions de l'événement : la crise sociale, la crise psychologique, la crise politique.

I. — LA CRISE SOCIALE : LES RACINES DE L'ARBRE DE MAI

Plus de dix ans après, Edouard Balladur s'interrogeait : « L'arbre de Mai a-t-il des racines profondes ? » (5). L'ensemble du camp gou-

(5) E. Balladur, *L'arbre de Mai, chronique alternée*, Atelier Marcel-Jullian, 1979.

vernemental a toujours estimé que la réponse à cette question était positive. Mais les nuances sont considérables, depuis l'analyse en termes de pression résultant d'une *légitime insatisfaction*, jusqu'à celle qui voit surtout dans cette affaire le résultat d'une crise de civilisation, d'un certain *vide moral*. L'essentiel du discours gaullien exprime le premier type d'interprétation, tandis que le second se lit plutôt chez le Premier ministre de l'époque.

1 / La leçon et l'occasion

Le thème du grand malaise de la « civilisation mécanique » est déjà présent dans *Vers l'armée de métier* (6). Il l'est plus encore dans la conférence d'Oxford (7). Charles de Gaulle décrira bien plus tard « la sourde angoisse des déracinés » qui mine la société industrielle, tandis que le capitalisme des déracinés est jugé porteur des « motifs d'une insatisfaction massive et perpétuelle » (8). Le discours gaullien va donc, à propos des révoltes de 68, consister tout à la fois en un rappel des étapes franchies, et en une dénonciation des obstacles qui « s'opposent encore au progrès » et dont résultent « des troubles profonds, surtout dans la jeunesse... » (9). L'image de *l'explosion*, celle de la secousse ou encore de l'éruption sont utilisées, la comparaison est établie avec la marmite dont le couvercle est projeté par la pression intérieure, ainsi qu'avec la rupture du barrage de Fréjus (10).

Deux ans après l'événement, l'ancien Président se dépeindra « tirant la leçon et saisissant l'occasion des évidences mises en lumière... » (11). En somme, il n'a pas été fait assez, et pas assez vite. La *révolution* gaulliste a trop tardé à venir : l'émeute le prouve, mais offre en même temps la possibilité de réparer l'erreur. Dès lors, la crise devient « salutaire », c'est « une crise de croissance qui aura réussi » (12). Elle « a fait éclater au grand jour le besoin des grandes transformations — pour ne pas dire des révolutions » (13). Or, « où pourrait-on être révolutionnaire, sinon dans le gouvernement du

(6) Ch. de Gaulle, *Vers l'armée de métier*, Berger-Levrault, 1934.

(7) Ch. de Gaulle, *Discours et messages*, t. 1 : *Pendant la guerre, juin 1940 - janvier 1946*, Plon, 1970.

(8) Ch. de Gaulle, *Mémoires d'Espoir*, t. 1 : *Le renouveau, 1958-1962*, Plon, 1970.

(9) Ch. de Gaulle, allocution radiotélévisée, 24 mai 1968.

(10) Dans différents discours du général en 1968 et 1969.

(11) Ch. de Gaulle, *Mémoires d'Espoir*, 1970 (*op. cit.*).

(12) J. Chaban-Delmas, intervention radiotélévisée, 13 juin 1968 (*La Nation*, 14 juin 1968).

(13) M. Couve de Murville, déclaration à l'Assemblée nationale, 17 juillet 1968.

général de Gaulle ? » (14). Cette révolution devenue indispensable en même temps que réalisable n'est certes pas « la stérilité qu'ils (les gauchistes) ont la dérisoire insolence d'appeler (ainsi) » (15), mais c'est cette fameuse « troisième voie » exprimée, selon les époques, à travers les slogans de « l'association capital-travail » et de la « participation » (16).

Cette image (*relativement*) positive de Mai 68 se trouve également, par exemple, sous la plume de Jacques de Montalais : « La terrible franchise de la jeunesse est donc devenue un puissant atout entre les mains d'un gouvernement réformateur »... (17). Elle a cours, d'une manière générale, chez ces gaullistes de gauche appelés dès 1966 dans *Combat* les « gaullo-gauchistes » (18). Bien que réputé proche de ces derniers (19), André Malraux ne semble pas sur le moment adopter cette problématique de façon dominante.

2 / Acteurs dérisoires et manifestations peu ragoûtantes

Georges Pompidou se flattera « d'avoir, dès le 14 mai, reconnu et affirmé publiquement la profondeur de cette crise de conscience et de civilisation, même si les acteurs en étaient souvent dérisoires et les manifestations peu ragoûtantes » (20). C'est que « traditionnellement, la jeunesse était vouée à la discipline et à l'effort » (21) ; or, la voilà qui ne trouvait plus devant elle d'entraves à « l'éternelle aspiration de l'«ôte-toi de là que je m'y mette»... ! » (22). F. Mauriac écrit le 5 mai (23) : « En fait, c'est la jeunesse en tant que jeunesse qui veut entrer dans la carrière quand ses aînés y sont encore »... Et aussi : « Trois ans de service militaire : cela de mon temps répondait à toutes les questions que d'ailleurs la jeunesse ne songeait pas à poser. » Il ne s'agit plus là de constater les pressions de légitimes aspi-

(14) E. Faure, intervention aux Journées parlementaires UDR de La Baule, 11 septembre 1968.

(15) Ch. de Gaulle, allocution radiotélévisée, 31 décembre 1968.

(16) Voir notamment les Actes du Colloque d'Amboise des Cercles universitaires d'Etudes et de Recherches gaulliennes. Le général de Gaulle et la troisième voie, *Etudes gaulliennes*, 7-8, juillet-décembre 1974.

(17) *La Nation*, 16 mai 1968.

(18) Voir D. de Combes de Nayves et D. Villemot, *Les gaullo-gauchistes*, mémoire IEP, Paris, 1975.

(19) J. Mossuz, *André Malraux et le gaullisme*, Presses de la FNSP, 1970.

(20) G. Pompidou, *Le nœud gordien*, Plon, 1974.

(21) G. Pompidou, déclaration à l'Assemblée nationale, 14 mai 1968.

(22) G. Pompidou, *op. cit.*

(23) F. Mauriac, *Le dernier bloc-notes, 1968-1970*, Flammarion (5 mai 1968).

rations, mais plutôt de déplorer un vide moral — la famille est dissoute, la patrie est niée, Dieu est mort... — dont les effets ne peuvent être porteurs de leçons qu'à longue échéance et constitutifs d'occasions que pour la seule « subversion ».

Les émeutiers croyaient agir pour la réalisation d'un idéal alors qu'ils étaient menés par la « recherche, même inconsciente, d'un idéal perdu... » : « Je suis convaincu qu'ils cherchaient l'amour », ajoute G. Pompidou (24), tandis qu'André Malraux voit l'attente d'un « espoir ». « Nous ne sommes pas en face de besoins de réformes, mais en face d'une des crises les plus profondes que la civilisation ait connues » (25). On est bien à l'opposé du thème dominant du discours gaullien, même si les deux types d'interprétation coexistent presque toujours chez chacun des acteurs concernés : une *typologie des logiques interprétatives* n'emporte pas *catégorisation des interprètes*.

II. — LA CRISE PSYCHOLOGIQUE :

LA MALADIE ENDÉMIQUE ET LE PASSAGE A VIDE

La crise, née des structures mêmes de la société, et/ou de l'ébranlement de la civilisation, a revêtu une forme très particulière, à forte dimension psychologique, et de surcroît spécifiquement française, malgré son caractère international. Mais sur ce second terrain interprétatif non plus, les éléments d'analyses ne sont pas homogènes. Était-on en présence d'un peuple *léger* en plein divertissement, ou d'un peuple *envoûté* cédant aux démons ?

1 / *La légèreté*

La formule du « divertissement triste » pour caractériser Mai 68 est d'Edouard Balladur (26). Le thème de la « légèreté », est, lui, développé par Georges Pompidou : « Reste à expliquer pourquoi le mouvement étudiant à revêtu en France une importance particulière et provoqué une secousse plus profonde que partout ailleurs (...) La maladie endémique de la France et surtout de Paris (c'est) la légèreté » (27).

(24) Id.

(25) A. Malraux, intervention au meeting des Comités de Défense de la République au Parc des Expositions de Paris, 20 juin 1968.

(26) E. Balladur, *op. cit.*

(27) G. Pompidou, *op. cit.*

Ce côté volontiers anarchisant de notre *culture nationale* apparaît également sous la plume de François Mauriac, lorsqu'il écrit : « Le plus grand malheur pour un peuple, c'est qu'il n'ait plus d'Etat... Nous autres, Français, nous sommes exposés à ce malheur plus qu'aucune autre nation, comme notre histoire en témoigne » (28). La disparition du 29 mai n'aurait-elle pas eu, entre autres fonctions, celle de montrer à ces grands naïfs ce qu'est vraiment l'absence d'Etat ? Mais c'était aussi beaucoup plus...

2 / *Les diables qui nous tourmentent*

Il y a eu « scandale » — sans doute au sens religieux du terme —, il y a eu « charme maléfique » entraînant vers l'abîme le pays scandalisé, il y a eu « vertige », « stupeur » et « passage à vide » ! La situation était « morbide » et, « par contagion », la crise de l'Université avait déclenché dans beaucoup d'autres milieux « une marée d'abandons »... C'est qu'étaient à l'œuvre « les diables, leurs complices et leurs partisans ». Dans ses vœux pour l'année suivante, Charles de Gaulle conseillera à ses concitoyens de « porter en terre les diables qui nous tourmentent ». Pourtant il dénoncera encore quelques semaines plus tard les « soubresauts du serpent de la payaye » (29).

Il existe une *dimension proprement religieuse* des « événements », et François Mauriac n'est évidemment pas le dernier à le percevoir, qui écrit à propos de la « disparition » du général : « J'incline aujourd'hui à penser qu'il faut y voir un chef-d'œuvre à la fois de politique et de mystique » (30) — et à propos de l'ensemble des événements, reprenant une formule de Gabriel Matzneff : « La crise de Mai n'est pas politique, elle est religieuse » (31).

La *démoniaque tentation du néant* n'a pu être déjouée que par la mise en scène d'un néant total. Si l'on en croit François Goguel (32), la tendance nihiliste constamment présente chez de Gaulle n'est peut-être pas étrangère au choix tactique du moment. Toujours est-il qu'on ne reprendra plus de sitôt « les canards sauvages » pour « les enfants du Bon Dieu » (33).

(28) F. Mauriac, *op. cit.* (17 juin 1968).

(29) Dans différents discours du Général en 1968 et 1969.

(30) F. Mauriac, *op. cit.* (2 juin 1968).

(31) F. Mauriac, *op. cit.* (8 juillet 1968).

(32) F. Goguel, Les départs du général de Gaulle, in *Etudes sur la France de 1939 à nos jours*, Ed. du Seuil, 1985.

(33) Ch. de Gaulle, Conférence de presse, 9 septembre 1968.

III. — LA CRISE POLITIQUE : AUTOPSIE D'UNE SUBVERSION

Si la vision de la crise, de ses origines, de sa nature et de ses remèdes diffère manifestement non seulement selon les acteurs gaullistes, mais aussi selon le moment, une plus grande cohérence apparaît lorsque sont pris en considération les adversaires que le pouvoir trouve face à lui-même, mais des divergences surgissent *in fine*, lorsque se pose la question du rôle de l'étranger.

1 / *Les coupables : des groupes et un parti*

« Les extrémistes essaient de profiter de revendications légitimes » (34), ils « exploitent l'amertume pour provoquer l'agitation » (35). En fait, ce sont « des groupes de subversion professionnels » qui « entraînent (...) des jeunes et des étudiants »... (36). Les lignes que G. Pompidou consacre aux principaux acteurs du mouvement de Mai ne manquent pas de vigueur. Ils sont « gras et bien nourris » (*sous les gavés, la rage...*, en quelque sorte !). « Ils appliquent leur intelligence et les détours de leur esprit à critiquer une société où de fait ils n'ont aucune utilité clairement définie. » On aura reconnu le portrait des étudiants en sociologie... « Ne menant pratiquement à rien, et les bourses aidant, ces études n'ont nulle raison de finir : (...) la plupart des leaders du mouvement de Nanterre avaient passé l'âge où un homme normal déserte la faculté pour un métier, l'étude pour l'action » (37).

Mais ces « groupes organisés de longue main en conséquence » (38) — et qu'il faudra dissoudre — n'ont fait qu'allumer l'incendie... « et puis l'appareil d'un parti totalitaire est entré dans le jeu » (39), qui par « l'intimidation, l'intoxication et la tyrannie » a voulu surclasser ses jeunes « rivaux ». A la fin du compte « le pouvoir serait alors évidemment essentiellement celui du vainqueur, c'est-à-dire celui du *communisme totalitaire* » (40).

(34) A. Peyrefitte, interview à Radio-Luxembourg, 31 mars 1968 (*La Nation*, 1^{er} avril 1968).

(35) Ch. de Gaulle, allocution radiotélévisée, 31 décembre 1968.

(36) G. Pompidou, intervention radiotélévisée, 12 juin 1969 (*Le Monde*, 14 juin 1969).

(37) G. Pompidou, *op. cit.*

(38) Ch. de Gaulle, allocution radiodiffusée, 30 mai 1968.

(39) G. Pompidou, intervention radiotélévisée, 12 juin 1969 (*Le Monde*, 14 juin 1969).

(40) Ch. de Gaulle, allocution radiodiffusée, 30 mai 1968.

On notera que les *acteurs syndicaux* sont assez peu évoqués, dans les discours du moment comme dans les écrits ultérieurs. C'est que « le mouvement de grève n'a été qu'un épiphénomène, la principale leçon à en tirer étant la menace que fait peser en permanence sur notre pays la puissance révélée de l'appareil du Parti communiste et de la CGT » (41). A travers la centrale de Georges Séguy, les dirigeants communistes ont seulement voulu « noyer le tout dans la grève généralisée », pour ainsi « ressaisir le monopole de la revendication » et « accéder au pouvoir » (42).

2 / Les complices : l'ambition et la démission

La description gaulliste du jeu des différentes forces en présence en Mai 68 fait penser à la publicité qui jadis rendit célèbre la peinture *Ripolin*. Chacun peint sur le dos de celui qui le précède... Les groupes gauchistes exploitent le mécontentement étudiant, le Parti communiste exploite l'agitation gauchiste, la gauche non communiste exploite la mobilisation communiste ! Il ne reste donc plus au pouvoir qu'à exploiter les manœuvres de la gauche non communiste. Ainsi seront disqualifiées « l'ambition et la haine de politiciens au rancart » (43).

Au-delà de la FGDS, c'est tout ce qui n'est pas gaulliste de stricte observance qui est visé par le renvoi de l'Assemblée nationale : celle-ci « avait vocation à être dissoute », du fait que « ce qu'on appelait une majorité » n'en était pas une (44), et que dès lors le pays se trouvait « désemparé par la perpétuelle incertitude d'un Parlement sans majorité » (45).

Mais cette « escorte de chimériques, d'ambitieux ou de rancuniers » (46) n'a eu la possibilité d'agir qu'en raison d'une sorte de démission des clercs : la crise de l'Université a tout simplement été « provoquée par l'impuissance de ce grand corps »... (47), les émeutes ont été attisées par les journalistes de « radios (...) qui enflammaient » (48), *intellectuels et religieux* se rejoignant en faisant « du surf sur la vague » (49). François Mauriac note qu'il y a « un parallé-

(41) G. Pompidou, *op. cit.*

(42) Ch. de Gaulle, entretien radiotélévisé avec M. Michel Droit, 7 juin 1968.

(43) Ch. de Gaulle, allocution radiodiffusée, 30 mai 1968.

(44) Ch. de Gaulle, entretien radiotélévisé avec M. Michel Droit, 7 juin 1968.

(45) Ch. de Gaulle, allocution radiotélévisée, 29 juin 1968.

(46) Ch. de Gaulle, allocution radiotélévisée, 11 mars 1969.

(47) Ch. de Gaulle, allocution radiotélévisée, 24 mai 1968.

(48) G. Pompidou, déclaration à l'Assemblée nationale, 14 mai 1968.

(49) G. Pompidou, *op. cit.*

lisme frappant entre la crise du corps professoral et celle du clergé catholique : les uns et les autres, qui naguère encore étaient fiers de leur soutane ou de leur toge, paraissent aujourd'hui sinon en avoir honte, du moins en être gênés » (50). Mais l'écrivain voit bien plus qu'une simple démission : « Ce qui me frappe, c'est (...) le travail nullement improvisé, longuement préparé dans certains lycées sur l'esprit et sur l'âme des adolescents par certains de leurs maîtres (...). Notre France gaulliste est une France où l'Université marxiste endoctrine nos enfants... » (51).

Où l'on en vient au complot...

3 / Le chef d'orchestre clandestin : la main de l'étranger ?

Le *complot* semble ne faire de doute pour personne : bien avant que le nouveau ministre de l'intérieur, Raymond Marcellin, ne publiât une brochure à la fin du mois d'août sur « les groupes révolutionnaires organisés en vue de la prise du pouvoir par la violence » (52), Jacques de Montalais écrivait dans *La Nation* : « L'affaire des barricades (...) ne fut pas seulement bien menée, elle avait été bien préparée » (53). Pour le général, le 24 mai, il s'agit d'éviter « que certains se chargent (du destin du pays) malgré lui », et que « nous ne roulions, à travers la guerre civile, aux aventures et aux usurpations les plus odieuses » (54). Le 30 mai, le mot d'ordre était bien d'« empêcher la subversion » (55).

Mais dès le 14 mai, à l'Assemblée nationale, le Premier ministre était allé beaucoup plus loin, parlant d'« individus déterminés, munis de moyens financiers importants, d'un matériel adapté aux combats de rue, dépendant à l'évidence d'une organisation internationale et dont je ne crois pas m'aventurer en pensant qu'elle vise non seulement à créer la subversion dans les pays occidentaux, mais à troubler Paris au moment même où notre capitale est devenue le rendez-vous de la paix en Extrême-Orient » (56). Si la dimension vietnamienne n'est pas souvent reprise, l'idée de complot *international* ne sera pas seulement développée par le ministre Marcellin : « Des influences extérieures n'y sont certainement pas pour rien », écrit

(50) F. Mauriac, *op. cit.* (12 mai 1968).

(51) F. Mauriac, *op. cit.* (8 juillet 1968).

(52) Ministère de l'intérieur. *Les objectifs et les méthodes des mouvements révolutionnaires*, août 1968 (cf. *La Nation*, 5 septembre 1968).

(53) J. de Montalais, *La Nation*, 21 mai 1968.

(54) Ch. de Gaulle, allocution radiotélévisée, 24 mai 1968.

(55) Ch. de Gaulle, allocution radiodiffusée, 30 mai 1968.

(56) G. Pompidou, déclaration à l'Assemblée nationale, 14 mai 1968.

J. de Montalais (57). Et Georges Pompidou parlera plus tard « des organisations plus ou moins internationales et (des) services secrets de divers pays... » (58).

Il semble que le Président de la République ait été sur ce plan plus discret, ou plus prudent... Encore évoquera-t-il, face à Michel Droit, « l'entreprise communiste totalitaire, inquiète et furieuse à Paris comme, dans d'autres conditions, elle l'est à Moscou et ailleurs... » (59).

IV. — MAI FÉCOND, MAI STÉRILE

Le social, le psychologique, le politique : on retrouve toujours ces trois ingrédients dans les analyses produites au sein et autour du pouvoir en Mai et après Mai 1968. Mais, s'ils sont présents, l'usage qui en est fait n'est pas uniforme. Les grilles de lecture de ces interprétations peuvent être multiples ; celle proposée au début de ces pages ne semble pas avoir trop souffert de sa confrontation avec l'inventaire qui vient d'être dressé. Ainsi se confirme l'existence de *deux logiques interprétatives*, que l'on retrouve plus ou moins nettement à l'œuvre, selon l'auteur et selon le moment.

Le premier type d'interprétation, qu'on appellera *gaullien* par commodité, mais qui n'épuise pas à lui seul l'analyse du discours du général ni n'est totalement absent des autres discours étudiés, voit dans les événements la manifestation d'un ensemble de problèmes sociaux immédiats et immédiatement remédiables, au moins pour une part. Puisque ces problèmes existent, qu'ils sont connus et qu'on en sait depuis longtemps les solutions, et puisque ces solutions passent par une jeunesse qui justement occupe le devant de la scène, il convient :

- 1) De faire sans retard ce qu'on aurait sans doute dû faire plus tôt (60);
- 2) De le faire soi-même, ce qui implique la destruction des différents étages de la fusée subversive par la répression du désordre et l'initiative politique. Il s'agit en somme de reprendre en main

(57) J. de Montalais, *La Nation*, 25-26 mai 1968.

(58) G. Pompidou, *op. cit.*

(59) Ch. de Gaulle, entretien radiotélévisé avec M. Michel Droit, 7 juin 1968.

(60) « Mais pourquoi (Pompidou) et ses collaborateurs ont-ils refusé jusqu'à cette épreuve d'écouter le général de Gaulle lorsqu'il leur donnait pour mot d'ordre de la politique sociale : la participation ? », écrit René Capitant (*Notre République*, 17 mai 1968) — thème que reprend dans les mêmes colonnes Philippe de Saint-Robert, qui dénonce « tant d'années d'immobilisme et de gaizotisme. »

la situation, pour pouvoir engager sans délai des réformes en profondeur, à court et à long termes. Le de Gaulle du 30 mai ne contredit donc pas celui du 24 (61).

Le second type d'interprétation, qu'on appellera *pompidolien*, mais toujours avec les mêmes réserves, voit dans les événements l'effet conjugué d'une crise de civilisation à laquelle des réformes ne peuvent pas grand-chose, et d'une entreprise subversive à participation étrangère, dont la défaite constitue de fait la seule vraie réponse au mouvement engagé, considéré comme « absurde » (62).

On remarquera donc que la seconde position est totalement extérieure au champ soixante-huitard, tandis que la première s'inscrit sur le même terrain : de Gaulle se place en quelque sorte en concurrent vis-à-vis des leaders de Mai. *Vingt-deux mars, dix-huit juin, même combat ?...* Jacques Debu-Bridel va jusqu'à se demander : « L'héritière légitime du gaullisme, (...) n'est-ce pas la jeunesse contestataire ? » (63).

L'échec de cette stratégie, symbolisée par la victoire du « non » en avril 1969, apparaîtra donc comme celui d'une doctrine politique que les héritiers devront répudier pour survivre. Faute d'avoir pu entamer durablement l'hostilité de la gauche sur le terrain social (64) comme il avait su le faire pour la décolonisation, le gaullisme, marqué par son « impasse sociale » (65), ne peut se perpétuer que sous la forme d'un rassemblement conservateur, même si celui-ci, sous ses différentes formes, en revendique le maniement légitime (66).

« La révolte de Mai 68 elle-même ne visait guère plus le pouvoir en place que l'opposition officielle » (67). De fait, le premier sortira vainqueur de la confrontation et la seconde puisera en elle une bonne part des ressources nécessaires à la résurrection du courant socialiste. L'une des vraies victimes de ce printemps-là restera l'idéologie gaulliste, en tant que porteuse d'un *corps de doctrine original*. Le « chiraquisme » constitue sans doute l'étape de l'inévitable processus révisionniste (68).

(61) La dualité d'interprétation est défendue par J. Touchard, *Le gaullisme 1940-1969*, Seuil, 1978.

(62) G. Pompidou, *op. cit.*

(63) J. Debu-Bridel, *De Gaulle contestataire*, Plon, 1970.

(64) Voir E. Faure, Gaullisme, in *Encyclopaedia Universalis* (vol. 7), 1968.

(65) Voir P. Guiol, *L'impasse sociale du gaullisme*, Presses de la FNSP, 1984.

(66) Voir *Pouvoirs*, 28, 1984, et notamment M. Offerlé, « Transformation d'une entreprise politique : de l'UDR au RPR, 1973-1977 ».

(67) P. Dabezies, Les gaullistes dix ans après de Gaulle, in *Universalis 1980*, Encyclopaedia Universalis, 1980.

(68) Voir J. Baudoin, « Gaullisme » et « chiraquisme » : réflexions autour d'un adultère, *Pouvoirs*, 28, 1984.

RÉSUMÉ. — *A partir d'un inventaire des analyses formulées par les principales personnalités gaullistes, pendant et après les événements de Mai 68, une typologie des logiques interprétatives est élaborée. Le type d'interprétation « gaullien » reconnaît une légitimité au mouvement de révolte et revendique le monopole des solutions aux problèmes qui sont à son origine. Le type d'interprétation « pompidolien » privilégie une vision négative d'une crise face à laquelle la seule réponse à court terme n'est pas la réforme mais la riposte à la subversion.*

EDGAR MORIN

Mai 68 : complexité et ambiguïté

Tout d'abord sur un plan purement historique je veux faire remarquer que je suis peut-être le seul à avoir fait des analyses en Mai, « à chaud » au cours des événements ; j'ai fait des articles qui ont paru dans *Le Monde* : une première série d'articles « La commune étudiante » a commencé vers le 15 mai je crois, pour se terminer vers le 20 mai et l'autre série fin mai - début juin qui s'appelle « Une révolution sans visage ». J'ai pris en quelque sorte mes risques intellectuels avant que l'événement soit terminé. J'ajoute que par la suite, j'ai fait un article dans *Communication* en juillet 68, puis un séminaire en 68-69 sur les interprétations des interprétations de Mai 68.

Tout d'abord nous avons remarqué au cours de ces séminaires une chose qui ne vous surprendra nullement : c'est que toutes les interprétations *a posteriori* confirment les théories *a priori* des interprétateurs, c'est-à-dire que quand les sociologues se lancent dans l'explication des événements ils montrent comment l'événement rentre dans leur schème.

Deuxième élément à retenir, c'est que les interprétations se présentent sous la forme binaire d'alternatives simples ou bien c'est un événement déterministe qui devait nécessairement s'accomplir, ou bien c'est un accident aléatoire : ou bien c'est une crise de société ou de civilisation, ou bien c'est une crise politique ; ou bien c'est un jeu, une fête, un divertissement, un carnaval, ou bien c'est quelque chose d'infiniment sérieux voire tragique ; ou bien c'est une révolution, ou bien c'est une parodie de révolution ; ou bien c'est génial, sublime, ou bien c'est monstrueux, débile ; ou bien c'est important ou bien c'est sans importance.

Moi je pense qu'au contraire Mai 68 nous impose une pensée métacartésienne, je veux dire qui doit abandonner les idées claires et distinctes qui cataloguent, classifient et typifient cet événement, et qui doit penser ensemble les idées contradictoires le concernant.

Dès le départ, je crois que je l'ai dit dans tous mes articles et je vais le répéter, je considère que toute explication qui élimine la surprise et l'incongruité de l'événement est une interprétation qui élimine l'information que devrait nous apporter l'événement ; le plus important est le plus étonnant et le plus paradoxal : c'est ce qui est difficilement explicable avec les concepts dont nous disposons, et c'est le point sur lequel du reste, Castoriadis à sa façon, et moi à la mienne nous avons une base commune ; et moi, de mon côté, j'ai essayé de concevoir les événements selon une sorte de combinaison de hasard et de nécessité, bien entendu dans le contexte de l'internationalité des révoltes étudiantes sans lesquelles évidemment il n'y aurait pas eu Mai 68 en France (1), mais avec son caractère singulier par rapport à toute autre puisque le mouvement étudiant a déclenché un mouvement social d'une très grande ampleur et a comporté des processus aléatoires originaux de mise à feu et de catalyse, c'est-à-dire des événements et accidents qui, en quelque sorte, ont très rapidement propulsé la fusée Mai 68 à des vitesses supersoniques. Dans tout le processus ascensionnel il y a une sorte d'étrange harmonie entre l'audace disons du 22 mars symbolisée par Cohn-Bendit et l'apathie tétanisée de l'Etat, qui a subi l'incapacité pas seulement de comprendre l'événement, mais aussi d'assurer son autorité, car il faut dire que ce mouvement né par surprise a vécu de la surprise, c'est-à-dire aussi de l'incapacité du pouvoir de le cadrer dans ses catégories politico-socio-culturelles.

En fait le pouvoir s'est trouvé frappé au bas-ventre dans sa nursery sociologique, dans la pépinière de ses futurs petits chefs, de ses futurs petits cadres. Il a vécu le problème du père qui hésite à frapper son propre fils, et la tétanisation de l'autorité est un élément absolument capital, qui a permis que s'exprime un aspect majeur du mouvement qui est la contestation de cette autorité, les deux phénomènes s'engendrant l'un l'autre selon une causalité spirale qui commande tous les événements de Mai. Dans le mouvement même il y a une dialectique entre son caractère évidemment spontané, chahuteur et tourbillonneur, et les tentatives de régulation du tour-

(1) J'ai fait en février 68, à Milan, en Italie, un exposé sur « L'internationalité des révoltes étudiantes » en essayant de concevoir le phénomène de contamination à travers des sociétés tout à fait différentes.

billon dans des directions tout à fait diverses (la régulation du type Cohn-Bendit, les tentatives de régulations directrices des trotskystes et des Maos, mais qui n'arrivent pas à contrôler les événements).

Voilà pour préciser dans quel cadre conceptuel je me suis situé. Ceci pour dire que je n'ai pas brandi l'étendard du mot Révolution comme pourraient le penser les lecteurs hâtifs du Ferry-Renaut d'après les quelques citations qu'ils rapportent de mon propos. Il nous faut donc revenir à la difficulté de comprendre Mai 68. Une toute première difficulté fut dans la tentative de conceptualiser sociologiquement et politiquement la notion d'étudiant. De plus, il est difficile de conceptualiser l'adolescence moderne car évidemment ni le marxisme, ni le sociologisme, ni le bourdivisme n'ont des catégories capables d'appréhender l'adolescence comme phénomène à la fois biologique, culturel et historique ni de concevoir la formation d'un nouveau type de classe d'âge ce qui ne correspond pas aux anciennes classes d'âge traditionnelles, parce que la nouvelle « classe » adolescente occupe un vacuum moderne entre l'enfance et l'âge adulte. L'adolescence, on ne sait pas très bien quand ça commence et on sait de moins en moins quand ça finit, dans la mesure où un étudiant ayant atteint l'âge de la majorité demeure sociologiquement adolescent tant qu'il demeure étudiant, c'est-à-dire dépendant et non intégré dans l'univers productif adulte. L'adolescence est un stade d'aspirations et d'ambiguïtés qui comporte dans sa virulence (montrée au cinéma dans les films de James Dean) le refus du statut mineur de l'enfance et le refus de l'intégration dans l'univers technobureaucratisé de la vie adulte.

Ces aspirations et refus constituent ce qu'on peut appeler les « secrets de l'adolescence » secrets bien apparents dès que l'on lit Rimbaud. En 1968 il va y avoir une sorte de connexion forte entre d'une part, les aspirations adolescentes, d'autre part les aspirations à la fois libertaires et communautaires des mouvements révolutionnaires marginaux. Du reste, ces rencontres d'aspirations s'étaient déjà manifestées quelques années auparavant dans le bouillon de culture de la Californie puis, plus généralement, des Etats-Unis. En France, dans la catalyse de Mai, les aspirations communautaires-libertaires de l'adolescence vont trouver dans l'idée de révolution le Mythe qui leur promet la Réalisation de cette aspiration. Alors, Mai 68 est un formidable mouvement qui symbolise en lui l'aspiration adolescente et le mythe révolutionnaire, et qui a entraîné non pas seulement les étudiants mais aussi l'énorme piétaille lycéenne encore sous-politisée, qui suivra les leaders étudiants. Ici, la sociologie officielle ne peut pas expliquer comment ce mythe révolutionnaire

s'incarne si puissamment chez des jeunes bourgeois que cette sociologie vouait à assurer la sempiternelle reproduction du système bourgeois.

Alors venons-en maintenant à cette idée de révolution. En ce qui me concerne j'ai dit dans mon premier article « La Commune étudiante » que Mai est *comme une révolution*, p. 31, et que c'est une « expérience utopique », p. 33. J'insiste sur l'aspect anti-autoritaire de cette révolte et, pour moi, le visage qu'a eu cet événement que j'ai vécu, je le répète, dans le bonheur, est anti-hiérarchique, anti-autoritaire, libertaire, fraternel. Ça a été une extase de l'histoire, c'est-à-dire de ces moments où la prose de la chronologie, où l'oppression quotidienne se suspend ce qui permet de jouir un peu. J'ai connu quelques-unes de ces extases notamment à la Libération de Paris, en avril au Portugal... J'étais d'autant plus heureux en Mai 68 que je pensais que ni les Maos, ni les trotskos, ni les « Stals » n'allaient prendre le pouvoir, sinon j'aurais été épouvanté. Du reste, au même moment, une amie roumaine, qui avait obtenu enfin l'autorisation de venir à Paris, me disait sans arrêt : « Je vous en supplie ne faites pas en France une démocratie populaire. » On pouvait comprendre ses légitimes inquiétudes. Je la rassurais sans doute aussi parce que, dans mon propre esprit, j'avais mis en halo, en second plan, les aspects qui à mes yeux étaient négatifs ou inquiétants du mouvement (ceux qu'un Aron mettait au premier plan).

Comment le soulèvement adolescent a-t-il déclenché et entraîné le soulèvement populaire des ouvriers et salariés ? Il y a eu un phénomène, difficile à comprendre, de « lutte de classes d'âge » qui déclenche là encore une lutte sociale tout en demeurant une lutte de classes d'âge. Je renvoie là-dessus à mes analyses de l'époque.

J'en viens maintenant à notre vision du phénomène de Mai quinze ans après. Tout d'abord, les événements de 68 à 73 nous révèlent et nous développent le double noyau de Mai 68 : d'une part le noyau communautaire-libertaire bien symbolisé par Cohn-Bendit, et d'autre part le noyau militant marxiste. Bien entendu le noyau communautaire-libertaire parlait le jargon du militant marxiste, mais le message réel était complètement différent. Or, ces deux noyaux ont donné, jusque environ 73, deux rameaux différents, deux conséquences différentes. Il y a eu d'un côté une revendication existentielle *hic et nunc*, qui rejoignait ce qu'on a appelé la contre-culture américaine : « c'est ici et maintenant qu'il nous faut changer notre vie, qu'il faut que je change ma vie ». D'où les tentatives de vivre en communauté, l'intérêt porté à la relation écologique, puis les aspirations féminines et celles des diverses minorités. Cet aspect

communautaire-libertaire s'épanouit moins fort en France non seulement qu'aux Etats-Unis, mais sans doute que dans les pays germaniques ; mais quand même il a eu une certaine ampleur. De l'autre côté se développe le mouvement militant marxiste avec d'abord la vague trotskyste, puis la vague maoïste et, à cette occasion se diffuse en même temps ce que j'appelle la vulgate marxiste du second type. Quelle était la vulgate du premier type ? C'est celle qui fonctionnait en faveur de l'URSS et où Moscou était la Jérusalem du prolétariat-Messie. Dans la deuxième vulgate, le prolétariat tiers-mondiste prend la succession du Messie. La Jérusalem se déplace à Pékin, mais ce qui demeure, à travers ces variantes, c'est la Religion de Salut terrestre. De même que le christianisme a eu ses variantes : déviations, hérésies, le communisme a connu les siennes, mais toutes relevant de la grande religion de Salut terrestre. La différence est ailleurs : alors que les autres religions savent qu'elles sont des religions, le communisme se croit scientifique. Donc, le marxiste croit qu'il est possesseur de la science qui pour lui détient les Commandements et les Tables de la Loi. Aussi a-t-il fallu du temps, à gauche, pour identifier cette religion camouflée en science et apparemment antireligieuse. Il y a eu une diffusion très rapide après 68 du marxisme vulgatique dans la jeunesse lycéenne universitaire et, notamment, dans les régions laissées désolées par l'effondrement de la sociologie « bourgeoise ».

Ainsi nous avons ces deux mouvements, l'un libertaire-communautaire, l'autre marxiste-léniniste-religieux. Ils sont divergents mais on peut passer de l'un à l'autre. Le trotskyste déçu peut se reconvertir en néo-hippie ou *baba cool* : le hippie déçu par la communauté ira au parti qui prépare sérieusement la « vraie » révolution.

Tout cela s'effondre à partir des années 73 et nous pouvons discerner maintenant que les années 73-77, où vont s'éteindre les deux messages de 68, sont des années charnières où surviennent deux choses conjointes très importantes : la crise économique et la crise mythologique. De même que le mythe de l'URSS s'est autodétruit de lui-même grâce à Nikita Khrouchtchev, le mythe de la Chine s'est autodétruit grâce à Mao Tsé-toung, à Lin Piao, à la bande des quatre, à tous ces événements grotescoïdes, de même, le mythe du communisme cambodgien s'est autodétruit avec Pol Pot, de même le mythe du Viêt-nam libérateur s'est autodétruit avec les *boat people* et la colonisation du Cambodge ; même Cuba le mini-paradis tropical se transforme en enfer de poche. Tout ceci s'autodémystifie simultanément. La décomposition du salut terrestre entraîne le collapse du marxisme. Le marxisme qui a résisté à toutes les réfutations, toutes

les pressions, à tous les arguments s'endort soudain dans l'ennui. L'ex-terreur intellectuelle qui intimida l'intelligentsia de gauche la fait désormais incoerciblement bâiller. Les formules magiques dites scientifiques qui invoquaient le prolétariat, qui invoquaient le Messie et la Révolution deviennent litanies monotones et langue de bois. Même les marxistes orthodoxes sentent vaguement qu'ils ennuiant. Ce qui montre bien que la vertu dite scientifique du marxisme tenait avant tout à sa vertu religieuse. Ce qui ne me fait nullement renvoyer Marx aux oubliettes. Pour moi ça reste un grand penseur mais, de grâce, à provincialiser.

D'un autre côté, en 73, arrive sur des pas de colombe une crise économique. Cette crise va affecter l'aspect libertaire-communautaire de Mai et, qu'exprimait symboliquement la philosophie du « désir ». Vous vous rappelez qu'après Mai, pendant trois ans, les gens ne se rencontraient plus qu'en disant : « Quel est votre désir ? » Tout était désir. Or, ce déferlement du désir, cette primauté du désir, cette négation de toute contrainte au désir, ce désir comme force productive et comme infrastructure, bref cette barque du désir se brise contre le rocher de la crise économique, la philosophie du désir s'évapore. Le besoin de trouver un emploi, dans la conjoncture de crise, supplante l'aspiration à quitter un travail aliénant qui s'était exprimée dans une conjoncture de plein-emploi. Il faut survivre et avant de songer à vivre sa vie on cherche désormais ce qu'on voulait fuir, c'est-à-dire un travail sans intérêt. La coïncidence de la crise économique et de la crise mythologique affaiblit considérablement tous ces courants aussi bien le salut individuel communautaire de la contre-culture que le salut politique du marxisme. Le désir de changer la vie se trouve atteint existentiellement, économiquement et mythologiquement. Et nous sommes encore dans cette époque. Dès lors la Comète de Mai 68 est aujourd'hui aux antipodes de notre ciel : elle est de l'autre côté du système solaire ; elle est dans l'ombre. Nous sommes dans l'époque où prédominent les interprétations péjoratives de Mai alors que dans les années de l'après-Mai prédominaient les interprétations favorables. Dans ces conditions s'approfondissent la crise du fraternalisme et la crise du spontanéisme ; il n'y a pas seulement le retour de l'autorité en tant qu'autorité, il y a aussi l'apparition un peu partout d'un néo-fondamentalisme et la recherche d'un principe d'autorité légitime. Celui-ci se manifeste sous forme de ressourcements divers (régionalistes, naturalistes, républicains) et aussi par la recherche de l'ARKHE, principe et fondement pour exorciser le nihilisme, le scepticisme, l'atomisation, le désespoir. A mon avis c'est un des sens du phénomène pas seulement tapageur et

publicitaire des « nouveaux philosophes ». Il a eu l'effet non seulement de disqualifier radicalement la vulgate marxiste mais aussi d'amorcer une recherche récurrente des fondements religieux anciens (christianisme, judaïsme, islamisme). Ce sont quelques-uns parmi les principaux acteurs de Mai qui deviennent des néo-fondamentalistes de la Torah et du Talmud ou bien des Evangiles ou encore des mystiques orientales...

Nous sommes donc dans une époque de réinterrogation profonde et nous devons aussi réinterroger Mai, mais sans en briser la complexité. Je maintiens l'idée de notre titre *La brèche*. Mai a été une brèche sous une ligne de flottaison culturelle et là-dessus je dirais que ses effets sont essentiellement des effets de brèche et de sous-sol. Tout continue mais rien n'est plus exactement comme avant. C'est ça le problème aussi. Tout a changé et rien n'a changé. Qu'est-ce qui a changé ? Ce n'est pas seulement la diaspora de certaines idées de Mai qui sont entrées dans la culture, des changements imperceptibles dans les rapports hommes-femmes, ou dans les rapports avec la nature apportés par la diffusion de l'écologisme. Le nuage radioactif des idées de Mai (excusez-moi cette métaphore contemporaine) s'est désintégré tout en imbibant un peu toutes choses. Après Mai 68, des tabous ont reculé.

Et puis il y a deux choses importantes : la première c'est que rien n'a changé en surface mais la conscience qu'il n'y a plus de sous-bassement assuré est venue. Ce qui m'a frappé dans l'intervention du Directeur de l'IEP de Lyon, c'est qu'il a terminé en parlant de la *nuit* qui est sous nous. Notre société est construite sur de la nuit. On se rend compte qu'il y a une nuit sous la société. C'est la fin, comme je l'ai déjà souligné, du mythe euphorique d'une société industrielle rationnelle qui résout les problèmes solutionnables de l'humanité. L'impression que le sous-sol est fragile n'a pas cessé et, bien entendu, a été entretenue par les menaces diverses qui courent sur le monde, sur l'humanité pas seulement sur le dollar, mais aussi sur la famine, le Tiers Monde, la guerre, la radioactivité. Il y a la sensation diffuse que quelque chose est miné, fragile et qu'on vit au jour le jour.

La deuxième chose qui a changé après Mai c'est l'esprit du temps et j'ai fait un livre qui s'appelle *L'esprit du temps* (en 1952) et, j'étudiais cette culture industrialisée, la « mass culture » selon le terme américain où je voyais en quelque sorte la mythologie de l'individualisme hédoniste dans la société bourgeoise, urbaine, contemporaine. Cette culture était euphorique jusqu'en 1968. Si vous lisez les magazines féminins d'avant 68, on disait aux femmes :

« Soyez belles, vous séduirez votre petit mari, vous séduirez votre amant... » Tout était euphorique comme les films qui se terminaient par un *happy end*. Après Mai 68, cette culture devient problématique, et aborde les problèmes de la vie sans apporter de solution euphorique. Les magazines disent : oui, évidemment bien sûr, on vieillit... mais on peut employer quelques crèmes antirides, il faut vous habituer à ce nouveau statut, les enfants sont grands, le mari se débène... On parle de la vieillesse, de la solitude. Je rappelle que l'individualisme qui nous frappe aujourd'hui est antérieur à Mai 68. Mai 68 je le répète est à la fois communautaire et libertaire. Bien entendu, le libertarisme peut très bien dériver vers le libéralisme dans notre société, mais il a fallu pour cela le collapse du mythe de la révolution et l'échec de la contre-culture. Dès lors, l'individualisme hédoniste des années 75-85 est plus la conséquence de l'échec ou du collapse des mythes de Mai que le moteur secret de ces mythes.

J'arrive à ma conclusion.

Aujourd'hui, personnellement, je dirais que je demeure en gros à la fois droitier et gauchiste. Quand je dis gauchiste je veux dire que pour moi, l'idée qu'il faut un très grand changement, une très grande réforme dans les rapports humains entre les nations, entre les sociétés, à l'intérieur des groupes, entre soi et autrui, entre soi et soi-même, cette idée reste très présente en moi. Je ne sais pas très bien comment la réaliser et, dans l'immédiat je préfère sauvegarder les valeurs « droitières » de liberté et la démocratie évidemment. Donc, je suis condamné soit à une certaine schizophrénie, soit à une complémentarité dialogique entre les deux attitudes. De plus le mot de révolution est désormais pour moi pollué. Si j'avais à refaire ces articles je l'emploierais moins souvent ou avec précaution.

Je l'employais encore avec un sens fervent, bien qu'il ne s'agissait nullement alors pour moi de la révolution telle que l'entendaient les Maos et trotskos. Aujourd'hui le mot de révolution est trop souillé, on peut pour le moment le mettre au repos et à la désinfection. On verra bien.

Deuxième chose, je répète que j'avais atténué ou secondarisé les côtés que je n'aimais pas en Mai 68. Il est évident que quand j'entendais « CRS-SS » ça me semblait débile. J'ai voulu peut-être trop voir comme épiphénoménal le sectarisme militant et le fanatisme enragé. Je pensais et je continue à penser que le noyau inventif, ardent, libertaire-communautaire est l'essentiel de Mai. Mais il faut *tout* voir, et voir à côté de l'invention des formules, le retour d'une langue de bois. Il y a eu de la génialité *et* du crétinisme.

Enfin, je crois qu'il y a le problème du fraternalisme. Moi, je

suis quelqu'un qui a cru au fraternalisme dans ses différentes formes, et je crois que j'ai eu trop tendance à escamoter le problème, non pas du paternalisme non, mais de l'autorité assumée et responsable. Je ne suis pas lacanien, je ne parlerais pas du phallus, mais je pense qu'il faut repenser le problème de l'autorité et de la responsabilité. C'est une de nos tâches aujourd'hui. Il est normal que les expériences ultérieures rétro-agissent sur les grands événements passés et modifient notre vision. Ce qui veut dire que notre vision d'aujourd'hui même n'est pas éternelle et absolue et que de nombreux événements futurs nous la feront modifier à nouveau. Il faut être prêt à réviser notre révision. Furet a très bien montré ce qui se passe sans arrêt pour la Révolution française dont la vision se transforme sans cesse en fonction de l'expérience vécue par les générations qui se succèdent. Nous devons faire les mêmes choses pour Mai 68, et, de plus, ne jamais oublier d'en respecter la complexité. C'est ça qui me semble le plus important.

RÉSUMÉ. — *Cette communication insiste sur la complexité du phénomène de Mai 68, qui fut à la fois très important et peu important, sérieux et ludique, et qui comporta un « double noyau ». Elle constate qu'après la diffusion du double héritage de Mai 68 (jusqu'à 73), la conjonction d'une crise économique et d'une crise mythologique nous amène à reconsidérer Mai 68, qui se trouve aujourd'hui aux antipodes de 1986.*

ALAIN RENAUT

La Révolution introuvable?

Quelques difficultés très spécifiques s'attachent à la tentative de suggérer dans quelle mesure l'interprétation aronienne de Mai 68 peut rester une référence féconde. Bien que cette interprétation se soit largement poursuivie dans divers textes postérieurs à *La Révolution introuvable*, et ce jusqu'aux *Mémoires* (1), on n'en tend pas moins à considérer son sort pour réglé dès l'été 1968, avec des pages qui, écrites ou dictées « à chaud », furent lues ou parcourues le plus souvent dans la même précipitation. Or *La Révolution introuvable* constitue à sa manière une sorte de livre maudit. Reçu dans des conditions profondément prédéterminées depuis *L'Opium des intellectuels*, l'essai fut plus fréquemment vitupéré que véritablement lu et, aux yeux de beaucoup, semble avoir définitivement condamné son auteur pour (une fois n'est pas coutume) flagrant délit de manque de lucidité et d'incapacité à saisir la portée réelle d'un moment d'histoire : comme le lui écrivait alors avec amabilité A. Fabre-Luce, Aron aurait ainsi rejoint clairement « le camp des mandarins et des conservateurs » (2). Il se trouve pourtant que, dans le bilan de la crise de Mai dressé, quinze ans après, par les *Mémoires*, l'ordre rétabli après les événements sera présenté comme différant « en mieux de l'ordre ancien » (3) : de Mai, s'il en fut le critique sévère et se reconnut

(1) Cf. *Mémoires*, Julliard, 1983, p. 470-497. On consultera aussi *Les désillusions du progrès, essai sur la dialectique de la modernité*, Calmann-Lévy, 1969, Préface, p. XIX-XIII ; *Plaidoyer pour l'Europe décadente*, R. Laffont, 1977, Troisième Partie, IX : « Mai 68, les universités, les étudiants » (Poche/Pluriel, 1978, p. 469-484).

(2) *Mémoires*, p. 494.

(3) *Ibid.*, p. 496.

comme tel (4), Aron dresse donc un bilan globalement positif, quand bien même, à tort ou à raison, il en enregistre, notamment pour ce qui concerne le destin de l'Université, certains effets à ses yeux irréparables. Signe sans doute que l'interprétation esquissée « à chaud » (et non démentie, dans ses grandes lignes, par les écrits ultérieurs) n'était pas, malgré sa sévérité, malgré ses injustices éventuelles, si intégralement négative qu'à lire alors le livre (ou à ne pas le lire), on a bien voulu le croire et le faire croire. Aussi me semble-t-il qu'évaluer aujourd'hui avec pondération la lecture aronienne de Mai, c'est au fond essayer de clarifier en quel sens une condamnation certaine des pratiques de Mai et un jugement souvent accablant (parfois, sans doute, jusqu'à l'excès) à l'égard des acteurs ont pu ici coexister avec la reconnaissance d'une positivité de Mai 68 comme moment d'un processus de transformation de l' « ordre ancien ».

Dans *La Révolution introuvable*, Aron interprète la crise de Mai comme un « psychodrame », et jusque dans les *Mémoires* on retrouve l'idée qu'il s'est agi au fond d'un « carnaval » (5) où, disait-il à l'été 1968, « nous avons tous (...) joué un rôle » (6). Je ne reviendrai pas sur ce thème bien connu, qui évidemment ne compta pas pour rien dans l'exaspération suscitée par le livre. On verra dans un instant ce qu'il pouvait véritablement signifier. Je voudrais seulement noter qu'Aron lui-même ne s'excepte pas de la distribution des rôles ou de la répartition des masques : « Je commence par moi-même, écrit-il dans *La Révolution introuvable*, je vous l'ai dit, moi j'ai joué le rôle de Tocqueville, ce qui ne va pas sans quelque ridicule, mais d'autres ont joué Saint-Just, Robespierre ou Lénine, ce qui, tous comptes faits, était encore plus ridicule » (7). Je ne discuterai pas, bien sûr, ce jugement sur les différents « rôles », ni je ne m'interrogerai sur le talent plus ou moins grand avec lequel ils furent tenus (il peut y avoir d'excellents acteurs dans une mauvaise pièce, ou inversement !).

(4) *La Révolution introuvable, réflexions sur les événements de Mai*, Fayard, 1968, p. 134 : « Je réclame le droit de n'être pas moins sévère à l'égard des événements de Mai 1968 que le socialiste Proudhon, le libéral Tocqueville et Karl Marx l'ont été à l'égard des imitateurs de la grande Révolution, les comédiens de 1848. »

(5) *Mémoires*, p. 479.

(6) *Révolution introuvable*, p. 33.

(7) *Ibid.* Aron a même cherché à mobiliser pour ainsi dire au sens propre le regard de Tocqueville, puisque, le 29 mai, un de ses premiers articles du *Figaro* consacré à la crise est en fait un montage de citations de Tocqueville sur février 1848 (repris in *Révolution introuvable*, p. 161-162). Voir aussi l'article du 10 juin (*ibid.*, p. 167-169).

Je ne retiendrai que l'indication selon laquelle Aron a choisi, dès les événements eux-mêmes, de les lire à travers les yeux de Tocqueville, c'est-à-dire d'appliquer à la « révolution de Mai » les mêmes principes de lecture qui avaient été ceux de Tocqueville aussi bien à l'égard des événements de février 1848 que vis-à-vis de la grande Révolution française : montrer que l'impression de rupture ou de « brèche » introduite dans l'histoire était une illusion et qu'en réalité la séquence accomplissait une logique échappant aux acteurs. C'est en effet à partir de cette décision de jouer, dans le psychodrame de Mai, le rôle de Tocqueville que se laissent dégager le plus nettement, à mon sens, les principales caractéristiques de l'interprétation aronienne. Là se joue aussi, peut-être, ce qui en elle reste fécond, au-delà même du conjoncturel et de ses humeurs.

Voir les événements du point de vue Tocqueville, cela signifie en effet, au minimum, l'adoption méthodique d'un certain nombre de présupposés, dont le premier engage donc l'*aveuglement des acteurs* : « Je jouais le Tocqueville du 25 février 1848 qui accusait d'aveuglement son ami Ampère : vous ne comprenez rien, vous trouvez grandiose le mouvement du peuple de Paris (traduisez : vous jugez grandiose le mouvement des étudiants), mais moi je vous dis que de ce mouvement ne peut sortir que le malheur, c'est-à-dire ou un régime de droite renforcé, ou un gouvernement de style front populaire dominé par le communisme. Ainsi pensé-je depuis le premier jusqu'au dernier jour de la crise, et l'événement aboutit, selon la logique, à un gaullisme à la fois renforcé par sa majorité et affaibli par la résistance d'une partie du pays » (8). La reprise du schème toquevillien (au sens où Tocqueville évoquait déjà, décrivant la France d'avant 1789, les « petits personnages » qui, « ministres étourdis », « courtisans cupides » ou roi aux « vertus inutiles et dangereuses », « facilitent, souvent précipitent », à leur insu et parfois contre leur gré, des « événements immenses » où s'accomplit la nécessité historique) (9) a évidemment d'importantes conséquences, dont la moindre n'est pas, comme d'ailleurs chez Tocqueville, une grande sévérité de ton à l'égard d'acteurs faisant l'histoire, dirait-on en un autre langage, sans savoir l'histoire qu'ils font. De là, pour une large part, le caractère irritant de *La Révolution introuvable* : ce que l'on accepte aisément de Tocqueville se faisant, plus d'un demi-siècle après la Révolution, l'historien de l'Ancien Régime, on l'admet

(8) *Ibid.*, p. 29. Cf. aussi la traduction méthodologique du présupposé, p. 115 : « Je n'accorde pas une grande importance, je vous l'ai dit, en période révolutionnaire, aux propos que tiennent les acteurs. »

(9) Cité par R. Aron, *Étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, « Tel », p. 250.

beaucoup moins volontiers du spectateur de Mai se constituant dès juillet 1968, à l'égard d'A. Peyrefitte ou de D. Cohn-Bendit, en historien du présent. Une telle réaction, aisément compréhensible, éclaire partiellement la difficile réception de la *Révolution introuvable*, sans en être pour autant légitimée : la dimension de sévérité à l'égard des acteurs est ici inhérente au point de vue adopté, qui dès lors devrait être discuté *comme tel* et à travers les *effets d'intelligibilité* qu'il procure — et non à travers ses éventuels effets pervers sur les susceptibilités des « combattants ». C'est en tout cas à ce postulat de l'aveuglement des acteurs qu'il convient de rapporter les notions, si mal reçues, de « psychodrame », de « comédie » ou « carnaval » : on peut certes les estimer excessivement désobligeantes et malencontreuses dans leur forme (10), mais elles participent clairement du point de vue tocquevillien adopté (11), puisque, là où les sujets agissants ne sont que les acteurs d'une intrigue tramée sans eux, les idées de « rôles » et de « masques », donc de « psychodrame » et de « carnaval », s'introduisent sans peine (12).

Si l'on entend lire Mai 1968 avec les yeux de Tocqueville, on présuppose également qu'il ne saurait s'agir là d'une « révolution » au sens d'une brisure dans la continuité historique : contre les illusions des révolutionnaires, Tocqueville avait rétabli la continuité entre l'Ancien Régime et la Révolution, et de même avait vu poindre, dans l'apparente rupture antimonarchique de février 1848, le renforcement bonapartiste de l'autorité de l'Etat ; face à Mai, Aron/Tocqueville va récuser qu'il s'agisse d'autre chose que de l'accomplissement d'une logique échappant aux acteurs : de là le thème d'une « révolution introuvable », parfaitement antithétique de l'interprétation de Mai comme « mouvement révolutionnaire », défendue avec conviction par C. Castoriadis, C. Lefort et E. Morin dans *La brèche*, auxquels on serait alors tenté, du point de vue d'Aron/Tocqueville, d'attribuer dans le psychodrame le rôle d'Ampère (13). Par là

(10) Cf. Aron lui-même, *Révolution introuvable*, p. 33 : « Je ne maintiens pas sans nuances cette expression » (de *psychodrame*, utilisée à Radio-Luxembourg, le 1^{er} juin).

(11) Encore participeraient-elles tout autant, pour des raisons *analogues*, de l'adoption d'un point de vue marxiste (cf. la remarque de Marx, au début du *18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*, selon laquelle « tous les grands événements historiques se répètent pour ainsi dire deux fois... la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce »).

(12) Cf. aussi, à cet égard, le vocabulaire cinématographique utilisé in *Révolution introuvable*, p. 141 sqq. : *film, séquence, scénario, rôle, etc.*

(13) Cf. par exemple C. Castoriadis (J.-M. Coudray), *La brèche*, p. 92 : le mouvement opère « l'affirmation révolutionnaire la plus radicale », procédant d'une

s'explique aussi tout l'effort déployé par Aron pour enlever à la crise son caractère pathétique : loin de constituer la « fin d'une civilisation » (14) ou la « fin d'un monde » (15), la séquence, au risque de voir « rétrécir » sa portée, devra être interprétée comme une phase de régulation dans l'autodéveloppement d'une société — ce pour quoi aussi sera proposée l'idée de psychodrame, entendue cette fois moins dans sa dimension théâtrale que dans sa portée curative ou thérapeutique (16). Sans doute cette dernière hypothèse (celle de Mai comme défoulement ou comme « accès de fièvre ») n'est-elle pas, dans les explications que recherche Aron pendant l'été 1968, la plus féconde ni la plus profonde (17) : elle intervient en tout cas comme l'une des manières possibles de mettre en œuvre le postulat de continuité tel qu'il dissout le caractère véritablement « révolutionnaire » de l'événement.

Le point de vue selon lequel les acteurs de Mai ont joué un épisode dont la logique leur échappait impose enfin un dernier postulat, quant à la nature même ou au contenu même de cette logique (18). *La Révolution introuvable* esquisse à cet égard deux niveaux d'hypothèses interprétatives, selon qu'Aron se place au plan de l'histoire partielle ou prochaine (celle de la V^e République) ou au plan de l'histoire globale ou lointaine (celle de la modernité) :

1 / *Au niveau de l'histoire prochaine*, la logique identifiée est, on l'a entrevu ci-dessus, celle d'un renforcement ambigu du pouvoir gaulliste, comme « régime de droite renforcé » (par sa majorité), mais « affaibli par la résistance d'une partie du pays » : à l'évidence prophétique moins d'un an avant l'échec du référendum de 1969, ce premier diagnostic continuiste ne confère cependant à l'événement qu'une signification proprement « politicienne » qui ne saurait à elle seule ni épuiser la diversité des aspects de la crise (notamment ses

volonté de « rupture radicale avec le monde capitaliste bureaucratique » et de « reconstitution révolutionnaire de la société ». Sur l'« irréductible opposition » entre *La brèche* et *La Révolution introuvable*, cf. *Révolution introuvable*, p. 12 sqq.

(14) *Révolution introuvable*, p. 19 sqq. ; cf. aussi p. 44 sqq.

(15) *Ibid.*, p. 31 sqq.

(16) *Ibid.*, p. 47.

(17) Dans les *Mémoires* (p. 479), elle n'est évoquée que brièvement, comme une perspective parmi beaucoup d'autres : « Cette soudaine diversion à l'ennui quotidien... »

(18) Je ne reviens pas ici sur la question du *statut* aronien (ou tocquevillien) de cette logique. Pour des raisons qu'a thématiques dès 1938 l'*Introduction à la philosophie de l'histoire*, il est clair que la logique décelée est davantage un *point de vue* qu'une thèse sur la réalité *en soi* du devenir historique. Sur les conséquences de cette option théorique, cf. L. Ferry et A. Renaut, *La Pensée 68*, Gallimard, 1985, p. 93 sqq. (« Pour le pluralisme interprétatif »).

aspects culturels), ni désigner la logique ultime d'un devenir historique irréductible à ce qu'en exprime la succession des majorités politiques.

2 / Il est donc heureux que l'interprétation se soit complétée au niveau de l'histoire globale comprise comme histoire de la modernité. Anticipant sur ce qu'allait être l'avenir des « soixante-huitards », *La Révolution introuvable* suggère en effet que, dans les cas les plus favorables, l'issue sera trouvée, non pas dans l'adhésion à un « ordre de remplacement » (projet politique, idéal collectif), mais « par la démission, l'indifférence, la fuite vers la résidence secondaire » (19). A l'horizon de la « révolution (introuvable) de Mai » se profileraient donc la désertion du politique, le repli sur la sphère privée, l'essor d'un individualisme hédoniste neutralisant les grands débats publics et chômant les valeurs du collectif. Là encore, le caractère prophétique de l'interprétation apparaît comme singulièrement saisissant — et, dans une certaine mesure, il n'est pas excessif de souligner qu'Aron esquisse ainsi, dès l'été 1968, l'une des pistes reconnues aujourd'hui, notamment à travers le livre de G. Lipovetsky, parmi les plus fécondes dans la recherche du sens de Mai. Et il n'est pas besoin d'insister longuement sur la manière dont, ce faisant, Aron assume jusqu'au bout le choix d'un point de vue toquevillien, puisqu'aussi bien, comme il le montre lui-même dans sa présentation de Tocqueville (20), l'installation du travail de l'individualisme au cœur de la modernité démocratique constitue sans doute l'apport le plus spécifique et le plus enrichissant de Tocqueville à l'archéologie de notre présent. J'ajoute que cette inscription de Mai 68 dans la logique de l'individualisme démocratique permet à l'analyse de prendre ici en compte, parmi les composantes multiples de la période, le climat intellectuel dominant : « *L'intelligentsia* des années soixante, écrit Aron, avait pour dieu, non plus le Sartre de l'après-guerre, mais un mélange de Lévi-Strauss, Foucault, Althusser et Lacan » (21), dont les pensées et les pratiques (théoriques) convergeaient (par-delà tout ce qui les distinguait) vers la production de deux types d'effets :

— elles contribuaient à engendrer la conviction qu'« il n'y a pas de faits » (mais seulement des interprétations), et donc à dissoudre la conviction raisonnable selon laquelle « toute société est soumise à des contraintes de fait, la nécessité de la production, de l'orga-

(19) *Révolution introuvable*, p. 137.

(20) *Etapas de la pensée sociologique*, p. 224 sqq.

(21) *Révolution introuvable*, p. 136.

nisation d'une hiérarchie technique, la nécessité d'une technobureaucratie et ainsi de suite » (22) : d'une telle dissolution des faits et de leurs contraintes devait résulter progressivement (outre la fascination pour l'utopie) la conviction que tout se vaut et que, par exemple sur le plan éthico-juridique, il n'est pas de normes qui se doivent imposer au jeu du désir ;

- d'autre part, à travers cette dissolution des normes, c'est un néo-nihilisme qui se profile, minant d'autant plus aisément l'ordre déjà fragilisé d'une société fondée sur des normes souvent désuètes, en tout cas « sans âme » : dans ce « refus d'un ordre sans vision d'un ordre de remplacement », on tient d'ailleurs sans doute aussi, suggère Aron, l'« une des causes de la décomposition de Mai » (23).

Je ne prétends évidemment pas que *La Révolution introuvable* accomplisse pleinement cette mise en relation, qui requiert d'être subtile et nuancée, de la crise de Mai, comme destruction des normes (« Il est interdit d'interdire »), avec le travail critique accompli par la philosophie française des « sixties » à l'égard d'une normativité dénoncée comme répressive en tant que telle. Pas plus qu'il y a un instant je n'estimais achevée par R. Aron la lecture *individualiste* de Mai 68. Il n'en demeure pas moins, je le répète, que des pistes se trouvent là indiquées, qui interdisent de considérer décidément *La Révolution introuvable* comme le simple mouvement d'humeur d'un « mandarin ».

Ainsi se laissent mettre en place, à partir de *La Révolution introuvable*, les principes d'une interprétation de Mai 68 qui inscrirait la crise dans la logique de la modernité démocratique et individualiste. A jouer le rôle de Tocqueville plutôt que celui, plus facile à assumer, d'Ampère, R. Aron conduit, de fait, les futurs interprètes de Mai à prendre en compte ce singulier paradoxe : à travers un mouvement qui, *en un sens*, s'est voulu antidémocratique (au sens où il a mis en cause au moins la forme la plus généralement moderne de l'idée démocratique, à savoir l'idée de démocratie représentative), s'est déployée la logique de la modernité démocratique comme cette égalisation des conditions dont l'individualisme est indissolublement la cause et l'effet. La critique peu responsable de l'idée d'élection

(22) *Ibid.*, p. 123.

(23) *Ibid.*, p. 137.

(« élection = trahison ») (24) s'est en effet, en Mai 68, aventurée sur des terrains où les bases de la « légitimité démocratique » risquaient de se voir sapées et où pouvait se produire ce que les *Mémoires* nomment une « rupture de la légalité républicaine » (25). Face au risque d'une telle « rupture », Aron n'hésite pas en 1968 à exprimer un rejet quasiment physique, dont la radicalité est sans doute elle aussi l'une des explication du ton adopté par *La Révolution introuvable* et de son absence de toute concession à l'égard du mouvement : « Edgar Morin sympathise avec la Commune estudiantine qui m'inspire une répulsion immédiate : on ne discute pas des goûts et des couleurs » (26). Quinze ans après, le ton s'est apaisé, mais ce qui était à son principe demeure : « Une rupture de la légalité républicaine, dix ans après le coup d'Etat légal de 1958, m'apparaissait déplorable. Je n'étais certes pas un gaulliste inconditionnel, mais la victoire de Cohn-Bendit sur le général m'aurait blessé en profondeur. » Là sans doute, dans l'adhésion infrangible ou, au contraire, dans le refus plus ou moins assumé de la légitimité démocratique moderne (synthèse démocratico-libérale, selon l'expression de *Démocratie et totalitarisme*, ou, si l'on veut, synthèse démocratico-républicaine, en tout cas régime démocratique au sens de la démocratie représentative des régimes constitutionnels-pluralistes), réside le fondement ultime des positions parfois extrêmes prises vis-à-vis du mouvement de Mai — que ce soit sur le mode de la « répulsion immédiate » (Aron) ou sur le mode de l'enthousiasme débordant (27). Si telle devait apparaître la vérité ultime de ces prises de position (en tout cas quand elles se sont réfléchies et ont entrepris de se légitimer politiquement), resterait alors à évaluer ce qui, de part et d'autre de cette ligne de partage, en résulte pour la validité des deux types d'attitude. Je me bornerai à deux remarques délibérément succinctes :

1. Nul n'est à vrai dire absolument forcé d'être convaincu que, face aux imperfections manifestes de la démocratie représentative des Modernes, les principes de la démocratie grecque telle que Castoriadis y voit le modèle d'une démocratie directe soient compatibles à la fois avec les conditions de notre vision du monde et avec les exigences minimales qui définissent pour nous le respect de la personne humaine.

(24) Sur ce slogan de Mai, cf. *Plaidoyer pour l'Europe décadente*, p. 506.

(25) *Mémoires*, p. 493.

(26) *Révolution introuvable*, p. 14.

(27) Je pense bien sûr à C. Castoriadis, dont l'enthousiasme pour Mai ne peut guère être séparé de sa fascination pour le modèle de la démocratie directe : cf. encore, tout récemment, *Sur la démocratie grecque*, Le Débat, janvier-mars 1986.

2. Même là où la « répulsion immédiate » à l'encontre d'une éventuelle rupture de la « légalité républicaine » a pu conduire à ne pas toujours mesurer à leur juste prix certains aspects d'un mouvement au demeurant très hétérogène, il reste que la prise en compte de la problématique de la démocratie *moderne* (comme problématique de l'*égalité*) a pu ne pas interdire, au terme de l'analyse d'un moment paradoxalement antidémocratique de la logique de la modernité démocratique, d'y voir une étape d'un progrès vers un ordre différant « en mieux de l'ordre ancien ».

RÉSUMÉ. — *Dès ses articles écrits au fil des événements et dès La Révolution introuvable, R. Aron s'est proposé de jouer, dans le « psychodrame de Mai », le « rôle de Tocqueville ». C'est en élucidant les implications de ce choix qu'on s'efforce ici de dégager la cohérence et la portée de l'interprétation aronienne.*

GILLES LIPOVETSKY

« *Changer la vie* »
ou *l'irruption*
de *l'individualisme transpolitique*

Les lignes qui suivent ne se proposent pas d'analyser Mai 68 en tant que crise multidimensionnelle ayant ébranlé selon les modalités largement hétérogènes le monde étudiant et ouvrier, la sphère de l'Etat, les appareils politiques et syndicaux. Sera analysé ici ce qu'on pourrait appeler *l'esprit de Mai*, cet ensemble de significations, de finalités, de revendications, d'attitudes et d'actions typiques de ce moment et ayant donné au mouvement sa véritable originalité historique. Esprit de Mai qui s'est concrétisé tout spécialement dans le mouvement étudiant mais dont on retrouve de nombreux signes dans l'action des jeunes en général, lycéens ou travailleurs. L'essentiel à nos yeux, c'est que l'esprit de Mai ne peut être compris en dehors de l'essor de l'individualisme moderne, qu'il en représente un cas particulier, significatif d'une lame de fond de nos sociétés, même s'il n'a été qu'un chaînon intermédiaire, composite, de durée courte entre deux âges de l'histoire des démocraties. Il est vrai qu'en Mai, les jeunes se sont insurgés contre la privatisation de l'existence générée par la bureaucratisation capitaliste et par la « société de consommation », mais il est encore plus vrai de dire que le mouvement s'est caractérisé par des revendications et valeurs d'essence individualiste qui passent trop souvent inaperçues. Qu'on se rassure, il est hors de question de déduire un mouvement tel que Mai d'un principe unique, l'entreprise serait évidemment absurde. Des causes conjoncturelles, multiples, propres à la France des années 60 ont contribué à dessiner l'esprit de Mai. Il reste qu'on n'a peut-être pas suffisamment souligné dans la crise de Mai le rôle des valeurs et des représentations organisant au plus profond notre vie collective et

individuelle. C'est seulement en reliant Mai à la dynamique et aux métamorphoses de l'individualisme démocratique que l'on peut saisir au plus près la signification et la place du phénomène dans le temps long de nos sociétés.

En Mai, fais ce qu'il te plaît

Parler d'individualisme à propos de Mai 68 présente à l'évidence un aspect quelque peu paradoxal. Paradoxe si l'on suit l'approche la plus classique du phénomène telle qu'on la trouve chez Tocqueville notamment. On le sait, l'individualisme renvoie à un type historiquement déterminé d'existence, de personnalité, d'aspiration résultant de la désagrégation de l'ordre social hiérarchique, de la centralisation étatique, de l'avancée de l'égalité des conditions. Dans cette voie l'individualisme se distingue par deux traits corrélatifs signifiant un même affaiblissement du lien social. D'un côté, un phénomène de repli sur soi et d'investissement intense de la sphère privée : les individus « se retirent à l'écart », se tournent vers eux-mêmes, poursuivent leurs intérêts privés en vue d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leurs proches. De l'autre, un phénomène de désaffection envers la *res publica*, de démotivation pour les grandes questions engageant l'ordre de la Cité : faible participation aux actions collectives, indifférence pour le lien collectif, « dépolitisation », traduisent cette suprématie de l'esprit individualiste. Dans ces conditions, il est difficile et même contradictoire de considérer Mai 68 comme un mouvement individualiste. En mai, il s'est produit en effet une brève mais intense mobilisation publique, une forte participation des individus, des jeunes en particulier, à l'action collective et à la vie sociale. Pendant plusieurs semaines les débats politiques au sens large du terme sont au centre des préoccupations, il n'est plus question que de réformes de l'Université, de crise du capitalisme, de révolution sociale, les manifestations de masse se succèdent en cascade, on assiste à une extraordinaire « prise de parole » dans les facultés et dans la rue. Partout il y a eu valorisation de l'action collective, surengagement des étudiants dans l'occupation des facultés, dans les diverses assemblées et commissions, politisation des discussions, participation émotionnelle au déroulement des journées. Aux antipodes d'un individualisme égocentrique, Mai 68 a été animé par un idéal de solidarité : solidarité avec les manifestants emprisonnés, avec le peuple vietnamien, avec les travailleurs en grève. *Nous sommes tous des juifs allemands*. A nouveau le drapeau rouge réapparaît, on rechantait l'*Internationale*. L'esprit de Mai a reconduit l'espé-

rance et les gestes révolutionnaires : le mouvement étudiant ne s'est pas enfermé dans l'espace universitaire, il s'est porté, conformément à la tradition révolutionnaire, vers la classe ouvrière dans l'espoir de faire éclater une combativité prolétarienne étouffée, disait-on, par les appareils politiques et syndicaux. L'esprit de Mai a réinvesti, du moins est-ce là une de ses composantes, la croyance révolutionnaire dans le prolétariat, voué à la mission de casser l'histoire en deux. *Ce n'est qu'un début, continuons le combat*, il s'agissait, de fait, d'exacerber les conflits, d'enclencher une dynamique de contestation et d'agitation sociale, de développer une lutte permanente avec la volonté de mobiliser jeunes et travailleurs contre les structures de « l'Etat patronal et policier ». Même s'il n'y a jamais eu d'objectif clair, même si le mouvement n'a jamais eu pour but de renverser le pouvoir, même s'il s'est signalé par une étonnante indifférence à l'égard des solutions proprement politiques, Mai 68 s'inscrit dans la continuité de l'intention révolutionnaire et de son projet de changer de part en part la société, d'instaurer une rupture dans la trame historique entre un avant et un après. Mai a ouvert, pendant quelques semaines, l'espoir révolutionnaire que « tout était possible » à mille lieues du culte démobilisateur de l'existence privée.

Pourtant ce n'est là qu'une des faces du phénomène. Car, d'un autre côté, Mai 68 a révélé une explosion d'aspirations et de revendications de type explicitement individualiste. Et sans doute est-ce cette composante qui, à l'échelle historique, est la plus significative même si elle n'a pas toujours été mesurée à sa juste place en raison précisément du prestige qui s'attache à l'inspiration révolutionnaire. Individualisme de Mai ne faisant qu'incarner une des variantes possibles dans le cas, extrême, de l'idéologie individualiste telle que l'a éclairée Louis Dumont dans sa perspective anthropologique et comparative. L'idéologie individualiste moderne a ceci d'exceptionnel dans l'histoire des sociétés qu'elle affirme l'idéal d'égalité et d'autonomie individuelle ; l'atome social est premier, reconnu libre et indépendant, il est le pôle de la valorisation ultime. L'ensemble collectif n'est plus, en droit, qu'un moyen subordonné à l'individu autosuffisant, existant d'abord pour lui-même. Comment ne pas voir, du coup, dans l'esprit de Mai une expression particulièrement exemplaire de cette prépondérance de l'unité individuelle ? Il faut parler d'un individualisme de Mai en ce que l'appel aux combats collectifs n'a nullement étouffé le principe de l'initiative et de la liberté individuelle, un peu partout a été revendiquée une autonomie nouvelle, *totale*, des particuliers dans le cadre même de l'engagement collectif. *Il est interdit d'interdire, Ni maître, ni Dieu, Dieu c'est Moi*, c'est cet appel

à une liberté sans limite, absolue, indifférente aux contraintes de la vie collective qui caractérise l'individualisme exacerbé de Mai, consacrant dans l'enthousiasme révolutionnaire la suprématie de l'agent subjectif sur les encadrements et impératifs sociaux.

En Mai s'est mis en place un individualisme original, contestataire et utopique. Exigence antibureaucratique, anti-hiérarchique, anti-autoritaire, on reconnaît là aussitôt les signes mêmes de Mai. Le mouvement étudiant s'est constitué contre la hiérarchie universitaire, contre les formes et les contenus de l'enseignement, contre l'Etat répressif, contre les mécanismes de la représentation parlementaire (*Election, trahison*), il n'a cessé de dénoncer les partis et syndicats ouvriers accusés de juguler l'autonomie, la créativité, la combativité des masses. Corrélativement ont été sacralisées la *spontanéité*, l'imagination individuelle et collective (*l'imagination au pouvoir*) quels qu'aient pu être les modes d'action de certains groupuscules, trotskystes ou maoïstes toujours fidèles à l'ethos disciplinaire des partis révolutionnaires orthodoxes. Dans l'occupation des facultés, dans les Assemblées générales, dans les manifestations s'exprimaient la même hostilité aux grandes organisations bureaucratiques politiques et syndicales, l'exigence d'autogestion permanente, le souci de ne pas confisquer l'initiative de la « base », le droit à l'exercice de la critique et de la contestation de chacun. L'important c'est qu'en dépit des journées chaudes, nulle part on n'a empêché les individus de s'exprimer librement, nulle part on n'a invoqué un ordre supérieur pour museler les points de vue individuels, nulle part on n'a exigé, selon l'inexorable tradition révolutionnaire, des sacrifices et autocritiques des particuliers. Quelles qu'aient été l'ardeur des débats et l'inflation du verbe révolutionnaire, quelle qu'ait été la violence des barricades et des affrontements avec les forces de l'ordre, Mai 68 a été un mouvement *tolérant* témoignant davantage du respect des personnes et des opinions subjectives que de l'antagonisme de la division sociale. Sans mort ni traître, sans purge ni orthodoxie, Mai 68 se présente comme une « révolution » douce enregistrant dans la sphère du conflit social le processus d'adoucissement des mœurs propre à l'âge démocratique individualiste déjà repéré par Tocqueville dans les relations interpersonnelles. Exceptionnelle autonomie des individus dans les actions collectives, dénonciation de l'autoritarisme et de l'encadrement dirigiste bureaucratique, tolérance et pacification des conduites, Mai 68 est un mouvement à caractère individualiste. Le drapeau noir qui, à nouveau, a été arboré dans les défilés de rue a signifié moins le retour de l'action et de l'idéologie anarchiste au sens strict que la consécration diffuse

d'un esprit néo-libertaire, d'un idéal ostensible de souveraineté individuelle s'affirmant par-delà les clivages rigoureux des familles politiques.

Un mouvement transpolitique

Un autre trait définit spectaculairement le mouvement de Mai : son esprit utopique visible dans l'absence d'objectif explicite de la société à construire, dans la fièvre irréaliste, dans le refus de toute institutionnalisation stable, dans l'indifférence à l'issue politique de la crise ainsi qu'aux contraintes économiques. *L'économie est blessée, qu'elle crève, Prenez vos désirs pour la réalité, Soyez réaliste demandez l'impossible, Vivez sans temps mort* : autant de graffiti qui expriment un esprit utopique d'un genre inédit sans commune mesure avec les grandes utopies philosophiques déductives et hyperlogiques décrivant le fonctionnement, le règlement de la Cité idéale dans ses détails les plus minutieux. Le mouvement de Mai n'a eu aucun programme de société effectif, son originalité fut de tout contester et de ne rien proposer, d'appeler à la révolte sans visée d'avenir, de s'insurger contre toute organisation au profit de la spontanéité et de l'expression directe des masses. Esprit utopique qui s'est exercé contre la domination capitaliste et bureaucratique, mais au nom du rêve, de la vie, du plaisir. Les inscriptions qui ont fleuri partout sur les murs signalaient avec éloquence l'irruption de cette utopie poétique et hédoniste. Non plus des slogans impersonnels et austères mais d'innombrables formules appelant à la libération du désir dans le plaisir des mots : *Révolution je t'aime, Sous les pavés la plage, La vie est ailleurs*. La revendication libidinale et la lutte contre « l'Etat patronal et policier » ne font plus qu'un : *Je jouis dans les pavés ; Plus je fais la Révolution, plus j'ai envie de faire l'amour, plus je fais l'amour, plus j'ai envie de faire la Révolution ; Jouissez sans entraves*. A quoi s'est ajoutée une dimension très particulière des discours de Mai : la phrase révolutionnaire, en effet a renoncé, ici et là, à la solennité du sens historique, elle s'est mariée curieusement avec la distance, le plaisir et l'irrespect humoristique. *Je suis marxiste tendance Groucho, Mutation lave plus blanc que révolution ou réformes, Décultotez vos phrases pour être à la hauteur des sans-culottes*, la révolution s'est détendue, elle s'est délestée de son tragique et de son style emphatique en laissant place à une libre expression joyeuse et ludique. Mai a été dominé, non par un individualisme petit-bourgeois mais beaucoup plus profondément par un individualisme qu'on pourrait qualifier de *transpolitique*, en ce que

le politique et l'existentiel, le public et le privé, l'idéologique et le poétique, le combat collectif et l'appel à la jouissance, la révolution et l'humour se sont inextricablement mêlés. Mai a déstabilisé les repères et les frontières du politique, la promotion de l'ordre de la subjectivité existentielle, poétique, libidinale, a brouillé la division privé/public de même que le code du militantisme traditionnel. *Changer la vie*, changer la société et changer sa vie ont été ensemble, traduisant la même montée des aspirations individualistes, l'exigence accrue de satisfaction intime et d'indépendance personnelle. C'est cette combinaison hybride d'intention révolutionnaire et de passions individualistes qui a fait l'originalité de Mai.

Il faut revenir sur cette invitation à la jouissance et au jeu. Mai a certes stigmatisé l'existence futile et l'aliénation engendrés par la société de consommation. De nombreuses inscriptions murales, d'inspiration situationniste l'attestent : *Cache-toi objet, N'allez pas en Grèce cet été, Restez à la Sorbonne, Voir Nanterre et vivre, Allez mourir à Naples avec le Club méditerranée*. Pourtant l'esprit de Mai a repris à son compte, malgré lui, la valeur centrale qu'a promue historiquement l'essor de la consommation de masse : l'hédonisme. S'il est indéniable que l'idéologie hédoniste moderne, inséparable de l'avènement des sociétés individualistes démocratiques, ne soit pas née avec l'ère de la consommation, c'est bel et bien celle-ci qui en a fait une finalité universelle, redéfinissant de fond en comble les modes de vie et les aspirations subjectives. Point de valeur dès lors plus légitime, plus généralisée dans toutes les classes sociales que la revendication multiforme du plaisir et de l'accomplissement de soi-même. En mettant en avant la libération sans frein du désir, l'humour, la fête, l'esprit de Mai a été façonné en large partie par ce dont il n'a cessé de dénoncer les méfaits politiques et existentiels. Là est un des paradoxes du mouvement contestataire : il a été rendu possible, dans sa forme même, par l'euphorie de l'âge de la consommation. L'hédonisme de masse, les loisirs, la multiplicité des choix suscitée par les biens et services de l'abondance ont contribué à renforcer et légitimer non seulement l'exigence du bonheur individuel mais encore la revendication de l'autonomie personnelle, au point d'annexer l'esprit révolutionnaire lui-même. Mai 68 n'est qu'en apparence antinomique avec le néo-capitalisme des besoins, de fait c'est ce dernier qui a permis l'explosion polymorphe des désirs d'indépendance, qui a permis l'émergence d'une utopie hédoniste, d'une révolte culturelle exigeant le « tout, tout de suite ». On a maintes fois analysé les facteurs sociologiques, politiques, institutionnels responsables du déclenchement des événements : archaïsme de l'Université, crise

des débouchés, Etat centralisateur et dominateur renforcé par dix ans de gaullisme, crise de génération, etc., tous ces phénomènes ont assurément eu un rôle dans l'origine de la crise. Pourtant l'ensemble de ces facteurs, pour importants qu'ils soient, n'auraient pu à eux seuls engendrer le mouvement de Mai sans l'action convergente et déterminante des valeurs majeures de la modernité, des idées révolutionnaires et de la signification de l'autonomie individuelle. Le poids des représentations a été capital. D'une part il faut mesurer à sa juste valeur l'importance de l'idéologie révolutionnaire dans les groupuscules étudiants parisiens hyperpolitisés à la fin des années 60, la surenchère propre à laquelle elle a donné lieu, l'effet de détonateur, de mobilisation, d'entraînement qu'elle a suscité dans la population étudiante en général. D'autre part, il faut insister sur le rôle de la signification sociale de la liberté individuelle liée à l'idéologie individualiste moderne, renforcée et élargie par la diffusion des idées psychanalytiques sur la répression du désir (Freud et Reich sont alors en vedette) mais aussi par l'hédonisme de la consommation et de la culture de masse. C'est sans doute la conjonction d'un contexte idéologique propice à l'escalade verbale et activiste avec l'hédonisme de masse qui a déterminé les traits les plus spécifiques de l'esprit de Mai, de cette révolte *hic et nunc*.

C'est pourquoi il faut distinguer soigneusement l'esprit de Mai des mouvements révolutionnaires commandés par la croyance eschatologique et la toute-puissance du parti. A coup sûr l'idéologie révolutionnaire est une figure de l'idéologie individualiste, elle n'est possible que sur fond d'une représentation du social constitué d'unités libres et égales, source ultime du pouvoir et des orientations légitimes, elle se donne pour mission la réalisation définitive des grandes valeurs individualistes : l'égalité et la liberté des personnes. Mais, dans les faits, ce primat des individus s'est trouvé radicalement renversé par la logique de l'organisation révolutionnaire exigeant la soumission et l'abnégation sans faille des particuliers, la subordination des individus au parti, au prolétariat, à la révolution.

En théorie le discours révolutionnaire repose sur l'affirmation des valeurs proprement individualistes, en pratique il en détruit le principe au nom de l'action collective, de l'Histoire, de la société future à édifier. C'est précisément cette dualité qui s'est dé faite en Mai qui est une révolte au présent, une *fête de la communication* autant qu'un refus de l'Etat autoritaire et bureaucratique. En Mai il n'y a pas eu de vision de l'avenir, pas de plan prédéterminé, seulement l'exigence d'une vie sans entrave, une débauche de discussions et de palabres, la fascination de la spontanéité et de

l'initiative des masses. L'axe temporel de Mai a été le *présent* à la différence de la logique révolutionnaire orientée expressément vers le *futur*. En ce sens on doit se représenter Mai comme une formation de compromis entre l'âge révolutionnaire tourné vers l'avenir et l'âge individualiste narcissique actuel centré sur le présent des individus (culte du bonheur privé, désertion des grandes finalités et grands mouvements sociaux). Formation de compromis car d'un côté Mai perpétue la logique de la rupture révolutionnaire avec ses grands symboles (barricades, grève générale, etc.), et de l'autre sont mises en avant des aspirations typiques du désengagement privé contemporain : règne de la subjectivité, refus des disciplines et encadrements de masse, hédonisme, libéralisation des mœurs.

Une formation de compromis ayant de surcroît hâté la dissolution de l'engagement public et la promotion de l'ordre privé. Non seulement l'esprit de Mai est individualiste mais il a contribué à sa manière, même si c'est peu comparé à l'œuvre de la consommation, à accélérer l'avènement de l'individualisme narcissique contemporain, dépolitisé et réaliste, flottant et apathique, largement indifférent aux grandes finalités sociales et aux combats de masse. Quelles ont été en effet les répercussions les plus immédiates de Mai ? Comment nier qu'en France, il a favorisé dès le début des années 70, le surgissement de divers mouvements de libération, femmes et homosexuels en particulier. Ces mouvements, pour être des collectifs de combat, ont amplifié les désirs d'autonomie individuelle, ils ont mis l'accent sur l'impératif de l'émancipation immédiate, sur la légitimité des problèmes existentiels, de la conquête de l'identité subjective et de la personnalité. Certes le néo-féminisme a incontestablement reconduit une conscience et une solidarité de troupe, il s'est accompagné d'un discours militant dur et manichéen, il a poursuivi le procès transpolitique en refusant de séparer politique et sexualité, libération collective et libération individuelle. Mais, par ailleurs, il a consacré idéologiquement le « vécu » et le désir, les pratiques d'autoconscience et de *self-help*. Après Mai, les paroles et revendications de femmes se sont multipliées, le discours personnel-intimiste s'est généralisé, brouillant la division tranchée des sexes au bénéfice du règne de l'individualité subjective. Le mouvement transpolitique a déstabilisé les rôles et identités réglés, il a permis, dans la même foulée, le recul des perspectives militantes remettant à demain les promesses de liberté et la légitimation toujours plus aiguë de la question subjective.

A quoi il faut ajouter le curieux processus de désaffection politique qu'a suscité Mai *via* la légitimation « révolutionnaire » de la déviance culturelle et de la vie « alternative ». Après Mai sont apparus

différents discours et pratiques déconsidérant l'engagement militant au sens strict : désertion de la « lutte finale » au profit des révolutions minuscules et des subjectivités en rupture. Vivre dans les flux d'intensité, inventer de nouvelles relations entre les êtres, faire reculer les frontières codées du Moi, la grande Révolution a cédé le pas à l'euphorie de la subversion microscopique et minoritaire. Communautés, squattering, marginalités, trip psychédélique, singularités libidinales, ruse des faibles, « tout est politique » et la subversion un patchwork sans but ni sens d'actions en rupture de système. Dans la foulée de Mai, la méfiance envers la politique politicienne, envers les partis, envers les programmes et idéologies « lourdes » s'est accrue, le militantisme a perdu ses lettres de noblesse, métamorphosé tout à coup en stade suprême de l'aliénation, normalisation de l'existence, moyen sécurisant de ne pas affronter de face sa personnalité intime. Le culte narcissique de l'Ego a été précédé et préparé par le culte subversif des singularités : en miniaturisant la Révolution, la mouvance transpolitique en a fait un référent vide de contenu, une *mode* assujettie à l'ordre suprême de l'individualité pure, des perspectives nomades subjectives. Figure de l'individualisme, la parenthèse transpolitique a favorisé le dépérissement des passions politiques en même temps que la glorification de la subjectivité sous l'alibi révolutionnaire. Ainsi se présente l'autre paradoxe de Mai : l'ultime soulèvement de masse a moins institué une rupture dans la montée de l'individualisme déjà largement présent dans les années 50 et 60 qu'il ne l'a accélérée. Toutes proportions gardées, il faudrait dire comme Tocqueville que, de même que la Révolution française n'a fait que prolonger autrement l'œuvre centralisatrice de l'Ancien Régime, de même l'esprit soixante-huitard n'a fait que poursuivre, sous le signe de la révolution, la tendance lourde à la privatisation des existences en ayant survalorisé la sphère de la subjectivité.

Compte tenu d'un tel éclairage, il n'est peut-être pas inutile de revenir sur l'interprétation du phénomène telle qu'on la trouve par exemple chez un sociologue comme A. Touraine ayant analysé dans le feu de l'action et avec sympathie le sens du « communisme utopique ». On le sait pour Touraine, Mai 68 trouve sa vérité dans la révélation des nouvelles forces de contestation et des nouveaux conflits issus de la société postindustrielle. Mai 68 a été un signe avant-coureur des nouvelles luttes de classes s'enracinant dans la volonté des nouvelles couches à être des acteurs sociaux à part entière, à refuser la domination techno-bureaucratique, à obtenir le contrôle des orientations fondamentales de la société. Mai 68

exprimait confusément les revendications futures de la société civile contre le pouvoir dominateur, la naissance de nouveaux mouvements sociaux exigeant plus de démocratie et moins de dirigisme technocratique. « Le mouvement de Mai n'aura pas de lendemain : il a un avenir » (1) : est-il besoin de préciser, quelque vingt ans plus tard et au vu de l'épuisement des mouvements contestataires sociaux, combien cette interprétation est insoutenable. Mai 68, précisément, a été un mouvement sans avenir : non l'avant-garde des conflits sociaux futurs mais l'ultime irruption de masse hantée par un imaginaire révolutionnaire obsolète, hérité du passé. Mai n'annonçait nullement la revitalisation du tissu social par le biais de nouvelles luttes sociales ayant le pouvoir pour enjeu, il signifiait, bien au contraire et fût-ce dans l'incandescence sociale, la *fin* psychodramatique ou parodique de l'âge révolutionnaire, la prééminence des exigences individualistes, l'irréversible processus de privatisation du social. Baroud d'honneur de la conscience révolutionnaire, Mai 68 accélérât paradoxalement la décomposition des grands mouvements collectifs porteurs de transformation sociale et le repli hédoniste sur l'Ego. A l'échelle du temps long, Mai a été moins un mouvement antitechnocratique révélant de nouveaux acteurs historiques luttant pour l'autodétermination collective qu'une étape débridée dans la spirale de l'individualisme moderne, de la dissémination sociale, de l'autonomie privée.

(1) A. Touraine, *Le Communisme utopique*, Seuil, 1972, p. 53.

RÉSUMÉ. — *Formation de compromis entre une phase révolutionnaire révolue et le superindividualisme contemporain, Mai 68 a de surcroît préparé et accéléré la promotion du néo-narcissisme actuel dépolitisé, réaliste et apathique. Tel n'est pas le moindre des paradoxes du phénomène.*

HENRI WEBER

Notes à l'usage des interpréteurs

1 / De quoi parle-t-on, quand on parle de Mai 68 ? Trois traits, souvent négligés, me semblent devoir être pris en compte, sous peine de manquer la spécificité du mouvement.

— Mai 68 n'est pas un événement franco-français comme la Commune de Paris, l'affaire Dreyfus, ou le Front populaire. Sa dimension, sa réalité sont d'emblée *internationales*. Aux États-Unis, en Europe occidentale, au Japon, il s'agit d'un seul et même mouvement : mêmes forces motrices, mêmes idéologies, mêmes mots d'ordre, mêmes pratiques... Les protagonistes sont au demeurant fort conscients de cette dimension planétaire et cherchent à l'institutionnaliser : manifestations internationales (Berlin, février 1967 ; Paris, mai 1971, etc.), actions de solidarité, coordinations... Toute interprétation qui se référerait à des traits essentiellement nationaux — situation économique, système politique, contextes idéologiques — manquerait son objet.

— Mai 68 n'est pas une mobilisation « du peuple tout entier », mais un *fait de génération*. Il n'y a qu'en France, et dans une moindre mesure en Italie, que s'opère la « jonction » entre la « révolution juvénile » (Edgar Morin) et le monde salarial adulte. Encore ce télescope est-il fortement conflictuel, et ne constitue en rien la « fusion des révoltes » que les soixante-huitards appelaient de leurs vœux. Partout ailleurs, le divorce entre le mouvement de la jeunesse scolarisée et le mouvement ouvrier est complet. Aux États-Unis, en RFA, les « cols bleus » font le coup de poing contre les étudiants.

Les interprétations de Mai 68 doivent rendre compte de cette

coupure entre les générations et du rôle central joué par la jeunesse scolarisée dans les « événements ». Celle-ci est, on s'en doute, beaucoup plus qu'une classe d'âge : située à l'intersection de trois ensembles qui la débordent — les adolescents et postadolescents, l'institution scolaire, l'intelligentsia — elle constitue un acteur social spécifique, traversé de contradictions et d'aspirations propres : rapports ambivalents au « monde adultère des adultes » (1) ; crise de l'école ; attitude critique des intellectuels...

— Le troisième trait caractéristique de Mai 68 est le radicalisme du mouvement qui, partout, débouche sur le *gauchisme* culturel et politique, c'est-à-dire sur une volonté de rupture radicale avec les valeurs, les normes, les institutions de l'ordre existant, considéré comme intrinsèquement pervers et partant inamendable. Loin de venir grossir comme en 1936 ou en 1945 les rangs des partis, des syndicats ou des associations de gauche, les soixante-huitards les couvrent de sarcasmes et s'efforcent de s'organiser hors d'eux et contre eux. Raymond Aron assiste, incrédule et indigné, à la résurgence, au plus fort des « trente glorieuses », des idéologies révolutionnaires du XIX^e : anarchismes et marxismes, dans leurs versions les plus radicales. Et il est vrai que le gauchisme du mouvement fait problème : rarement mouvement révolutionnaire n'a autant manqué de bases objectives. Les interprétations de Mai 68 doivent rendre compte du paradoxe d'un mouvement révolutionnaire de masse se développant en l'absence de l'ombre d'une situation révolutionnaire.

Un mouvement messianique greffé sur un mouvement démocratique

2 / L'originalité du Mai français réside, on le sait, dans le télescopage inédit de trois processus distincts : le soulèvement de la jeunesse scolarisée ; un mouvement revendicatif des salariés, et la crise du système de pouvoir semi-bonapartiste du général de Gaulle (2). C'est cette articulation qui confère au Mai français son caractère particulier et dramatique. Partout ailleurs les processus ont été dissociés. Même en Italie, où la conjonction de la « révolution juvénile » et de la mobilisation ouvrière — le « Mai rampant » — ne s'accompagne pas d'une crise de régime.

(1) Voir le morceau d'anthologie de Richard Deshayé, dans *Tout*, n° 11 : « Nous ne sommes pas contre les vieux, nous sommes contre ce qui les fait vieillir... Nous sommes nombreux, très nombreux, nous sommes jeunes et nous savons nous reconnaître... »

(2) Raymond Aron : « La crise de mai a surgi dans un régime fondé à ce point sur la magie d'un homme qu'avec le charisme du chef, tout s'effondrait, société comme Etat » (*La Révolution introuvable*, p. 97).

Sans prétendre développer ici ma propre interprétation, je voudrais indiquer qu'à mes yeux Mai 68 articule deux mouvements. Il traduit tout d'abord une grande poussée démocratique s'attaquant de proche en proche à toutes les formes de domination et de pouvoir : pouvoir enseignant, parental, marital, patronal, politique... ; et s'incarnant dans une noria de mouvements de masse plus ou moins structurés : comités d'action lycéens ou étudiants, comités de soldats, comités de soutien aux luttes ouvrières (LIP), paysannes (Larzac), anti-impérialistes (Viêt-nam...); mouvement de libération des femmes, des homosexuels ; mouvements régionalistes, écologistes, nationalitaires...

Cet aspect du mouvement de Mai 68 est généralement bien perçu et connu : on sait que la modernisation a été menée en France, notamment sous la V^e République, par des élites de droite qui s'efforçaient de préserver les statuts et les rapports sociaux auxquels leurs clientèles électorales étaient attachées, et que cette *modernisation conservatrice* a engendré un cocktail explosif de modernisme et d'archaïsme dont l'institution scolaire mais aussi l'entreprise constituaient des archétypes. Le mouvement de Mai représente une réaction démocratique et libertaire contre ce que la modernisation gaulliste avait laissé subsister de relations traditionnelles dans la société française.

Mais le mouvement de Mai ne saurait se réduire à un mouvement démocratique, fût-il libertaire et hédoniste.

Il est aussi et simultanément un mouvement messianique et millénariste ; c'est-à-dire un mouvement qui fonde sa foi en l'avènement d'une société unifiée, réconciliée avec elle-même, sans contrainte, sans exploitation, sans oppression — sans classes, sans guerre et sans Etat — dans la nostalgie d'un âge d'Or appelé à revenir à la faveur d'une crise cataclysmique (3).

On ne comprend rien à la morphologie du mouvement de Mai — et notamment à son gauchisme — si on ne saisit pas sa dimension messianique.

Car s'il est une réaction libertaire contre l'autoritarisme et les archaïsmes perpétués par la modernisation conservatrice, il est simultanément *une réaction romantique* contre le « désenchantement du monde » accéléré par cette modernisation, l'anomie sociale qu'elle

(3) La foi messianique se caractérise par la séquence : âge d'Or, péché originel, chute dans le monde, pérégrination dans ses vallées de larmes, attente du Rédempteur, catastrophe, rédemption, nouvel et définitif âge d'Or. Ses versions laïques et profanes sont aussi nombreuses et subtiles que ses versions sacrées.

produit, l'extension de la « foule solitaire », la montée des « individus tocquevilliens ».

Le mouvement de Mai exprime un formidable désir de communauté, de communion, de lien social. Il est la protestation de la génération du *baby boom* contre le déficit de convivialité qu'engendre la destruction de l'univers relativement balisé, organisé et à évolution lente d'avant les « trente glorieuses ».

Ce désir de communauté s'exprime dans les concerts rocks (150 000 jeunes à la Nation, en 1963) et autres manifestations ludiques. Mais il trouve à s'investir bien plus intensément dans le messianisme gauchiste que cultivent les « groupuscules ». Ce qui attire les adolescents et postadolescents des *golden sixties* dans le marxisme, c'est précisément sa dimension messianique et prophétique, non sa composante positiviste ou « scientifique ».

C'est pourquoi ils se tournent vers les marxismes révolutionnaires de Mao, Lénine, Trotsky, et non vers les marxismes réformistes des « eurocommunistes » avant la lettre du PCI — Ingrao, Togliatti, André Gorz... —, inspirés de l'austro-marxisme ou du premier Kautsky.

Un individualisme peut en cacher un autre

Le mouvement de Mai est individualiste, au sens où il proclame la valeur éminente de l'individu face à tous les « monstres froids » et exige le respect et l'extension de ses droits et libertés. Il l'est à la manière des idéologies révolutionnaires du XIX^e siècle, en quête d'un ordre social où « le plein épanouissement de chacun serait la condition du libre développement de tous ».

Mais l'individualisme soixante-huitard diffère profondément de l'individualisme contemporain, dans son rapport au collectif, au public, à l'Histoire.

Entre *l'individualisme narcissique* des années 80, replié sur la sphère privée et pour qui « l'individu est à lui-même sa propre fin », et *l'individualisme prométhéen* des années 60, investi dans la sphère publique et ne concevant son propre développement que dans l'engagement collectif au service d'une cause transcendante, il y a rupture et non continuité.

L'individualisme des années 60 s'est affirmé dans le contexte des « trente glorieuses », des succès des révolutions coloniales, de la montée en puissance du mouvement ouvrier. Il est imprégné d'un optimisme historique fondamental : instaurer la « bonne société », sur les décombres du « vieux monde », afin de « changer la vie », semble non seulement possible mais facile.

L'individualisme des années 80 se déploie dans un contexte marqué par la crise, les désillusions vis-à-vis des grands mouvements sociaux des décennies précédentes, l'effondrement des religions laïques du XIX^e siècle, le brouillage de l'image de la société désirable.

Il est habité par un profond sentiment d'impuissance et par l'intuition qu'au total tout changement volontariste majeur provoque davantage de dégâts que de progrès, ce qui est la conviction de base du conservatisme.

Lorsqu'il s'aventure dans la sphère publique, ce n'est pas dans la perspective de changer la société, mais, plus modestement, de soulager les souffrances ou de défendre les droits de ses semblables. Aux grandes campagnes politiques ont succédé les mobilisations caritatives.

Entre ces deux individualismes, il y a la déception provoquée par l'échec — inévitable — du mouvement millénariste de Mai, elle-même considérablement aggravée par l'effondrement de l'utopie communiste, au milieu des années 70. L'éclipse de l'image de la « société désirable » a tari à la source les énergies militantes et accéléré le repli général vers la sphère privée. Les soixante-huitards ont vécu l'expérience douloureuse de la perte de la foi, chacun assumant son « travail de deuil » comme il le pouvait.

La dimension messianique utopique du mouvement de Mai s'est progressivement atrophiée.

L'articulation mouvement démocratique - mouvement messianique, caractéristique de Mai 68, disparaît autour de 1975.

Entre le mouvement de Mai et les années 80, il y a donc rupture et continuité.

Continuité, car la poussée démocratique conserve encore, quoique atténuée, sa force d'irradiation : les lois Auroux, les radios libres, etc., en constituent les récents effets.

Rupture, car l'inspiration utopique a totalement dé péri, et l'individualisme narcissique s'est substitué à l'individualisme prométhéen. Que cette substitution soit définitive, ou même durable, on ne permettra d'en douter.

*Les mouvements des années soixante**

L'« interprétation » de Mai 68 en termes de préparation (ou d'accélération) de l'« individualisme » contemporain constitue une des tentatives les plus extrêmes que je connaisse — compte tenu de la bonne foi incontestable des auteurs — de récrire en dépit de toute vraisemblance une histoire que la plupart d'entre nous avons vécue, d'altérer le sens des événements alors qu'ils sont encore, si je peux dire, presque chauds. Tout ce qui a introduit une novation formidable — et dont les effets sont, souvent, encore présents — dans la vie des sociétés contemporaines, de la société française tout particulièrement, est, dans cette perspective, gommé. Les semaines de fraternisation et de solidarité active, où l'on adressait la parole à n'importe qui dans la rue sans craindre de passer pour fou, où tout conducteur de voiture s'arrêtait pour vous prendre en stop — leur vérité aura donc été l'égoïsme hédoniste. « Parlez à vos voisins », slogan écrit sur les murs

* Fragment d'un texte sur Mai 68, dont la totalité sera prochainement publiée dans *Esprit*. La première partie, non publiée ici, discute la question de l'interprétation des événements historiques en général, puis des virtualités de Mai 68, de sa dimension internationale et de son enracinement historique. Dans les pages qui suivent est critiquée l'interprétation de Mai 68 par Gilles Lipovetsky (*L'Ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, Gallimard, 1983) et par Luc Ferry et Alain Renaut (*La Pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Gallimard, 1985) qui, tout en souhaitant un « pluralisme interprétatif », privilégient très fortement les thèses de G. Lipovetsky. Sans ce privilège, du reste, la liaison qu'ils tentent d'établir entre le mouvement de Mai et ce qu'ils ont choisi d'appeler, curieusement, « la Pensée 68 », s'effondre. Il va de soi que la discussion de cette partie du travail de ces trois auteurs — qui ont tous mon estime et ma sympathie — n'implique pas le rejet de ce qu'ils apportent par ailleurs dans ces ouvrages : les fines analyses anthropologiques de Lipovetsky ou la vigoureuse critique par Ferry et Renaut des diverses impostures qui dominent depuis si longtemps la scène intellectuelle française. Il est d'autant plus regrettable que Ferry et Renaut aient ajouté à une analyse erronée de Mai 68 une liaison complètement fallacieuse entre les événements et une constellation idéologique qui leur est complètement étrangère.

en Mai 68, préparait sournoisement l'isolement moderne des individus dans leur sphère privée. Les *sit-ins* et *teach-ins* de tous ordres, où professeurs et étudiants, enseignants et élèves, médecins, infirmiers et personnels auxiliaires, ouvriers, ingénieurs, contremaîtres, cadres commerciaux et administratifs sont restés pendant des jours et des nuits à disputer de leur travail, de leurs relations, des possibilités de transformer l'organisation et les finalités de leur entreprise contenaient en germe la vue d'autrui comme « gadget loufoque ». Lorsque, dans le grand amphithéâtre plein à craquer de la Sorbonne, les « délégués » des catégories les plus hétéroclites et les plus improbables de la population — des retraités aux handicapés — se levaient pour demander qu'enfin la société les écoute et les entende, ils ne savaient sans doute ni ce qu'ils disaient ni ce qu'ils faisaient.

Dans et par le mouvement de Mai a eu lieu une formidable re-socialisation, même si elle s'est avérée passagère. Les gens ne demandaient pas à sentir la chaleur et l'odeur les uns des autres — ni seulement à « être ensemble ». Ils étaient animés par les mêmes dispositions : négativement, un immense rejet de la futilité vide et de la bêtise pompeuse qui caractérisaient alors le régime gaulliste comme aujourd'hui le régime mitterrando-chiraquien ; positivement, le désir d'une plus grande liberté pour chacun et pour tous. Les gens cherchaient la vérité, la justice, la liberté, la communauté. Ils n'ont pas pu trouver des formes instituées qui incarneraient durablement ces visées. Et — on l'oublie presque toujours — ils étaient une minorité dans le pays. Cette minorité a pu s'imposer pendant plusieurs semaines, sans terreur ni violence : simplement parce que la majorité conservatrice avait honte d'elle-même et n'osait pas se présenter en public. La minorité de Mai aurait, peut-être, pu devenir une majorité si elle était allée au-delà de la proclamation et de la manifestation. Mais cela impliquait une dynamique d'un autre type dans laquelle, visiblement, elle n'a ni voulu ni pu entrer. Si l'on veut comprendre où était l'« individualisme » en Mai 68, qu'on réfléchisse donc sur ce qui, après la modification des accords de Grenelle, a scellé l'effritement du mouvement : le réapprovisionnement des pompes à essence. L'ordre a été définitivement rétabli, lorsque le Français moyen a pu de nouveau, dans sa voiture, avec sa famille, rouler vers sa résidence secondaire ou son endroit de pique-nique. Cela lui a permis, quatre semaines plus tard, de voter à 60 % pour le Gouvernement.

Pas davantage on ne peut ignorer purement et simplement, comme le veut maintenant la mode, les « contenus » du mouvement, c'est-à-dire la *substance* des demandes et la *signification* des formes et des modes d'activité. L'atmosphère « idéologique » de Mai — comme, pour

l'essentiel, des mouvements des années 60 — était faite d'un mélange d'idées « révolutionnaires traditionnelles » et de critique, ou de dépassement, souvent certes larvé et confus, des formes et des contenus traditionnels du « mouvement ouvrier » ou « socialiste ». Cela se voit même dans la confusion et les illusions de beaucoup de participants. Même les pires mystifications qui ont eu cours avant, pendant et surtout après Mai, étaient étayées sur le désir de voir réalisé quelque part un état d'activité collective auto-organisée et spontanée. Les gens qui étaient « pro-chinois » ne l'étaient pas parce qu'ils espéraient que la Chine réalisait une société nazie ou même « léniniste », ils l'étaient parce qu'ils rêvaient qu'était en cours une véritable révolution, que les masses éliminaient la bureaucratie, que les « experts » étaient remis à leur place, etc. Que ce désir ait pu, en l'occurrence, engendrer des illusions virtuellement criminelles, c'est une autre discussion. Mais la « Grande révolution culturelle prolétarienne » était glorifiée *parce que* elle aurait (prétendument) signifié une libération de l'activité et de la créativité du peuple — non pas parce qu'elle favorisait l'introduction du taylorisme ou de la technique industrielle.

J'ai déjà parlé (1) de la critique et du refus des formes d'organisation traditionnelles qui ont caractérisé le mouvement ; complémentaiement, il faudrait comprendre ce que signifie, en tant que contenu, une forme telle que le *sit-in* ou l'assemblée ouverte. Mais il faudrait surtout cesser d'évacuer purement et simplement, ou d'embarquer en contrebande sur le cargo de l'individualisme, les modifications considérables dans la réalité (et l'institution) sociale introduites par les mouvements des années 60-70, et *explicitement visées* par ceux-ci. Est-ce parce que la société a évolué comme elle l'a fait que la liberté de la contraception ou de l'avortement ont basculé du plateau de l'autonomie des sujets vers celui de l'hédonisme sans principes ? Les mouvements des années 60 n'ont-ils donc rien eu à voir avec les modifications dans les rapports parents-enfants ou entre les sexes — ou bien faudrait-il voir dans celles-ci, avec Debray, la « victoire de la raison productiviste », celle de la « loi de l'objet marchand » et de l'« idéologie capitaliste » ? Que les Noirs aux Etats-Unis aient pu desserrer quelque peu la discrimination raciale qu'ils subissaient, cela est-il donc sans intérêt du point de vue de l'autonomie individuelle et sociale ? Et la remise en question des contenus et des formes traditionnels de l'enseignement, comme du type de relation traditionnel enseignant/élève — avec la petite partie

(1) Dans la partie non publiée ici de ce texte.

de ses effets qui restent encore inscrits dans la réalité — pourquoi est-elle totalement passée sous silence ? A-t-on donc complètement rejoint les positions pompeusement affirmées par Althusser en 1964 déjà, face aux premiers signes du mécontentement étudiant, à savoir que personne ne saurait mettre en question le contenu de l'enseignement (ou sa structure) puisque celui-ci a pour charge de transmettre du savoir scientifique et objectif ? A-t-on oublié que, avant 1968, pour les pouvoirs établis comme pour les organisations « de gauche », un seul problème relatif à l'enseignement était recevable, celui des crédits et des bourses ? Qu'aujourd'hui, grâce à la Restauration et à son instrument en matière d'éducation, M. Chevènement, on en soit revenu à honnir la « pédagogie » et qu'on ait profité des réactions suscitées par des surenchères et des extrémismes ridicules et néfastes ici comme partout pour effacer les questions de fond, n'y change rien. Je voudrais bien que quelqu'un conteste une seconde, avec des arguments rationnels, le droit des élèves de poser, dès qu'ils en sont capables, la question : Pourquoi et en quoi ce que vous nous apprenez est-il intéressant ou important ? Je voudrais bien que quelqu'un réfute l'idée que la véritable éducation consiste aussi à amener les élèves à avoir le courage et la capacité de poser ce genre de questions et de les argumenter. Et je voudrais bien que quelqu'un montre que ce ne sont pas les mouvements des années 60, mais la « réforme Haby », la « réforme Chevènement » ou la future « réforme Monory » qui les ont portées à la conscience de la société.

Il est étrange de voir appeler aujourd'hui « pensée 68 » (2) un ensemble d'auteurs qui ont vu leur vogue s'accroître après l'échec de Mai 68 et des autres mouvements de la période, et qui n'ont joué aucun rôle même dans la plus vague préparation « sociologique » du mouvement, à la fois parce que leurs idées étaient totalement inconnues des participants et parce qu'elles étaient diamétralement opposées à leurs aspirations implicites et explicites. La distribution pendant la nuit des barricades du Quartier latin d'une anthologie des écrits des auteurs analysés par Ferry et Renaut aurait, au mieux, provoqué un rire inextinguible, au pire, fait débâter et se débâter les participants et le mouvement. L'inscription bien connue sur les murs de la Sorbonne : *Althusser à rien* se passe de commentaires. Personne à Paris pendant les années 60, en possession de ses esprits, connaissant le personnage et ses écrits, n'aurait rêvé que Lacan eût pu avoir affaire en quoi que ce soit avec un mouvement social et politique. Foucault ne se cachait pas de ses positions réactionnaires

(2) Par L. Ferry et A. Renaut, dans le livre cité.

jusqu'à 1968 (il parlait moins, il est vrai, de la manière dont il les avait mises en pratique pendant une grève d'étudiants à Clermont-Ferrand en 1965). L'effacement du sujet, la mort de l'homme et les autres âneries de ce que j'ai appelé l'Idéologie française (3) circulaient déjà depuis des années. Leur corollaire inéluctable, la mort de la politique, pouvait être explicité sans peine (et l'a été par Foucault, un peu après Mai 68 : toute politique étant une « stratégie », elle ne pourrait aboutir qu'à établir des contre-pouvoirs, *donc* des pouvoirs) ; il est visiblement incompatible avec les activités mêmes auxquelles se livrèrent les participants des mouvements des années 60, Mai 68 y compris.

On dira qu'il s'agit là des « contenus manifestes » et que rien n'empêchait, en bonne Ruse de la Raison, les participants de Mai 68 d'être agis par des idées radicalement opposées à celles qu'ils professaient et qu'ils essayaient explicitement de réaliser. Ce serait pousser le paradoxe un peu loin, car il faudrait alors admettre que la véritable motivation non consciente qui conduisait les gens de Mai à faire était l'idée qu'il n'y a rien à faire et qu'il ne faut rien faire. Mais la vraie question est ailleurs. Tout le monde sait — et il est étonnant que les auteurs de *La Pensée 68* n'en tiennent guère compte — que les premiers faire-part des différentes morts — du sujet, de l'homme, du sens ou de la signification, de l'histoire, etc. — avaient été lancés longtemps avant Mai 68 par les représentants d'une idéologie pseudo-scientifique, le structuralisme : dans l'ordre chronologique, Lévi-Strauss, Lacan, Barthes, Althusser. Et longtemps avant Mai 68, le structuralisme avait été critiqué, notamment par l'auteur de ces lignes, à la fois dans son contenu en tant que tel et dans ses implications politiques (4). Ceux qui ont vécu cette période peuvent témoigner de ce que militer au début des années 60 au contact de certains milieux étudiants ou universitaires parisiens impliquait prendre position contre le structuralisme en général et Althusser en particulier, lequel d'ailleurs, comme déjà dit, n'a pas attendu longtemps pour contre-attaquer et déclarer, dès 1964, que programmes et structures de l'enseignement étaient par essence soustraits à la « lutte de classe », c'est-à-dire à la question politique. Les autres auteurs de l'« Idéologie française » se situaient très expli-

(3) V. La psychanalyse : projet et élucidation, in *Topique*, n° 19 (avril 1977), repris in *Les Carrefours du Labyrinthe*, Paris, Le Seuil, 1978.

(4) V. Marxisme et théorie révolutionnaire dans les n°s 39 et 40 de *Socialisme ou Barbarie* (1965), repris dans *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil, 1975. Et, rétrospectivement, mon article Les divertisseurs, publié d'abord dans *Le Nouvel Observateur* et repris dans *La Société française*, Paris, « 10/18 », 1979.

citement (comme Foucault) ou implicitement dans la mouvance structuraliste. Tous, ils avaient dit ce qu'ils avaient à dire (si tant est...) suffisamment longtemps avant Mai 68, et avec assez de « succès » (auprès de l'intelligentsia parisienne et du point de vue de l'édition) pour que leurs idées eussent eu le temps d'exercer une « influence » sur les acteurs. Or, d'une telle influence, on ne trouve aucun signe. Que l'on regarde par exemple l'Introduction du livre de Daniel et Gabriel Cohn-Bendit, *Le Gauchisme* (Paris, Le Seuil, 1978), le *Journal de la Commune étudiante*, de Pierre Vidal-Naquet et Alain Schnapp (Paris, Le Seuil, 1969) ou les diverses anthologies d'inscriptions murales (par exemple Julien Besançon, *Les Murs ont la parole*, Tchou, juin 1968) ; on n'y trouvera pas la moindre trace des « idées » des idéologues (si ce n'est, rarement, parce qu'elles y sont ridiculisées ou dénoncées). Ce qui y apparaît constamment, c'est la critique de l'ordre établi, les célèbres invocations de l'imagination (on se demande quel pourrait en être le rapport avec Foucault, Derrida, Bourdieu ou même Lacan !), certes des apologues de la liberté et de la « jouissance » mais surtout du socialisme et d'un nouvel ordre social.

Il ne pouvait pas en être autrement. Lacan, par exemple, parlait du dés-être du sujet avant comme après 68. Avant comme après, personne n'aurait pu penser (sauf peut-être quelques braves universitaires dans le Middle West américain), ni qu'il était révolutionnaire, ni qu'il était individualiste. Il était clairement, strictement et ouvertement, lacanaire et lacaniste. Sa thèse centrale a toujours été que la schize (le clivage) du sujet vaut aliénation structurale et donc insurmontable. La question centrale de toute activité politique, et présente pendant Mai 68, est la question de l'institution. Elle est soigneusement occultée dans le lacanisme par les fumeuses mystifications de la « Loi » et du « symbolique », mises en avant précisément pour rendre impossible toute distinction entre un « valoir de fait » et un « valoir de droit », donc arrêter net le questionnement préalable à toute action politique. A cet égard, il est aisé de voir que les autres auteurs discutés par Ferry et Renaut dépendent essentiellement de Lacan et que tous partagent avec lui le même contournement, à la fois roué et vulgaire, de la question élémentaire : qu'en est-il donc du statut de votre propre discours ?

Or les « résultats » de Mai 68 sur ce microcosme ont été doubles, et en apparence paradoxaux pour ne pas dire contradictoires. D'une part, le « structuralisme » s'est dissous, personne n'osant plus l'invoquer et les plus habiles, comme Foucault, prétendant qu'ils n'en sont plus et/ou qu'ils n'en ont jamais été. D'autre part, ces mêmes auteurs

(et leurs divers séides, chefs de sous-clans, etc.) ont été rapidement propulsés à un degré de « succès » et de notoriété qualitativement autre. Pour fixer les idées, comme on dit en mathématiques et symboliquement, si les *Ecrits* de Lacan vendent 30 000 exemplaires avant 68, ils vendront 300 000 après. Cela est certes dû à l'habileté médiatico-mercantile des personnages en question ou de leurs imprésarios, et à la forte demande du commerce de gros des idées, national et d'exportation. Mais cela est aussi et surtout dû à l'échec de Mai 68 — et c'est là que se situe la bévue colossale de Ferry et Renaut. Ce que les idéologues fournissent après coup, c'est à la fois une légitimation des *limites* (des limitations, en fin de compte : des faiblesses historiques) du mouvement de Mai : vous n'avez pas essayé de prendre le pouvoir, vous avez eu raison, vous n'avez même pas essayé de constituer des contre-pouvoirs, vous avez encore eu raison, car qui dit contre-pouvoir dit pouvoir, etc. ; et une légitimation du retrait, du renoncement, du non-engagement ou de l'engagement ponctuel et mesuré : de toute façon, l'histoire, le sujet, l'autonomie, ne sont que des mythes occidentaux, cette légitimation sera du reste rapidement relayée par la chanson des nouveaux philosophes à partir du milieu des années 70 : la politique vise le tout, donc elle est totalitaire, etc. (et elle en explique aussi le succès). Avant de se replier sur les « résidences secondaires » et la vie privée, et pour ce faire, les gens ont eu besoin d'un minimum de justification idéologique (tout le monde n'ayant pas, hélas, la même admirable liberté à l'égard de ses dires et actes d'hier que tel ou tel autre, par exemple). C'est ce que les idéologues continuaient à fournir, sous des emballages légèrement modifiés. Il est étonnant que Ferry et Renaut n'aient pas vu l'accord parfait entre l'idéologie de la mort du sujet, de l'homme, de la vérité, de la politique, etc., et l'état des esprits, l'humeur, la *mood*, la *Stimmung* qui a suivi l'échec (et qui plus est, l'échec *bizarre*) de Mai et la *décomposition* du mouvement. Il y a eu, certes, parmi les mobilisés de Mai, un certain nombre qui, pendant quelques mois ou années, ont continué de militer chez les trotskistes, les maoïstes, etc. Ils n'ont jamais dépassé quelques milliers au total, et leur nombre a rapidement décliné après 1972. Pour le reste, pour les dizaines ou centaines de milliers de gens qui avaient agi en Mai-Juin mais ne croyaient plus à un mouvement réel, qui voulaient trouver une justification ou légitimation à la fois à l'échec du mouvement et à leur propre privatisation commençante tout en gardant une « sensibilité radicale », le nihilisme des idéologues, lesquels s'étaient en même temps arrangés pour sauter sur le tram d'une vague « subversion », convenait admirablement. Le contresens de Ferry et Renaut

est total : la « pensée 68 » est la pensée anti-68, la pensée qui a construit son succès de masse sur les ruines du mouvement de 68 et en fonction de son échec. Les idéologues discutés par Ferry et Renaut sont des idéologues de l'impuissance de l'homme devant ses propres créations ; et c'est le sentiment d'impuissance, de découragement, de fatigue qu'ils sont venus, après 68, légitimer.

Quant aux filiations idéologiques du mouvement de Mai 68, pour autant que l'on puisse en fournir des origines « concrètes » et que cela présente un intérêt, elles sont retracées en détail par P. Vidal-Naquet et A. Schnapp dans le *Journal de la Commune étudiante* déjà cité, et adéquatement résumées par Daniel et Gabriel Cohn-Bendit lorsqu'ils écrivent dans *Le Gauchisme* (p. 18-19) que ce livre aurait pu être remplacé « par une anthologie de textes publiés dans *Socialisme ou Barbarie*, *L'Internationale situationniste*, *Informations et Correspondance ouvrières*, *Noir et Rouge*, *Recherches libertaires* et, dans un moindre degré, dans les revues trotskistes ».

Ce que Mai 68 et les autres mouvements des années 60 ont montré a été la persistance et la puissance de la visée d'autonomie, traduite à la fois par le refus du monde capitaliste-bureaucratique et par les nouvelles idées et pratiques inventées ou propagées par ces mouvements. Mais ce dont ils ont également témoigné, c'est cette dimension d'échec jusqu'ici apparemment indissociable des mouvements politiques modernes : immense difficulté à prolonger positivement la critique de l'ordre des choses existant, impossibilité d'assumer la visée d'autonomie comme autonomie à la fois individuelle et sociale en instaurant un autogouvernement collectif. (D'où, après l'effondrement du mouvement, les multiples et multiples dérives vers les micro-bureaucraties trotskistes et maoïstes, vers la liquéfaction mao-spontex ou vers le nihilisme idéologique pseudo-« subversif ».)

Mais cet échec est là dès le début des temps modernes. Ce sont les officiers mettant finalement à la raison l'armée des *Roundheads* et Cromwell devenant Lord Protecteur. C'est la Nouvelle-Angleterre retombant en deçà, au lieu d'aller au-delà, de la ligne jeffersonienne (l'Amérique de Tocqueville est une société à la fois idéalisée et révolue). C'est la France en retrait devant la poursuite de l'œuvre immense entamée entre 1789 et 1792 — d'où le champ libre laissé aux Jacobins, puis la Terreur. C'est la Russie de 1917 où les bolcheviques s'emparent du pouvoir par contumace de la population et instaurent le premier pouvoir totalitaire des temps modernes.

Cet échec, faut-il le rappeler, n'est que très rarement total. La plupart du temps, ces mouvements aboutissent à l'institution formelle de certains droits, libertés, garanties sous lesquels nous vivons toujours. Dans d'autres cas, sans rien instituer au sens formel, ils laissent des traces profondes dans la mentalité et dans la vie effective des sociétés : tel fut sans doute le cas de la Commune de Paris de 1871, tel est certainement, je l'ai rappelé plus haut, celui des mouvements des années 60.

Situation de toute évidence reliée au caractère antinomique de l'imaginaire politique moderne. Celui-ci est d'une part travaillé par la visée d'autonomie et son extension successive aux différents champs d'institution du social ; d'un autre côté, il n'arrive que très rarement, et brièvement, à se dégager de la représentation de la politique — et de l'institution — comme fief exclusif de l'Etat et de cet Etat (qui continue lui-même à incarner, même dans les sociétés les plus modernes, la figure d'un pouvoir de droit divin) comme ne s'appartenant qu'à lui-même. C'est ainsi que, dans la modernité, la politique en tant qu'activité collective (et non pas profession spécialisée) n'a pu jusqu'ici être présente que comme spasme et paroxysme, accès de fièvre, d'enthousiasme et de rage, réaction aux excès d'un Pouvoir par ailleurs toujours à la fois hostile et inévitable, ennemi et fatalité — bref, que comme « Révolution ».

On peut trouver espiègle de montrer que le « scns » de Mai 68 a été, en définitive, l'expansion des ventes des vidéo-cassettes porno. Il peut être moins amusant, mais plus fécond, de voir dans Mai et les mouvements des années 60, les promesses énormes que contient virtuellement l'époque contemporaine et la difficulté immense qu'éprouve l'humanité moderne à sortir de l'idiotie, à se politiser, à décider que s'occuper de ses affaires (collectives) pourrait être son état habituel et normal.

La dissolution des mouvements des années 60 a sonné le début de la nouvelle phase de régression de la vie politique dans les sociétés occidentales, à laquelle nous assistons depuis une quinzaine d'années. Cette régression va de pair avec (est presque synonyme de) un nouveau round de bureaucratisation/privatisation/médiatisation, en même temps que, dans un vocabulaire plus traditionnel, avec un retour en force des tendances politiques autoritaires dans le régime libéral/oligarchique. On a le droit de penser que ces phénomènes sont provisoires ou permanents, qu'ils traduisent un moment particulier de l'évolution de la société moderne ou sont l'expression conjoncturelle de traits insurmontables de la société humaine. Ce qui n'est pas permis, c'est d'oublier que c'est grâce à et moyennant ce type

de mobilisation collective représenté par les mouvements des années 60 que l'histoire occidentale est ce qu'elle est et que les sociétés occidentales se trouvent avoir sédimenté les institutions et les caractéristiques qui les rendent tant bien que mal viables et en feront, peut-être, le point de départ et le tremplin d'autre chose.

C'est ici la seule division importante. Il y a ceux qui considèrent — c'est mon cas — que les marges de liberté que comporte le régime contemporain ne sont que des sous-produits sédimentés depuis des siècles de mouvements de ce type ; que sans ces mouvements le régime non seulement n'aurait jamais produit ces libertés, mais les aurait chaque fois inexorablement rognées (comme cela est en train de se passer) ; qu'enfin l'humanité peut certainement mieux faire. Et ceux qui pensent — ils osent rarement le dire, sauf évidemment « à droite », mais leurs arguments et leurs raisonnements reviennent à cela — que nous vivons dans la forme enfin trouvée de la société politique libre et juste (il resterait, certes, quelques réformes à faire). La discussion ne peut ici que s'arrêter, et chacun fait ses choix ou confirme ceux qu'il a déjà faits.

Mais quand même. Même si l'on admettait que nous vivons la fin d'une période d'ébriété historique, commencée, une deuxième fois, il y a quelque huit siècles dans les premières communes bourgeoises d'Europe occidentale, la fin d'un rêve de liberté et d'auto-gouvernement, de vérité et de responsabilité. Même si l'on admettait que nous sommes enfin aujourd'hui en mesure de voir, avec des sens sobres, la forme enfin trouvée de la société politique, la vérité définitive de la condition humaine sous les espèces de Pasqua et de Fabius, d'Hernu et de Léotard, de *Playboy* et des vidéo-clips, de la pop-philosophie et des macédoines « postmodernes ». Même si tel était le cas, il serait incongru d'y voir le « sens » de 1776 et de 1789, de 1871, de 1917 et de Mai 68, car, même dans cette hypothèse de cauchemar, ce sens aura été la tentative de faire être d'autres possibilités de l'existence humaine.

RÉSUMÉ. — *Certaines interprétations récentes voient dans Mai 68 un moment fécond dans l'avènement de l'« individualisme » contemporain et trouvent ses racines, son expression, ou les deux, dans les idéologies de la « mort de l'homme », du « dés-être du sujet », etc. L'auteur rappelle que, tout à l'opposé, ces idéologies — dont l'audience ne s'est élargie qu'après et en fonction de l'échec de Mai — étaient diamétralement opposées au projet d'autonomie collective et individuelle que portaient le mouvement de Mai comme de nombreux autres mouvements des années 60 dans d'autres pays, malgré leurs faiblesses et leurs limitations.*

BERNARD LACROIX

A contre-courant :
le parti pris du réalisme

Peut-on « interpréter Mai 68 » en se satisfaisant *a priori* du souvenir que chacun s'imagine en conserver ? Peut-on apprécier un « événement » aussi complexe en se contentant des interprétations qui en furent proposées sur-le-champ ? Est-il imaginable d'évaluer ce qu'en dirent hier les témoins ou même ce qu'en disent aujourd'hui les historiens, sans idée précise des circonstances et des enjeux de leur engagement ? Peut-on comprendre le sens de ce qui se passe alors, en faisant abstraction des tactiques, des enchaînements ou de l'issue auxquels ce moment de référence paraît aujourd'hui devoir son importance ? Croit-on pouvoir en discerner les « effets » vingt ans après sans avoir au moins interrogé la dynamique dont procède cette « crise » ou le « retour à l'ordre » qui la suit ? Et peut-on, en somme, prétendre interpréter sans s'être inquiété au préalable un seul instant de savoir ce qu'interpréter veut dire ?

L'originalité du Colloque organisé à Lyon et consacré aux « Interprétations de Mai 68 » m'ayant paru résider dans le fait de répondre positivement à chacune de ces questions, quand le bon sens semblait commander la réponse inverse, il aurait été inconséquent de refuser la chaleureuse invitation qui m'était faite, de faire part ici de quelques inquiétudes. Cet oubli de l'histoire illustre en effet trop bien certaine humeur « philosophique » dans l'air du temps pour qu'il soit encore possible de garder le silence sur l'irréalisme de cette façon de procéder (I). Il explique sans doute aussi le refus d'examiner d'autres interprétations, qui ne sont peut-être pas moins pertinentes que celles dont il fut question (II). Cet oubli et ce refus ne laissent donc finalement pas d'interroger quant à ce qu'étaient en fait les enjeux effectifs du travail accompli lors de ces deux journées (III).

Le premier problème soulevé par l'organisation et le déroulement de ces journées paraît en effet celui d'une forme de rapport au monde, revendiquée comme proprement philosophique, et imposée implicitement aux participants comme seule forme de rapport légitime à l'objet. Il est hors de question de pouvoir faire apparaître dans un propos limité tout ce qu'une façon de voir et de penser doit aux conditions historiques de sa construction (1). Seule une histoire sociale de l'apparition et de la perpétuation de la posture philosophique comme rationalisation de l'attitude d'observation et comme construction spéculative de l'expérience subjective de retour sur soi ordonnée à cette rationalisation, dans le contexte très particulier de l'apparition d'un champ intellectuel à l'âge classique, pourrait faire apparaître tout ce que la profession de philosophe doit encore aujourd'hui à l'expérience et à l'aristocratie cartésienne : individualisme originnaire et inconditionné, primauté et autonomie de l'observateur, position de surplomb souveraine, etc. Mais puisque tout s'est passé, à Lyon : 1) comme s'il était possible et sensé de traiter d'événements passés (en l'espèce des événements de 68) de la même façon que le philosophe entreprend l'exégèse de textes ; 2) et comme si, à condition de maîtriser l'herméneutique appropriée, événements et textes, en se donnant sous la forme immédiate sous laquelle ils apparaissent, enfermaient en eux-mêmes les raisons de leur existence et de leur signification, il s'agit d'abord de se demander ce qu'une forme de traitement de l'objet doit à ce type de rapport au monde fétichisé. Et par exemple à l'universalisation incontrôlée d'une distance toute intellectuelle à l'expérience et que rejoue la préférence accordée à la spéculation abstraite par rapport à toute analyse circonstanciée des pratiques. A l'ethnocentrisme spécifique qui en résulte et qui devient la chose du monde la mieux partagée entre intellectuels simplement parce qu'il est le point de vue commun à tous ceux qui ont la possibilité de parler du monde et des choses. A l'usage lettré d'un système de références canonisé qui vient progressivement prendre la place de toute réflexion issue de la manipulation expérimentale. A la conscience pratique de la supériorité philosophique, conséquence de la position qu'occupait naguère la philosophie dans la hiérarchie des disciplines légitimes, d'autant plus assurée de soi que le geste inaugural de partage entre « l'empirique » et le « transcendantal » « fonde » l'autorité philosophique en la mettant à l'abri de la critique. Ou

(1) On trouvera quelques indications relatives à la possibilité et à l'intérêt de ce type d'analyse dans P. Bourdieu, *Les sciences sociales et la philosophie, Actes de la recherche en sciences sociales*, 47-48, juin 1983, p. 45-52.

même à un naturalisme implicite qui consiste à ne se saisir des choses que sous l'espèce des essences que délivrent immédiatement les mots et qui est parfois à l'origine de cette rhétorique formelle à laquelle se réduit trop souvent l'argument d'école.

La référence toujours mise en avant par L. Ferry et A. Renaut (2) à l'article déjà ancien de P. Bénétou et J. Touchard (3) revêt sur ce point une valeur exemplaire. En se recommandant d'un inventaire qui se présente davantage comme un classement *a priori* dans la ligne de toutes ces « typologies » qu'affectionne « la science politique » que comme un effort de compréhension des interprétations rassemblées à partir du système des différences qui les caractérise, nos auteurs oublient simplement — et voilà bien la trace d'un intellectualisme impénitent — que cette recension souffre d'un double inconvénient majeur : faire disparaître les « événements » au profit de quelques-unes des prises de position auxquelles ceux-ci ont donné lieu et tenir ces prises de position — sélectionnées sans autre principe que celui de la forme qu'elles prennent : déclaration, article ou ouvrage — pour seuls phénomènes dignes d'attention. De quel droit décider pourtant que dans la foule des actes, gestes, accomplissements tactiques de toutes sortes ou « coups » auxquels ces journées ont donné lieu, seuls ceux qui ont emprunté la forme de déclarations publiques ou qui sont le résultat d'un travail de mise en forme intellectuelle sont *a priori* intéressants, et de quel droit limiter aussi la liste des témoignages éclairants aux seuls propos de porte-parole autorisés, dont il est facile d'imaginer qu'ils doivent à la situation particulière de leur auteur d'avoir échappé à l'anonymat. On n'est pas vraiment surpris de voir P. Bénétou et J. Touchard renouer ici avec les présupposés d'une historiographie classique dont la critique n'est plus à faire (4). On l'est davantage de voir le philosophe cautionner de son autorité ce point de vue et cette façon de travailler extraordinairement limités. Qu'on me pardonne cette déconvenue ! On nous annonçait le retour du sujet. Aucune curiosité pourtant pour les individus et les groupes, aucune volonté de retrouver ce qu'étaient et ce que pensaient les gens, aucune volonté non plus de renouer avec ce qu'ils ont voulu faire. On nous promettait aussi la reconquête du sens. Et voilà que le

(2) L. Ferry, A. Renaut, *La pensée 68*, Paris, Gallimard, 1985, p. 64 s.

(3) P. Bénétou, J. Touchard, Les interprétations de la crise de mai-juin 68, *Revue française de Science politique*, XX, 3, juin 70, p. 503-543.

(4) On trouvera une présentation cursive et incisive des travers de l'historiographie classique dans la récente préface que R. Chartier vient de consacrer à la Société de cour de N. Elias (N. Elias, *La Société de cour*, Paris, Flammarion (« Champs »), 1985, p. I).

philosophe ignore tout du sens que les acteurs assignèrent à leurs interventions et à leurs actions, et tout aussi du sens qu'à la faveur des interprétations qui s'imposent victorieusement les événements et les dominants leur ont peut-être volé. Au lieu de cela, une référence rapide à des sources de seconde main, lacunaires et discutables. Comment s'étonner que le surcroît de sens, et donc peut-être simplement le profit de connaissance, que semblait promettre l'interprétation, soit finalement inexistant. Auraient-ils voulu illustrer la crise de l'imagination philosophique que nos philosophes ne s'y seraient pas pris autrement.

Mais il y a plus. On croyait savoir le philosophe attentif par profession aux préalables qui organisent sa réflexion : on a rencontré, à Lyon, des philosophes qui ne prennent pas cette précaution. On imaginait le philosophe mettre un point d'honneur à expliciter son point de vue de peur d'outrepasser les limites de sa perspective. On a pu vérifier, au regard d'écrits antérieurs, que, au-delà de la référence qui leur sert de drapeau, les prophètes du retour à Kant se préoccupaient davantage de la question lorsqu'il s'agit de faire apparaître l'infirmité du point de vue d'autrui (5) que lorsqu'il s'agit de justifier la pertinence et la légitimité de leur façon de travailler. On avait la naïveté de croire l'investigation philosophique impossible en l'absence de réflexion sur la relation entre « le sujet » du travail et l'univers de son enquête : on a découvert une activité intellectuelle qui ne se recommande d'une tradition philosophique que pour mieux faire l'économie de l'examen de cette relation constituante et mieux ignorer la manière dont celle-ci affecte la validité de la recherche. Il serait donc tout simplement plaisant de prendre deux philosophes en flagrant délit d'infidélité aux principes auxquels ils mesurent la réflexion de leurs adversaires si la question posée ne semblait autrement sérieuse. Max Weber observe quelque part au sujet de l'économie politique du XVIII^e « qu'elle forma obstacle à la prise de conscience du caractère problématique du point de vue qu'elle présupposait comme évident ». Il faut se demander aujourd'hui, dans le même sens, si le naturalisme du sujet incarné dans le kantisme ne fait pas obstacle à la prise de conscience du caractère problématique de la formalisation dont il est issu, comme du point de vue qu'il institue et si ce dernier n'est pas au principe d'un philosophisme, comme il existe un économisme, qui encombre à ce point la réflexion qu'il finit par l'interdire. On s'expliquerait au moins s'il en était ainsi, en dehors de toute polémique *ad hominem* et sans céder à

(5) Foucault, Derrida, Bourdieu, Lacan et quelques autres...

la prétention d'intenter à l'intention philosophique un procès qui est hors de saison et sans doute hors de raison, l'inclination du philosophe à récuser *a priori* d'autres « interprétations » que celles qui furent proposées, et dont on aimerait suggérer qu'elles n'ont peut-être pas moins d'intérêt que celles qu'il fut donné d'entendre.

Curieusement, aucun intervenant n'a profité du débat pour se demander si la contestation étudiante du printemps 68, mais aussi les multiples attitudes « nouvelles » de « la jeunesse » postérieures à ce printemps chaud, pouvaient être en rapport avec la dégradation effective des perspectives d'emploi et d'avenir qu'ouvre le diplôme en ces mêmes années. L'intuition d'une telle relation, appelée par le spectacle de la conjoncture, était pourtant banale, et, au vrai, formulée à l'aube même de cette période par des observateurs d'orientation politique et idéologique opposée. « Au fur et à mesure qu'augmentait le nombre des étudiants, notait par exemple R. Aron, s'aggravait l'angoisse du manque de débouchés. L'Université recevait de plus en plus d'étudiants, tout en refusant de songer aux emplois qu'ils pourraient trouver » (6). De même, « le premier élément détonateur du maelstrom étudiant paraît-il être alors à E. Morin la trop grande inadaptation entre la production croissante des diplômés et la rareté des débouchés » (7). Peu importe qu'à l'époque l'hypothèse ne soit formulée que pour être aussitôt oubliée : toutes les données morphologiques viennent en confirmer la vraisemblance (8). Celle-ci suppose simplement, dans la ligne d'analyses de phénomènes du même type comme la « surproduction » des intellectuels (9) ou de phénomènes

(6) R. Aron, *La révolution introuvable*, Paris, Fayard, 1968, p. 55.

(7) E. Morin, La commune étudiante, *Le Monde*, 17 mai 1968, p. 4.

(8) En chiffres globaux, entre 1959 et 1974, l'ensemble de la population scolarisée passe de 9 millions à plus de 13 millions, ce qui représente un accroissement quantitatif de 44 % ; conséquence, par rapport à l'ensemble de jeunes en âge d'être scolarisés, pour le groupe d'âge 19-23 ans par exemple, les taux de scolarisation doublent entre 1958 et 1968. Par ordre d'enseignement, alors que les effectifs de l'enseignement du second degré passent de moins de 2 millions à presque 5 millions, ceux de l'enseignement supérieur passent, dans le même temps, de 250 000 à près de 950 000. En termes d'indice, sur la base 100 en 1959, la population scolaire et universitaire est à l'indice 136 en 1974, tandis que la population totale n'est qu'à l'indice 117 et la population active à l'indice 112, à la même date. Pour la seule population universitaire enfin, l'expansion est proportionnellement plus considérable encore puisque les effectifs font plus que tripler dans la même période, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur passant de 11,7 % à 17 % entre 1960 et 1972. (Source : *Les Universités et le marché du travail*, Dossier du CEREQ, Paris, La Documentation française, 1977.)

(9) J. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1967, p. 212-213.

homologues comme l'inflation des titres (10) : 1) que les étudiants entrent à l'Université avec un certain sens de la rétribution professionnelle qu'ils peuvent attendre de leur titre, défini par l'état antérieur du marché ; 2) que l'effet de nombre né de la juxtaposition de stratégies convergentes tendant au même but mette en place une situation de concurrence qui donne à ceux des acteurs que la compétition limite dans leurs aspirations des dispositions à l'inquiétude ; 3) enfin, qu'appelées à affronter des circonstances imprévues, ces dispositions favorisent l'apparition de pratiques particulières qui peuvent devenir, sous certaines conditions, des pratiques contestataires. Toute une série de travaux (11) sont venus depuis éprouver la plausibilité de ce modèle. De sorte qu'en dépit de la censure philosophique dont elle s'est trouvée l'objet, cette hypothèse n'en a pas moins le mérite de la clarté et de la simplicité. Contre toute forme de célébration sociale tendant à faire des phénomènes de contestation l'expression d'une « prise de conscience » sans autre origine que la liberté souveraine de l'acteur, elle ne fait pas du mouvement étudiant en particulier, ou des mouvements de « jeunes » de l'époque plus généralement, le résultat d'une génération spontanée. On retrouve ainsi Durkheim (« La cause déterminante d'un fait social, disait-il, doit être recherchée parmi les faits sociaux antécédents et non parmi les états de la conscience individuelle ») et on voit bien en quoi cette interprétation heurte le philosophe. Est-ce une raison suffisante, cependant, pour persister à ignorer ou à mépriser l'une des rares interprétations vraisemblables qui donnent un sens aux phénomènes observables ?

Il est vrai que l'analyse des conditions élémentaires de possibilité des mobilisations étudiantes est encore très éloignée de l'explication de ce qui se passe en Mai 68 et après. Il faut aussi comprendre comment cette inquiétude face à l'avenir née de la compétition scolaire et que beaucoup partagent s'investit, pour un nombre plus étroitement circonscrit d'étudiants, dans des rationalisations politiques disponibles, pour ultimement rassembler, sur la base d'homologies de situation (12) des individus hétérogènes autour de références

(10) L. Stone, The inflation of honours, 1558-1641, *Past and present*, 14, 1958, p. 45-70.

(11) A commencer par l'article pionnier de R. Boudon, La crise universitaire française : essai de diagnostic sociologique, *Annales ESC*, vol. 24, 3, mai-juin 1969, p. 738-764. On trouvera une présentation et un essai de construction, moins objectiviste, de cet ensemble de relations dans B. Lacroix, Les jeunes et l'utopie : transformations sociales et représentations collectives dans la France des années 68, in *Mélanges offerts au Professeur J. Ellul*, Paris, PUF, 1983.

(12) On verra l'intérêt et la pertinence de ce type d'hypothèse pour comprendre la logique sociale qui préside au regroupement des individus à partir d'affinités

communes (13). Et c'est ici qu'apparaît toute l'importance du travail de mobilisation. Toute une série de mécanismes obéissant à des logiques spécifiques comme les effets d'interaction propres aux arènes où évoluent les individus, l'accroissement de la compétition entre les groupes militant pour l'augmentation de leurs affidés et l'accroissement de la concurrence pour l'interprétation légitime de ce qui se passe, spécifient le processus initial pour expliquer au bout du compte que tel Normalien se retrouve à l'UJCLM, tel autre à la JCR, l'étudiant de Sciences-Po au Centre Saint-Guillaume, tel étudiant en lettres à la FER ou un autre un peu plus tard dans le réseau Secours rouge de son quartier. Il est vrai aussi que, valable en certains secteurs, l'hypothèse d'une relation entre conjoncture scolaire et mobilisation n'indique rien des conditions de possibilité de mobilisation en d'autres secteurs (14) : tout ou presque reste à faire pour comprendre comment, en fonction des particularités locales et en relation avec la situation nouvelle créée par les affrontements étudiants (en particulier la manifestation du 13 mai), les Sud Aviation de Bouguenais, les Renault de Cléon, les Lockheed de Beauvais et beaucoup d'autres à leur suite cessent le travail à partir du 14 mai. La définition et l'affirmation dans l'action de nouvelles unités de puissance (15), la suspension des logiques sectorielles qui caractérisent le fonctionnement ordinaire de la vie sociale et politique, les jeux spécifiques qui se mettent en place à la faveur de la construction collective de la crise deviennent alors autant de conditions de possibilité d'une dynamique spécifique dont on ne saurait chercher les principes ailleurs que dans l'activité tactique des protagonistes, les coups joués (ou non joués), la transformation des perceptions qui en résulte, sans oublier l'avantage propre à la défense qui reste, en tout cas, à ceux qui occupent à un titre ou à un autre des positions de porte-parole consacrés. Quel que soit l'état inachevé de telles recherches, quelle que soit l'imperfection des schèmes utilisables pour restituer à ces enchaînements leur complexité effective, l'extraordinaire diver-

structurelles entre leurs trajectoires, au cœur même des processus de mobilisation, dans l'utilisation convaincante qu'en fait P. Bourdieu dans *Homo academicus*, Paris, Les Editions de Minuit, 1984, p. 222 s.

(13) On trouvera un essai de mise en forme de ce processus dans B. Lacroix, *L'Utopie communautaire*, Paris, PUF, 1981, p. 168-171.

(14) Sur cette notion, comme aussi sur les considérations qui suivent, on se reportera au livre, étonnamment stimulant et novateur, de M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1986.

(15) On emploie cette expression par analogie avec celle utilisée par N. Elias dans *La Dynamique de l'Occident* (Paris, Calmann Lévy, 1975) pour éviter l'anthropomorphisme naïf auquel conduit souvent l'emploi de la notion d'« acteur collectif ».

sité de ces tactiques, la complexité des luttes pour la définition des situations au cœur même de l'événement qu'elles engendrent, suffisent à convaincre de l'extrême naïveté qu'il y aurait à chercher à imputer un sens univoque à ces semaines comme à celles qui les suivent. Il a fallu un certain temps à beaucoup pour comprendre que ces trois semaines n'annonçaient pas une « révolution » prochaine, il est aussi peu fondé de croire *a posteriori*, comme on l'a entendu dire à Lyon, qu'elles inaugurent un « retour à l'individualisme ».

Mesurées aux attentes explicites qu'elles suscitent (l'espoir d'une société nouvelle) ou aux objectifs immédiatement politiques qui prennent forme à la faveur de l'événement (la chute du régime gaulliste), ces journées échevelées se soldent finalement par un échec. L'existence de ces formes de compétition, connues sous le nom de « frustration relative », et qui sont à l'origine de la mobilisation, n'en disparaissent pas pour autant comme par enchantement. Celles-ci ont donc aussi des effets retardés : l'apparition d'une génération abusée dans ses espoirs et prédisposée à déchiffrer ses expériences ultérieures dans l'amertume apprise au fil de ses désillusions (16). Il faut donc être attentif, à ce stade, au travail multiple de conversion auquel engagent les transformations de la conjoncture, entre autres, sous l'effet de l'accès à la vie professionnelle. Saisir qu'il mène cet étudiant en droit ex-contestataire du Secours rouge au MAJ ou au Syndicat de la Magistrature ; cet ancien normalien maoïste, devenu chargé de cours à Vincennes, à tenter sa chance dans la réalisation cinématographique ; cet étudiant en sciences politiques à partir en « communauté » avant de revenir ouvrir un restaurant « nouvelle cuisine » dans une ruelle de quartier rénové, faute d'avoir trouvé une place de chercheur ; cette étudiante en « carrières sociales », devenue éducatrice à mi-temps, à se faire l'animatrice d'un « collectif de femmes en luttes », etc. En allouant des jeunes dotés de dispositions particulières aux postes offerts dans l'espace de la division sociale du travail et aux activités proposées par les multiples arènes sociales (comme les espaces de loisirs), le « cycle scolaire » se trouve donc être aussi, par la translation qu'il induit (un peu de la même façon qu'une onde se propage le long d'une corde), à l'origine de l'apparition de nouvelles pratiques et de nouvelles représentations. Ce modèle élémentaire qui suppose simplement qu'appelées à s'actualiser en des circonstances pour lesquelles elles n'ont pas été faites, les dispositions particulières des acteurs, nées dans la conjoncture scolaire

(16) P. Bourdieu, Classement, déclassement, reclassement, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 24, novembre 1978, p. 2-22.

propre aux années 70, favorisent l'apparition de pratiques « différentes » fait apercevoir le lien qui réunit tout un ensemble de transformations (17) que leur description individualisée autonomise arbitrairement : la continuité qui relie en fait un premier moment d'intense mobilisation et la démobilitation militante qui lui succède, l'apparition de « forces politiques » nouvelles (comme les « gauchismes » ou, à partir de 72, les « féminismes ») et la réanimation de « forces » politiques, religieuses ou syndicales anciennes (comme la CFDT ou le « nouveau » Parti socialiste), l'émergence d'une humeur anti-institutionnelle qui nourrit des luttes caractérisées par leur opposition aux organisations constituées et toute une série de pratiques d'innovation que, faute d'analyse, les journalistes se plaisent à célébrer sous le nom de « transformations en profondeur » de la société. Il n'est ni vrai ni faux de voir dans ces comportements et ces engagements extraordinairement différents des manifestations d'individualisme. Il n'est ni vrai ni faux non plus de voir dans leur conjonction un signe de sa restauration. Leur hétérogénéité interdit de les enfermer dans cette fausse unité. Les circonstances de leur apparition (comme l'a montré le destin avorté du mouvement écologiste) ne les assure d'aucune pérennité.

On ne m'en voudra pas, faute de pouvoir discuter un argument, à l'examen évanescent, de ne pas cacher, pour finir, l'interrogation que fait naître cette volonté d'appropriation « philosophique » d'une référence de notre mémoire collective. Une chose paraît claire au départ : qu'il est difficile de comprendre le sens et les raisons de cette offensive sans la replacer dans le mouvement d'ensemble dont on a tenté à l'instant de suggérer la dynamique et sans la mettre en relation avec la transformation des enjeux proprement politiques qui accompagne celle-ci. Dans la logique propre de l'activité philosophique, le travail d'accommodation requis par la mise en accord d'une vision dépassée de l'avenir avec la position occupée, ou si l'on veut la solution de la contradiction entre la renonciation à l'ambition de transformer le monde et l'affirmation de soi dans l'exercice intellectuel prend la forme de l'invention d'utopies intellectuelles abstraites, dont le néo-rousseauisme de révolutionnaires reconvertis, le mysticisme légaliste ou cabbaliste de maoïstes déçus ou... la découverte

(17) On trouvera un écho de ces transformations et de la façon dont elles sont perçues dans *La société française en mouvement*, Supplément aux dossiers et documents du journal *Le Monde*, octobre 1981.

de l'impératif moral sous l'étendard des droits de l'homme sont autant de variantes. De même que la dénonciation du totalitarisme par des gens qui ne s'en souciaient guère jusque-là, dans un premier temps, la mise en forme rationnelle de l'adieu imposé aux espoirs passés, de même, par la suite l'attrait pour l'abstraction rationnelle rigoureusement limitée à l'horizon individuel apparaît-elle comme le compromis entre l'obligation d'abandonner une perspective d'action avec (et pour) autrui, et la nécessité de proposer une direction pour ne pas cesser d'apparaître et de s'apparaître comme un intellectuel. La fermeture des possibilités d'expression intellectuelle des professionnels spécialisés dans la formulation de ce qu'il faut croire et penser, la logique de l'affinité qui a conduit une génération désabusée à se reconnaître dans les expressions disponibles d'une expérience commune ont ainsi créé les conditions favorables à l'accueil de nouveaux entrepreneurs en morale : le principal mérite de ces tard venus a consisté, en pratiquant au nom de l'exigence de rigueur, la surenchère sur un terrain déjà déblayé, à opposer aux séductions faciles de l'exercice littéraire, les satisfactions plus exigeantes d'un ésotérisme distingué. Venu au monde dans la ligne du retour à l'ordre dont il n'est qu'une traduction spécifique, ce conservatisme éthique concourt à la consolidation du mouvement dont il procède : contribution au maintien de l'ordre philosophique, cette façon de faire de la philosophie qui, en sa forme limite, n'assigne pas d'autre fin à l'intention philosophique que de se perpétuer identique à elle-même (par exemple sous l'espèce de la révérence lettrée pour les textes sacrés) est aussi, au titre d'entreprise particulière du maintien de l'ordre symbolique (par exemple à travers l'affirmation de l'autonomie ou du règne des fins), une contribution spécifique au maintien de l'ordre tout court.

Le déplacement de point de vue qu'autorise la perspective sociologique, l'analyse de la genèse et des fonctions des entreprises intellectuelles à laquelle elle engage et la critique du rapport naturel au monde de l'intellectuel en laquelle cette analyse se résout, aident ainsi à préciser les réticences que suscite inévitablement une volonté philosophique de s'approprier Mai 68 à l'approche de son vingtième anniversaire pour lui imposer le sens le plus adapté aux exigences politiques de l'heure. La contradiction ultime entre la prétention de l'entreprise et son résultat final, faute de connaissances, laisse rêveur. Il s'agit encore une fois d'un propos-programme visant à retarder la réalisation d'enquêtes concrètes et tendant à échapper indéfiniment à la mise au point de protocoles falsifiables. « Sans connaissances, disait Kant pourtant, on ne deviendra jamais philosophe » même s'il

ajoutait aussitôt que « jamais non plus les connaissances ne suffiront à faire le philosophe ». Il y va trop évidemment, dans cette fuite en avant devant toute recherche effective, de la réattestation de la compétence universelle du philosophe et de la réaffirmation de la supériorité du travail philosophique par rapport à toute expérience empirique de connaissance, pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder. On m'opposera sûrement (au nom de la coupure entre « l'empirique » et « le transcendantal » dont on se demande si elle ne tend pas à remplir aujourd'hui la fonction naguère dévolue à la coupure entre « la science » et « l'idéologie ») que cette absence manifeste de résultats qui renvoie aussitôt « l'interprétation philosophique » du côté des herméneutiques, comme cas particulier de discours prophétique tendant à faire advenir ce qu'il annonce, n'invalide aucunement l'entreprise face à elle-même. Mais, sur ce plan maintenant, son affinité immédiate avec les enjeux immédiats des professionnels de la politique la distingue essentiellement de la « grande politique » qu'elle rêve d'être. Que devient, en effet, la fonction critique et prophétique de la « grande politique » quand, par la nature même de ce qui est annoncé (le retour de l'individualisme et finalement la réalisation de « la démocratie » dans le régime représentatif) l'avenir promis se réduit aux réalisations accomplies et qu'il s'agit de faire passer pour une épiphanie ? Ni connaissance, ni anticipation, ce discours d'autorité fort de réponses avant même d'avoir posé des questions, se réduit ainsi, tel la peau de chagrin, jusqu'à n'être qu'incantation sous le patronage usurpé d'ancêtres vénérables. Ni savoir, ni vision, cette nouvelle « nouvelle philosophie » a le visage nu de la volonté de puissance de ses auteurs. Elle ouvre ainsi malheureusement la voie à toutes les confusions. Politique qui ne dit pas son nom, elle tend à faire passer la politique des puissants du jour pour la seule politique légitime. Analyse sociale en trompe-l'œil, elle tend à disqualifier par avance toute enquête qui s'assigne pour fin de faire apparaître l'arbitraire sous la puissance.

RÉSUMÉ. — Rien ne prouve a priori que la posture « philosophique » adoptée par les prophètes du retour à Kant soit une position intellectuelle indiscutable pour « interpréter » les événements de Mai 1968. Ses présupposés pourraient même être à l'origine de la suspicion dans laquelle est tenue toute forme d'interprétation réaliste, d'inspiration sociologique, de cette période. L'ignorance des « faits » et des enchaînements à laquelle mène finalement l'interprétation philosophique conduit ainsi à s'interroger sur les origines, les raisons et les fonctions de cette volonté d'appropriation d'une référence de notre mémoire collective.

JOURNAL

Iran : où va la Révolution islamique ?

FRANÇOIS PIERRELAT

Les orientations générales

Plutôt que « Guerre jusqu'à la victoire », le slogan le plus volontiers répété dans certains rassemblements organisés serait « Guerre jusqu'à la fin du désordre ». Contrairement aux interprétations ironiques des opposants, le dernier mot ne fait nullement allusion au désordre intérieur de l'Iran, aux rivalités de groupes et aux dissidences ethniques potentiellement sanglantes mais refoulées au second plan par la guerre étrangère. Il désigne le désordre global du monde que l'Islam, singulièrement sous son aspect chiite, a l'ambition séculaire d'abolir.

Par là est rappelée la dimension universelle que s'est donnée la Révolution islamique, née de tensions douloureuses entre un « Tiers Monde » largement représenté en Iran et un secteur développé mais combien artificiel, créé par les derniers souverains. Elle est d'abord protestation contre la division du monde entre Nord et Sud, division inscrite dans la géographie sociale de Téhéran.

La principale source des disparités, des ruptures et des désespérances, n'est aux yeux des révolutionnaires islamiques, ni un processus socio-économique tel que l'impérialisme, ni une logique plus ou moins consciente de comportement, c'est, antérieurement à tout autre phénomène, une attitude morale, celle de l'« Istikbar », terme traduit habituellement par « arrogance » mais qui englobe aussi les notions de « volonté de puissance » ou de « course à la puissance ». Ses méfaits se manifesteraient d'ailleurs tout autant dans les pays développés que dans les autres et se traduiraient par les fléaux bien connus du monde contemporain : drogue, violence, famine, inflation, endettement, autant de maux dont souffrent en premier lieu les abandonnés ou laissés-pour-compte de la puissance et que l'on nomme Mostaz'afin, c'est-à-dire « ceux que l'on a affaiblis pour profiter

de leur faiblesse ». A tous ces malaises, l'Islam entendrait porter une réponse en proposant de jeter quelque lumière sur les dimensions spirituelles et éthiques systématiquement occultées de tous les désarrois, en rappelant que nulle part la vie ne saurait avoir de sens si la mort elle-même n'en avait pas, bref en levant les tabous dont les interrogations métaphysiques qui sous-tendent toute réflexion politique seraient actuellement l'objet.

De telles conceptions, dans la mesure où elles se présentent comme des remèdes aux inégalités, aux disparités et aux misères humaines, entendent s'inscrire dans le mouvement révolutionnaire mondial et, à ce titre, ne sauraient être confondues avec une quelconque « réaction cléricale ». Bref, la Révolution islamique est résolument « de gauche » mais prétend aller plus loin que celles qui l'ont précédée en Europe et en Asie. D'ailleurs elle assume leur héritage philosophique et reprend volontiers à son compte certaines analyses de Hegel, de Marx, de Mao Tsé-Toung, voire de sociologues contemporains, tout en considérant que la pensée critique systématiquement poursuivie conduit à l'aveu de ses propres limites et appelle par là même l'intervention du révélé.

Le programme révolutionnaire se résume essentiellement en l'exaltation du sentiment religieux, et dans une recherche de perfectionnement spirituel qu'en principe le chiisme devrait pouvoir favoriser puisqu'il récuse toute application littérale des textes sacrés, lesquels constituent à ses yeux un « secret » que seul « l'effort catégorique de compréhension », ou *yjhtihad*, permet, ne fût-ce que partiellement, de traduire par une doctrine et une pratique.

Cette perspective appelle une précision. Les musulmans ne sont guère portés à considérer le mal comme le mystère nécessaire et indissociable de la vie, mais prétendent le combattre pour l'extirper (cette tendance est peut-être accentuée en Iran où survivrait sourdement le dualisme ancestral).

Le Bien terrestre résiderait précisément dans l'ardeur et l'aspect implacable de ce combat. Peut-être est-ce là ce qui confère à l'Islam sa séduction pour tout peuple en état de colère, de désespoir ou de désarroi. Il permet de désigner la source des maux et donne l'espoir qu'elle pourra être éliminée. C'est sans doute ce qui actuellement donne à l'Islam plus qu'à d'autres religions vocation à exprimer des aspirations spirituelles sous la forme d'une révolution et d'une lutte.

Ces dernières devraient permettre, non pas l'avènement d'un monde nouveau, mais une sorte d'involution vers un « ordre naturel » qui, en filigrane des discours et des sermons, apparaît comme celui d'un immense monastère. Bien qu'une telle comparaison n'ait jamais été faite explicitement en Iran, pays officiellement « en garde » vis-à-vis du christianisme, elle peut servir de repère puisque le Coran lui-même exalte la vie monastique chrétienne, en tant qu'opposée, précisément, à l'Istikbar que la Révolution islamique s'est donnée pour principal ennemi. Toutefois, le but ultime de cette discipline spirituelle restant la lutte contre le mal, « jusqu'à l'avènement du Mahdi », les révolutionnaires islamistes d'Iran seraient dès

lors plus proches des moines-soldats que des membres d'autres congrégations. Associant le devoir de bienfaisance à celui de combat, ce seraient des sortes de franciscains templiers.

Les acteurs

Cette approche théorique sommaire (d'autant plus incertaine qu'il n'existe pas de texte fondamental de la Révolution islamique) ne saurait rendre compte de son déroulement concret ni surtout de son évolution présente. L'un et l'autre sont tributaires des forces à l'œuvre en Iran et qui, autant qu'on en puisse juger, émanent de trois éléments sociaux distincts : l'immense petit peuple iranien, les mollahs et, enfin, les jeunes militants en armes ou investis de responsabilités.

Le peuple

Le peuple iranien dans sa masse a trouvé dans le nouveau régime dont il a été et reste l'un des principaux soutiens un certain nombre de satisfactions notamment d'ordre culturel. Le mode de vie du « sud » a été, du moins sous ses aspects extérieurs, imposé au « nord ». Le bazar et la mosquée ont retrouvé leurs fonctions centrales. Libérée des obsessions de la « promotion » et de la « modernité », la vie familiale patriarcale s'épanouit même dans les milieux intellectuels. Les dames de la bourgeoisie s'habillent, hors de chez elles, peu ou prou comme leurs cuisinières venues des quartiers pauvres. Les ministères avec leurs secrétaires en tchador, leurs banderoles de pieux slogans, leurs fonctionnaires à la tenue soigneusement négligée, ont l'aspect familier d'un caravansérail.

De multiples signes sont donc là pour rappeler que le régime est très près du peuple. Encore ce dernier ne se contente-t-il pas de signes. Sa conception même de la religion est à cet égard exigeante. Communément il désigne Dieu par son attribut de « Haqq », mot arabe associant les notions de justice et de justesse et pouvant se traduire par « le Vrai ». L'Islam officiel est-il conforme au Haqq ? C'est la question que l'on se pose dans beaucoup de foyers pauvres. Si les sacrifices exigés par la guerre sont acceptés, on est plus réticent pour ceux qu'impose une gestion économique erratique (inflation et chômage). L'enrichissement de certaines catégories par la spéculation ou la concussion indispose d'autant plus que dans ce genre d'opérations certains mollahs sont réputés jouer un rôle important. Sans remettre en cause l'orientation islamique le peuple murmure. Toutefois sa sévérité n'a rien d'extrême. Chacun ici tend à spéculer sur les doubles tarifs des devises comme des produits. L'Iran garde en partie la légèreté décrite par Gobineau et bien des pauvres, conscients des limites de leur propre honnêteté, se savent moralement complices des plus riches.

Il reste que le peu de bénéfice matériel tiré de la révolution par la petite paysannerie et plus généralement par les classes défavorisées engendre

des attitudes de revendication et de contestation. Un mouvement en faveur d'un partage des biens notamment fonciers se dessine, encouragé par certains éléments gauchistes de la hiérarchie religieuse comme l'Ayatollah Khomeïni-ha, procureur de la République. Il se manifeste aussi au Parlement où il semble rester minoritaire.

Cette dernière institution quels qu'en soient les défauts est le principal lieu d'expression de l'opinion et garde sa valeur de représentation d'une des composantes essentielles de la Révolution islamique, à savoir le peuple.

Les mollahs

Encadrant, exhortant, sermonnant ce dernier, tout en s'efforçant de répondre à ses penchants, les mollahs représentent la force religieuse. Organisés selon une hiérarchie très stricte de maître à disciple, ils sont les seuls à pouvoir, en principe, donner l'interprétation *valide* des textes révélés. En fait, leur souplesse d'esprit les rend capables de défendre de façon péremptoire des points de vue très divers et de choisir ceux qui peuvent conforter leur pouvoir actuel. A celui-ci, ils ont accédé au terme d'un processus long d'environ deux siècles au cours desquels se sont établies, non sans contestations ni traverses, les doctrines juridiques et théologiques confirmant leur autorité, la dernière en date étant la Velayat-e-Faqih, reconnaissant au théologien un rôle de guide spirituel et politique.

Ceux que l'on rencontre paraissent érudits et intellectuellement alertes. La plupart ont complété leurs études théologiques traditionnelles par des diplômes — en général des doctorats en sciences humaines — acquis dans des universités « profanes », voire étrangères. S'il n'y a pas, semble-t-il, de francophones parmi eux (du moins en Iran même), ils ont fréquemment une bonne connaissance de l'anglais et manifestent de l'attrance pour les universités américaines où plus d'un tente d'inscrire ses enfants.

Parallèlement à leurs fonctions diverses qui leur assurent des revenus réguliers provenant des contributions des fidèles, ils ne dédaignent pas de s'associer à des entreprises commerciales et même parfois industrielles. Ils ont souvent entre eux de longues conversations sur les cours des devises et des marchandises et n'éprouvent aucune gêne à paraître liés aux milieux d'affaires, surtout ceux du bazar.

Les vieilles dynasties religieuses se sont perpétuées conservant et enrichissant leurs patrimoines intellectuel et spirituel mais aussi matériel. Elles se sont parfois alliées à des familles princières, l'exemple le plus illustre et le plus récent ayant été à cet égard celui de l'impératrice Farah, descendante de l'Ayatollah Diba, l'un des principaux dénonciateurs de l'hérésie bahie.

Les mollahs qui seraient au nombre d'environ 200 000, soit 1 sur deux cents habitants, jouent dans le pays un rôle d'encadrement, de conseil, d'orientation très important. Ils savent toutefois que, malgré les garanties juridiques et théologiques dont ils ont étayé leur pouvoir, celui-ci reste largement dépendant du consensus populaire et de l'assentiment des

différentes formations armées. Leur influence dépend donc dans une large mesure, et de leur technicité théologique dont ils gardent jalousement l'exclusivité, et de la force de leur parole. Si la première s'appuie sur le révélé et l'intemporel, la seconde est tributaire des mouvements d'opinion, des tendances dominantes et donc, au total, du courant historique.

La nécessité de cette double référence ou double compétence est patente dans le cas de l'Ayatollah Khomeiny.

Ce personnage hors du commun mais très proche du modèle religieux iranien a été un théologien-philosophe spécialiste de la pensée de Mohi-uddine Ibn Arabi, ayant, à ce titre, acquis un prestige certain auprès des étudiants, il a cependant très vite renoncé à la carrière de penseur et de professeur qui s'ouvrait à lui pour s'occuper surtout de politique. Il n'est toutefois devenu leader charismatique qu'à raison de sa qualité d'Ayatollah Marja'e Taqlid, c'est-à-dire source de Tradition. De fait, son pouvoir sur les masses comme sur le bas clergé ne lui permet pas de s'affranchir totalement du consensus des « grands Ayatollahs ». S'il le faisait, le chiisme iranien aurait tôt fait de redevenir un champ clos de chapelles rivales et à perdre toute véritable emprise sur le pouvoir civil. Au demeurant, pour pouvoir jouer un rôle d'arbitre entre différentes tendances et ne pas apparaître comme l'homme d'un courant, son prestige de savant reconnu comme tel par les autres autorités religieuses lui reste nécessaire. Sa politique reflète donc ce jeu subtil entre recherche de popularité et confirmation de son autorité de théologien.

Le domaine principal par lequel les mollahs exercent leur influence est le pouvoir judiciaire. Deux personnalités religieuses au verbe virulent, quelque peu rivales et l'une et l'autre contestées, tiennent les postes de procureur général et de président de la cour suprême qui sont à cet égard parmi les plus importants. Ce sont les Ayatollahs Khaneïni-ha et Moussavi Ardebili, dont le premier est réputé « crypto-communiste » et le second « opportuniste ».

Le Hezbollah

Si le peuple et les mollahs constituent deux sources importantes d'autorité, la force n'est pas entre leurs mains. Elle est détenue par ce qu'on appelle couramment le « Hezbollah ». Perpétuant l'exigence révolutionnaire, c'est-à-dire la colère contre le monde d'ici-bas sous ses formes actuelles, l'ensemble des jeunes militants est désigné communément ici sous ce nom. Une des caractéristiques de la Révolution iranienne est en effet d'avoir été accomplie depuis ses débuts par des gens à peine sortis de l'adolescence. Certains des militants de la première heure sont certes devenus à présent des hommes d'âge moyen pourvus de titres et de postes importants tel l'hodjatoleslam Rafsandjani, président du Parlement. Il reste que la Révolution islamique a conduit dans une très large mesure à écarter les hommes mûrs des responsabilités, des moyens de pression et d'influence au profit de classes d'âges bien plus nouvelles.

Les jeunes gens du Hezbollah, qu'ils soient en armes au sein des Pasdaran, des Bassij, des Comités révolutionnaires ou qu'ils exercent des responsabilités administratives ou judiciaires, ont pour caractéristique principale d'avoir peur et de faire peur.

S'ils ne craignent visiblement ni la mort ni les grandes puissances, ils ont peur de voir la révolution s'enliser, manquer à sa mission, se laisser prendre au piège des influences culturelles étrangères. Ils ont peur surtout de la « contre-révolution » armée, celles des moujahidine et du parti Toudeh, dont ils ont mesuré en son temps la force et n'ont pu venir à bout qu'au prix de combats et d'actes de répression sanglants. Ils ont peur de la mollesse ou des réactions revendicatrices du peuple, peur de leurs propres guides, les mollahs, dont la souplesse d'esprit, la technicité théologique, les liens avec la bourgeoisie et le goût du lucre pourraient les écarter des pratiques combatives. Ils ont peur enfin les uns des autres dans la mesure où, ne formant pas un corps rigoureusement homogène, en dépit de leurs caractéristiques communes, ils nourrissent entre eux des rivalités pouvant dégénérer en affrontement.

Ils sont dès lors enclins à exiger toujours plus de rigueur, de cohésion, de discipline et surtout de combat tant à l'intérieur du pays contre les « pratiques corrompues » qu'à l'extérieur contre l'« Istikbar », ayant pris selon eux pour champion le régime baasiste de Bagdad.

Toute attitude de résistance ou de fermeté à leur égard les confirme dans l'idée qu'ils sont entourés d'ennemis et ne fait qu'exacerber leur agressivité. Aussi sont-ils tout particulièrement craints. De par leur comportement, leur tenue et même leur langage, ils ont fini par se distinguer nettement des autres habitants de l'Iran au point de paraître étrangers aux milieux mêmes dont ils sont issus. Fascinés par les Etats-Unis qu'ils font profession de détester, formés — quand ils sont diplômés — dans des universités américaines, ils sont d'un puritanisme non sans parenté avec celui des « têtes rondes » ou des *pilgrim fathers*.

Les plus déterminés d'entre eux tendent à penser que tout compromis avec les réalités contemporaines contient en germe une trahison et que seul le combat, si possible armé, est l'attitude qui s'impose. Aussi sont-ils enclins à participer à tous les mouvements révolutionnaires, de préférence ceux qui se réclament de l'Islam, dans l'ensemble du monde et, comme on le sait, au Liban.

Naturellement, les personnages religieux, lesquels ont, dans leur majorité, favorisé l'organisation, le renforcement et l'omniprésence du Hezbollah, s'efforcent de se maintenir solidement à sa tête, de le parrainer et si possible de le contrôler. Ils n'y parviennent apparemment qu'au prix d'une radicalisation de leur langage, voire d'une surenchère de rigorisme et d'agressivité dans leurs paroles comme dans leurs actes.

Il reste que, d'après certains Iraniens, le Hezbollah n'est pas destiné à se figer dans des attitudes crispées. Il suffirait, disent-ils, de lui donner des apaisements, des satisfactions, de manière à induire chez lui un compor-

tement plus rassuré et plus rassurant. Ces observateurs ajoutent toutefois que c'est là une œuvre de longue haleine.

L'effectif du Hezbollah est d'environ trois millions de personnes et tend actuellement à augmenter.

Les divisions sur les questions économiques

Si l'ensemble des hypothèses optimistes concernant l'évolution et l'assagissement de la société issue de la Révolution iranienne s'avéraient, on verrait celle-ci trouver une certaine stabilité dans l'équilibre entre les trois forces curieusement conforme aux vieux schémas indo-européens. Au peuple reviendraient la production et le pouvoir législatif, aux mollahs le pouvoir spirituel et judiciaire et au Hezbollah les pouvoirs exécutif et militaire. Pour l'instant, un tel équilibre semble encore loin de se réaliser. Les grands ensembles composant la société iranienne restent partagés sur bien des points mais principalement sur le mode de vie socio-économique qui devrait être celui de l'Islam.

Aux premières années de la Révolution, un programme relativement cohérent, inspiré d'une sorte de libéralisme tempéré, avait été mis au point et avait connu un début d'application. Le nombre des nouvelles entreprises alors créées semble avoir été impressionnant. Dans le seul secteur industriel, on en avait compté au moins cent vingt. Depuis lors, l'économie iranienne est entrée progressivement dans un relatif marasme, si ce n'est dans le domaine des travaux d'infrastructure et d'équipement dont le développement s'est poursuivi à un rythme normal. Pour le reste, l'initiative et la productivité ont été découragées. Le vaste secteur public constitué par les grandes Fondations (celles des Déshérités, des Martyrs, de l'Imam Reza, etc.) semble avoir été étouffé par sa propre masse brutalement hypertrophiée à la suite de la saisie de biens et de nationalisations improvisées. Sa productivité a décliné tandis que sa gestion est devenue, au total, déficitaire.

A ce poids pour le budget de l'Etat s'est ajouté celui de la guerre d'autant plus difficile à supporter que le marché pétrolier s'étrécit. Un recours désordonné à des ponctions sur les actifs des entreprises, sous la forme d'impôts, de réquisition de matériel ou d'exigences de travaux gratuits a découragé leurs activités.

Plus graves encore semblent avoir été les effets du « double cours » des produits comme des devises. Cette situation a permis en effet un développement sans frein des activités spéculatives fondées sur le marché noir.

La dualité des prix incite en fait tout détenteur de lettres de crédit ou de bons d'achat, c'est-à-dire tout industriel ou commerçant patenté et même tout travailleur ou nécessiteux assisté à préférer la fraude à la production. Un produit étranger acheté en toute légalité au taux officiel de la monnaie peut rapporter trois à quatre fois sa valeur en rials s'il est revendu, fût-ce au-dessous de son prix, à un pays voisin, en dollars.

Cela n'est qu'un exemple parmi d'autres, des différentes opérations

spéculatives qui prolifèrent et tendent à constituer une économie parallèle et parasite étouffant peu à peu les activités de caractère normal. Elle est en grande partie fondée sur la crainte qu'inspirent la Révolution, ses exigences et ses répressions imprévisibles et qui incite bon nombre de détenteurs de capitaux à liquider leurs avoirs pour acheter des devises étrangères à tout prix et préparer ainsi leur départ. C'est cet état d'esprit qui favorise en grande partie la hausse des devises étrangères sur les marchés parallèles et tend peu à peu à faire changer de mains les fortunes iraniennes au profit de la bourgeoisie commerçante et traditionaliste du bazar.

Cette forme de redistribution des biens des catégories sociales cosmopolites au profit d'Iraniens moins tournés vers l'étranger en général et l'Occident en particulier tend à parachever sans heurt l'œuvre de la Révolution et à constituer une nouvelle bourgeoisie qui serait plus proche des traditions nationales que ne l'était l'ancienne.

Le résultat de ces redistributions plus ou moins occultes n'a rien pour l'instant de catastrophique. L'Iran continue de vivre. Le secteur traditionnel, celui de l'agriculture villageoise, du commerce courant, et des petits ateliers ne semble pas profondément affecté. Il reste que la dépendance de l'Iran à l'égard des exportations pétrolières ne fait que s'accroître et que le pays, dans la conjoncture actuelle, ne peut éviter à terme la dégradation accentuée du niveau de vie de ses habitants sans une relance de l'investissement productif et rentable ni une fiscalité appropriée, permettant à l'Etat de disposer d'autres ressources que celles du pétrole.

Devant ces impératifs qui n'échappent nullement à la classe politique iranienne, deux attitudes s'opposent actuellement. La première consiste à opérer des prélèvements brutaux sur les fortunes qu'il est toujours loisible de considérer comme mal acquises, d'accroître le contrôle de l'Etat sur la distribution en développant le champ des cours officiels et en marginalisant le marché parallèle.

L'autre préconise une certaine vérité des prix, un recours à la dévaluation et une libéralisation des échanges propice à une relance de l'initiative privée.

L'opinion tend dès lors à se répartir entre deux pôles : une gauche extrême et quelque peu archaïsante, nourrissant un projet presque stalinien ; une gauche libérale, déguisant mal sous un discours révolutionnaire et islamiste une attirance pour le libéralisme occidental voire américain, sinon une orientation résolument conservatrice.

Entre les tenants des deux types de solution, la lutte semble être de plus en plus vive et l'on imagine que les deux grandes puissances, en particulier l'URSS, ont tenté d'infiltrer parmi ceux qui pourtant s'expriment publiquement contre elles bon nombre de leurs agents.

Menacée d'un éclatement, qui parmi les jeunes militants en armes pourrait prendre des formes violentes, la Révolution islamique pourrait se transformer en un champ clos du combat classique entre gauche et droite, voire entre les deux blocs.

Selon le discours officiel, il revient à l'Islam d'opérer les synthèses

nécessaires. Y parviendra-t-il ? C'est en tout cas un défi devant lequel l'Iran peut difficilement se dérober. Récusant les deux modèles proposés au monde, la Révolution islamique doit en concevoir un qui lui permette de s'affirmer originale et authentiquement non engagée. Faute d'y parvenir, elle se dégraderait soit en une dictature militaro-capitaliste, soit en un néo-marxisme tiers-mondiste aux résultats précaires.

Ce dilemme explique sans doute l'intérêt tenace que, malgré certains antagonismes, on éprouve en Iran pour la politique française où, curieusement, le souci d'indépendance à l'égard des blocs, l'attention prêtée au Tiers Monde, tout comme l'alternance entre un libéralisme contrôlé et un socialisme tempéré semblent plus « musulmans » que les options prises par d'autres pays. On laisse volontiers entendre que la France serait potentiellement le seul ami rassurant et la déception de la voir juger sans bienveillance et, dit-on parfois, ignorer la Révolution islamique engendre à son égard des réactions violentes.

A celles-ci vient s'ajouter tout le parti que les tenants des solutions extrêmes tirent de l'« engagement » français avec l'Irak pour décourager tout geste, même timide, de rapprochement.

La guerre irano-irakienne a, par ricochet, frappé la France d'un tabou que bien des extrémistes s'efforcent d'aggraver et que les plus modérés ne savent comment lever. Objets à la fois d'attirance et de rancœur, nous ne pouvons avoir en Iran de position facile ni effacée.

Quelles que soient les péripéties des rapports bilatéraux, la Révolution islamique ne pourra trouver son accomplissement que dans son élucidation socio-économique. Trop massive dans ses structures pour pouvoir être « balayée », trop agressive et balbutiante pour s'apaiser et s'institutionnaliser, elle ne trouvera de repos qu'une fois reconnue comme voie, parmi d'autres, au progrès humain. Encore devra-t-elle pour cela offrir de l'Islam une image respectable et non, comme c'est encore le cas, redoutable.

Espagne

PERE VILANOVA*

La première moitié de l'année 1986 aura été sans doute marquée par deux consultations, quoique leur caractère soit différent : le referendum du 12 mars et les élections générales du 22 juin. Dans les deux cas on peut dire, malgré les différences formelles de procédure, que le vainqueur a été le même : M. Felipe Gonzalez, le chef du gouvernement espagnol.

Le referendum du 12 mars a porté sur la question du lien que l'Espagne devait avoir avec l'Alliance atlantique, un des problèmes majeurs auxquels a fait face le Gouvernement socialiste dans la législature 1982-1986.

En effet, on peut rappeler brièvement que le parti dirigé par M. Felipe Gonzalez, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), a longtemps été radicalement anti-OTAN. Dans les résolutions concernant la politique internationale des Congrès du PSOE, même si on considère uniquement ceux qui se sont tenus après la mort de Franco (en novembre 1975), il était systématiquement question d'anti-atlantisme, de neutralisme et non-alignement, de troisième voie. Dans les congrès tenus entre 1976 et 1981 cette ligne a été constante. C'est seulement à la fin de l'année 1981 que l'on a pu déceler les premiers signes d'un glissement, mais très nuancés, puisqu'au printemps 1982, au moment même où le Gouvernement centriste de M. Calvo Sotelo faisait entrer l'Espagne dans l'Alliance atlantique, M. Felipe Gonzalez, dans un débat parlementaire houleux, affirmait être prêt pour « faire sortir l'Espagne (de l'OTAN) par la même procédure » (un vote aux Cortes). Et au cours de la campagne électorale d'octobre 1982 pour les élections qui verraient la victoire éclatante du PSOE, M. Felipe Gonzalez s'engageait formellement avec la promesse d'un referendum « pour que le peuple espagnol décide » si l'Espagne devait rester membre de l'Alliance et dans quelles conditions.

Entre l'entrée en fonction du premier Gouvernement socialiste, fin 1982,

* Professeur de Science politique, Université de Barcelone.

et la tenue du referendum, début 1986, un peu plus de trois ans se sont écoulés : c'est là le premier reproche que tout le monde, atlantiste ou anti-atlantiste, a fait à M. Felipe Gonzalez. Non seulement on a pu avoir l'impression que le Gouvernement hésitait à organiser la consultation promise pendant une campagne électorale déjà lointaine, mais aussi les déclarations officielles au cours de ces trois années ont souvent été contradictoires, sur la date, et sur le caractère que le Président entendait donner au résultat de la consultation. Voilà le deuxième reproche qui faisait la quasi-unanimité. En effet, il faut savoir que la Constitution espagnole de 1978 prévoit une panoplie de cas de recours au referendum : pour un des cas de réforme constitutionnelle, pour la ratification de la Constitution après que le texte a été approuvé par le Parlement (Cortes), dans certains cas de constitution des régions autonomes (par exemple pour la ratification des statuts d'autonomie de la Catalogne), mais aussi le referendum dont l'initiative revient au chef du Gouvernement et dont le résultat n'a, pour celui-ci, qu'un caractère consultatif, sans autre obligation juridique. Si le débat sur ce type de referendum fut déjà important au moment des débats constitutants (on a pu, alors, affirmer ses aspects les plus polémiques), la question de l'Alliance atlantique l'a relancé, et parfois sur des tonalités spectaculaires. Surtout parce que dans les moments de plus grande confusion, le Gouvernement a laissé planer le doute sur les conclusions qu'il allait tirer d'une éventuelle victoire du « non », c'est-à-dire des partisans de la sortie de l'Alliance atlantique.

On a pu analyser par la suite, notamment après la victoire des thèses gouvernementales (rester dans l'Alliance sous trois conditions : non-nucléarisation de l'Espagne, non-intégration totale dans la structure militaire de l'OTAN, réduction des effectifs américains en Espagne), que la stratégie de M. Felipe Gonzalez a été de gagner du temps de façon systématique, dans l'espoir que l'évolution interne et internationale travaillait en sa faveur.

La vie politique espagnole, comme la vie politique française bien qu'à des niveaux plus modestes, donne un rôle important aux sondages. Pour les élections tenues entre 1977 et 1985 (générales, municipales et régionales), la tendance de certains sondages a été assez exacte. Or, dans le cas du referendum de mars 1986, les sondages se faisaient non sur la base d'une éventuelle prise de position électorale de l'électeur, mais sur une réponse par oui ou par non. Et s'il était évident que tout le monde savait que le referendum devait forcément porter sur le fait que l'Espagne reste membre de l'Alliance ou en sorte, l'énoncé exact de la question posée aux votants n'a été connu que quelques semaines avant le 12 mars. La question n'est pas mineure, car tout les observateurs s'accordaient pour affirmer qu'une petite (mais décisive) frange des votants pouvait changer de vote entre une question du genre : « Voulez-vous que l'Espagne sorte de l'OTAN ? », et une question du genre : « Croyez-vous que l'Espagne doit contribuer à la sécurité de l'Europe en restant au sein de l'Alliance atlantique ? ». C'est finalement une formule plus proche de la seconde hypothèse, avec l'addition des trois

conditions mentionnées, qui a été retenue : les adversaires de l'Alliance devaient voter « non ».

Dans ce contexte les sondages paraissent avoir joué un rôle essentiel dans la stratégie du Gouvernement. Pendant trois ans, les sondages publiés par les plus grands journaux, notamment ceux de *El País*, réputés par leur exactitude au cours des sondages préélectorales précédents, donnaient une majorité très stable de partisans du « non », autour de 53 % des gens consultés. Au cours des derniers mois avant le referendum, ces mêmes sondages indiquaient une très faible progression des votes pour le « oui », mobilisés dans le secteur des non-décidés, mais la tendance paraissait insuffisante.

Le Gouvernement a travaillé sur les données fournies par le CIS (Centro de Investigaciones Sociológicas), dirigé par M. Julian Santamaria, un prestigieux professeur de Droit politique, en cherchant à analyser les chances d'accélérer cette tendance pour le « oui », en isolant le vote « non », jugé extrêmement stable. M. Felipe Gonzalez a choisi la date, finalement, en prenant de très gros risques, puisque si le CIS confirmait, par ses propres sondages, la croissance du vote « oui », rien ne garantissait qu'il allait l'emporter. M. Felipe Gonzalez a misé, pour cela, sur plusieurs données : la première, et sans doute la plus importante, est l'effet obtenu par l'entrée de l'Espagne dans l'Europe communautaire. En effet, le fait que le traité d'adhésion entrerait en vigueur en janvier 1986, c'est-à-dire quelques semaines avant le 12 mars, donnait beaucoup de force à la thèse selon laquelle ce qui venait d'être obtenu au niveau de l'Europe économique et institutionnelle devait avoir son parallèle au niveau de la sécurité européenne. Les partisans du « non » ont essayé d'expliquer que cet argument reposait sur des bases fort discutables, il n'en est pas moins vrai que le Gouvernement a obtenu l'impact politique recherché. La deuxième donnée de Felipe Gonzalez visait cette partie de son électorat et des militants de son parti qui restaient farouchement anti-OTAN. Pour cela, le PSOE a tenu son Congrès fin 1985, dans lequel on a pu, non sans peine, entériner le changement en politique internationale, et M. Felipe Gonzalez a pu mesurer à quel point ses interventions personnelles ont été décisives pour faire pencher la balance au moment essentiel. Il en tirera des conclusions pour ce que sera la campagne du referendum, et notamment l'utilisation de la télévision (publique). Felipe Gonzalez s'est adressé à ce groupe social avec un message dans lequel il soulignait le fait qu'une victoire du « non » pourrait leur donner satisfaction, mais risquait de remettre en question la gestion globale du Gouvernement socialiste, puisque ce « non » aurait une influence peut-être cruciale dans les élections générales qui devaient en tout cas avoir lieu cette année 1986. C'est dans ce secteur qu'on peut, d'après les spécialistes, déceler un nombre considérable de changements de votes. La troisième donnée découle de la lamentable stratégie suivie par l'opposition. On a vu que la façon dont le Gouvernement avait géré la question de l'OTAN avait sans aucun doute contribué à créer un certain nombre de confusions et une certaine exaspération parmi de larges secteurs de l'opi-

nion publique. Mais la réaction de l'opposition (ou des oppositions, puisqu'elles sont diverses) a été d'une remarquable étroitesse de vue. Exception faite du Parti communiste (PCE) qui est resté sur des positions traditionnellement anti-atlantistes, mais qui était affaibli par ses querelles internes, et de l'extrême gauche, négligeable en termes d'influence sur l'électorat, les autres formations politiques ont finalement déconcerté leurs propres électeurs et renforcé la position du Gouvernement. On a pu voir la droite de M. Fraga Iribarne proner l'abstention, pour ne pas faire du referendum un plébiscite personnel de M. Gonzalez, alors que la possibilité d'une victoire du « non » restait entièrement plausible, ce qui pouvait faire retomber la responsabilité d'un tel résultat sur les partis politiques de droite, clairement atlantistes et qui n'étaient pour rien dans la convocation du referendum. De même, les partis nationalistes du Pays Basque et de la Catalogne, dont les dirigeants sont résolument atlantistes, prônaient le « non » ou l'abstention, ayant pour objectif politique la défaite de M. Felipe Gonzalez, ce qui a été mal compris par les électeurs de ces partis, dont la plupart semblent avoir voté « oui » en désavouant leurs dirigeants.

De ce fait, M. Felipe Gonzalez a finalement réussi le premier volet de la double victoire obtenue dans les urnes en 1986.

Les élections générales, qui de toute façon devaient avoir lieu en automne 1986 — le mandat du Parlement étant, dans la Constitution espagnole, de quatre ans — ont finalement été avancées de quelques mois. Ce ne pouvait être une surprise pour personne, bien que le Gouvernement ait laissé planer le doute pendant longtemps. En effet, M. Felipe Gonzalez avait tout à gagner d'un avancement de la date des élections, compte tenu d'une conjoncture générale des plus favorables (de l'effet du résultat de referendum à la baisse du prix du pétrole et la chute du dollar américain, tout semblait aller dans le bon sens).

Dès le début, l'intérêt de la consultation électorale semblait se réduire à peu de chose : existait-il, oui ou non, une possibilité que le PSOE ne remporte pas la majorité absolue ? Tel semblait être l'enjeu central d'une élection dont aucun des partis en présence ne mettait en doute la victoire des socialistes. Cependant, au cours d'une campagne électorale les plus ternes qu'on ait jamais vue, de nouvelles questions sont apparues. Deux méritent réflexion : la renaissance du centre, que se disputaient le CDS (Centre démocratique et social), dirigé par M. Adolfo Suarez, et le PRD (Parti réformiste démocratique), dirigé par M. Miquel Roca, nationaliste catalan modéré, à la tête d'une tentative de lancer au niveau de toute l'Espagne une nouvelle formation politique centriste, opération qui a décidé mal tourné. Deuxièmement, le résultat du PSOE en terrain « hostile », la Catalogne et le Pays Basque, où le système de partis reste différent du reste de l'Espagne et où le PSOE ne pouvait se permettre de poursuivre une tendance déclinante, si on en juge par le résultat des élections régionales des dernières années.

La renaissance du centre était considérée par certains comme une nécessité de la logique politique, mais dans le contexte spécifiquement

espagnol cette question restait très complexe. En effet, on doit rappeler qu'à la mort de Franco, fin 1975, la transition a commencé sous des conditions extrêmement particulières. Après M. Arias Navarro, premier chef de Gouvernement de l'après-franquisme (il fut aussi le dernier chef de Gouvernement du vivant de Franco), M. Adolfo Suarez a conduit, en accord avec la totalité de forces politiques démocratiques, une transition dont le bilan a été unanimement jugé positif. C'est dans ce cadre que M. Suarez a créé un parti de centre (UCD) qui a gouverné l'Espagne entre 1977 et 1982, sous la présidence de M. Suarez et de M. Calvo Sotelo. Mais les quinze mois qui précédèrent les élections d'octobre 1982 virent un processus de destruction, ou plus exactement d'autodestruction (car la raison centrale en fut les querelles internes) du centrisme espagnol, et M. Suarez en fut la principale victime. On le vit, aux élections de 1982, à la tête d'un minuscule parti, le CDS, avec lequel il obtint deux députés, lui-même et M. Rodriguez Sahagun. Les observateurs, en général, conclurent que c'était la fin de la vie politique de M. Suarez. D'autant plus que sa présence parlementaire entre 1982 et 1986 a été plus que discrète, noyée dans le « groupe parlementaire mixte » où se retrouvent tous ceux qui n'ont ni le nombre des députés ni le nombre de voix aux élections requises pour former son propre groupe.

Dans la campagne électorale de 1986, le CDS de M. Suarez fait une rentrée remarquée, et fructueuse, avec plus de 9 % des voix. Il obtient 19 députés et 3 sénateurs. L'autre candidat centriste, M. Roca, a été plus malchanceux. Sa tentative de créer, malgré son label de nationaliste catalan, une alternative centriste valable pour toute l'Espagne restera l'un des échecs les plus spectaculaires de l'histoire électorale de l'Espagne contemporaine.

Avec moins de 1 % des voix, il n'a aucun député et aucun sénateur. L'échec est d'autant plus notoire que les moyens financiers et bancaires mis en œuvre furent impressionnants (le « trou » financier de l'après-campagne se monterait à presque 2 000 millions de pesetas), ainsi que la présence de personnalités importantes dans les provinces clés. Par exemple, à Madrid, où la liste était conduite par celui qui fut jusqu'avant les élections le président de la Cour suprême.

Au Pays Basque et en Catalogne ces élections générales semblent avoir confirmé, avec quelques nuances, la dynamique antérieure. En général, dans des élections législatives, les socialistes avaient tendance à maintenir leurs positions, et dans les élections régionales (au niveau de la communauté autonome, pour les parlements catalan et basque) ils perdaient des voix. Les partis nationalistes, le PNB au Pays Basque, et CDC en Catalogne, avaient une tendance inverse. Cela s'est reproduit cette fois-ci, mais les résultats des uns et des autres tendent à un certain équilibre. Ainsi, en Catalogne, les socialistes récupèrent des voix par rapport aux élections régionales de 1984, mais en perdent par rapport aux générales de 1982, tandis que les nationalistes de M. Pujol (CDC) en gagnent par rapport à 1982, mais sont en retrait par rapport à 1984. Au Pays Basque, proba-

blement en raison de la violence politique, le PNB a perdu du poids en faveur des nationalistes plus radicaux de Herri Batasuna (favorables à l'ETA), et les socialistes récupèrent par rapport aux élections régionales. Ainsi, il semble se confirmer qu'en Catalogne et au Pays Basque règne un bipartisme spécifique, dans lequel le PSOE a comme partenaires les nationalistes conservateurs.

Un autre élément important est la crise que les élections ont provoquée au sein de la droite. Tout semble indiquer que la stagnation de CP (Coalición Popular), coalition de trois partis dirigés par M. Fraga Iribarne, ne peut être interprétée que comme la confirmation d'un plafond électoral. Le soir même des élections éclatait la crise, conduite par M. Alzaga, dirigeant de la composante démocrétienne de Coalición Popular. Quelques semaines plus tard la rupture était consommée, avec le passage au « groupe mixte » de la vingtaine de députés que M. Alzaga réussit à amener avec lui. Le statut de leader de M. Fraga est de plus en plus remis en question, jusque dans le groupe de ses plus proches fidèles de la Alianza Popular, parti qu'il a fondé et dirigé depuis 1977. Tout semble indiquer que ses capacités politiques, que ses adversaires les plus résolus lui reconnaissent, ne suffiront pas à élever le plafond actuel.

Le Congrès des Députés issu des élections de juin 1986 se trouve donc légèrement modifié par rapport à sa composition antérieure. Le groupe socialiste a toujours la majorité absolue, avec ses 184 députés ; le groupe de M. Fraga, amputé de 20 députés, voit son rôle diminué, au point que son statut de « leader de l'opposition », qui lui fut conféré par M. Gonzalez en 1982, peut être remis en question à court terme ; la grande nouveauté est le groupe centriste du CDS de M. Suarez, avec ses 19 députés ; et la grande aberration, découlant de la rigidité du règlement du Congrès (qu'il faudra sans doute modifier sous peu), est le « groupe mixte », qui réunit les 20 députés de droite de M. Alzaga, les 7 députés du Parti communiste et ses alliés de Izquierda Unida, les deux députés de Euskadiko Esquerra, et 4 députés de petites formations localistes de Galicie, Canaries, Valence et Aragon ; par contre, les groupes catalan et basque, minorités importantes dans les législatures précédentes, restent relativement stables (les Catalans ont gagné 6 sièges et les Basques en ont perdu 1).

Le bilan final de ces élections devra forcément tenir compte de deux éléments : le premier est que l'électorat a renouvelé la confiance à M. Felipe Gonzalez — on peut personnaliser, puisque ces élections ont été plus « présidentielles » que jamais, tout en étant législatives — qui a réussi à conduire un Gouvernement qui, après quatre ans, a perdu 4 % seulement des voix (de 48,5 % en 1982 à 44,5 % en 1986). Il est probable que l'absence d'une opposition crédible ait contribué à ce résultat. Le deuxième élément tient au fait que cette campagne n'a pas vu de vrai débat sur des programmes radicalement différents et sur des idéologies opposées, ce qui était classique dans un passé récent. Ceci parce que, pour les grands problèmes structurels, le public n'a perçu de solutions possibles que dans celles proposées par le Gouvernement : qu'il s'agisse du chômage, de la restructuration indus-

trielle, de la politique internationale ou du terrorisme, aucune force d'opposition n'a osé affirmer qu'il existait de politiques alternatives. Le débat a donc tourné autour des questions de « style de gouvernement », de « modernité », d'« efficacité », et de « façon de gérer » le pays. Le résultat final, malgré la monotonie d'une campagne terne, est une certaine « normalisation » de la présence du PsoE au Gouvernement sans que rien de grave ne se produise. Dans un pays comme l'Espagne c'est là un résultat considérable.

Profil de l'année politique (septembre 1985 - août 1986)

JEAN-LUC PARODI

Une élection nationale marque toujours à la fois la fin d'une période et le commencement d'une autre. L'année 1985-1986 l'illustre complètement et ce huitième « profil de l'année politique » (1), qui, comme les précédents, veut en synthétiser les temps forts, les étapes et les spécificités, doit analyser deux phases nettement marquées : celle qui, de septembre 1985 au 16 mars 1986, reste structurée par l'approche et la préparation des élections législatives (2) et celle qui depuis cette date se caractérise par les ambiguïtés d'une situation sans précédent sous la V^e République, la « cohabitation ».

Pour la première période, on soulignera la remontée préélectorale de la courbe présidentielle, les effets du duel médiatique Fabius-Chirac, le rétablissement du PS et la confirmation de l'existence d'un rocardisme électoral, les hauts et les bas du barrisme. Des premiers pas de la cohabitation, on retiendra principalement la popularité élevée mais fragile d'un Président arbitre, les reclassements dans la mouvance socialiste, les ambiguïtés du chiraquisme au pouvoir, la chute provisoire de R. Barre et la poursuite du phénomène Léotard (3).

Dans la diversité des enquêtes publiées au cours de cette période, on se contentera de citer, outre les différentes études sur les gouvernants, les hommes politiques et les partis signalés plus loin, les sondages sur les

(1) Voir cette chronique, *Pouvoirs*, n^{os} 11, 15, 19, 23, 27, 31 et 35.

(2) Sur les élections législatives, voir, outre les séries régulières d'intentions de vote législatives SOFRES-Figaro, IFOP-Le Point, BVA - Paris-Match et les projections Gallup-L'Express, les enquêtes « à la sortie des urnes » IFOP-RTL, *Le Point*, 18 mars 1986, BVA-Antenne 2, *Libération*, 18 mars 1986, SOFRES-TF1, *Nouvel Observateur*, Louis Harris-France, FR3, *Le Parisien*, 18 mars 1986, *L'Événement du Jeudi*, 20 mars 1982.

(3) Parmi les synthèses de l'année, voir en particulier d'Alain Duhamel, Les attentes des Français, *L'Express*, 24 janvier 1986 ; de Jérôme Jaffré, Les réserves de la gauche et les handicaps de la droite, *Le Monde*, 22 avril 1986 ; La ferveur cohabitationniste, *Le Monde*, juin 1986, et Les six mutations de l'opinion publique, *L'Express*, 15 août 1986.

institutions (4), les non-inscrits (5), les Français et la politique (6), le discours politique (7), la cohabitation (8), les évolutions idéologiques (9), l'image de l'URSS (10), les jeunes (11).

Mentionnons pour terminer la publication du troisième volume de la revue annuelle de la SOFRES, *Opinion publique 1986* (12), le « repère » d'Hélène Meynaud et Denis Duclos sur « les sondages d'opinion » (13), particulièrement attentif à l'usage social du sondage, le très suggestif article de synthèse de J. Antoine sur « Les images de l'an 2000 au fil du temps » (14) et, à titre indicatif, les enquêtes de l'IFRES commentées par André Laurens (15). Au chapitre des nouveautés, on signalera l'enquête SOFRES pour « L'Heure de Vérité » sur un panel de 200 téléspectateurs à l'aide du minitel et le premier grand sondage réalisé sur 12 000 personnes par l'Observatoire Interrégional de Politique (16).

*La double remontée de F. Mitterrand :
remobilisation préélectorale et popularité arbitrale*

Après trente-six mois d'affilée d'impopolarité majoritaire (17), F. Mitterrand a redressé la barre cette année en deux étapes successives. Pour

(4) Voir Les Français veulent changer de système, SOFRES-*Nouvel Observateur*, 9 mai 1986, la classique enquête sur les « confiance » dans les institutions, SOFRES-*Nouvel Observateur-TF1*, 20 décembre 1985, les sondages sur le « quinquennat », L. Harris-France - *Le Parisien*, 13 février 1986 et IFOP-*Le Point*, 3 mars 1986.

(5) Enquête BVA pour le Centre d'Information civique.

(6) Enquête SOFRES-Groupe de journaux de province, 24 octobre 1985. Voir aussi L. Harris-*Globe*, 1^{er} janvier 1986, et SOFRES-*Nouvel Observateur*, 24 janvier 1986.

(7) Voir Les idées de 86 au banc d'essai, IFOP-*Libération*, 7 octobre 1985.

(8) Voir en particulier la série SOFRES-*Le Point*, 21 avril 1986, 9 juin 1986, 7 juillet 1986. Voir aussi BVA - *Paris-Match*, 25 avril 1986, 23 mai 1986, 27 juin 1986.

Sur les anticipations de la situation de cohabitation, voir SOFRES-Groupe de journaux de province, 23 janvier 1986, SOFRES - RTL-*Le Monde*, 8 mars 1986, SOFRES-*Libération*, 8 mars 1986.

(9) Voir La gauche perd ses références, SOFRES-*Le Point*, 2 décembre 1985 et « Moi-je, moi-nous », la montée de l'individualisme, SOFRES-*La Croix*, 13 mai 1986. Voir aussi l'enquête d'AESOP, *L'Express*, 20 décembre 1985. Sur la gauche et la droite, voir SOFRES-*Nouvel Observateur*, 21 février 1986.

(10) Enquête SOFRES-*Le Monde-Europe 1*, *Le Monde*, 19 novembre 1985.

(11) Voir L. Harris-*Triolo-La Vie*, 20 février 1986 ; Dent dure et vote mou, *L'Etudiant*, février 1986 ; SOFRES-RTL-*Actuel*, février 1986 ; IPSOS, *Le Monde Campus*, 6 mars 1986 ; Les 13-17 ans, SOFRES-*Madame Figaro*, 26 avril 1986.

(12) SOFRES (sous la direction d'Olivier Duhamel, d'Elisabeth Dupoirier et Jérôme Jaffré), *Opinion publique 1986*, Gallimard, 1986. Outre des analyses citées plus loin, on signalera particulièrement : La démocratie en France par Elisabeth Dupoirier ; La popularité des présidents américains par Marie-France Toinet.

(13) Hélène Meynaud, Denis Duclos, *Les sondages d'opinion*, La Découverte, 1985 (coll. « Repères »), 128 p.

(14) *Futuribles*, juin 1986.

(15) André Laurens, *Les Français, passions et tabous*, Alain Moreau, 1985, 328 p.

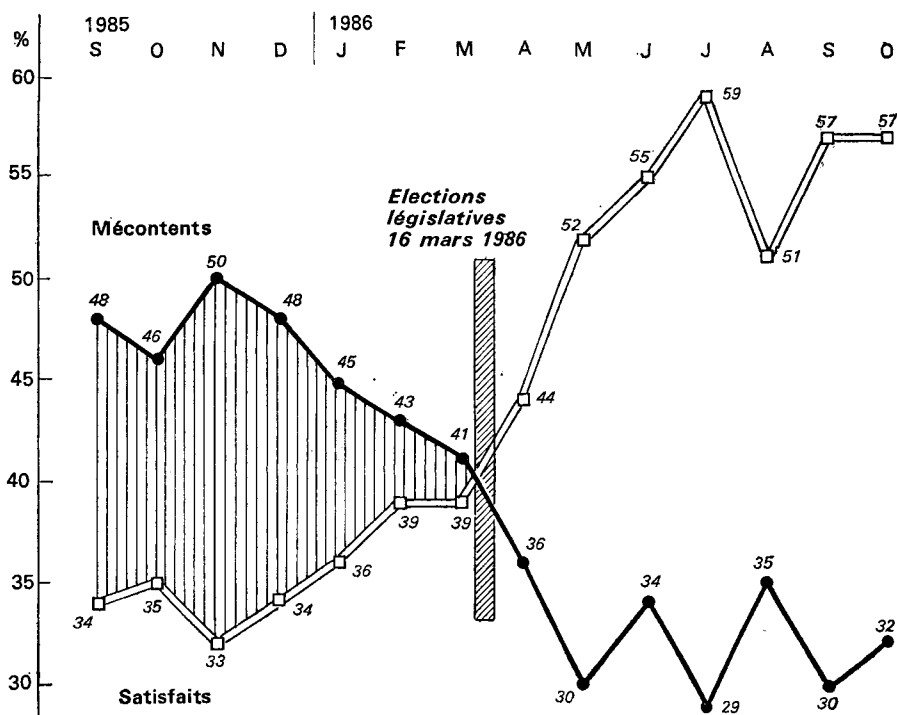
(16) Principaux résultats dans le numéro spécial « La France des régions » des *Dossiers et Documents du Monde*.

(17) Sur l'impopolarité de F. Mitterrand, voir la grande enquête SOFRES-*Libération*, 3 juillet 1985.

l'ensemble de l'année, de septembre 1985 à août 1986, le niveau moyen s'établit à 42,5 % de satisfaits et 40,5 de mécontents (contre 31,8 % et 51,1 % l'année dernière pour la même période, et 33,1 % et 51,3 % il y a deux ans), mais cette proportion comporte nettement deux phases : 35,6 % en moyenne de satisfaits (et 45,9 % de mécontents) pour les sept premiers mois de la période considérée, de septembre à mars, 52,2 % (et 32,8 % de mécontents) après la défaite et les premiers mois de la cohabitation.

L'analyse détaillée de cette évolution fait apparaître quatre événements ou mouvements significatifs (18). L'effet indirect du débat Fabius-Chirac

Une remontée en deux temps



GRAPHIQUE 1. — La courbe de popularité (IFOP) de F. Mitterrand, Président de la République (septembre 1985-septembre 1986)

(18) Auxquels on pourrait ajouter quelques « non-événements » comme l'affaire Greenpeace qui ne touche pas quantitativement une cote présidentielle déjà au plus bas, mais l'atteint qualitativement : voir *Journal du Dimanche* du 23 octobre 1986. Parmi les sondages spécifiquement consacrés à l'affaire Greenpeace, voir Louis

en premier lieu qui fait baisser la cote présidentielle (— 3 de satisfaits, + 4 de mécontents) en novembre 1985 et retarde la remontée présidentielle. La remobilisation préélectorale des derniers mois en second lieu qui se traduit à la fois par la poursuite de la réduction du mécontentement, déjà notée l'année dernière et par un regain de la satisfaction lié à l'amélioration des indicateurs économiques et un rôle pédagogique-mobilisateur de l'entrée en campagne du Président : cette remobilisation qui affecte pour l'essentiel l'électorat potentiel de la gauche (ouvriers, jeunes) était attendue et annoncée, dès lors que l'on passerait de la première période du septennat, durant laquelle F. Mitterrand était mesuré par rapport à lui-même et aux attentes de l'opinion, à la période préélectorale où il le serait par rapport à la droite. Avec la cohabitation tranquille de l'après-mars 1986 commence une nouvelle étape qui voit le Président de la République progresser de 20 points en quatre mois et atteindre le record absolu de son septennat avec 59 % de satisfaits et 29 % seulement de mécontents en juillet 1986. Mais cette popularité du Président à la mesure de son inaction reste fragile, parce qu'elle résulte de l'addition d'une popularité de leader de la gauche à gauche et d'une popularité d'arbitre inactif à droite. Cette structure de la popularité mitterrandienne explique la brusque chute d'août 1986 (— 8 de satisfaits, + 6 de mécontents) après la décision du Président de ne pas signer l'ordonnance de privatisation : en semblant entrer si peu que ce soit dans la mêlée, le Président a réveillé la méfiance des électeurs de droite jusque-là bien disposés à l'égard de cet arbitre sans pouvoir que semblait être devenu F. Mitterrand.

Laurent Fabius : les logiques profondes d'un duel médiatique

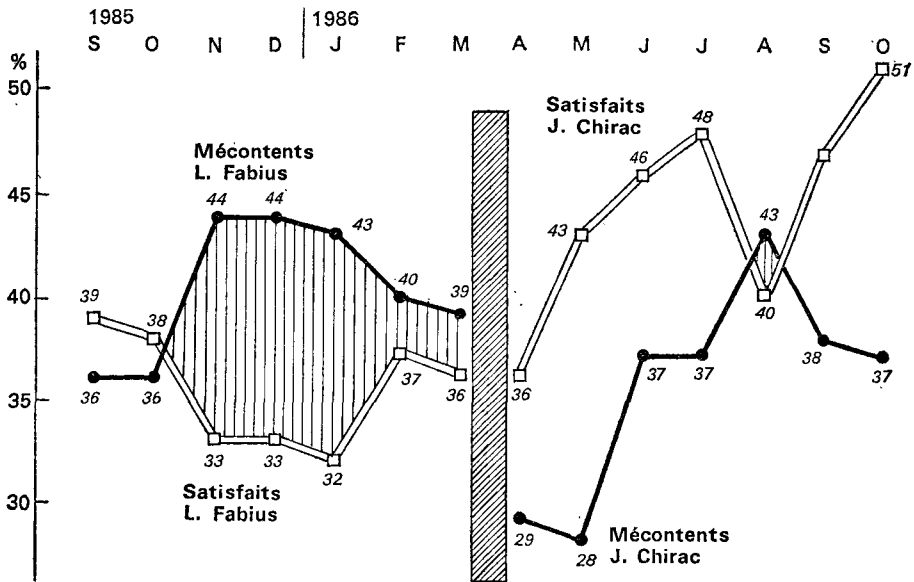
Depuis son arrivée au pouvoir, Laurent Fabius constituait, avec Michel Rocard bien sûr, une étonnante exception à la dégradation générale des diverses incarnations du socialisme. Il était parvenu à réaliser le double exploit d'obtenir comme Premier ministre une cote positive et de présenter, fait unique sous la V^e République, et pendant douze mois consécutifs, une cote supérieure à celle de son Président (19). Les retombées du duel télévisé Fabius-Chirac du 27 octobre vont mettre fin à cette double originalité.

On connaît les trois caractéristiques classiques de ce genre de débat. En premier lieu, il s'agit de la seule forme de communication politique où les électeurs d'un camp sont obligés de se mettre à l'écoute du porte-parole de l'autre camp. C'est ensuite une situation où les hérauts de chaque camp peuvent tenter de regrouper leurs troupes éparées ou divisées.

Harris-France, *L'Événement du Jeudi*, 4 septembre 1985, IPSOS-VSD, 5 septembre 1985, SOFRES-Figaro, 26 septembre 1985, BVA - *Paris-Match*, 4 octobre 1985, IPSOS-Le Matin de Paris, 15 octobre 1985, BVA - *Paris-Match*, 8 novembre 1985.

(19) Sur la popularité de L. Fabius avant le débat, voir outre les classiques baromètres IFOP et SOFRES, la double enquête IPSOS-*Journal du Dimanche*, 1^{er} septembre 1985 et *Le Matin*, 4 septembre 1985.

Fabius minoritaire, Chirac majoritaire



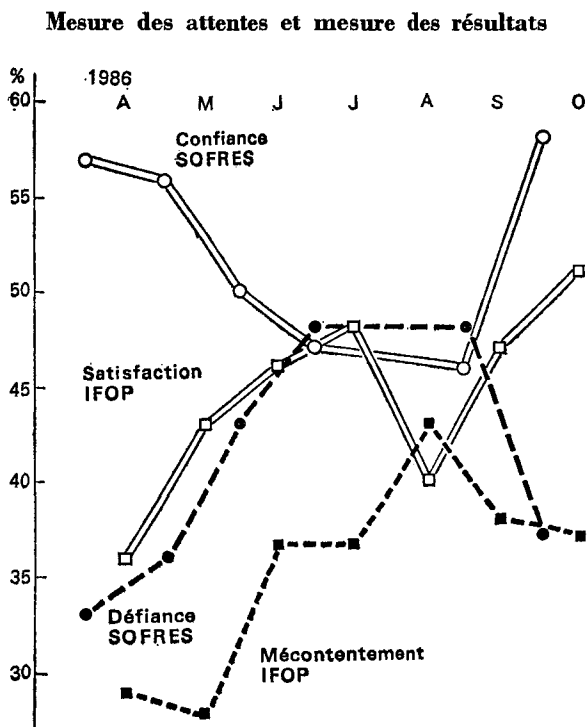
GRAPHIQUE 2. — Les courbes de popularité (IFOP) des Premiers ministres Laurent Fabius (septembre 1985-mars 1986) et Jacques Chirac (avril-septembre 1986)

C'est enfin un événement politique qui peut jouer fortement sur les opinions mais beaucoup plus faiblement sur les votes. De ce triple point de vue, le débat du 27 octobre était structurellement plus risqué pour L. Fabius que pour J. Chirac puisqu'il risquait de lui faire perdre ses soutiens à droite, élément déterminant de son image favorable dans l'opinion. La stratégie de communication suivie par L. Fabius, et en particulier son agressivité dans la forme, explique son incontestable échec (graphique 2) : — 5 points de satisfaction, + 8 points de mécontentement qui résulte d'une perte massive à droite, — 10 points au RPR et à l'UDF, + 18 points de mécontentement au RPR (et + 5 à l'UDF). Ce débat entraînera pour lui un effet d'image grave et durable, qui se poursuivra jusqu'aux élections législatives (20).

(20) Les meilleurs instruments pour juger les effets d'un débat restent bien évidemment les baromètres. On peut en plus citer, avec les précautions d'usage, l'enquête IFRES-France Soir du 28 octobre 1985, les enquêtes CFRO et Phoning-

*Jacques Chirac Premier ministre :
les difficultés immédiates du nouveau chef du Gouvernement*

Dans cette fonction sans précédent sous la V^e République d'un Premier ministre véritable responsable du pouvoir exécutif, J. Chirac a bénéficié au cours de ses premiers mois d'une sorte de situation d'attente, provisoire et ambiguë (graphique 2). On prendra la mesure de cette ambiguïté en comparant son évolution sur l'indicateur de confiance SOFRES qui met l'accent sur l'homme et les attentes qu'il fait naître et l'indicateur de satis-



GRAPHIQUE 3. — Les indices de confiance (SOFRES) et de satisfaction (IFOP) à l'égard du Premier ministre

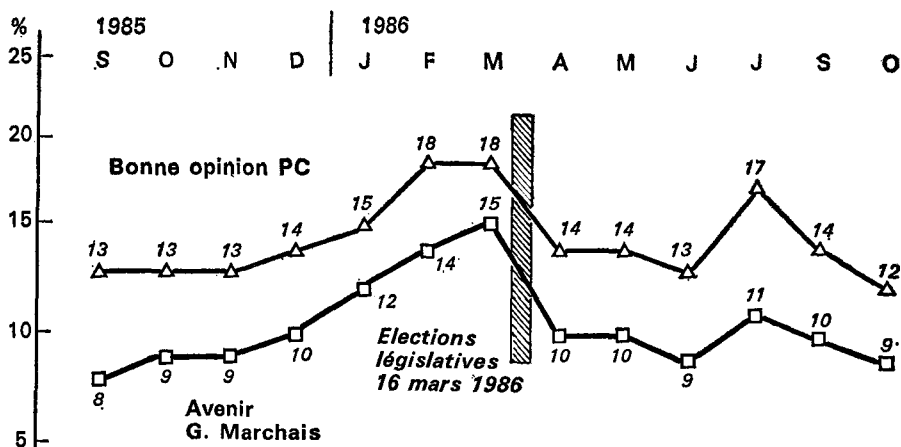
Etudes citées dans *Le Figaro* du 29 octobre 1985 et naturellement l'enquête SOFRES-Europe 1, voir la presse du 30 octobre 1985. Voir aussi la « médiacopie », France-Inter - *L'Événement du Jeudi-Télérama*, 1^{er} novembre. Sur l'attente du débat et les positions respectives des deux acteurs, voir SOFRES-Télé 7 jours, 22 octobre 1985, et IPSOS-VSD, 24 octobre 1985.

faction IFOP qui insiste sur l'action et les résultats qu'elle entraîne (graphique 3). Au départ, et de façon un peu analogue à ce qui s'était passé après la nomination de Laurent Fabius (21), courbe d'attente et courbe de résultats ont connu un écart maximal (plus de 20 points) puis se sont rapprochées progressivement. L'image personnelle de J. Chirac si durement atteinte au cours des années précédentes connaît une très brève phase euphorique au lendemain d'une victoire qui lui est attribuée et que semble venir concrétiser tout naturellement sa nomination comme Premier ministre ; une certaine décroissance était donc inévitable. C'est au contraire avec hésitation qu'a été examinée au départ son action comme responsable du pouvoir, satisfaction et mécontentement progressant parallèlement et laissant un solde positif pendant les premiers mois, avant de s'inverser à la fin de l'été (22).

Le PC stabilisé au plus bas

Malgré la petite remobilisation électorale des premiers mois de 1986, qui profite d'ailleurs à toutes les formations politiques, l'année 1985-1986

La stabilisation au plus bas



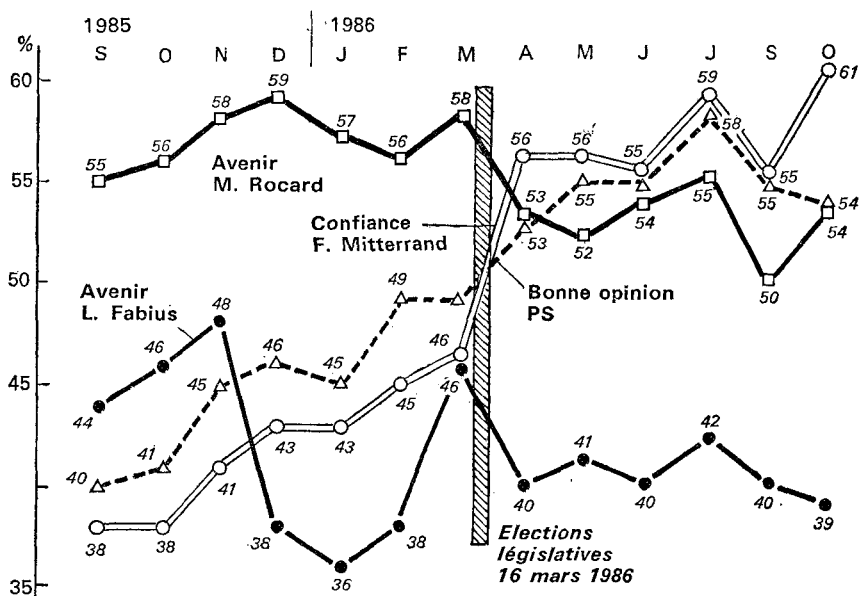
GRAPHIQUE 4. — L'évolution du PC et de son leader (SOFRES)

(21) Voir cette chronique, *Pouvoirs*, 35, 1985, p. 156.

(22) Sur l'image et l'action du nouveau Gouvernement, voir SOFRES-Groupe de journaux de province, 18 avril 1986, et SOFRES-*Nouvel Observateur*, 20 juin 1986.

n'a pas permis au PC de remonter la pente (23). C'est en septembre 1985 que G. Marchais bat son record absolu d'impopularité avec 8 % seulement de cote d'avenir (graphique 4) cependant que le PC égalise son plus mauvais score avec 13 % seulement de « bonne opinion » tout au long de l'automne 1985 et à nouveau à l'été 1986. Pour l'ensemble de la période considérée, la moyenne s'établit à 15 %, soit à peu de chose près, au même niveau que l'année dernière. Mais cette stabilisation au plus bas laisse mal augurer d'un parti de plus en plus divisé et au leadership contesté (24).

Michel Rocard rattrapé



GRAPHIQUE 5. — L'évolution du PS et de ses leaders (SOFRES)

(23) Jean-Luc Parodi et Françoise Vibert, *Le déclin du PC. Analyse secondaire des sondages de l'IFOP*, 1985 ; Gérard Le Gall, *Le déclin du Parti communiste, Opinion publique*, 1986, p. 45-55.

(24) Sur le PC, voir l'enquête SOFRES-Gruppe de journaux de province, 9 juillet 1986. Sur la polémique suscitée par la présentation des résultats (« 56 % des électeurs communistes souhaitent le départ de M. Marchais »), voir les critiques de *L'Humanité*, 10 et 11 juillet 1986.

La double remontée du Parti socialiste

A l'image de son leader F. Mitterrand, le Parti socialiste a connu au cours de l'année une remontée en deux temps après sa chute continue depuis 1981 (25) : la mobilisation préélectorale fait remonter sa cote de bonne opinion de 9 points, de 40 % à 49 % (graphique 5). La bonne image cohabitationniste de F. Mitterrand lui permet de monter d'autant après les législatives, de 49 % à 58 %. Stable à plus de 50 % durant toute l'année, Michel Rocard se voit pour la première fois depuis cinq ans rattrapé par les autres incarnations du socialisme.

L'année 1985-1986 a été pourtant l'année de la confirmation de l'existence d'un « rocardisme électoral » autonome, qu'il soit mesuré en termes de concurrence présidentielle ou législative (26).

*La crise du barrisme dominant
et la poursuite du phénomène Léotard*

La période analysée a à la fois confirmé et modulé les grandes tendances de l'année dernière : domination du barrisme, stagnation du giscardisme, arrivée aux premiers rangs de François Léotard.

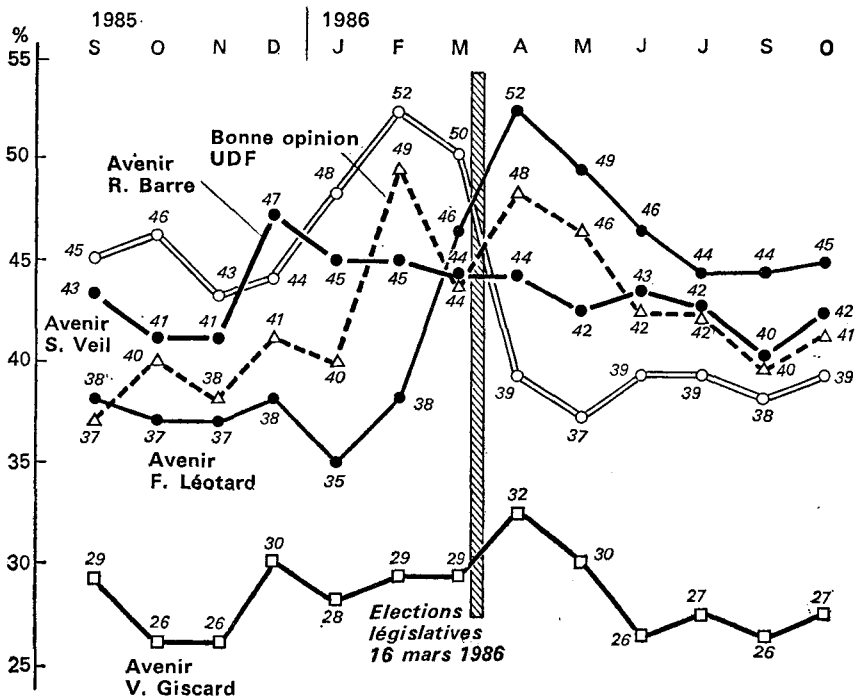
Comme l'année dernière, R. Barre a occupé jusqu'en mars, tant à l'indicateur d'avenir SOFRES (graphique 6) qu'à la cote de bonne opinion IFOP, la première place des hommes politiques de l'opposition. Mais il a connu une crise en deux temps : à l'approche du scrutin tout d'abord (moins 10 points en six mois à l'IFOP de septembre 1985 à mars 1986) où sa cote laisse apparaître une certaine fragilité, clairement liée à ses prises de position sur la cohabitation et à la dimension de division qu'elle comporte ; aux lendemains du scrutin ensuite (moins 11 points en un mois à la SOFRES), où il semble porter au moins provisoirement la responsabilité du succès moins grand que prévu de la majorité RPR-UDF.

Cette petite crise du barrisme dominant permet à François Léotard dont la progression s'est poursuivie à la veille et au lendemain des élections législatives d'occuper provisoirement le premier plan des personnalités de l'UDF devant S. Veil, R. Barre et V. Giscard d'Estaing qui stagne, lui, aux alentours de 30 %.

(25) Voir la synthèse de Jérôme Jaffré, *Le Parti socialiste et l'opinion depuis 1981. La chute et les chances d'une remontée*, *Pouvoirs*, 36, 1986, p. 162-172. Voir aussi Gérard Le Gall, *Le phénomène socialiste*, *Le Matin*, 28 juin 1986.

(26) Voir IFOP-*Le Point*, 2 septembre 1985, SOFRES-*Le Nouvel Observateur*, 19 septembre 1985, et Louis Harris-France - *L'Événement du Jeudi*, 3 octobre 1985.

Léotard avant Barre



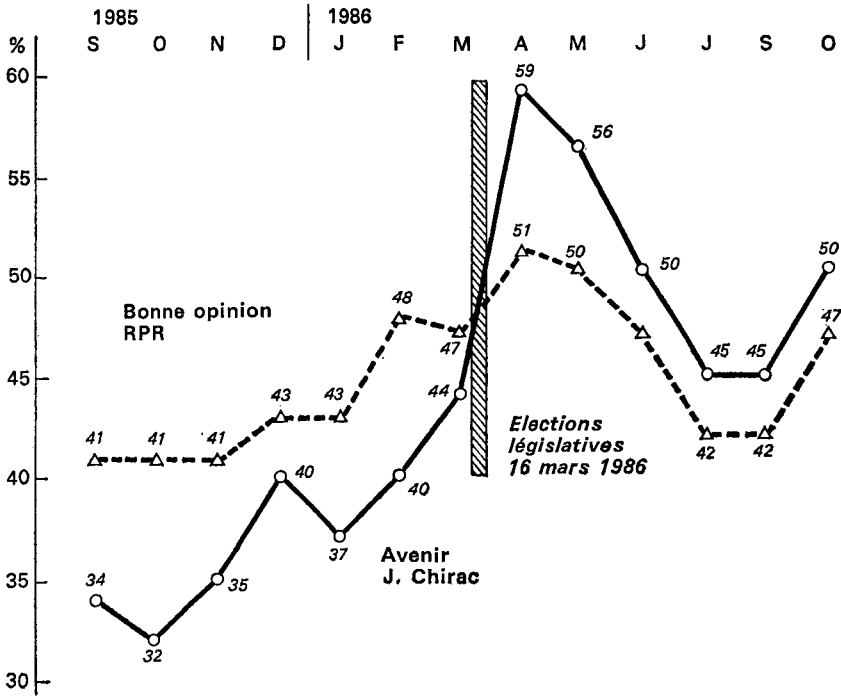
GRAPHIQUE 6. — L'évolution de l'UDF et de ses leaders (SOFRES)

Le renouveau du chiraquisme

En défaveur croissante l'année dernière, le chiraquisme a connu successivement cette année un renouveau préélectoral qui a fait remonter la cote d'avenir de J. Chirac de 34 % à 44 %, un « état de grâce » éclair (59 % et 56 % en avril-mai 1986) et un retour à la situation préélectorale durant l'été (graphique 7). Derrière cette double et contradictoire évolution, on pressent cependant certains glissements d'image, l'exercice des responsabilités gouvernementales et le leadership de fait de la majorité RPR-UDF gommant sans doute quelque peu certains traits constitutifs de sa perception dans l'opinion (27). Le RPR pour sa part présente une version atténuée des mêmes évolutions.

(27) Sur J. Chirac, voir l'enquête SOFRES-Gruppe de journaux de province, 30 mai 1986.

Les effets provisoires de la victoire électorale

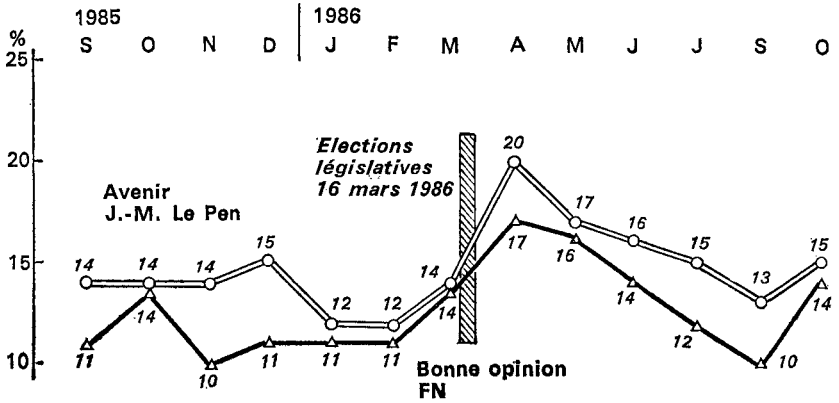


GRAPHIQUE 7. — L'évolution du RPR et de son leader (SOFRES)

Le Front national : l'écho provisoire du semi-succès législatif

Stabilisé avant les législatives autour de 14 % de cote d'avenir pour son leader et de 12 % de bonne opinion pour lui-même, le Front national a enregistré une hausse record en avril au lendemain des législatives, J.-M. Le Pen atteignant pour la première fois 20 % et le FN égalisant avec 17 % son record de juillet 1984 (graphique 8). Le même phénomène s'était produit à cette date, c'est-à-dire au lendemain des élections européennes qui avaient marqué son entrée spectaculaire dans le système de partis français. Comme en 1984 ce mouvement a été suivi d'une baisse régulière et d'un retour au niveau antérieur. Mais il faut probablement lire dans ces soubresauts les indices d'une tentative réelle d'autres électorats pour les thèmes défendus par le Front national.

Une poussée postélectorale provisoire



GRAPHIQUE 8. — L'évolution du FN et de son leader (SOFRES)

Chronique constitutionnelle française

(1^{er} mai - 30 juin 1986)

PIERRE AVRIL ET JEAN GICQUEL

Les références aux 23 premières chroniques sont données sous le sigle CCF suivi du numéro correspondant de Pouvoirs et de la page du recueil qui les réunit : Chroniques constitutionnelles françaises, 1976-1982 (PUF, 1983).

AMENDEMENT

— *Article 44 al. 2 C.* Pour faire face aux 494 amendements posés à l'Assemblée avant l'ouverture de la discussion des articles du projet supprimant l'autorisation administrative de licenciement, M. Séguin a combiné la demande de réserve de près de 300 amendements, le 4-6 (p. 1722), avec l'opposition à la discussion des amendements non soumis à la commission (art. 44, al. 2 C), le 7-6 (p. 2007), puis il a demandé un scrutin unique sur les articles non encore adoptés, à l'exclusion de tout amendement, et sur l'ensemble (v. *Vote bloqué*). Par ce « montage » réglementaire, le ministre des affaires sociales a d'abord différé la discussion des amendements d'obstruction, puis l'a écartée définitivement en même temps que leur vote séparé (le scrutin unique de l'art. 44, al. 3 C ne fait en effet pas obstacle à la discussion des amendements, mais seulement à leur vote). A cette occasion l'interprétation de l'art. 44, al. 2 C, qui n'avait reçu que six applications à l'AN depuis 1959 (D. Maus, *Textes et Documents sur la pratique institutionnelle de la V^e République*, La Documentation française, 1982) a été précisée : les amendements écartés étaient bien *recevables*, car déposés avant l'ouverture de la discussion des articles, mais ils n'avaient pas été *soumis* à la commission qui n'avait pas tenu de réunion après la discussion générale et n'avait donc pu les examiner avant l'ouverture du débat, ce qui autorisait le Gouvernement à s'opposer à leur discussion.

Pour se prémunir contre un nouveau recours à l'art. 44, al. 2 C, M. Queyranne (s) a demandé le 12-6 à la fin de la discussion générale de la propo-

sition relative au régime juridique de la presse, la réunion de la commission des affaires culturelles en vertu de l'art. 91.9 R, afin qu'elle examine les amendements déposés depuis sa dernière réunion. Le président de la commission, M. Barrot a précisé que s'ils n'avaient pas été « examinés » par elle, ces amendements lui avaient été « remis » et donc qu'ils lui ont été « soumis » (p. 2149).

— *Modification du règlement du Sénat.* Comme le rappelait M. Alain Poher (*Le Figaro* 17/18-5), l'obstruction à laquelle avait donné lieu l'examen du projet sur l'aménagement du temps de travail, lors de la session extraordinaire de janvier 1986, s'était traduite notamment par le dépôt de nombreux amendements (387 en 1^{re} lecture et 2 824 en 2^e lecture) par le groupe communiste ; l'imprécision du règlement se prêtant aux contestations, le Sénat l'a modifié le 20-5 pour consacrer l'interprétation donnée par le bureau le 4-2 (cette *Chronique*, n° 38, p. 195) :

- l'art. 48 R précise que les *sous-amendements* sont soumis aux mêmes règles de recevabilité que les amendements ;
- l'art. 49, al. 2 R assouplit la discussion commune des amendements venant en concurrence, à laquelle le bureau peut décider de renoncer ;
- la rédaction de l'art. 49, al. 5 est modifiée pour reprendre exactement les termes de l'art. 44, al. 2 C.

V. Sénat.

ASSEMBLÉE NATIONALE

— *Administration interne.* Le bureau a procédé à la désignation de M. Jean-Louis Thomas, le 19-6 (*Le Monde*, 21-6), en qualité de secrétaire général de la questure. Contrairement à la tradition observée, le vote n'a pas été acquis à l'unanimité, par suite de l'opposition des représentants du groupe socialiste.

— *Composition.* Au lendemain du décès du doyen d'âge, Marcel Dassault (RPR), le 18-4, l'Assemblée ne compte désormais dans ses rangs que 7 députés siégeant sans discontinuité depuis novembre 1958. A savoir 5 RPR : MM. Chaban-Delmas, Grussenmeyer, Nungesser, Peyrefitte et Wagner ; un apparenté s : M. Césaire, et un non-inscrit : M. Royer. Parmi les députés de la 1^{re} législature, 23 d'entre eux demeurent présents : 12 RPR, 4 UDF, 4 FN, 2 S et un non-inscrit (*Le Monde*, 6-5). Quant à la longévité, M. Frédéric-Dupont a été élu pour la première fois en 1936, sous la III^e République ; 8 députés sous la IV^e République. MM. Chaban-Delmas et Césaire détiennent le record de longévité continue avec quarante ans de mandat ininterrompu (*ibid.*).

V. Conseil constitutionnel, Loi de finances.

AUTORITÉ JUDICIAIRE

— *Bibliographie.* S. Doumbé-Billé, La justice judiciaire dans la jurisprudence du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel depuis 1958, *RDP*, 1986, p. 345 ; R. Lindon, La magistrature dans l'Etat, *D*, 1986, p. 178.

AUTORITÉ JURIDICTIONNELLE

— *Bibliographie.* Actes du Colloque de Grenoble : trentième anniversaire des tribunaux administratifs, *CNRS*, 1986.

BICAMÉRISME

— *Application des art. 41 à 45 C.* Selon les sénateurs socialistes, la loi autorisant le Gouvernement à prendre par ordonnances diverses mesures d'ordre économique et social n'avait pas fait l'objet d'un examen *successif* par les deux assemblées (art. 45, al. 1), mais en réalité d'un examen *simultané* : les commissions intéressées du Sénat avaient en effet désigné « officieusement » leur rapporteur et tenu plusieurs séances consacrées à l'examen du texte alors qu'il était en première lecture devant l'AN : l'objet de ces réunions était d'obtenir du Gouvernement, par avance, des amendements conformes aux vœux de la majorité sénatoriale, de telle sorte que le texte ainsi issu des délibérations des députés puisse être voté tel quel par le Sénat (p. 7987).

Dans sa décision 86-207 DC des 25/26-6, le CC se borne à constater que le texte adopté par l'AN a été transmis au Sénat qui en a débattu au cours de huit séances ; il souligne que plusieurs centaines d'amendements ont été déposés et discutés ; dès lors les prescriptions des art. 41 à 45 C n'ont pas été méconnues (p. 7979).

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

— *Bibliographie.* X. Frège, *La décentralisation*, La Découverte, 1986 ; Th. Michalon, Une nouvelle étape vers la diversification des régimes des collectivités territoriales : le nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon, *RFDA*, 1986, p. 192.

— *Droit local alsacien-mosellan.* Suivant un avis du CE, rendu le 27-8-1948, les ministres des cultes dans les départements concordataires ne peuvent revendiquer la qualité de fonctionnaire, au sens du statut général de la fonction publique, hormis le traitement et la compatibilité

avec un mandat parlementaire (art. LO 142 du Code électoral). Ils ne peuvent donc se prévaloir des années d'ancienneté en vue de se présenter à un concours de recrutement de la fonction publique, précise le ministre de l'intérieur à M. Masson (RPR) (AN, Q, p. 1818).

Dans cet ordre d'idées, celui-ci s'interroge (*ibid.*, p. 1812) sur le remplacement progressif de la terminologie *Alsace-Lorraine* (simple traduction au demeurant de l'expression allemande *Elsaß - Lothringen*) par celle d'*Alsace-Moselle*. Cette dénomination qui a le mérite de l'exactitude géographique est de plus en plus utilisée par les juristes, théoriciens du droit local, professeurs d'universités, relève le ministre (cette *Chronique*, n° 38, p. 164).

COMMISSION

— *Création d'une commission spéciale, à la demande du Gouvernement.* En application de l'art. 43, alinéa premier C, le Gouvernement a demandé devant le Sénat, saisi en première lecture, que le projet de loi relatif à la liberté de communication soit examiné par une commission spéciale. Celle-ci a été constituée le 11-6. M. Jean-Pierre Fourcade (RI) la préside, tandis que M. Adrien Gouteyron (RPR) en sera le rapporteur.

V. Président de la République.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

— *Institutionnalisation au Sénat.* Etablie en 1911 au Palais-Bourbon pour fixer l'ordre du jour, la réunion des présidents de commission et de groupe autour du président de l'Assemblée n'a été introduite au Palais du Luxembourg qu'en 1947 (*Pour connaître le Sénat*, La Documentation française, 1983, p. 93) ; l'expression « Conférence des Présidents » ne figurait cependant pas dans le règlement du Sénat qui se bornait à prévoir la convocation hebdomadaire de ces personnalités. Dans le cadre de la rationalisation et de la codification réglementaire adoptée le 20-5 (v. *Sénat*), le terme est désormais mentionné explicitement à l'art. 29 R, en même temps que la composition en est précisée : aux vice-présidents du Sénat et aux présidents de commission et de groupe vient s'ajouter le rapporteur général de la commission des finances qui y était associé jusque-là bien que sa convocation ne fût pas prévue par le texte (p. 710).

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

— *Bibliographie.* L. Favoreu, *Les Cours constitutionnelles*, PUF, 1986 : un bel essai ; Le droit constitutionnel jurisprudentiel (mars 1983-mars 1986),

RDP, 1986, p. 395 ; La modernité des vues de Charles Eisenmann sur la justice constitutionnelle, in *La pensée de Charles Eisenmann*, Economica, 1986, p. 85 (actes du Colloque de Strasbourg de 1985) ; Le Conseil constitutionnel et le Président de la République dans le cadre de l'alternance (1981-1986) cette *Revue*, n° 13, nouv. éd., 1986, p. 211 ; Chr. Guettier, *Le Conseil constitutionnel et le droit parlementaire sous la V^e République*, thèse, Paris-1, 1986 ; un remarquable travail qui comble avec autorité une lacune et constitue un ouvrage de référence ; V. Bouvier, *Le Conseil constitutionnel et la coutume. Sur les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République*, *Droits*, n° 3, 1986, p. 87 ; L. Habib, Bilan de la saisine parlementaire du Conseil constitutionnel de 1981 à 1986, cette *Revue*, n° 13, nouv. éd., 1986, p. 195 ; L. Philip, La constitutionnalisation du droit pénal français, *Rev. de Science criminelle et de droit pénal comparé*, 1985, p. 711 ; O. Duhamel, L'histoire extravagante du Conseil constitutionnel, *L'Express*, 276, Le parlement des juges, *Le Monde* 1^{er}-7 ; M. Kajman, La stratégie de M. Robert Badinter, *ibid.*, 21-6 ; G. Vedel, Les bases constitutionnelles du droit administratif, in *La pensée de Charles Eisenmann* (*op. cit.*, p. 133).

Note L. Favoreu sous CE, 20-12-1985, SA Etabl. Outters c/ Agence financière du bassin Seine-Normandie, *D*, 1986, p. 283 (Conseil d'Etat et chose jugée par le Conseil constitutionnel).

— *Décisions*. 86-206 DC, 3-6 (p. 7009). Règlement du Sénat. — V. *Sénat*.

— 86-207 DC, 25/26-6 (p. 7978 et 7984). Loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social. V. *Bicamérisme, Habilitation, Loi (et prochaine chronique)*.

En outre, le CC a repoussé 8 recours relatifs aux élections parlementaires (6-5, 3-6 et 17-6, p. 6174, 7009, 7597 et *rect.* p. 7983). V. *Contentieux électoral*.

— *Contentieux électoral*. Selon une jurisprudence constante, le CC a poursuivi l'examen du contentieux né du scrutin du 16 mars (cette *Chronique*, n° 38, p. 166). Il a pris acte d'un désistement d'action (Somme, 3-6, p. 7010) ; décliné sa compétence, conformément à la décision du 21-6-1978 *Hérault* (CCF, 7, p. 116), s'agissant de la régularité des inscriptions sur la liste électorale, en dehors de la manœuvre susceptible de porter atteinte à la sincérité de la consultation (Doubs, 17-6, p. 7598) ; de même concernant une requête introductive d'instance non signée par son auteur (Polynésie française, 6-5, p. 6174). De façon identique, le Conseil a repoussé la contestation présentée par une personne n'ayant pas satisfait à une condition d'éligibilité (non-versement du cautionnement) (Oise, 17-6, p. 7597) ; arguant d'irrégularités dans le décompte des électeurs inscrits (Dordogne, 3-6, p. 7009) ; dans la rédaction des bulletins de vote (Isère, 17-6, p. 7597) ou relatives aux votes de procuration et au déroulement du scrutin (Pyrénées-Orientales, Meurthe-et-Moselle, *ibid.*, p. 7599).

— *Procédure.* A l'unisson de la doctrine (RA, 1986, p. 39), M. Badinter entend favoriser le débat contradictoire, dans le cadre de l'examen de conformité de la loi. A cette fin, il a adressé au début de juin une lettre aux présidents des assemblées proposant que le rapporteur du Conseil puisse s'entretenir avec les rapporteurs des commissions parlementaires saisies au fond, ainsi qu'avec des mandataires des requérants. Cette dernière indication était, de toute évidence, destinée à maintenir la confrontation argumentaire en présence de l'unité politique des assemblées, à l'image de la VIII^e législature. Toutefois, la suggestion ne devait rencontrer l'adhésion ni du bureau de l'Assemblée nationale, ni de celui du Sénat successivement les 5 et 11-6. Les rencontres informelles ont été, en d'autres termes, jugées préférables à l'institutionnalisation. Seul, le groupe socialiste à l'Assemblée devait accueillir favorablement la proposition (v. *Libération*, 12-6).

Sans épiloguer sur ce refus, on se réjouira que la procédure contradictoire ait pu franchir, malgré tout, au lendemain de la publication des lettres de saisine en 1983 (cette *Chronique*, n° 28, p. 203), une nouvelle étape. On croit savoir, en effet, que pour la première fois, la note du scc a été communiquée aux requérants à l'occasion de l'examen de la loi portant habilitation en matière économique et sociale et *vice versa* la réplique de ceux-ci. Le précédent fera école.

En définitive, à défaut de généralité, la procédure contradictoire a gagné en intensité. Au-delà du combat d'arrière-garde mené, l'Etat de droit a donc progressé. C'est bien là, à n'en pas douter, l'essentiel.

CONSEIL DES MINISTRES

— *Nominations.* Le chef de l'Etat, n'ayant été prévenu de la totalité du mouvement préfectoral que la veille du conseil du 9-4, a fait savoir que les nominations dont l'Elysée n'aurait pas été saisi le vendredi seraient ajournées au conseil suivant. M. F. Mitterrand a refusé l'inscription à l'ordre du jour du conseil du 21-5 du remplacement de M. Eric Rouleau à Tunis, tant qu'un autre poste ne lui aurait pas été proposé ; l'ambassadeur a d'ailleurs été rappelé à Paris le 23 à la veille de la visite du Premier ministre dans la capitale tunisienne (*Le Monde*, 25/26-5 et 4-6). Le chef de l'Etat a pour la même raison fait écarter le remplacement de M. Jean-Paul Huchon de la direction générale du Crédit agricole prévue pour le conseil du 28-5 (*ibid.*). Sur le point de vue de Matignon : A. Passeron, La cohabitation doit durer affirme M. Chirac (*ibid.*, 7-6).

— « *Réserves* » *présidentielles.* Comme il l'avait fait précédemment au sujet de la signature des ordonnances de l'art. 38 C (cette *Chronique*, n° 38, p. 189), le chef de l'Etat a fait connaître, à l'issue du conseil des ministres, son désaccord concernant divers projets du Gouvernement :

— Le 14-5, il a confirmé ses « fortes réserves » et sa « désapprobation » à l'égard du projet supprimant l'autorisation administrative de licenciement

ment, mesure pour laquelle il s'était opposé au recours à l'art. 38 C. Il a d'autre part adressé des « mises en garde » d'ordre politique et constitutionnel au sujet du projet en préparation pour la Nouvelle-Calédonie sur lequel il a fait savoir qu'il serait « très vigilant ».

— Le 21-5, M. F. Mitterrand a renouvelé ses « très fortes réserves » et a exprimé sa « profonde inquiétude » à l'égard du projet sur la Nouvelle-Calédonie, de nature « à raviver les tensions entre communautés ». En dépit des modifications apportées au projet initial, il estime que « plusieurs de ses dispositions peuvent donner matière à un examen du texte par le CC ». A cette occasion, et contrairement à l'usage, M. Pons, ministre des DOM-TOM, a demandé au chef de l'Etat l'autorisation de lui répondre (*Le Monde*, 23-5).

— Le 11-6, le chef de l'Etat a « déploré » l'adoption des projets sur l'audio-visuel et sur le contrôle de l'immigration, vis-à-vis desquels il a exprimé « les plus sérieuses réserves » (*ibid.*, 13-6).

V. *Président de la République.*

CONSTITUTION

— *Bibliographie.* O. Beaud, Les conventions de la Constitution, *Droits*, n° 3, 1986, p. 125 ; O. Duhamel, Les gardiens de la Constitution, *Le Monde*, 28-5.

DROIT COMMUNAUTAIRE

— *Bibliographie.* M. F. Buffet-Tchakaloff, Les décisions françaises et l'application du droit communautaire (1984-1985), *RFDA*, 1986, p. 256.

V. *Immunités parlementaires.*

ÉLECTIONS

— *Bibliographie.* G. le Gall, mars 1986 : des élections de transition, *RPP*, mars, p. 6 ; A. Lancelot, Le brise-lame. Les élections du 16 mars 1986, *Projet*, mai-juin, p. 7.

— *Fichier électoral.* La CNIL a saisi le parquet de Nantes le 11-6 (*Le Monde*, 13-6), à propos de l'utilisation dudit fichier à des fins de prospection commerciale.

— *Inculpation pour fraude électorale.* En confirmant le 2-9-1983 la décision du TA de Versailles annulant les élections municipales de Sarcelles (Val d'Oise), le CE avait décidé la communication du dossier au procureur de la République en application de l'article L. 117-1 du code électoral (cette *Chronique*, n° 28, p. 205). Après une employée de mairie, Mme Le Foll (*ibid.*, n° 38, p. 171), l'ancien maire communiste, M. Canacos, a été inculpé à son tour (*Le Figaro*, 26-6).

L'arrêt du 6-1-1984 confirmant le jugement du TA de Paris (cette *Chronique*, n° 29, p. 173) à propos des élections municipales de Villepinte (Seine-Saint-Denis), avait également appliqué l'art. L. 117-1 : M. Ange Baraglioli, ancien maire communiste, a été condamné le 30-6 par le tribunal correctionnel de Bobigny à un an d'emprisonnement avec sursis, dix ans d'interdiction de droits civiques et 10 000 F d'amende ; l'ancien adjoint, M. Macone, a également été condamné (*Le Monde*, 2-7).

V. Conseil constitutionnel, Libertés publiques.

GOUVERNEMENT

— *Bibliographie.* J. Rigaud et X. Delcros, *Les institutions administratives françaises. Le fonctionnement*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques et Dalloz, 1986 : l'achèvement d'un beau parcours.

— « *Réunion de ministres.* » Apparue le 22-3 (cette *Chronique*, n° 38, p. 177), l'expression n'est pas un euphémisme pour désigner ce que l'on aurait appelé naguère un « conseil de cabinet », car tous les ministres ne sont pas concernés : il n'y a eu, depuis mars 1986, que trois réunions des ministres : le 22-3 avant le premier conseil à l'Elysée et le 13-4 sur le budget 1987 (*ibid.*), puis le 10-6 sur le même sujet (*Le Monde*, 14-6). Lorsque seulement quelques ministres (et secrétaires d'Etat éventuellement) sont convoqués, comme au « conseil de sécurité intérieure » le 1-5 (*ibid.*, 3-5), ou le 9-5 sur les questions de sécurité et de justice, puis sur l'industrie (*ibid.*, 11-12-5), ou encore sur la famille le 19-6 (*Bulletin quotidien*, 20-6), la « réunion de ministres » n'est pas non plus synonyme de « comité interministériel », car elle se situe au niveau politique et non administratif, sans la présence de fonctionnaires, y compris du SGC. Bref, une institution nouvelle typique de la coexistence.

HABILITATION LÉGISLATIVE

— *Combinaison des art. 38 C et 49.3 C.* Le Gouvernement a engagé sa responsabilité à deux reprises, sur les mesures d'ordre économique et social et sur l'élection des députés (v. *Responsabilité du Gouvernement*) ; ces deux textes comportent l'autorisation de recourir aux ordonnances de l'art. 38 C

selon une combinaison qui avait été utilisée pour la première fois en 1967 par le gouvernement Pompidou. Le Conseil constitutionnel s'est prononcé sur le premier de ces textes les 25 et 26-6 (v. prochaine *Chronique*).

IMMUNITÉS PARLEMENTAIRES

— *Poursuites*. Dans un arrêt rendu le 26-5 (*Le Monde*, 28-6), la chambre criminelle de la Cour de cassation a estimé que les poursuites engagées en France contre MM. Robert Hersant (cette *Chronique*, n° 38, p. 179) et Jean-Marie Le Pen, alors simples particuliers, pouvaient être continuées même si, entre-temps, ceux-ci étaient devenus représentants du Parlement européen. Les juges ont décidé qu'en l'espèce, l'autorisation de ce dernier n'était pas nécessaire. Il en irait toutefois autrement s'il en requérait la suspension, au sens de l'art. 26 *in fine* C.

En effet, il importe de rappeler qu'aux termes de l'art. 10 du protocole intergouvernemental de 1965, *pendant la durée des sessions de l'Assemblée (des communautés européennes) les membres de celle-ci bénéficient sur leur territoire national des immunités reconnues aux membres du Parlement de leurs pays*. — L'avocat général Clerget a rejeté la demande d'avis de la CJCE, en considérant que la disposition susmentionnée ayant été ratifiée *c'est le droit communautaire qui s'intègre au droit national et non le contraire*. L'arrêt a le mérite de clarifier une situation qui était difficilement conciliable avec la logique de l'Etat de droit, ce fleuron du patrimoine occidental.

La cour d'appel de Paris a confirmé de son côté une condamnation prononcée contre M. Jean-Marie Le Pen (*ibid.*, 22/23-1986) à l'occasion de propos tenus à une fête du Front national le 20-10-1985.

LOI

— *Bibliographie*. J. Rigaud et X. Delcros, *op. cit.*, v. entre autres l'élaboration administrative du projet de loi, p. 285.

— *Loi de programme*. En saisissant le cc de la loi autorisant le Gouvernement à prendre par ordonnances diverses mesures d'ordre économique et social, les députés socialistes affirmaient qu'il s'agissait d'une loi de programme, en raison des objectifs qu'elle définit, et qu'en application de l'art. 70 C et de l'art. 2, al. 2 de l'ordonnance organique 58-1360 du 29-12-1958 relative au Conseil économique et social, cet organisme aurait dû être consulté (p. 7984). Après avoir rappelé les différents textes pertinents, notamment l'art. 34 avant-dernier alinéa C et l'art. 1^{er}, dernier alinéa de l'ordonnance organique du 59.2 sur les lois de finances, la décision 86-207 DC des 25/26-6 répond qu'on doit entendre par « loi de programme à caractère économique ou social », pour l'application de l'art. 70 C, *une loi qui, non seulement définit des objectifs à moyen ou long terme en matière*

économique et sociale, mais comporte, en outre, des prévisions de dépenses chiffrées pour la réalisation de ces objectifs. Or, la loi déferée ne comporte aucune prévision de dépenses chiffrées : la consultation du CES ne s'imposait donc pas (p. 7879).

LOI DE FINANCES

— *Désignation des rapporteurs spéciaux de la commission des finances.* En vue de l'examen du projet de loi de finances pour 1987, la commission a attribué selon la pratique, le 5-6 (*BAN*, n° 10, p. 17), des postes de rapporteur à l'opposition. Soit : 12 s, 2 c et 2 FN. Les commissions pour avis ont agi de la même façon. A noter, au titre de celle de la production, la présence d'un non inscrit (*ibid.*, n° 11, p. 23).

LIBERTÉS PUBLIQUES

— *Bibliographie.* M. Mathieu, *La presse quotidienne régionale*, PUF, « Que sais-je ? », 1986 ; L. Richer, *Le droit de l'immigration*, *ibid.* ; M. Cotta, Être ou ne pas être indépendant, *Le Monde*, 16-5 ; J.-J. Duffur, La censure administrative des écrits étrangers. Droit français et droit international, *RDP*, 1986, p. 561 ; L. Favoreu, La Cour de cassation, le Conseil constitutionnel et l'article 66 de la Constitution (à propos des arrêts de la Ch. crim. du 25-4-1985), *D*, 1986, p. 169 ; D. Mitterrand, Les droits de l'homme partout dans le monde, *Le Monde*, 3-5 ; D. Turpin, Les nouvelles conditions de l'expulsion des réfugiés, *RFDA*, 1986, p. 137 ; B. Genevois, Pour conclure, *ibid.*, p. 73.

— *Egalité des sexes.* L'aéronavale a accueilli pour la première fois une femme pilote, l'enseigne de vaisseau Christine Clément. Pour l'heure et dans l'attente d'une modification du règlement militaire, elle ne pourra participer à des formations de combat (*Le Monde*, 6-5).

— *Liberté de communication.* M. Jacques Chirac ayant mis en garde, à Autun, le 23-5 (*Le Monde*, 25/26-5), les journalistes de la télévision contre ce que peut avoir de trop systématiquement excessif et déformateur le commentaire, a suscité, en bonne logique, la réaction de la Haute Autorité de la communication audio-visuelle. Dans un communiqué du 26-5 (*ibid.*, 28-5), celle-ci a réagi contre la campagne mettant en cause l'impartialité de l'information du service public et... portant atteinte à l'honneur de l'institution. Cependant, à cette occasion, les membres nommés par le président du Sénat (MM. de Broglie, Autin et Castans) se sont publiquement désolidarisés de leurs collègues. L'opinion dissidente qui fait ainsi son entrée de manière inquiétante est à l'origine, à bien des égards, de l'implosion de l'institution.

A la demande de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée, la Haute Autorité a estimé que les temps de parole dans les journaux télévisés, au cours de la période du 10 mars au 18 mai écoulée, faisaient apparaître un *déséquilibre* en faveur du Gouvernement (*ibid.*, 29-5). A preuve, les chiffres ci-après :

Sur TF 1. — Gouvernement : 211 mn 56 s ; majorité : 91 mn 48 s ; opposition : 100 mn 49 s.

Sur Antenne 2. — Gouvernement : 235 mn 23 s ; majorité : 106 mn 40 s ; opposition : 115 mn 17 s.

Sur FR3. — Gouvernement : 68 mn 48 s ; majorité : 53 mn 01 s ; opposition : 52 mn 17 s.

On rappellera que, selon la règle en vigueur dans l'audio-visuel, gouvernement, majorité et opposition ont droit chacun à un tiers du temps de parole total.

V. Elections.

MINISTRES

— *Responsabilité pénale.* La chambre criminelle a cassé le 30-5 l'arrêt par lequel la cour d'appel de Paris avait confirmé le 1-2-1985 la compétence du tribunal correctionnel dans les poursuites engagées par l'Association professionnelle des magistrats contre M. Ralite, à la suite des critiques de l'ancien ministre, alors en fonction, visant les jugements rendus par les TA dans les affaires de fraude électorale où des municipalités communistes étaient impliquées (cette *Chronique*, n° 27, p. 181, et 34, p. 182). La chambre criminelle n'a pas considéré que les propos incriminés étaient détachables de l'exercice des fonctions ministérielles dont elle a adopté une définition singulièrement extensive : « Intéressant la vie politique du pays, ils ne sauraient être considérés comme tenus hors de l'exercice des fonctions ministérielles » (*Le Monde*, 1/2-6). Aux termes de l'art. 68, al. 2 C, la Haute Cour est donc seule compétente.

PREMIER MINISTRE

— *Bibliographie.* P. Jarreau et A. Passeron, Matignon 50 jours après, *Le Monde*, 11/12-5 ; J.-M. Colombani, Les cent jours de M. Jacques Chirac. L'action avant la gestion, *ibid.*, 24-6.

— *Intérim.* La pratique inaugurée en 1981 (CCF, 22, p. 365) a été respectée. M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a été chargé, selon l'ordre de présentation des membres du Gouvernement, par un décret du 2-5 (p. 5976)

de l'intérim de M. Jacques Chirac appelé à se rendre au sommet des grands pays industrialisés à Tokyo. Il y a lieu d'ajouter que la période de la *cohabitation* est à l'origine du déplacement *simultané* du chef de l'Etat et du PM, à l'opposé de la tradition observée à ce jour. Les rencontres de Tokyo et de La Haye ont été la vérification. En revanche, l'intérim du ministre de la défense a été confié au garde des Sceaux (décret du 27-6, p. 8135).

— *Rapports avec le Président de la République*. « Dire que c'est de l'amour c'est faux » a déclaré le porte-parole du Premier ministre, « mais dire que c'est de la haine aussi c'est faux. Nous sommes des gens civilisés... » (*Le Monde*, 20-5). M. Denis Baudouin a comparé la cohabitation à un « face à face de deux chats qui somnolent tout en s'observant. Quand les chats se réveillent, le coup de griffe est rapide » (*Le Figaro*, 23-5). Selon M. Chaban-Delmas, la cohabitation est « une coexistence forcée » où chacun surveille l'autre : « Je te tiens, tu me tiens par la barbichette, le premier qui rompra aura la défaite » (*ibid.*, 27-6).

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

— *Bibliographie*. A. Duhamel, La fin du prince-président, *Le Monde*, 11-6 ; J.-Cl. Grenier, Un Président au jour le jour (une semaine de l'agenda), *VSD*, 19-6 ; F. Hamon, *L'art. 16 de la Constitution de 1958*, Documents d'études n° 1.07, La Documentation française, mai 1986 ; B. Rideau, Le mariage élyséen, *Le Monde*, 10-5 ; J. Robert, De la cohabitation, *D*, 1986, p. 179.

Note : L. Richer sous CE, 31-1-1986 M. L. (l'appréciation à laquelle se livre le chef de l'Etat, en matière d'amnistie *ne peut être utilement discutée devant le juge de l'excès de pouvoir*), *AJDA*, 1986, p. 396.

— *Les « acquis »*. Thème de référence (cette *Chronique*, n° 37, p. 196). M. Mitterrand a indiqué à Mont-de-Marsan le 14-6 (*Le Monde*, 16-4) à propos de la décentralisation : *C'est fait et ça marche. Personne n'y pourra plus rien. Tant mieux... Cette réforme marquera notre époque. Ce n'est pas la seule*. Ce même jour à Montfort-en-Chalosse, songeant à la liberté de communication et au changement de planète réalisé, il opinera : *Il ne sera désormais plus possible de traiter l'expression publique par voie d'autorité. C'est un acquis, fort important. On ne pourra plus revenir à une époque antérieure où tout était le fait du prince... Ce qui s'est produit entre 1981 et 1986 est une référence dont on ne pourra plus se passer*.

— *Chef des armées*. M. François Mitterrand s'est rendu le 27-5 (*Le Monde*, 29-5), à l'école de Saint-Cyr à Coëtquidan. Il y a réaffirmé le bien-fondé de la doctrine nationale de la dissuasion : *Nul n'a le droit de vie ou de mort sur la France. Notre pays ne se laissera pas entraîner dans un conflit qu'il*

n'aurait pas clairement accepté. Cette première déclaration publique depuis la mise en place de la *coexistence*, marque l'opposition au projet américain d'*initiative de défense stratégique* (IDS) auquel incline le PM (Déclaration devant l'association de la presse diplomatique, 22-5, *Libération*, 23-5).

— *Conseils*. Le chef de l'Etat a réuni le 24-6, pour la première fois depuis la nouvelle législature (cette *Chronique*, n° 38, p. 189), un conseil à l'Elysée, en l'occurrence le conseil de défense (*Le Monde*, 26-6).

— *La fonction arbitrale retrouvée*. La roche de Solutré enrichit l'anthologie de la pensée constitutionnelle. Tirant les conséquences de la novation en cours, le Président a déclaré le 18-5 : *Une idée nouvelle se dégage peu à peu : en 1958, les Français avaient gagné un chef de l'exécutif, un pouvoir fort dans l'usage. Ils ont aujourd'hui l'impression d'avoir gagné avec moi un arbitre, d'avoir retrouvé une fonction arbitrale. Je dois à la fois marquer des domaines essentiels, ceux qui relèvent des pouvoirs du Président de la République définis par la Constitution... Et pour tous ceux qui sont minoritaires, je dois exercer ce pouvoir arbitral, représenter les catégories de Français qui pourraient souffrir d'un manque de justice* (*Le Monde*, 20-5). Ultérieurement, à Mont-de-Marsan le 14-6 (*ibid.*, 16-6), il revendiquera hautement le rôle d'arbitre garant de la *sécurité* de la nation, de sa *pérennité*, ainsi que l'*harmonie et de l'équilibre du pays*.

— *Epouse du chef de l'Etat*. De manière inédite, Mme Danielle Mitterrand a animé une émission à TF1, le 4-5 (*Le Monde*, 6-5). A l'invitation du roi, elle s'est rendue en visite privée au Maroc, le 6-5 (*ibid.*, 8-5), et a accordé des entretiens au *Nouvel Observateur* le 10-5, et au *Monde*, le 5-6.

— *Francophonie*. M. Mitterrand a réuni le Haut conseil du 28 au 30-5 (*Le Monde*, 24-5). La nomination de Mme Michaux-Chevry (cette *Chronique*, n° 38, p. 175) a été à l'origine de cette prise de position présidentielle : *Je n'ai rien contre ce secrétariat d'Etat... Je le jugerai sur pièces* (*ibid.*).

— *Interventions*. A l'occasion de la préparation du projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie, le chef de l'Etat s'est entretenu le 15-5 (*Le Monde*, 17-5) avec une délégation du FLNKS, mais il n'a pas accédé à la demande des trois parlementaires RPR du territoire (*ibid.*, 15-5). Il a reçu le 12-6 (*ibid.*, 18-6), M. Robert Vigouroux, nouveau maire socialiste de Marseille qui avait sollicité ses conseils. En revanche, il s'est refusé à donner suite à la demande d'audience de MM. Jean-Pierre Fourcade et Adrien Gouteyron, sénateurs, qui souhaitaient connaître la nature des réserves qu'il avait exprimées le 11-6, au conseil des ministres concernant le projet de loi en matière audio-visuelle. Le secrétaire général de l'Elysée devait indiquer, le 13-6 (*ibid.*, 15/16-6) : *Il serait contraire au principe de séparation des pouvoirs que le Président de la République s'immiscât dans l'organisation et le contenu des travaux parlementaires* (v. *Conseil des ministres*).

— *Pouvoir présidentiel et coexistence institutionnelle.* A la roche de Solutré le droit constitutionnel avait rendez-vous le 18-5 (*Le Monde*, 20-5), M. Mitterrand a marqué derechef (cette *Chronique*, n° 38, p. 160) sa volonté de respecter le choix de la nation, tout en levant un voile, à l'opposé de ses prédécesseurs, sur la stratégie à laquelle il songerait, en tant que de besoin. Le *kriegspiel* serait-il devenu accessible à tous ?

Mon premier devoir est de permettre à la majorité élue par le peuple de gouverner... La majorité parlementaire a parfaitement le droit, dans le domaine qui est le sien, de faire adopter ses vues... Je n'ai pas dans la tête d'empêcher le gouvernement de gouverner... Je n'ai pas à m'opposer à sa politique... Je respecte tout ce qui se passe... Je n'ai pas à faire la guérilla et je ne la fais pas.

Toutefois le dépassement du seuil de tolérance ne laisserait pas indifférent le chef de l'Etat. A nouveau (*ibid.*, p. 159), M. Mitterrand a laissé planer l'ombre de sa démission : *Je ne sais pas du tout quel sera le terme, dont je suis le maître, de cette expérience, mais j'ai aussi pour devoir d'intervenir chaque fois qu'une décision pourrait nuire à l'unité des Français, pourrait apparaître injuste ou exclure du mouvement général une partie des Français... Je dois veiller à ce que les décisions du Gouvernement ou de la majorité ne soient pas attentatoires à ce qu'il y a de sain, de bon et de nécessaire dans l'unité nationale.*

Au cas contraire, le recours au pouvoir de suffrage s'imposerait, et, ce d'autant plus que le Président dispose du privilège de gérer le temps : *Je suis le seul à pouvoir en décider, on semble avoir oublié cette vérité première.* Sans conteste, l'élection présidentielle aurait la vertu de restituer au régime politique la cohérence dont il est privé depuis peu.

Dans ces conditions, les autres armes, auxquelles le Président est susceptible de songer apparaissent inadaptées. Le référendum ? *C'est une arme très élimée*, observe M. Mitterrand (en dehors de l'éventualité de l'achèvement de la procédure du quinquennat). Faut-il alors solliciter la dissolution ? Non point : *La dissolution n'est intéressante qu'après une élection présidentielle, jamais avant. Et puis pourquoi mener une bataille sur 577 circonscriptions alors qu'on peut la mener sur une seule ?* En définitive, la voie de la révision constitutionnelle doit-elle être empruntée ? En aucune façon : *Je ne veux pas tordre les institutions et créer de grands débats dans ce pays simplement parce que ça m'arrangerait.*

Si au terme de cet entretien, le chef de l'Etat s'est lié les mains, sous un certain rapport, il n'a pas dédaigné cependant le secours de l'expectative : *Je n'ai jamais inscrit dans ma tête qu'il me faudrait être un deuxième fois Président de la République. Il ne faut pas s'incruster... Il faut laisser un peu de souplesse à la vie... 14 ans c'est trop... 12 ans c'est mieux (ibid.).* Comprenne qui voudra !

— *Message au Parlement.* A l'occasion du centenaire de la naissance de Robert Schuman, le chef de l'Etat a délivré son 3^e message aux assemblées, le 25-6 (p. 2444) (cette *Chronique*, n° 38, p. 191). Ce geste est sans

précèdent sous la V^e République. A l'AN, le président de la commission des affaires étrangères, M. Lecanuet (UDF), puis le Premier ministre (dont le discours a été lu au Sénat par M. J.-B. Raimond, ministre des affaires étrangères), se sont associés à cet hommage au Père de l'Europe (p. 2444).

— *Rôle.* Dans l'esprit du message du 8-4 (cette *Chronique*, n° 38, p. 191), M. François Mitterrand a affirmé à Mont-de-Marsan, le 14-6 (*Le Monde*, 16-6) : *Je me sens investi par vous tous de la mission supérieure et inaliénable qui consiste à veiller sur les libertés.*

— « *Le tandem* » (suite). Le sommet de Tokyo des pays industrialisés, qui s'est achevé le 6-5, mettait à l'épreuve la formule inaugurée après le 16 mars, notamment en raison de la décision du Premier ministre d'y participer (cette *Chronique*, n° 38, p. 192). « Il y a toujours avec moi des représentants du Gouvernement dans ce genre de rencontre », a observé le chef de l'Etat au cours de la conférence de presse du 6 à laquelle assistait M. Chirac. « Là où est la novation, c'est qu'il s'agisse du Premier ministre... Si cela ajoute du poids à la délégation française — et c'est le cas — tant mieux pour la France » (*Le Monde*, 7-5).

La seconde épreuve résultait du conseil européen de La Haye (26/27-6) à propos de laquelle M. J. Chirac a déclaré à TFI le 9-6 que « la tradition en France veut que le Président de la République soit présent aux sommets ; c'est une tradition légitime et naturelle. Le Premier ministre doit y être aussi, puisque les décisions qui sont prises sont ensuite appliquées par le Gouvernement... » (*ibid.*, 11-6). Sur la lancée, le conseiller diplomatique du Premier ministre a indiqué le 19 que les conseils européens « sont l'affaire du gouvernement d'abord et avant tout », M. Bujon de L'Estang précisant que le Premier ministre accompagné des ministres des affaires étrangères et des finances avaient tenu à l'Elysée « une brève réunion de travail avec le Président de la République pour apporter à la connaissance de celui-ci l'état des travaux préparatoires et passer en revue les perspectives ». Le jour même, le porte-parole de la présidence, Mme Gendreau-Massaloux, précisait que s'il y a dans les sommets européens « nombre de sujets qui concernent la gestion... et qu'il est normal que le Premier ministre ait à en connaître et à en débattre... les conseils européens sont aussi un lieu où s'élabore l'Europe d'aujourd'hui et de demain. Ces sujets regardent au premier chef le Président de la République ». L'Elysée devait ultérieurement préciser que la réunion du 18, tenue après le Conseil, avait duré plus d'une heure, qu'elle avait eu pour objet « le cadrage » de la position française, et qu'elle avait été préparée sous l'égide du SCCR, dont le secrétaire général est Mme Elisabeth Guigou, conseiller au SC de l'Elysée (cette *Chronique*, n° 37, p. 197) (*Libération*, 20 et 26-6).

La préparation du conseil de La Haye devait donner lieu à une négociation à l'issue de laquelle l'Elysée concéda quatre représentants à Matignon dans la délégation française, dont le porte-parole du Premier ministre, M. Denis Baudouin, qui n'avait pas été à Tokyo, mais à la condition que

Mme Gendreau-Massaloux fut le porte-parole de la délégation (*Le Monde*, 27-6). Ainsi la France put-elle « parler d'une seule voix », en dépit de la pluralité des bouches, comme on le vit lors de la conférence de presse tenue le 27, cette fois en commun, par MM. Mitterrand et Chirac (*ibid.*, 29/30-6).

Enfin, c'est d'un commun accord que M. Pérez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU a été choisi le 16-6 (*Libération*, 17-6) comme médiateur entre la France et la Nouvelle-Zélande dans l'affaire du *Rainbow Warrior* (cette *Chronique*, n° 36, p. 197).

V. *Conseil constitutionnel, Libertés publiques, Premier ministre, République.*

QUORUM

— *AN.* M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a demandé le 4-6 la vérification du quorum à l'occasion d'un scrutin public sur un amendement au projet relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (p. 1727). Après une suspension de séance, le bureau a constaté que le quorum n'était pas atteint et le scrutin a été reporté à la prochaine séance, compte tenu de l'heure tardive (2 h 15 du matin...). Cette application de l'art. 62, al. 2 R AN est la première de la 8^e législature ; on en a relevé cinq sous la précédente (cette *Chronique*, n° 37, p. 1981, et une sous la 6^e (CCF, 17, p. 411).

— *Sénat.* Au nom du groupe communiste, M. Lederman a demandé le 15-5 l'application de l'art. 51 R (p. 675) lors de la discussion de la résolution modifiant le règlement (v. ci-après). Suspendue à 18 h 10, la séance a été reprise à 18 h 28, le bureau déclarant que le Sénat était en nombre pour voter. Le 27-5, M. Lederman a de nouveau demandé la vérification du quorum lors de l'examen du projet d'habilitation sur les mesures d'ordre économique et social (p. 892). Après une suspension d'un quart d'heure, le bureau a constaté que le Sénat était en situation de délibérer.

— *Modification du règlement du Sénat.* La résolution adoptée le 20-5 et déclarée conforme par le CC le 3-6, tire les conséquences du recours jugé abusif à l'art. 51 RS (cette *Chronique*, n° 38, p. 193). La proposition initiale prévoyait la suppression de cette disposition dont le rapporteur, M. Collet (RPR), a observé qu'elle ne correspondait ni à une exigence constitutionnelle ni à une règle du droit commun parlementaire, mais la commission des lois a préféré prudemment, la conserver en subordonnant son application à la *demande écrite de 30 sénateurs* dont la présence doit être constatée par appel nominal (p. 723). Le considérant du CC relatif à la nouvelle rédaction « qui n'a pas pour objet de supprimer l'exigence du quorum », laisse penser qu'il aurait censuré la suppression envisagée (v. *Sénat*).

RÉPUBLIQUE

— *Tradition républicaine.* A l'occasion de son déplacement dans les Landes, le 14-6 (*Le Monde*, 16-6), le chef de l'Etat, à l'opposé de ladite tradition, n'a pas été accompagné (à sa demande) par un ministre et, tout particulièrement, par celui de l'intérieur. En revanche, en se rendant, le lendemain, à Verdun, afin de commémorer le 70^e anniversaire du combat des titans, M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, chargé des P et T, ancien député de la Meuse, se trouvait à ses côtés (*ibid.*), de même que M. André Giraud, ministre de la défense à Coëtquidan, le mois précédent.

RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

— *Art. 49.2 C.* Au cours du débat sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, le groupe socialiste a déposé le 7-6 (p. 1998) une motion de censure, en retirant tous ses amendements (v. *Amendements*). Discutée le 11, la censure a recueilli 251 voix (p. 2196). Cette démarche est à rapprocher du précédent de décembre 1983 (cette *Chronique*, n^o 29, p. 191).

— *Art. 49.3 C.* Le Premier ministre a engagé à *trois reprises* la responsabilité du Gouvernement :

— Le 13-5 sur l'habilitation pour des mesures économiques et sociales (privatisation), après que des critiques se furent élevées dans les rangs de la majorité contre les « lenteurs » de l'action gouvernementale (le Gouvernement donne l'impression de « piétiner » avait écrit M. Peyrefitte dans *Le Figaro* du 12-5). L'occasion en a été offerte par le dépôt inopiné de 27 sous-amendements du groupe socialiste, initiative interprétée comme une relance de l'obstruction (*Le Monde*, 15-5) : l'examen des articles, a rappelé M. Chirac, a duré plus de quatre-vingt-une heures, plus de 600 amendements ont été déposés pour les 8 articles du projet (p. 886). La motion de censure déposée en réplique le 14 a été débattue le 16 et a obtenu 251 voix (p. 961).

— Le 20-5, le Premier ministre a pris les devants lors de la discussion du projet sur l'élection des députés (rétablissement du scrutin majoritaire), pour couper court cette fois aux réticences qui se manifestaient au sein de la majorité concernant le découpage des circonscriptions par ordonnances de l'art. 38 C. Il a invoqué l'art. 49.3 C aussitôt après la présentation du rapport de M. Clément (UDF) et l'intervention du ministre de l'intérieur, interrompant ainsi le débat. M. Chaban-Delmas, qui présidait, a laissé les orateurs du PC et du FN, principales « victimes » du retour au scrutin majo-

ritaire, s'exprimer dans plusieurs rappels au règlement suivis d'un scrutin sur une demande de suspension de séance du PC (p. 973). Aussitôt déposée par le groupe socialiste, la motion de censure en réplique a été débattue le 22-5 et a recueilli 284 voix (PS, PC et FN, p. 1075). V. *Habilitation législative*.

— Le 28-5, ou plutôt le 29, le Premier ministre est intervenu à 7 h 10 à l'issue d'une séance tumultueuse (v. *Quorum*) sur la loi de finances rectificative pour 1986. M. Pierre Joxe (s) avait fait valoir que le délai de quarante jours fixé par l'art. 47 C était expiré, le projet ayant été déposé le 18-4, et que le Gouvernement était forclos (p. 1413). Déposée le 29, la motion de censure a été débattue le 2-6 et a recueilli 251 voix (p. 1557).

— *Autorisation du conseil des ministres*. De manière semble-t-il inédite, le conseil du 18-6 a autorisé le Premier ministre à engager la responsabilité du Gouvernement sur une *proposition de loi* : le texte sénatorial relatif au régime juridique de la presse (*Le Monde*, 20-5). Le conseil du 25 a donné une autorisation « en bloc » sur les cinq projets déposée en matière de sécurité, ainsi que sur trois projets adoptés par ce même conseil, en quelque sorte à titre préventif... (*ibid.*, 27-6).

SÉANCE

— *Le président participe aux scrutins*. La portée relative du principe selon lequel le président de séance ne vote pas (cette *Chronique*, n° 37, p. 199) a été confirmée par M. Philippe Mestre qui indiqua le 4-5 au « Grand Jury RTL-*Le Monde* » : « Quand je préside une séance de l'AN... je vote régulièrement car la majorité est trop courte » (*Le Monde*, 6-5).

— *Clôture de la discussion*. L'art. 57 R AN, prévoyant que l'Assemblée peut prononcer la clôture lorsque deux orateurs d'avis contraire sont intervenus, avait été appliquée pour la première fois, semble-t-il, au début de la 7^e législature lors du débat sur les nationalisations les 23 et 24-10-1981 (*CCF*, 20, p. 421). Il l'a été à nouveau les 4 et 5-6 à l'occasion de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, pour la discussion de l'art. 1 (p. 1716) puis de l'art. 2 (p. 1808).

Au Sénat, où la clôture avait provoqué des polémiques en février (cette *Chronique*, n° 38, p. 194), l'art. 38 du règlement a été modifié en s'inspirant des dispositions de l'art. 57 R AN, pour préciser la nature des discussions susceptibles de donner lieu à clôture et les modalités du débat sur la demande (pas de débat lorsque la clôture concerne la discussion sur un article ou les explications de vote autres que sur l'ensemble) (v. *Sénat*). Il en a été fait application le 26-6 pour la discussion des articles de la proposition sur le régime juridique de la presse (v. *Vote bloqué*).

— *Débat sur les incidents de procédure.* Conséquence de l'obstruction pratiquée en février (cette *Chronique*, n° 38, p. 194), l'art. 44 du règlement du Sénat a été modifié pour préciser que les demandes de renvoi partiel en commission sont *irrecevables* si un vote est déjà intervenu sur une demande de renvoi portant sur l'ensemble ; que la priorité ou la réserve est *de droit* lorsqu'elle est demandée par la commission ; que le temps de parole est *limité* à cinq minutes sur la priorité ou la réserve, et à quinze minutes sur les exceptions d'irrecevabilité, question préalable ou motion de renvoi ne portant que sur une partie du texte, la durée de quarante-cinq minutes ne subsistant que lorsqu'elles portent sur l'ensemble.

V. Sénat.

SÉNAT

— *Administration interne.* Le bureau a nommé, le 11-6, M. Jean Guyomarc'h, secrétaire général de la présidence, en remplacement de M. Arnaud Tardan, qui part à la retraite. M. Jacques Ollé-Laprune, devient directeur général des services législatifs (*BIR*, n° 368, p. 17).

— *Règlement.* Suite aux incidents auxquels avait donné lieu l'examen de la loi sur l'aménagement du temps de travail (cette *Chronique*, n° 38, p. 195), le Sénat a adopté les 15 et 20-5 (p. 665 et 706) une proposition de résolution de MM. Hoeffel (UC), Lucotte (UREI), Romani (RPR) et Cantegrit (GD), sur le rapport de M.-F. Collet (RPR), (n° 370). Constatant l'augmentation du nombre des amendements dont le total sous la 7^e législature atteint celui de la période 1960-1978, soit une moyenne annuelle de 4 026 contre 1 237 en 1960-1978, le rapporteur conclut à une nécessaire *rationnalisation* du travail législatif. Cet effort poursuit la codification de pratiques et de règles coutumières engagée le 30-6-1984 (cette *Chronique*, n° 32, p. 190) ; il concerne 20 articles. V. *Amendements, Conférence des présidents, Quorum, Séance.*

Dans sa déclaration de conformité, n° 86.206 du 3-6 (p. 7009), le cc relève selon une méthode constante (Christophe Guettier, *Le CC et le droit parlementaire sous la V^e République*, Thèse, Paris 1, 1986) que les dispositions plus contraignantes que comporte la résolution sénatoriale sont conformes dans la mesure où la clôture ne peut être proposée que si les deux orateurs d'avis contraire sont intervenus sur le *fond* et où le président peut autoriser un orateur de chacun des groupes qui ne se sont pas exprimés à intervenir brièvement dans les explications de vote sur l'ensemble (v. *Séance*) ; que les sous-amendements sont indissociables du *droit d'amendement* et que le Gouvernement ne saurait porter atteinte à *l'exercice réel de ce droit* (v. *Amendements*) ; que les exigences nouvelles relatives à la vérification du *quorum* ne font pas obstacle à ce que le président y procède en

vertu de ses pouvoirs (v. *Quorum*) bref, que l'équilibre institutionnel n'est pas remis en cause.

V. *Bicamérisme, Conférence des présidents, Commission, Conseil constitutionnel.*

SESSION EXTRAORDINAIRE

— *Convocation.* Un décret du 26-6 (p. 7967) convoque pour le 1^{er}-7 le Parlement. Alternance commande somme toute ! D'où un plan de charge imposant : la suite de l'examen de 7 projets de loi, dont ceux relatifs à la lutte contre le terrorisme, et à la liberté de communication, et 7 autres soumis en première lecture : contrôle et vérification d'identité, conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, notamment.

TERRITOIRE

— *Zones franches dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.* En réponse à la question de M. Masson (RPR), le ministre de l'économie et des finances rappelle le régime des trois zones (du pays de Gex, la zone sarde de Saint-Julien et la zone sarde de Saint-Gingolph) créées par les traités de Paris et de Turin de 1815 et 1816. Elles se caractérisent par la dissociation entre les frontières douanière et politique françaises et l'entrée en franchise des produits originaires de ces zones à Genève (AN, Q, p. 1517).

VOTE BLOQUÉ

— AN. Le Gouvernement a eu recours à l'art. 44, al. 3 C à cinq reprises depuis le début de la 8^e législature : le 27-5, en 2^e délibération (p. 1290), pour sanctionner de manière classique, le compromis passé avec la majorité, puis à deux reprises le 28 (p. 1347 et 1401), avant que la responsabilité du Gouvernement ne soit finalement engagée sur l'ensemble de la loi de finances rectificative à l'instar de la pratique suivie pour la loi sur l'aménagement du temps de travail en décembre (cette *Chronique*, n^o 37, p. 201). V. *Responsabilité du Gouvernement.*

La suppression de l'autorisation administrative de licenciement a donné lieu le 7-6 à une combinaison inédite avec le second alinéa de l'art. 44 C (v. *Amendement*), d'abord sur l'art. 4 (p. 1991), puis, sur les autres dispositions réservées et sur l'ensemble (p. 2007).

— *Sénat.* Le projet d'habilitation sur les mesures d'ordre économique et social a donné lieu à trois demandes de scrutin unique : sur les art. 2 et 3 le 28-5 (p. 409 et 935), le vote étant réservé puis, le 29 sur l'ensemble

(p. 1006). Compte tenu des incidents de séance le scrutin n'intervint que le 2-6 (p. 1235). Pour le précédent de février, v. cette *Chronique*, n° 38, p. 196).

Dès la fin de la discussion générale de la proposition relative du régime juridique de la presse, qui revenait en seconde lecture au Sénat, M. Léotard a demandé, le 26-6, un scrutin unique sur le texte dans la rédaction adoptée par l'AN (p. 2040).

VOTE PERSONNEL

— *Précaution.* Avant de partir pour les Etats-Unis, M. Giscard d'Estaing a fait savoir qu'il ne donnait pas de délégation de vote pour respecter l'art. 27 C ; il a toutefois laissé sa clef à sa secrétaire personnelle, au cas où... (*Le Figaro*, 20-6).

— « *La quadrature du cercle* ». M. J. Roger-Machart (s) ayant ohservé le 13-5 qu' « un certain nombre de clefs du groupe socialiste avaient été tournées contrairement à notre intention de vote », M. Bruno Gollnisch (FN) relança la controverse sur une « coutume » dont le Président de la République aurait relevé les « aspects pervers » lors de la réception du bureau de l'AN. M. Chaban-Delmas qui présidait indiqua qu'il réunirait les présidents de groupe « pour essayer de trouver une solution à ce qui est apparu, jusqu'à présent, comme la quadrature du cercle » (p. 862).

M. Gollnisch devait revenir à la charge le 28-5 pour constater qu'il n'y avait pas eu vérification des délégations de vote, conformément à l'art. 62, al. 3 R AN, et contester la validité du scrutin émis dans ces conditions (p. 1403). V. cette *Chronique*, n° 38, p. 197.

La rédaction de ce numéro a été achevée le 5 juillet 1986

Pouvoirs - biblio

COHABITATION

Jean-Marie COLOMBANI et Jean-Yves LHOMEAU, *Le mariage blanc*, Paris, Grasset, 1986, 234 p., chronologie en annexe. Première enquête approfondie auprès des cohabitants et premières analyses de la première expérience de coexistence institutionnelle au sommet de l'Etat ; par le chef et le chef adjoint du service politique du *Monde*.

Nicole KERN, Pierre PELLISSIER, Daniel SEGOIN, *Une couronne pour deux*, Paris, J.-C. Lattès, 1986, 223 p. Les mois qui ont précédé les élections du 16 mars et les jours qui les ont suivies. Des détails et des anecdotes, des idées et des interprétations, à glaner dans ce récit très vivant rédigé par trois journalistes.

CONTENTIEUX

Louis FAVOREU et Loïc PHILIP, *Les grandes décisions du Conseil constitutionnel*, Paris, Sirey, 1986, 4^e éd., 778 p., index. Un classique mis à jour avec six décisions rendues entre 1982 et 1985.

Spyridon FLOGAÏTIS, *Administrative Law et Droit administratif*, Paris, LGDJ, 1986, 250 p., préface de Jean RIVERO. Etude par un jeune et talentueux publiciste grec du rapprochement progressif que l'*administrative law* anglais opère vers le droit administratif français.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Louis FRANCK, *697 ministres*, Interaction 2000, 53, rue de Lisbonne, 75008 Paris, 1986, 313 p. A travers les souvenirs de l'ancien directeur général des prix (1947-1962) apparaissent des aspects peu connus des hommes et des coulisses du pouvoir sous la IV^e République et au début de la V^e.

Jean LACOUTURE, *De Gaulle*, « 3. Le souverain », Paris, Seuil, 1986, 870 p., index. Suite et fin d'une bibliographie magistrale. Ce volume est particulièrement indispensable à l'intelligence de la V^e République.

Hugues PORTELLI et Thomas JANSEN (dir.), *La démocratie chrétienne, force internationale*, Institut de Politique internationale et européenne, Université de Paris X - Nanterre, 1986, 509 p. Trente études et quinze textes en annexes pour connaître et comprendre l'histoire, la culture et les structures des organisations internationales et régionales démocrates-chrétiennes.

Henri WEBER, *Le parti des patrons*, « Le CNPF (1946-1986) », Seuil, 1986, 443 p., index. Sur le mode du récit, une étude en profondeur des grandes étapes de l'histoire du CNPF et des limites de son aggiornamento pour transformer un groupe de pression conservateur en agent d'une culture de la modernisation.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

François CHATELET, Olivier DUHAMEL, Evelyne PISIER (dir.), *Dictionnaire des œuvres politiques*, Paris, PUF, 912 p., index. 80 spécialistes ont été mis à contribution pour commenter 127 œuvres politiques des origines à nos jours. Le parti pris de s'en tenir à quelques grands textes permet des vrais articles de réflexion.

Raoul GIRARDET, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986, 216 p., index. La Conspiration, le Sauveur, l'Age d'Or, l'Unité : quatre constellations politico-mythologiques analysées pour une relecture originale de l'histoire idéologique de la France contemporaine.

Catherine ROUVIER, *Les idées politiques de Gustave Le Bon*, préface d'Edgar FAURE, Paris, PUF, 280 p. L'oubli dans lequel était tombé l'auteur de *La psychologie des foules* n'était qu'un purgatoire. Les néo-libéraux découvrent aujourd'hui cet esprit sceptique et dérangeant qui ne croit ni à la révolution ni au socialisme et auquel aucun ouvrage n'avait été consacré depuis près de soixante ans.

MEDIA

Philippe MAAREK, *Media et malentendus. Cinéma et communication politique*, Paris, Médiathèque, EDILIG, Diffusion Hachette,

1986, 360 p. Une étude étonnamment exhaustive de la communication par le film : contraintes, limite et efficacité de l'emploi du media cinéma.

PÉNAL

Mireille DELMAS-MARTY, *Le flou du droit*, Paris, PUF, coll. « Les voies du droit », 1986, 332 p. Réflexions sur l'éclatement du droit pénal, les modèles permettant de penser le système de politique criminelle et les voies pour construire un « pluralisme juridique ordonné ».

SCIENCE POLITIQUE

Georges BURDEAU, *Traité de science politique*, 2^e éd., t. X : *La révolte des colonisés*, Paris, Economica, 1986, 481 p. Les sociétés colonisées par la politique se rebellent contre son emprise et cherchent à recréer un espace vital où puisse s'épanouir la liberté. A partir de ce constat, Georges Burdeau s'interroge sur le consensus, la communication politique, les transformations de la dialectique de l'ordre et du mouvement pour finir par une méditation sur la dévotion politique.

Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1986, 320 p., index. Renouvellement de l'étude des crises politiques, ou « conjonctures fluides », en mettant l'accent sur les logiques de situation originales qui commandent perceptions, calculs et tactiques des acteurs.

Catherine GRÉMION et Philippe LEVILLAIN, *Les lieutenants de Dieu. Les évêques de France et la République*, Paris, Fayard, 1986, 414 p., index. A partir d'une enquête auprès des 141 évêques français de 1958 à 1984, un portrait et un ouvrage de référence sur l'Eglise de France.

THÉORIE DU DROIT

Gérard TMSIT, *Thèmes et systèmes de droit*, Paris, PUF, coll. « Les voies du droit », 1986, 205 p. Recensement critique des théories juridiques à la lumière de modes d'analyses et de concepts empruntés aux autres sciences sociales pour repenser la place du droit dans l'Etat.

Summaries

Luc FERRY. — Interpreting May 1968.

This opening speech to the colloquium centres on the question of finding an interpretation of May 1968 which takes account of problems raised by the opposition — whether real or apparent — between the 1960s and the 1980s.

Evelyne PISIER. — Paradoxes of leftism.

The leftism that was influential in France in the years before and after 1968 has generally been interpreted as a symptom of an upsurge of Marxism, often contrasted with its « decline » in the 1980s. It can, however, be argued that leftism, born in the context of France's decolonisation, created, albeit in an unstructured and sectarian way, a theoretical content that is fundamentally characterised by an antieconomist and antihistoricist critique of Marxism.

Claude JOURNÈS. — Communist interpretations of May 1968.

The French Communist Party has offered several contrasting interpretations of May 1968. Initially it criticised the student movement, and argued that it was of secondary importance compared with the workers' movement. A handful of Communist intellectuals, however, showed more sensitivity : they anticipated a new line on the part of the Party itself, which reinterpreted May 1968 after it had formally abandoned the doctrine of the dictatorship of the proletariat in 1976.

Jeannine VERDES-LEROUX. — **Remarks on the Communist interpretation of May 1968.**

Philippe RAYNAUD. — **The Communist Party and May 1968.**

Denis BARBET. — **Trade Union interpretations of May-June 1968.**

The heterogeneous character of the events of May 1968 helps to explain why the trade unions' understanding of it is far from uniform, and why different views do not necessarily correspond to different trade union organisations. One can, however, discern different types of interpretative framework, as well as an evolution in the discourse of union leaders. A traditional view of class conflict dominates the CGT version, while the CFTD stresses the renewal that took place in May and the FEN emphasises the theory of a combination of circumstances.

Paul BACOT. — **« Salutory shock » or « sad digression » : in search of a « certain idea » of May 1968.**

Starting from the analyses of May 1968 put forward by leading Gaulists during and after the events, the article offers a typology of interpretative frameworks. The « Gaullian » type of interpretation recognises a certain legitimacy to the movement of revolt, but also claims a monopoly of solutions to the problems that caused it. The « Pompidolian » type, on the other hand, stresses a negative vision of the crisis, arguing that the only short-term response to it should be, not reforms, but measures to tackle subversion.

Edgar MORIN. — **May 1968 : complexity and ambiguity.**

This article emphasises that May 1968 was a highly complex phenomenon, at the same time trivial and very important, serious and playful, and including a « double core ». From 1973, after the diffusion of the « double legacy » of May 1968, the combination of an economic crisis and a crisis of the Marxist myth led to a reinterpretation of May 1968, which now represents the very antithesis of 1986.

Alain RENAULT. — **The elusive revolution (La révolution introuvable).**

From his earliest articles written as the Events unfolded, and in *La révolution introuvable*, Raymond Aron self-consciously assumed the role of a Tocqueville observing the « psychodrama » of May 1968. The article attempts to clarify the implications of this choice, and thus the coherence and the scope of Aron's interpretation.

Gilles LIPOVETSKY. — « Changing the way we live » : the irruption of transpolitical individualism.

An uneasy compromise between an outdated revolutionary tradition and a very contemporary hyperindividualism, May 1968 prepared and accelerated the rise of modern neo-narcissism — depoliticised, realistic, and apathetic. This is not the least of the paradoxes contained in the Events.

Henri WEBER. — Some notes for use by interpreters of May 1968.

Cornelius CASTORIADIS. — The movements of the 1960s.

Some recent interpretations see May 68 as a germinal phase in the advent of contemporary « individualism » and find its roots, its expression, or both, in the ideologies of the « death of man », the « un-being of the subject », etc. The author points out that, on the contrary, these ideologies — which found a large audience only after and as a result of the undoing of the May movement — were diametrically opposed to the project of collective and individual autonomy born by the movement of May 68 as well as by many other movements of the sixties in other countries, their weaknesses and limitations notwithstanding.

Bernard LACROIX. — Against the stream : in favour of realism.

There is no *a priori* proof that the « philosophical » posture adopted by the prophets of a return to Kant is an indisputably sound basis for « interpreting » the Events of May 1968. Its underlying assumptions may indeed be the cause of the suspicion in which any realistic, sociologically-inspired interpretation is held. The ignorance of « facts », of chains of events, to which philosophical interpretations ultimately lead, invites questions as to the origins, the reasons and the functions of this wish to appropriate a reference point of our collective memory.

JOURNAL

François PIERRELAT. — Whither the Islamic revolution ?

Pere VILANOVA. — Foreign chronicle : Spain.

Jean-Luc PARODI. — Developments in French public opinion : the year in politics, September 1985 - August 1986.

Pierre AVRIL and Jean GICQUEL. — French constitutional chronicle, 1 May - 30 June 1986.

Recent books.

Summaries.

Index.

Index

Les chiffres gras indiquent le numéro de *Pouvoirs* (36. *Le ministre* ; 37. *La Grande-Bretagne* ; 38. *L'armée* ; 39. *Mai 68*).

Les mots clés de la chronique constitutionnelle française figurent dans des index spéciaux, après l'index général.

- ABERBACH (J. D.), PUTNAM (R. D.)
et ROCKMAN (B. A.), 36. 29, 40.
Affaire de Real Lives, 37. 123,
124, 127, 128.
Affaire Dreyfus, 38. 122.
Affaire War Game, 37. 123, 124.
Affaire Westland, 38. 137, 139.
AIGRAIN (P.), 36. 65, 138, 139.
AILLERET (Général), 38. 40.
ALTHUSSER (L.), 39. 32, 86, 110,
111.
AMPÈRE (A.), 39. 83, 84, 87.
AMSON (D.), 36. 118, 125, 132 ;
37. 202.
ANDRIEU (R.), 39. 31.
ANTONI (P. et J. O.), 36. 121.
ARÉNILLA (L.), 37. 137-142.
ARON (R.), 38. 38 ; 39. 56, 81,
82, 83, 84, 85, 86, 87, 102, 121.
ATKINS (C.), 37. 21.
AUBERT (V.), 36. 202.
AURIOL (V.), 36. 57.
AURIOL (A. H.), 37. 145.
AVRIL (P.), 36. 173-200 ; 37. 171-
201 ; 38. 159-197, 199, 201 ; 39.
159-179.
BACKMANN (R.), 39. 57.
BACOT (P.), 39. 56, 59-70.
BADINTER (R.), 36. 11, 59, 140.
BAECQUE (F. de), 36. 136.
BALANDIER (G.), 38. 111.
BALLADUR (É.), 39. 60, 63.
BARBET (D.), 39. 43-57.
BARJONET (A.), 39. 47, 56, 57.
BARRE (R.), 36. 60, 65, 106 ; 38.
65.
BARTHÉLEMY (J.), 36. 53.
BARTHOU (L.), 36. 17.
BASTIDE (R.), 38. 110, 111.
BAUDRILLARD (J.), 38. 111.
BAUMGARTNER (W.), 36. 62, 127,
138, 139.
BEAUFRE (général A.), 38. 36, 38.
BELL (D. S.), 37. 57.
BÉNÉTON (Ph.), 39. 6, 119.
BENSAID (D.), 39. 57.
BEREGOVOY (P.), 36. 59, 63.
BERGERON (A.), 39. 54.
BERGOUNIOUX (A.), 36. 202.
BERRINGTON (H.), 37. 9-22.
BERSTEIN (S.), 36. 15-27.
BETTATI (M.), 37. 202.
BIDET (J.), 37. 202.
BICEAD (M.), 36. 65, 121, 124,
127, 140.
BIGGS (A.), 37. 120.
Bill of Rights, 37. 101, 102, 113.
BIRNBAUM (P.), 37. 202.
BIZARD (A.), 38. 87-97.
BLONDEL (J.), 36. 32, 35.
BLUM (L.), 36. 17, 57.
BODIGUEL (J. L.), 36. 33, 135-142.
BOGDANOR (V.), 37. 30.
BON (F.), 39. 56.
BONNEMAISON (J.), 38. 81-86.
BOUCHARDEAU (H.), 36. 63.
BOULANGER (général G.), 38. 115,
118, 120, 124.
BOULOCHE (A.), 36. 62, 123, 127,
138.
BOURGOIS (L.), 36. 23.
BOZON (M.), 38. 103.
BRADLEY (I.), 37. 30.

- BRIAND (A.), 36. 11, 23, 24, 57.
 Brigade JAVELOT, 38. 7.
 BRITTAN (L.), 38. 138, 139, 140.
 BROWN (R. G.), 36. 34.
 BROWN (W.), 37. 97.
 BRUCE-GARDYNE (J.), 37. 57.
 BRUNE (C.), 36. 23.
 BUFFOTOT (P.), 38. 33-46, 61.
 BULPITT (J. G.), 37. 64.
 BURCH (M.), 37. 14, 31.
 BURGI (N.), 37. 87-100.
 BUTLER (D.), 36. 160 ; 37. 23-30, 163, 164.
- Cabinet KOHL, 36. 32.
 Cabinet THATCHER, 36. 32.
 CAILLAUX (J.), 36. 11.
 CALLAGHAN (J.), 36. 161.
 CALMAT (A.), 36. 66.
 CAPITANT (R.), 36. 121, 123 ; 39. 68.
 CARCASSONNE (G.), 36. 85-91.
 CARRÉ DE MALBERG (R.), 37. 150.
 CASSELLS (J. S.), 37. 86.
 CASTLE (B.), 38. 139.
 CASTORIADIS (C.), 39. 5, 8, 11, 22, 84, 88, 107-116.
 CERNY (P. G.), 38. 53.
 CHABAN-DELMAS (J.), 36. 63, 95, 106, 109 ; 38. 8 ; 39. 61.
 CHADWICK (M. G.), 37. 96, 98.
 CHAGNOLLAUD (D.), 38. 25.
 CHAMBERLAIN (J.), 38. 139.
 CHAMOULARD (P.), 38. 200.
 CHANDERNAGOR (A.), 36. 107, 120, 122, 124, 125.
 CHANTEBOUT (B.), 38. 21-32, 41, 201.
 CHAPSAL (J.), 36. 120.
 CHARLOT (C.), 37. 85.
 CHARLOT (M.), 37. 161-170.
 CHATELET (F.), 36. 154.
 CHATENET (P.), 36. 63, 138, 139.
 CHAUTEMPS (C.), 36. 21.
 CHAVANNAT (général), 38. 40, 41.
 CHENOT (B.), 36. 62, 79-84.
 CHÉRAMY (R.), 39. 56.
 CHEVALLIER (J.), 38. 200.
 CHEVÈNEMENT (J.-P.), 36. 11, 59, 117 ; 37. 138, 139, 140, 141 ; 38. 30 ; 39. 110.
- CHEYSSON (C.), 36. 66, 133, 138.
 CHIRAC (J.), 36. 55, 60, 70, 95, 96, 106, 109, 120, 137 ; 38. 15, 16, 17, 18, 19, 28, 31.
 CHIROUX (R.), 38. 23, 31.
 CHURCHILL (W.), 37. 6, 8, 17, 50 ; 38. 29.
 CLEMENCEAU (G.), 36. 49, 57 ; 38. 118.
 CLÉMENTEL (E.), 36. 24.
 CLOSETS (F. de), 36. 202.
 COCHIN (D.), 36. 23.
 COHEN (S.), 38. 13-19.
 COHN-BENDIT (D.), 39. 18, 28, 30, 54, 57, 73, 84, 88, 112, 114.
 COLOMBANI (J. M.), 36. 201.
 COMBES (E.), 36. 23, 56.
 Commission DELPECH, 38. 71.
 Commission PILKINGTON, 37. 117.
 CONAC (G.), 36. 119.
 Constitution d'Octobre 1958, 38. 13.
- COSGRAVE (P.), 37. 57.
 COSTA (J.-P.), 38. 201.
 COT (J.-P.), 36. 123, 125, 127.
 COUVE DE MURVILLE (M.), 36. 11, 13, 62, 63, 121 ; 39. 61.
 CRÉPEAU (M.), 36. 58.
 CREWE (I.), 37. 14.
 CROSSMAN (R.), 38. 139.
 CROUZET (F.), 37. 5.
 CURAPP, 36. 201.
 CURIEN (H.), 36. 58, 66.
 CURTICE (J.), 37. 30.
- DABEZIES (P.), 39. 69.
 DAIX (P.), 39. 32.
 DALADIER (E.), 36. 21, 23.
 DEARLOVE (J.), 37. 66.
 DEBRÉ (M.), 36. 95, 98, 106, 109, 118, 149 ; 38. 22, 41.
 DEBU-BRIDEL (J.), 39. 69.
 DEFFERRE (G.), 36. 12, 58, 106.
 DELORS (J.), 36. 11, 59, 63, 138.
 DELVOLVÉ (P.), 36. 143.
 DENIAU (J. F.), 36. 122, 126, 133.
 DENNING (Lord), 37. 104.
 DESCAMPS (E.), 39. 43, 52, 56.
 DESCHANEL (P.), 36. 56.
 DOBRY (M.), 38. 47-66.

- Documentation sur les syndicats*,
39. 56-57.
DOGAN (M.), **36.** 34, 43-60 ; **38.**
 113-125.
DOUMER (P.), **36.** 56.
DOUMERGUE (G.), **36.** 15, 16, 18,
 24, 26.
DREYFUS (F.), **36.** 202.
DUCHET (R.), **36.** 17.
DUCLOS (J.), **39.** 30.
DUCLOS (D.), **36.** 202.
DUFOIX (G.), **36.** 63.
DUHAMEL (J.), **36.** 11, 14, 22.
DUMAS (R.), **36.** 59.
DUNKLEY (C.), **37.** 127.
DUNLEAVY (P.), **37.** 63, 64, 68.
DUTHEIL DE LA ROCHÈRE (J.),
37. 101-114.
DUVERGER (M.), **38.** 28, 31.

EATON (J.), **37.** 88.
 Elections en Grande-Bretagne, **37.**
 131-135.
ELLEINSTEIN (J.), **39.** 33.
ELLWEIN (Th.), **36.** 39.
ELY (général), **38.** 8, 9.
EMMANUELLI (H.), **36.** 59.
ESCHENBURG (Th.), **36.** 39.
ESTIER (C.), **36.** 58.

FABIUS (L.), **36.** 14, 59, 60, 98 ;
39. 116.
FARGE (J.), **36.** 65, 121, 124, 139.
FAURE (E.), **36.** 17, 20, 21, 22, 23,
 110 ; **37.** 141 ; **39.** 62, 69.
FAVOREU (L.), **38.** 199.
FERENCZI (T.), **38.** 56.
FERNIOT (J.), **39.** 57.
FERRY (L.), **39.** 5-14, 16, 32, 73,
 85, 107, 110, 111, 113, 119.
FILLIoud (G.), **36.** 118.
FITERMAN (Ch.), **36.** 10, 63.
FONTANET (J.), **36.** 14.
FOOT (M.), **37.** 27.
FORTIN (Y.), **37.** 71-86.
FOUCAULT (M.), **39.** 111, 113, 120.
FOURCADE (J.-P.), **36.** 65, 126,
 140.
FOWLER (N.), **37.** 40, 50.
FOYER (J.), **36.** 103-116.
FREY (R.), **36.** 62, 137, 140.

FREYCINET (L. de), **36.** 23.
FRICAUD-CHAGNAUD (G.), **38.** 67-
 79.
FRIEDMAN (M.), **37.** 35.
FRY (G. K.), **37.** 80, 81, 83, 85.
FURET (F.), **37.** 203 ; **39.** 79.

GALBRAITH (J. K.), **37.** 35.
GALLEY (R.), **36.** 137, 140.
GALLIFET (général de), **38.** 117,
 118, 120.
GALLO (Max), **36.** 58, 122, 124.
GALLOIS (général P.-M.), **38.** 37,
 38, 73.
GAMBETTA (L.), **36.** 56.
GARAUDY (R.), **39.** 30, 31, 32, 41.
GAULLE (C. de), **36.** 13, 43, 45, 46,
 47, 48, 49, 54, 57, 60, 63, 80,
 84, 106, 111, 112, 113, 117, 120,
 126, 127, 139, 202 ; **37.** 6 ; **38.**
 5, 8, 9, 10, 11, 22, 24, 25, 26,
 33, 35, 39, 40, 42, 46, 48, 52,
 53, 75, 79, 119, 120, 123 ; **39.**
 48, 54-59, 61, 62, 64, 65, 67,
 68, 69.
GAXIE (D.), **36.** 61-78, 136 ; **37.**
 203 ; **38.** 61.
GEISMAR (A.), **39.** 57.
GÉLARD (P.), **38.** 127-134.
GICQUEL (J.), **36.** 173-200 ; **37.**
 145, 171-201 ; **38.** 159-197, 199 ;
39. 159-179.
GILL (C.), **37.** 88.
GIRARDET (R.), **38.** 33, 46, 112.
GIRAUD (A.), **38.** 17, 18, 19.
GISCARD D'ESTAING (V.), **36.** 11,
 13, 43, 44, 46, 48, 49, 51, 54,
 55, 60, 63, 83, 96, 100, 107,
 109, 121, 122, 133, 137.
GLEIZAL (J.-J.), **36.** 201.
GOGUEL (F.), **39.** 64.
GOMBIN (R.), **39.** 18.
GONZALEZ (F.), **39.** 139, 141.
GORSE (G.), **36.** 62.
Gouvernement BARRE, **36.** 33, 70,
 95, 122, 123, 130, 131.
Gouvernement CHABAN-DELMAS,
36. 129.
Gouvernement CHIRAC, **36.** 130.
Gouvernement COUVE DE MUR-
VILLE, **36.** 129.

- Gouvernement DEBRÉ, **36.** 62, 63, 128, 132, 136.
 Gouvernement FABIUS, **36.** 33, 70, 95, 131, 137.
 Gouvernement MAUROY, **36.** 131, 136, 137.
 Gouvernement MESSMER, **36.** 129, 130.
 Gouvernement POMPIDOU, **36.** 120, 128.
 GREENE (Sir H.), **37.** 122, 123, 124.
 GRIFFITH (J.), **37.** 105.
 GUESDE (J.), **36.** 23.
 GUICHARD (O.), **36.** 106, 137, 138.
 GUILLAUMAT (P.), **36.** 63.
 GUILLAUME-HOFNUNG (M.), **38.** 24.
Habeas corpus, **37.** 102, 113.
 HABY (R.), **36.** 65.
 HADAS-LEBEL (R.), **38.** 199.
 HANLEY (D.), **38.** 52, 61.
 HARRISON (M.), **37.** 55, 115-130.
 HAYEK (F. A.), **37.** 44.
 HAYWARD (J. E. S.), **36.** 30 ; **37.** 34.
 HEADEY (B.), **36.** 35.
 HEATH (E.), **37.** 11, 15, 16, 19, 34, 43, 73, 88.
 HECLO (H.), **36.** 34, 36, 37 ; **37.** 33.
 HENRY (A.), **36.** 63.
 HERNU (C.), **36.** 11, 12, 59, 113, 118, 120, 122, 125, 127 ; **38.** 42, 55.
 HERRIOT (E.), **36.** 16, 18, 19, 24, 25, 26.
 HESELTINE (M.), **37.** 15 ; **38.** 138, 139.
 HILL (Lord), **37.** 122.
 HIRSCHMAN (A. O.), **38.** 66.
 HOLMES (M.), **37.** 57.
 HOUPHOUËT-BOIGNY (F.), **36.** 126, 137.
 HOWE (G.), **37.** 52.
 HOWORTH (J.), **38.** 55.
 INGHAM (B.), **37.** 55.
 JACKSON (R.), **37.** 18.
 JACQUILLAT (B.), **37.** 38.
 JAFFRÉ (J.), **36.** 165-172 ; **38.** 145-157.
 JARREAU (P.), **38.** 18.
 JEAN (R.), **39.** 33.
 JENKINS (R.), **37.** 28.
 JOBERT (M.), **36.** 5, 12, 58, 63.
 JOHNSON (D.), **37.** 5-8.
 JONES (G. W.), **36.** 157-164 ; **37.** 66 ; **38.** 137-143.
 JOURNÈS (C.), **39.** 25-35, 39.
 JOWELL (J.), **37.** 108.
 JOUHAUD (général E.), **38.** 35.
 JOXE (L.), **36.** 62.
 JUIN (maréchal), **38.** 6, 119.
 JULLIARD (J.), **36.** 201.
 KAUFMAN (H.), **36.** 37.
 KAVANAGH (D.), **37.** 30, 163.
 KEEGAN (W.), **37.** 57.
 KEITH (Sir J.), **37.** 34, 38, 43.
 KENNEDY (J. F.), **37.** 48.
 KING (A.), **37.** 57.
 KINNOCK (N.), **36.** 159, 164 ; **37.** 29, 77.
 KOGAN (D. et M.), **37.** 12.
 KRASUCKI (H.), **39.** 56.
 KRIEGEL (A.), **39.** 39.
 KRUMNOV (F.), **39.** 56.
 LABBÉ (D.), **39.** 27.
 LABRO (P.), **39.** 57.
 LACAN (J.), **39.** 86, 111, 112, 120.
 LACAZE (M.), **36.** 24.
 LACHARRIÈRE (R. de), **38.** 27.
 LACOUTURE (J.), **36.** 18, 201.
 LACROIX (B.), **39.** 117-127.
 LAMOUREUX (L.), **36.** 26.
 LANG (J.), **36.** 11, 59, 63.
 LA PORTE (S. de), **36.** 56.
 LATTRE (maréchal de), **38.** 6, 119.
 LAVAL (P.), **36.** 16, 18.
 LE BRAS-CHOPARD (A.), **38.** 200.
 LECOURT (R.), **36.** 22, 123, 124, 125.
 LEE (M.), **37.** 45-57.
 LEFORT (C.), **36.** 146 ; **39.** 5, 6, 10, 11, 22, 57, 84.
 LEHINGUE (P.), **38.** 61.
 LEHMANN (N.), **37.** 60.
 LELLOUCHE (P.), **38.** 74.
 LE PORS (A.), **36.** 10.

- LERUEZ (J.), 37. 30, 31-44, 50, 63.
 LEVENE (P.), 37. 54, 77, 83, 84.
 LEYGUES (G.), 36. 17, 19.
 LIMOUZY (J.), 36. 93-101.
 LINDBLOM (C. E.), 37. 31.
 LIPOVETSKY (G.), 39. 10, 13, 16, 86, 91-100, 107.
 LUCHAIRE (F.), 36. 119.
 LYAUTEY (maréchal L.), 36. 24 ; 38. 118, 120, 122.
- MAC ARTHUR (général), 38. 22.
 MACCIOCHI (M. A.), 39. 32.
 MACMILLAN (H.), 37. 7, 11.
 MALRAUX (A.), 36. 106 ; 39. 62, 63.
 MANCEAUX (M.), 39. 57.
 MANDEL (G.), 36. 81.
 MANZELLA (A.), 37. 155-160.
 MAO TSÉ-TOUNG, 38. 8, 9 ; 39. 19, 104.
 MARANGÉ (J.), 39. 53, 56.
 MARCHAIS (G.), 39. 27, 28, 29, 32, 35, 38, 40.
 MARGASH (J.), 37. 47.
 MARTINAUD-DEPLAT (L.), 36. 20, 22, 23.
 MAURIAC (F.), 39. 62, 64, 66, 67.
 MAUROY (P.), 36. 14, 59, 70, 94, 95, 106, 107, 109.
 MAUS (D.), 36. 117-134.
 MEHAIGNERIE (P.), 36. 122, 126.
 MENDÈS FRANCE (P.), 36. 17, 57, 95, 141 ; 38. 7.
 MENY (Y.), 37. 203.
 MÉRY (général), 38. 56.
 MESSMER (P.), 36. 62, 70, 106, 120, 137 ; 38. 12, 40, 45.
 MEYNAUD (H.), 36. 202.
 MILLERAND (A.), 36. 19, 21, 56, 57.
 MIQUEL (P.), 36. 17, 25.
 MISSOFFE (F.), 36. 124, 133.
 MITTERRAND (F.), 36. 14, 41, 42, 44, 51, 57, 58, 59, 60, 118 ; 38. 15, 16, 17, 18, 19, 27, 29, 55 ; 39. 9, 11.
 MOCH (J.), 38. 7.
 MOLLET (G.), 36. 57, 106, 107, 118, 141 ; 38. 7, 119 ; 39. 11.
 MONGODIN (N.), 36. 123.
 MONORY (R.), 36. 126.
 MONZIE (A. de), 36. 81.
- MORAN (M.), 37. 14.
 MORIN (E.), 39. 5, 19, 57, 71-79, 84, 88, 101, 121.
 MOULIN (J.), 36. 48.
 MOURIAUX (R.), 36. 202 ; 39. 56.
- NALLET (H.), 36. 63, 107, 120, 123.
 NOIROT (P.), 39. 30, 32.
 NORTON (P.), 37. 18, 19, 20.
- OLIVER (D.), 37. 108.
 OLIVESI (C.), 37. 143-154.
 OPIÉ (R.), 37. 32.
 ORDIONI (P.), 38. 23.
 ORTOLI (F.-X.), 36. 138.
 OWEN (D.), 37. 28, 29.
- PADIOLEAU (J.), 36. 202.
 PAGE (E.), 36. 29-41.
 PALEWSKI (G.), 36. 124, 133.
 PARKINSON (C.), 37. 51.
 PARODI (J.-L.), 39. 147-158.
 PASQUIER (N.), 36. 65, 141.
 PASSERON (A.), 38. 18.
 PAULU (B.), 37. 116, 121, 123.
 PAYE (L.), 36. 62.
 PEELE (G.), 37. 86.
 PELLETIER (M.), 36. 65, 133, 141.
 PERTINI (J.), 37. 155.
 PEYREFITTE (A.), 36. 121, 127, 136, 137 ; 39. 65, 84.
 PFLIMLIN (P.), 36. 106.
 PIERRELAT (F.), 39. 129-137.
 PINAY (A.), 36. 17, 20, 21, 121, 123, 132, 136.
 PINTON (M.), 38. 57, 59.
 PISANI (E.), 36. 126.
 PISIER (E.), 36. 143-154 ; 39. 15-23.
 PITTS (J. R.), 38. 111.
 PLANCHAIS (J.), 38. 5-12, 33, 34, 45.
 PLEVEN (R.), 36. 14, 118, 120, 122, 123, 127.
 PLOWDEN (W.), 37. 83, 86.
 POINCARÉ (R.), 36. 16, 17, 18, 20, 25, 95.
 POIRIER (général L.), 38. 38, 39, 40, 41, 42, 76.
 POMPIDOU (G.), 36. 5, 13, 47, 48, 49, 54, 60, 63, 83, 95, 109, 111,

- 118, 120, 139 ; **38.** 40 ; **39.** 11, 59, 62, 63, 65, 66, 67, 68.
 PONIATOWSKI (M.), **36.** 106, 109.
 PORTELLI (H.), **38.** 61, 200.
 PRÉVOST (C.), **39.** 30.
- QUERMONNE (J.-L.), **38.** 199.
 QUESTIAUX (N.), **36.** 122, 141.
 QUEUILLE (H.), **36.** 18, 19, 20, 21, 22.
 QUILÈS (P.), **36.** 120.
- Raid contre la Libye, **38.** 17.
 RALITE (J.), **36.** 10.
 RAMADIER (P.), **36.** 57, 118, 119.
 RAVIER (J.-P.), **37.** 42.
 RAYNAUD (P.), **39.** 39-42.
 REAGAN (R.), **38.** 17, 70, 71.
 REITH (J.), **37.** 116, 120, 123.
 RENAUT (A.), **39.** 16, 32, 73, 81-89, 107, 110, 111, 113, 119.
 RHODES (R.), **37.** 59-70.
 RHODES (R. A. W.), **37.** 62, 68.
 RIBOT (A.), **36.** 24.
 RICHARDSON (J.), **36.** 38.
 RIDDELL (P.), **37.** 57.
 RIDLEY (F. F.), **37.** 85.
 RIGAUD (J.), **36.** 5-14.
 RIGOUT (M.), **36.** 10.
 RIOUX (L.), **39.** 57.
 ROBRIEUX (P.), **39.** 25.
 ROCARD (M.), **36.** 11, 12, 59, 96, 107, 120, 123, 125, 126 ; **38.** 30.
 ROCHE (E.), **36.** 20.
 RODGERS (W.), **37.** 28.
 ROOSEVELT (F.), **37.** 8.
 ROSE (R.), **36.** 30, 37 ; **37.** 33, 60, 161.
 ROUCAUTE (Y.), **38.** 64.
 ROUDY (Y.), **36.** 63, 141.
 ROYER (J.), **36.** 121, 123.
 RUDELLE (O.), **38.** 22.
 RUEFF (J.), **38.** 26.
- SADI CARNOT, **36.** 56.
 SAMPSON (A.), **37.** 73, 85.
 SARLVIK (B.), **37.** 14.
 SARRAUT (A.), **36.** 21.
 SARTRE (J.-P.), **39.** 9, 86.
 SAUNDERS (P.), **37.** 66.
 SAUVAGEOT (J.), **39.** 57.
- SAUVAGNARGUES (J.), **36.** 65.
 SAVARY (A.), **36.** 58, 118, 149 ; **37.** 138, 141.
 SCHUMAN (R.), **36.** 22, 118, 120.
 SCHUMANN (M.), **36.** 122, 123, 127.
 SCHWARTZENBERG (R. G.), **36.** 58, 63.
 SCRIVENER (C.), **36.** 65, 140, 141.
 SÉGUY (G.), **39.** 43, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 55, 56, 66.
 SEIDMAN (H.), **36.** 36.
 SERGEANT (J.-C.), **37.** 30.
 SERVAN-SCHREIBER (J.-J.), **36.** 121, 124, 132, 136.
 SKIDELSKY (R.), **37.** 57.
 SMITH (R.), **37.** 96.
 SOFRES, **37.** 203.
 SOISSON (J.-P.), **36.** 121, 124, 138.
 SOLON, **38.** 200.
 SOUSTELLE (J.), **36.** 123, 132, 137.
 STEEL (D.), **37.** 28, 29.
 STEHLIN (général P.), **38.** 35, 36, 46.
 STEPHENSON (H.), **37.** 57.
 STEWART (J. D.), **37.** 66.
 STOREY (J.), **37.** 97.
 SUDREAU (P.), **36.** 62, 127 ; **38.** 23.
 SULEIMAN (E. N.), **36.** 38.
- TAZIEFF (H.), **36.** 58, 66.
 THATCHER (M.), **36.** 158, 159, 160, 161, 164 ; **37.** 7, 8, 14, 16, 23, 27, 29, 34, 35, 37, 38, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 57, 67, 71, 74, 77, 78, 83, 85, 91, 92, 117 ; **38.** 137, 138, 140, 141.
 THIEBLEMONT (A.), **38.** 99-112.
 THIERS (A.), **36.** 44, 56.
 THOMAS (A.), **36.** 24.
 THOMAS (L.), **38.** 118.
 THUILLIER (G.), **36.** 85.
 TOBOUL (W.), **37.** 30.
 TOCQUEVILLE (C. A. de), **39.** 12, 82, 83, 84, 87, 94, 99, 114.
 TOUCHARD (J.), **39.** 6, 26, 119.
 TOURAINÉ (A.), **39.** 57, 99, 100.
 TRICOT (B.), **38.** 199.
 TRINQUIER (R.), **38.** 36.
 TRUMAN (H.), **38.** 23.
 TURNER (V. W.), **38.** 99.

- VALLUY (général), **38. 35.**
 VARAUT (J.-M.), **38. 200.**
 VEIL (S.), **36. 11, 65, 122, 126, 140, 141.**
 VERDÈS-LEROUX (J.), **39. 26, 37-38.**
 VIDAL-NAQUET (P.), **39. 112, 114.**
 VILANOVA (P.), **39. 139-145.**
 VIRENQUE (G.), **38. 105, 112.**
 VIVIANI (R.), **36. 24, 57.**
- WASS (D.), **37. 76, 79, 86.**
 WEBER (H.), **39. 57, 101-105.**
 WEBER (Max), **36. 31, 40 ; 39. 7, 8, 120.**
- WEILL (G.), **38. 200.**
 WELLER (P.), **37. 46.**
 WHITEHEAD (P.), **37. 17.**
 WHITELAW (W.), **37. 52.**
 WILDAVSKY (A.), **37. 33, 63.**
 WILSON (H.), **36. 161 ; 37. 7, 16, 19, 43, 45, 49, 88, 116, 122.**
 WOLINSKY (O. H.), **36. 34.**
 WRIGHT (V.), **37. 203.**
- YSMAL (C.), **37. 203.**
- ZORGBIBE (Ch.), **37. 202 ; 38. 26.**

CHRONIQUE CONSTITUTIONNELLE FRANÇAISE

Index mots clés pour 1986

- Alternance, **36. 37. 38.**
 Amendement, **37. 38.**
 Assemblée nationale, **36. 37. 38. 39.**
 Autorité judiciaire, **37.**
 Autorité juridictionnelle, **36. 37. 38. 39.**
- Bicamérisme, **36. 37. 39.**
- Code électoral, **37.**
 Collectivités territoriales, **36. 37. 38. 39.**
 Commissions, **36. 37. 38. 39.**
 Conseil constitutionnel, **36. 37. 38. 39.**
 Conseil économique et social, **37. 39.**
 Conseil des ministres, **36. 38. 39.**
 Constitution, **37. 38.**
- Demande de nouvelle délibération de la loi, **36. 37.**
 Dissolution, **37.**
 Droit communautaire, **37. 38.**
 Droit constitutionnel, **37. 38.**
- Elections, **36. 37. 38.**
 Engagement international, **37. 39.**
 Exception d'irrecevabilité, **37. 38.**
- Gouvernement, **36. 37. 38. 39.**
 Groupes parlementaires, **38.**
- Habilitation législative, **36. 37. 38. 39.**
- Immunités parlementaires, **36. 38.**
 Incompatibilités, **37. 38.**
- Journal officiel*, **36.**
- Lettre rectificative, **37.**
 Libertés publiques, **36. 37. 38. 39.**
 Loi, **36. 37. 38. 39.**
 Loi de finances, **36. 37. 38. 39.**
 Loi organique, **36.**
- Majorité, **36. 38.**
 Médiateur, **38.**
 Ministre, **36. 38.**
- Opposition, **36. 39.**
 Ordre du jour, **36. 37. 38.**
- Parlement, **36. 37. 38. 39.**
 Parlementaires, **36. 37. 38. 39.**
 Partis politiques, **36. 37. 38.**
 Pouvoir réglementaire, **36. 37. 38. 39.**

Pouvoirs publics, **36**.
 Premier ministre, **36. 37. 38. 39**.
 Président de la République, **36. 37. 38. 39**.
 Questions, **36. 37. 38**.
 Quorum, **37**.
 Rappel au règlement, **37**.
 République, **36. 37. 38. 39**.

Responsabilité du gouvernement, **37**.
 Séance, **37. 38**.
 Sénat, **37. 38. 39**.
 Session extraordinaire, **36. 37. 38. 39**.
 Sondages, **37. 38**.
 Validation législative, **36**.
 Vote bloqué, **37. 38**.
 Vote personnel, **38**.

CHRONIQUE DE L'OPINION PUBLIQUE

Index 1986 des tableaux et graphiques

Electorat

- abstentionnisme aux élections législatives, **38. 147**.
- degré d'hostilité des électeurs à l'égard du pouvoir en place, **38. 156**.
- évolution de l'image des partis politiques depuis 1977, **36. 171**.
- évolution du rapport gauche-droite dans les élections décisives depuis 1968, **38. 146**.
- évolution du vote de gauche depuis 1978, **38. 148**.
- résultats en France métropolitaine des législatives de 1986, **38. 149**.

Partis politiques

- Front national :
 - évolution du FN et de son leader, **39. 158**.
 - structure sociale et vote Le Pen en région parisienne, **38. 157**.
- Parti communiste :
 - composition sociale de l'électorat communiste depuis 1978, **38. 152**.
 - évolution du PC et de son leader, **39. 153**.

- évolution de vote communiste dans les municipalités communistes de plus de 30 000 habitants, **38. 152**.
- Parti socialiste :
 - évolution du PS et de ses leaders, **39. 154**.
 - hégémonie du Parti socialiste au sein de la gauche, **38. 150**.
 - les Français, le Parti socialiste et le système des partis depuis 1981, **36. 170**.
 - popularité du PS comparée à celle des autres partis depuis 1973, **36. 168**.
 - popularité du PS dans les différents électorsats, **36. 167**.
 - popularité du PS depuis 1973, **36. 166**.
- RPR :
 - absence de dynamique RPR-UDF, **38. 153**.
 - évolution du RPR et de son leader, **39. 157**.
 - typologie des affrontements RPR-UDF, **38. 154**.
- UDF :
 - absence de dynamique UDF-RPR, **38. 153**.
 - évolution de l'UDF et de ses leaders, **39. 156**.

- typologie des affrontements UDF-RPR, **38**. 154.

Premier ministre

- courbes de popularité des Premiers ministres Laurent Fabius et Jacques Chirac, **39**. 151.
- indices de confiance et de satisfaction à l'égard du Premier ministre, **39**. 152.

Président de la République

- courbe de popularité de François Mitterrand, Président de la République (sept. 1985 - sept. 1986), **39**. 149.

Sondages politiques en Grande-Bretagne

- les instituts de sondages politiques en Grande-Bretagne, **37**. 162.
- la popularité des chefs de l'opposition britanniques, 1955-1984, **37**. 168.
- la popularité des Premiers ministres britanniques, 1945-1983, **37**. 167.
- le pessimisme des Britanniques sur l'économie, l'emploi, les prix, **37**. 170.
- sondages de sortie des bureaux de vote, 1982, **37**. 165.

Imprimé en France, à Vendôme
Imprimerie des Presses Universitaires de France
ISBN 2 13 039511 2 — ISSN n° 0152-0768 — Imp. n° 32 421
CPPAP n° 59 303
Dépôt légal : Novembre 1986

POUVOIRS

revue trimestrielle

- 1977 1. **l'alternance**
(nouvelle édition 1984)
2. **le parlement européen**
(nouvelle édition 1981)
3. **qui gouverne la Chine?** (épuisé)
- 1978 4. **la V^e République**
(nouvelle édition 1982)
5. **le consensus** (épuisé)
6. **l'Union soviétique** (épuisé)
7. **le régime représentatif**
- 1979 8. **l'Espagne démocratique**
(nouvelle édition 1984)
9. **le giscardisme** (épuisé)
10. **les pouvoirs de crise**
11. **psychanalyse**
(nouvelle édition 1981)
- 1980 12. **les régimes islamiques**
(nouvelle édition 1983)
13. **le Conseil constitutionnel**
(nouvelle édition 1986)
14. **élire un président**
15. **la négociation**
- 1981 16. **la justice**
17. **le pouvoir dans l'Eglise**
18. **Italie**
19. **régions**
- 1982 20. **la gauche au pouvoir**
21. **le système communiste**
22. **la R.F.A.**
23. **l'impôt**
- 1983 24. **le maire**
25. **les pouvoirs africains**
26. **le pouvoir syndical**
27. **le mendésisme**
- 1984 28. **le R.P.R.**
29. **les Etats-Unis**
30. **l'école**
31. **la corruption**
- 1985 32. **la représentation proportionnelle**
33. **les sondages**
34. **l'Assemblée**
35. **le Japon**

ABONNEMENTS

	France	Etranger
1 an (1987)	260 F	350 F
2 ans (1987-1988)	490 F	660 F

*Les abonnements peuvent être pris
chez votre libraire
ou demandés aux*

**PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE**

DÉPARTEMENT DES REVUES

12, rue Jean-de-Beauvais
75005 Paris (43-26-22-16)

*PUF : CCP 1302 69 C Paris
Chèques à l'ordre des PUF*

- 1986 36. **le ministre**
37. **la Grande-Bretagne**
38. **l'armée**
39. **Mai 1968**

A paraître

**des fonctionnaires
politiques ?
le Président
la tradition politique**

mai 68

Luc FERRY : Mai 68 : parenthèse fugitive ou origine véritable de l'individualisme contemporain ?

Evelyne PISIER : Le gauchisme n'est-il pas aussi un moment de la critique du totalitarisme ?

Claude JOURNÈS : Les interprétations communistes de 1968 constituent un bon révélateur de l'évolution de l'idéologie communiste dans sa totalité.

Denis BARBET : Sans étincelle, pas d'explosion. Mais sans poudre non plus, et les syndicalistes peuvent prétendre qu'ils ont fourni cette poudre.

Paul BACOT : L'une des vraies victimes de ce printemps-là restera l'idéologie gaulliste, en tant que porteuse d'un corps de doctrine original.

Alain RENAUT : Dans l'adhésion infrangible ou, au contraire, dans le refus de la légitimité démocratique moderne réside le fondement ultime des positions prises vis-à-vis du mouvement de Mai.

Edgar MORIN : Une extase de l'Histoire, un de ces moments où l'Histoire se suspend et permet de jouir un peu.

Gilles LIPOVETSKY : L'esprit de Mai ne peut être compris en dehors de l'essor de l'individualisme moderne.

Cornélius CASTORIADIS : L'interprétation individualiste constitue une des tentatives les plus extrêmes d'altérer le sens des événements.

Henri WEBER : Mai 68 ? Une grande poussée démocratique ; aussi et simultanément un mouvement messianique et millénariste.

Bernard LACROIX : Ne pas cacher l'interrogation que fait naître la volonté d'appropriation « philosophique » d'une référence de notre mémoire collective.

JOURNAL

François PIERRELAT

Pere VILANOVA

Jean-Luc PARODI

Pierre AVRIL

Jean GICQUEL

La révolution islamique en Iran

Chronique de l'étranger : Espagne

Profil de l'année politique

Chronique de la V^e République
(1^{er} mai - 30 juin 1986)

